



HAL
open science

L'emphase en arabe marocain : vers une analyse autosegmentale

Taoufik Gouma

► **To cite this version:**

Taoufik Gouma. L'emphase en arabe marocain : vers une analyse autosegmentale. Linguistique. Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis; UMR 7023 Structures formelles du langage (SFL), 2013. Français. NNT: . tel-01668499

HAL Id: tel-01668499

<https://theses.hal.science/tel-01668499>

Submitted on 20 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS 8 – VINCENNES-SAINT-DENIS

Ecole doctorale Cognition, Langage, Interaction

UFR Sciences du Langage

Thèse de Doctorat en Linguistique Théorique et Descriptive

Présentée par
Taoufik GOUMA

L'EMPHASE EN ARABE MAROCAIN

Vers une Analyse Autosegmentale

Co-dirigée par
Joaquim Brandão de CARVALHO
et
Michela RUSSO

Soutenue le 22 novembre 2013 à l'Université Paris 8

Membres du jury:

Joaquim Brandão de CARVALHO	Université Paris 8 (Directeur de thèse)
Michela RUSSO	Université Paris 8 (Co-Directeur de thèse)
Jean-Pierre ANGOUJARD	Université de Nantes (Pré-rapporteur)
Salem GHAZALI	Université du 7 Novembre à Carthage (Pré-rapporteur)
Alex BELLEM	Université de Durham
Salam DIAB-DURANTON	Université Paris 8

UNIVERSITE PARIS 8 – VINCENNES-SAINT-DENIS

Ecole doctorale Cognition, Langage, Interaction

UFR Sciences du Langage

Thèse de Doctorat en Linguistique Théorique et Descriptive

Présentée par :

Taoufik GOUMA

L'EMPHASE EN ARABE MAROCAIN

Vers une Analyse Autosegmentale

Thèse co-dirigée par :

Joaquim Brandão de CARVALHO

Et

Michela RUSSO

Membres du jury:

Joaquim Brandão de CARVALHO	Université Paris 8 (Directeur de thèse)
Michela RUSSO	Université Paris 8 (Co-Directeur de thèse)
Jean-Pierre ANGOUJARD	Université de Nantes (Pré-rapporteur)
Salem GHAZALI	Université du 7 Novembre à Carthage (Pré-rapporteur)
Alex BELLEM	Université de Durham
Salam DIAB-DURANTON	Université Paris 8

A l'âme de ma mère

A mon père

A ma femme

A mes sœurs et mes frères

A ma famille et à tous mes amis

“Social pressures are continually operating upon language, not from some remote point in the past, but as an imminent social force acting in the present.”

Labov, W. (1963 : 275)

Résumé français

La présente thèse est dédiée à l'étude de la phonologie de l'emphase en arabe marocain (AM), un des phénomènes linguistiques les plus complexes de la langue arabe de par son statut controversé et très ambigu, qui change d'une langue à l'autre, d'un dialecte à l'autre, voire parfois d'une région à l'autre au sein d'un même dialecte. Nous nous intéressons dans un premier temps à la phonétique de l'emphase et nous montrons, à travers une comparaison des études des grammairiens arabes, puis de celles des orientalistes pour finir avec celles des linguistes contemporains, que la caractéristique articulatoire principale des consonnes emphatiques, par rapport à leurs contreparties non emphatiques, est le recul de la racine de la langue, appelé pharyngalisation. Ceci se reflète acoustiquement dans l'élévation du F1 et l'abaissement du F2 des voyelles adjacentes. Dans la partie phonologique, nous nous intéressons d'abord à l'évolution de cette classe de segments, qui dérivent de glottalisées, afin de montrer que les paramètres définis par nos prédécesseurs, à savoir le lieu d'articulation coronal commun aux emphatiques classiques (/t^h, d^h, s^h, ð^h/), l'emphatisation des segments adjacents, la directionnalité et le blocage de l'emphase sont à reformuler. Nous étudions ensuite les différentes hypothèses sur le site phonologique de l'emphase, à savoir le site consonantique et le site vocalique, et nous montrons leurs limites. Nous proposons par la suite notre propre hypothèse, l'hypothèse autosegmentale, selon laquelle le site phonologique de l'emphase a évolué, en passant d'un site consonantique, spécifique aux coronales, à un autosegment indépendant. Cette hypothèse est confirmée par les données de l'AM, mais aussi par celles d'autres variétés arabes comme l'arabe classique, qui montrent que certains mots qui ne contiennent aucune emphatique classique, ni même de coronale, s'opposent à d'autres mots sur la seule base de l'emphase, comme en AM, [b^hab^ha] 'papa' vs. [baba] 'mie de pain'. Nous montrons dans la dernière partie de la thèse que la directionnalité de cette harmonie est, contrairement à ce que stipulent les études précédentes, toujours unidirectionnelle, et que les palatales /i, j, ʒ, ʃ/ ne jouent aucun rôle dans son blocage. Enfin, nous montrons aussi que la racine constitue le domaine morphologique de l'emphase.

Résumé anglais

This thesis is dedicated to the study of the phonology of emphasis in Moroccan Arabic (MA), due to its controversial and very ambiguous status which changes from one language to another, from one dialect to another and sometimes from one region to another within the same dialect. We focus initially on the phonetics of emphasis and we show, through a comparative study of the analysis of Arab grammarians, then that of Orientalists, to finish with that of contemporary linguists, that the main articulatory characteristic of emphatics, compared to their non-emphatic cognates, is the retraction of the tongue root, called pharyngealization. This is reflected acoustically in the rise of F1 and lowering of F2 of the adjacent vowels. In the phonological part, we focus first on the evolution of this class of segments, which were glottalized, to show that the parameters set by our predecessors, namely the unique coronal articulation of all emphatic, the emphasisation of adjacent segments, its directionality and its blocking, are no longer valid for the current treatment of emphasis. We then study the different assumptions about the phonological site of emphasis, namely the consonantal and the vocalic site and we show their limits. We propose thereafter our own hypothesis, the ‘autosegmental hypothesis’, in which we consider that the phonological site of emphasis has evolved, passing from a coronal consonant-specific site to an autosegmental root-specific independent one. This hypothesis is supported by data from MA and also those of other Arabic varieties, such as classical Arabic, which show that some words that do not contain any classical emphatic (/t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ/), nor even a coronal, form minimal pairs where the only difference is at the level of emphasis, as in MA [b^ʕab^ʕa] ‘*father*’ vs. [baba] ‘*bread crust*’. We show in the last part of the thesis that the directionality of this harmony process is, contrary to the previous studies, always unidirectional and that the palatals /i, j, ʒ, ʃ/ play no role in its blocking.

TABLE DES MATIERES

Tables des matières	i
Remerciements	iv
Abréviations	vi
Convention de transcription et de translittération	vii
INTRODUCTION	1
<u>CHAPITRE I</u>	
<u>Aspects généraux : Phonétisme de l'arabe, diglossie et dialectologie au Maroc</u>	6
I.1 Le système phonique	7
I.2 Diglossie ou continuum linguistique ?	13
I.3 La situation dialectologique au Maroc	15
<u>CHAPITRE II</u>	
<u>Phonétique de l'Emphase</u>	20
II.1 La coarticulation	21
II.2 Revue de la littérature	27
II.2.1 Les travaux des grammairiens arabes	27
II.2.2 Les travaux des orientalistes	32
II.2.3 Les travaux des linguistes contemporains	34
II.3 Analyse de l'arabe marocain	42
II.3.1 Matériel, sujets et méthode	44
II.3.2 Résultats	46
Conclusion	50
<u>CHAPITRE III</u>	
<u>Le site phonologique de l'emphase</u>	54
III.1 Revue de la littérature	54
III.1.1 Les emphatiques dans les langues afro-asiatiques	56
III.1.2. Les emphatiques dans les langues sémitiques	59
III.2 Les emphatiques en arabe classique	62
III.2.1 Le cas de /r/	64
III.2.2 Le cas de /l/	70

III.2.3 Le cas de /z/	73
III.3 Analyse des segments /r/ et /l/ des grammairiens arabes entre le 8 ^{ème} et le 13 ^{ème} siècles	75
III.3.1 Réalisation de /r/	76
III.3.2 Réalisation de /l/	79
III.4 Les emphatiques en arabe marocain	84
III.4.1 Le cas de /r/	86
III.4.2 Le cas de /l/	91
III.4.3 Le cas de /z/	94
III.4.4. Le cas de /b/ et /m/	96
Conclusion	98
III.5 Le site phonologique de l'emphase	100
III.5.1 L'emphase comme propriété de la consonne	101
III.5.2 L'emphase comme propriété de la voyelle	108
Conclusion	113
III.5.3 L'emphase comme unité autosegmentale	114
III.5.3.1 De quel type d'autosegment s'agit-il ?	117
III.5.3.2 Quel est son site phonologique ?	118
III.5.3.2.1 Le statut des coronales et la sous-spécification	119
III.5.3.2.2 L'émergence d'autres segments en AM	140
III.5.3.3 Quel est le domaine prosodique de [A] ?	143
Conclusion	146
 <u>CHAPITRE IV</u>	
<u>Phonologie de l'emphase Directionnalité, domaine et opacité</u>	148
IV.1 Revue de la littérature	149
IV.2 L'harmonie emphatique en arabe marocain	155
IV.2.1 La directionnalité de l'harmonie emphatique	155
IV.2.2 Les domaines de l'harmonie emphatique	163
IV.2.2.1 L'harmonie emphatique et la syllabe	163
IV.2.2.2 L'harmonie emphatique et le mot	165
IV.2.2.3 L'harmonie emphatique et la phrase	178
IV.2.3 Un domaine de l'emphase en évolution ?	185
Conclusion	189

IV.3. Y a-t-il ou non blocage de l'HE ?	190
IV.3.1 Les segments palatals	190
IV.3.1.1 La structure interne des palatales	190
IV.4. La <i>imālah</i>	196
IV.4.1 Les origines	196
IV.4.2 Phonétique de la <i>imālah</i>	197
IV.4.3 Phonologie de la <i>imālah</i>	201
IV.4.4 La <i>imālah</i> dans les dialectes arabes modernes	203
IV.4.5 La <i>imālah</i> et l'emphase	211
CONCLUSION GENERALE	221
ANNEXE	226
REFERENCES	233

REMERCIEMENTS

Il me sera très difficile de remercier tout le monde car c'est grâce à l'aide de nombreuses personnes que j'ai pu mener cette thèse à son terme.

Je voudrais tout d'abord remercier grandement mes deux directeurs de thèse, Michela RUSSO et Joaquim Brandão de CARVALHO, pour toute leur aide. J'ai été à la fois honoré et ravi d'avoir travaillé avec eux car outre leur appui scientifique, ils ont toujours été là pour me soutenir et me conseiller au cours de l'élaboration de cette thèse. Je leur suis également reconnaissant pour le temps conséquent qu'ils m'ont accordé, leurs qualités pédagogiques et scientifiques, leur franchise et sympathie. J'ai beaucoup appris à leurs côtés et je leur adresse mon entière gratitude pour tout cela.

Je remercie également Mohammed LAHROUCHI et Rachid REDOUANE avec lesquels j'ai eu plusieurs discussions sur les différentes problématiques traitées dans ce travail, et dont les commentaires, les suggestions et les critiques ont permis de l'améliorer.

Je voudrais remercier les rapporteurs de cette thèse M. Jean Pierre ANGOUJARD, Professeur émérite au laboratoire de linguistique de Nantes, et M. Salem GHAZALI, Professeur à l'institut supérieur des langues de Tunis, pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

Je remercie également Alex BELLEM, maître de conférences en linguistique au département des langues de l'université de Durham, pour ses commentaires sur mon travail et surtout pour l'intérêt qu'elle a apporté à celui-ci.

Un grand merci à Salam DIAB-DURANTON, maître de conférences au département de langue arabe à l'université Paris VIII, pour son intérêt dans ce travail et dont les connaissances de la langue arabe et de son histoire m'ont été d'une grande utilité.

Je tiens aussi à remercier Mohammed ELOUADI, professeur de linguistique à l'université Moulay Ismaïl à Méknes, pour avoir lu et commenté une bonne partie de ce travail et surtout pour l'intérêt qu'ils lui a apporté.

Je tiens à remercier tous les membres de l'équipe UMR 7023, plus particulièrement les doctorant(e)s avec lequel(le)s j'ai partagé de très bons moments durant ces cinq années.

Finalement, je remercie tous les membres de ma famille, ma femme, mon père, mes frères et mes sœurs, et tous mes ami(e)s pour m'avoir toujours soutenu et cru en moi.

Encore un grand merci à tous pour m'avoir conduit à ce jour mémorable.

ABREVIATIONS

σ	: syllabe
A	: élément A
[A]	: autosegment [A]
[ANC]	: segment d'ancrage
AA	: Arabe Algérien
AC	: Arabe Classique
AE	: Arabe Egyptien
AL	: Arabe Libanais
ALi	: Arabe Libyen
AM	: Arabe Marocain
AMS	: Arabe Marocain Standard
Ang.	: Anglais
AQ	: Arabe Qatari
AS	: Arabe Standard
ASy	: Arabe Syrien
AT	: Arabe Tunisien
C	: consonne
c.à.d.	: c'est-à-dire
CBF	: Condition de bonne formation (<i>well-formedness condition</i>)
cf.	: confer, mot latin signifiant 'se référer à'
dim.	: diminutif
emp.	: emprunt
Esp.	: Espagnol
F1	: premier formant
F2	: deuxième formant
F3	: troisième formant
fem.	: féminin
Fr .	: Français
gén.	: génitif
H	: Hégire, calendrier musulman
Hz	: hertz
imp.	: impératif
It.	: Italien
M	: Mot
mas.	: masculin
P	: Phrase
pl.	: pluriel
PCO	: principe du contour obligatoire (<i>Obligatory contour principle</i>)
R	: règle
T	: type
V	: voyelle
VOT	: voice onset time

CONVENTION DE TRANSCRIPTION ET DE TRANSLITTÉRATION

Lettre arabe	Transcription API	Translittération
ي	[j]	‘y’
ش	[ʃ]	‘sh’
ج	[ʒ], [dʒ]	‘ǰ’, ‘dǰ’
خ	[χ]	‘kh’
غ	[ɣ]	‘gh’
ق	[q]	‘q’
ع	[ʕ]	‘ʕ’
ح	[ħ]	‘h’
هـ	[h]	‘h’
ء (<i>hamza</i>)	[ʔ]	‘ʔ’ (milieu et fin de mot)
ط	[tʰ]	‘t’
ض	[dʰ]	‘d’
ص	[sʰ]	‘ṣ’
ظ	[ðʰ]	‘ẓ’
ت	[t]	‘t’
د	[d]	‘d’
س	[s]	‘s’
ذ	[ð]	‘ð’
ث	[θ]	‘th’
<i>fatḥa</i> (voyelle <i>a</i> brève)	[a]	‘a’
<i>ḍamma</i> (voyelle <i>u</i> brève)	[u]	‘u’
<i>kasra</i> (voyelle <i>i</i> brève)	[i]	‘i’
ا (voyelle <i>a</i> longue)	[aː]	‘ā’
و (voyelle <i>u</i> longue)	[uː]	‘ū’
ي (voyelle <i>i</i> longue)	[iː]	‘ī’
ا long de l’ <i>imālah</i>	[æ]	‘á’

INTRODUCTION

1. Parmi les phénomènes linguistiques qui ont fasciné et fascinent toujours les linguistes, et plus particulièrement les phonologues, il existe un phénomène complexe connu, dans la littérature linguistique, sous le nom d'emphase. Ce phénomène est l'un des plus controversés de par son statut très ambigu qui change d'une langue à l'autre, d'un dialecte à l'autre, voire parfois d'une région à l'autre au sein d'un même dialecte.

Appelée souvent pharyngalisation¹, l'emphase est une articulation secondaire consistant, du point de vue articulatoire, en une double articulation où un geste buccal s'accompagne d'un recul de la racine de la langue vers le pharynx, aboutissant à un rétrécissement de celui-ci. Cela provoque un élargissement de la cavité buccale, et les sons produits obtiennent ainsi une coloration grave. En (1), ci-dessous, nous donnons quelques paires minimales, tirées de l'arabe marocain (AM dorénavant), avec des mots non emphatiques d'un côté et des mots emphatiques de l'autre :

(1)

[- emphase]		[+ emphase]	
a.[sla]	' <i>Salé</i> '	a'.[sʰlʰa]	' <i>prière</i> '
b.[zi:na]	' <i>belle</i> '	b'.[zʰi:nʰa]	' <i>douzaine</i> '
c.[bra]	' <i>aiguille</i> '	c'.[bʰrʰa]	' <i>il est guéri</i> '
d.[dwa]	' <i>il a parlé</i> '	d'.[dʰwʰa]	' <i>s'est illuminé</i> '

La première remarque concerne le statut phonémique de ce trait ; les mots emphatiques ont un sens différent des mots non emphatiques. La deuxième

¹ Nous verrons par la suite que ce terme n'est pas le seul utilisé pour se référer à l'emphase et qu'il s'agit là de l'une des problématiques liées à l'étude de ce phénomène.

remarque concerne la nature des consonnes que contiennent ces mots, car il y a au moins une consonne coronale dans chaque exemple (/s, z, r, d/)².

Ce trait emphatique, associé en général à la classe de coronales, est l'une des grandes caractéristiques des langues sémitiques, plus particulièrement l'arabe³, mais nous le retrouvons aussi dans d'autres langues afro-asiatiques, comme le berbère.

Les premières études sur l'emphase remontent au 8^{ème} siècle, lorsque les grammairiens arabes commencèrent des travaux descriptifs sur la langue arabe. En lisant certains de leurs travaux, on sent que, déjà à cette époque, ces grammairiens étaient conscients de la complexité de ce phénomène. Cette complexité s'est reflétée dans les travaux des orientalistes (18^{ème} et 19^{ème} siècles) sur la langue arabe et, par la suite, dans les travaux des linguistes contemporains (20^{ème} et 21^{ème} siècles) qui se sont intéressés, en particulier, à l'étude de ce phénomène.

2. Cette étude, qui rentre dans le cadre phonologique de la théorie des éléments (Kaye, Lowenstamm & Vergnaud (KLV dorénavant) 1985, 1990, Harris 1990, Harris & Lindsey 1995, Scheer 1998, Bellem 2007, Backley 2011), est dédiée à l'analyse de l'emphase en AM en comparaison avec d'autres langues et dialectes où le phénomène est très répandu, telles que l'arabe classique (AC dorénavant), certains dialectes arabes et le berbère. Le travail se divise en quatre chapitres. Dans le premier chapitre (§ I), nous commençons par une description du phonétisme de l'arabe (§ I-1), suivi par

² En AM, certaines paires minimales (emphatique/non emphatique), comme on le verra, peuvent cependant ne pas contenir de coronale (cf. chapitre III).

³ Appelée souvent *luġhatu d'ād*³, un terme utilisé depuis des siècles pour désigner la langue arabe dont l'occlusive emphatique [d³] est une caractéristique phonétique importante (Newman 2002).

une description du phénomène de la diglossie (§ I-2), pour finir par un aperçu de la situation dialectale au Maroc (§ I-3), afin d'en extraire les différents facteurs qui peuvent avoir une influence sur la réalisation de l'emphase.

Dans le deuxième chapitre (§ II), nous parlons de la phonétique de l'emphase. Nous commençons par une description du phénomène de la coarticulation (§ II-1), dans lequel s'inscrit l'emphase, afin de montrer les difficultés que pose l'étude de ce type de phénomènes. Ensuite (§ II-2), nous revenons, dans une revue de la littérature, sur les différentes descriptions de l'emphase, en commençant par celles des grammairiens arabes, puis celles des orientalistes, pour finir par celles des linguistes contemporains. L'objectif de cette partie est de passer en revue les descriptions de l'emphase et de ses corrélats phonétiques, comme la pharyngalisation (Giannini et Pettorino 1982), la vélarisation (Sibawayhi VIII^{ème} siècle, Troubetzkoy 1948, Ferguson 1956, Obrecht 1968), la labialisation (Watson 1999), ou encore l'uvularisation (Shahin 2002). Nous étudions une par une toutes ces études, selon l'ordre chronologique de leur publication, en montrant le contexte historique de l'analyse, le type de données utilisées et surtout à quel point on peut les considérer comme valides. Enfin (§ II.3), nous finissons ce chapitre par notre propre analyse phonétique, en nous basant sur les données de l'AM, qui viennent principalement de locuteurs de la ville de Kénitra⁴ et sa région, afin de déterminer le corrélat articulatoire de l'emphase dans cette région.

Dans le troisième chapitre (§ III), nous nous penchons sur la problématique principale de cette thèse qui est le statut phonologique de l'emphase. Tout d'abord (§ III.1), nous nous intéressons, dans une revue de la littérature, à l'origine des emphatiques, supposés découlés des éjectives. Puis, nous étudions

⁴ Ville côtière à 40 km au nord de la capitale Rabat. Le dialecte parlé dans cette ville et sa proche banlieue, qui est mon dialecte maternel, ne diffère guère de celui parlé à Rabat et à Casablanca.

la définition de classe naturelle des emphatiques, afin de définir quels sont, selon les études, les segments emphatiques sous-jacents en AC (§ III.2) et en AM (§ III.4). Le problème soulevé ici est celui de l'instabilité de cette classe, qui change d'une langue à l'autre et d'un dialecte ou variété de l'arabe à l'autre.

Cela nous amènera (§ III.5) au problème du site phonologique de l'emphase. Nous comparerons les arguments en faveur d'un site consonantique (III.5.1) avec ceux en faveur d'un site vocalique (III.5.2) et nous montrerons les limites des deux hypothèses. Sur ce, nous introduirons (III.5.3) notre propre hypothèse, dans laquelle nous considérons l'emphase comme un trait prosodique (autosegmental) n'appartenant ni à la consonne ni à la voyelle. Cette hypothèse permet, selon nous, de rendre compte au mieux du comportement de l'emphase, à savoir son domaine harmonique, qui ne dépasse pas, en général, celui de la racine, ainsi que les raisons de sa variation.

Dans le quatrième chapitre (§ IV), toujours dédié au comportement phonologique de l'emphase, nous aborderons le fonctionnement de l'harmonie emphatique. L'objectif est de déterminer : a) la directionnalité de cette harmonie (IV.2.1), b) son/ses domaine(s) harmonique(s) (IV.2.2), et c) le morphème porteur du trait harmonique (IV.2.3). Dans la troisième partie du chapitre (IV.3), nous montrerons qu'il n'y a aucun blocage de l'harmonie par les segments palatals (dits opaques). Enfin (IV.4), nous analyserons le processus de la *imālah* et nous verrons dans quelle mesure il conforte le statut autosegmental de l'emphase que nous défendons.

Dans la conclusion, nous récapitulerons les fondements de l'analyse autosegmentale de l'emphase que nous proposons, ainsi que les avantages qu'elle offre pour la compréhension des diverses facettes du phénomène.

3. Avant d'entamer notre analyse, nous jugeons important de donner quelques précisions sur les données utilisées dans ce travail. Comme nous l'avons déjà dit, l'une des difficultés majeures rencontrées par la majorité des travaux que nous avons pu consulter sur l'emphase est son instabilité. Cette dernière se traduit, en général, en ce qu'un mot donné est emphatisé ou non, et en ce que le domaine de l'emphase varie, d'un dialecte à l'autre, ou parfois d'une région à l'autre, au sein d'un même dialecte. Par exemple, le mot [fɾiħa] 'figues séchées' se réalise normalement, dans le parler de Kénitra, sans emphase, alors que d'autres le réalisent avec emphase, [fɾ^hħ^ha]. Même chose pour le mot [sa:fər] 'il a voyagé', que plusieurs locuteurs réalisent sans emphase, mais que certains, dont moi, réalisent avec emphase, soit [s^ha:f^har^h]. Au cours du recueil des données qui ont servi à cette analyse, nous avons pu remarquer parfois des différences dans la réalisation de certains mots au sein d'un même quartier, voire d'une même famille⁵. Ces différences peuvent être dues à l'âge, au sexe, à l'origine géographique, au niveau culturel, autant de facteurs de variation jouant jusqu'au niveau individuel.

En prenant tout cela en compte, nous avons essayé de ne sélectionner, dans nos données, que les formes standard, c'est-à-dire celles partagées, en général, par une majorité de locuteurs. Cependant, malgré cela, certaines formes peuvent ne pas être partagées par tous les locuteurs, qu'ils soient de la variété étudiée (Kénitra) ou, a fortiori, d'une autre. Il convient donc de garder à l'esprit, en lisant ce travail, l'étendue des différences dialectales qui peuvent intervenir dans la réalisation de l'emphase et son étendue.

⁵ J'ai eu cette expérience au sein de ma propre famille.

CHAPITRE I

Aspects généraux : Phonétisme de l'arabe, diglossie et dialectologie au Maroc

La langue arabe appartient à la famille des langues sémitiques, comme l'araméen, l'amharique, l'hébreu et l'akkadien, parmi d'autres, qui constituent l'une des branches de la grande famille des langues afro-asiatiques à côté du berbère, de l'égyptien ancien, du tchadique, du couchitique et de l'omotique. Parmi toutes ces langues, l'arabe est celle qui dispose du plus grand nombre de locuteurs natifs, avec environ 223 millions d'arabophones (Lewis *et al.* 2013), répartis sur deux parties du monde : le moyen orient et l'Afrique du nord.

Branche centrale sud du sémitique central⁶ et associée principalement à la poésie, cette langue, parlée à l'origine par une minorité de tribus nomades de la péninsule arabique, va complètement changer de statut avec l'arrivée de l'islam, promu par le prophète Mohammad, vers la première moitié du 7^{ème} siècle (610 E. C. environ) et la révélation du Coran, le livre sacré des

⁶ Cette classification est basée sur la classification dite "aréale", comme celle de Hetzron (1976) et Diakonoff (1994), d'après Kouloughli (2007), qui divise les langues sémitiques en deux branches majeures : les langues sémitiques centrales, regroupant le sémitique central sud (ougaritique, cananéen et araméen) et le sémitique central nord (arabe), et les langues sémitiques périphériques, regroupant le sémitique périphérique nord (akkadien) et le sémitique périphérique sud (éthiopien et sudarabique). Cette classification, contrairement à la classification traditionnelle (Moscati *et al.* 1980), qui considérait l'arabe comme une branche du sémitique de l'ouest méridional, comportant entre autres le sudarabique et l'éthiopien, se base sur plusieurs arguments comme la découverte de nouvelles langues, lointaines géographiquement du sémitique de l'ouest, comportant des similitudes avec l'arabe, comme l'exemple d'une langue découverte sur le site d'Ougarit (région de l'Attaqué en Syrie) et qui comporte, entre autres, des consonnes interdentes devenues occlusives et une flexion casuel pour les noms (Kouloughli 2007 : 16).

musulmans, en arabe. L'arabe s'est ainsi peu à peu propagée dans les nouveaux territoires conquis, alors que les affaires politiques et administratives ont continué, pendant quelques décennies, à être gérées par les langues officielles des territoires concernés, à savoir le grec en Syrie et en Egypte, le pahlavi dans les provinces orientales et le latin au Maghreb et en Espagne (Kouloughli, 2007 : 52). Après cette période, dite de transition, tout musulman, arabe ou pas, devait apprendre l'arabe pour pouvoir lire et comprendre le Coran. Certains pays se sont, ainsi, islamisés sans s'arabiser (Maghreb), alors que d'autres se sont arabisés sans s'islamiser (Moyen Orient).

I.1 Le système phonique

Comme toutes les langues sémitiques, l'arabe est une langue flexionnelle à racines pour la plupart tri-consonantiques⁷. Chaque racine se combine avec des éléments flexionnels créant de nouveaux mots, tout en gardant son sens de base, et ce à travers des procédés dits "non-concaténatifs". La racine \sqrt{ktb} , par exemple, se réfère à tout ce qui a une relation avec l'écriture. En introduisant la voyelle aspecto-temporel /a/, on obtient la forme simple (*mudzarradah*) [katab] qui renvoie à la forme simple 'écrire' ou à la 3^{ème} personne du singulier du perfectif 'il a écrit'. En géminant la deuxième consonne [t] dans la même forme, on obtient la forme dérivée ou augmentée (*mazīdah*)⁸ [kattaba] qui renvoie, cette fois-ci, au causatif 'faire écrire', et ainsi de suite.

⁷ Il existe cependant des racines bi et quadri consonantiques.

⁸ Les formes augmentées (*mazīdah*) sont au nombre de quinze, dont cinq sont rarement ou plus utilisées. Elles dénotent des notions sémantiques supplémentaires, comme le causatif, l'intensif, le réciproque, etc. Les dix formes utilisées sont : I. [faʕal], II. [faʕʕal], III. [fāʕal], IV. [ʔa-fʕal], V. [ta-faʕʕal], VI. [ta-fāʕal], VII. [in-faʕal], VIII. [i-ftaʕal], IX. [i-fʕall], X. [ista-fʕal].

Sur plusieurs aspects (phonologiques, morphologiques, etc.), l'arabe a beaucoup changé par rapport à son état de l'époque coranique (Roman 1981). Pour Heath (1989 : 9), les principaux changements se reflètent dans l'élimination de certaines constructions morphologiques archaïques et l'introduction de mots d'emprunts basés sur des modèles étrangers. L'aspect évolutif auquel nous nous intéressons dans cette étude est celui du système phonologique. Les descriptions de grammairiens tels que al-Khalīl, Sibawayhi, ibn Jinni et az-Zamakhshari, parmi d'autres, nous fournissent plusieurs informations sur l'état ancien de ce système et donc sur son évolution par comparaison avec l'état actuel de la langue.

Le système alphabétique de l'arabe se compose principalement de consonnes qui se répartissent sur les points et modes d'articulations suivants :

		Labiales	Coronales	Prépalatales	Vélares	Uvulaires	Pharyngales	Laryngales
Obstruantes	Occlusives	b	t, d		k	q		ʔ
	Emphatiques		t ^ʕ , d ^ʕ					
	Fricatives	f	θ, ð s, z	ʃ, dʒ ⁹		χ, ʁ	ħ, ʕ	h
	Emphatiques		ð ^ʕ , s ^ʕ					
Sonantes	Nasales	m	n					
	Vibrantes		r					
	Latérales		l					
	Glides ¹⁰	w		j				

Tableau.1.1
Système consonantique de l'AC.

A ce système s'ajoutent, dans les variétés dialectales, comme l'AM, des segments comme [p]¹¹ dans [paspor] 'passeport' et [v] dans [vakons] 'vacances', qui sont le fruit du contact de l'arabe avec d'autres langues et de l'emprunt.

Une particularité du système consonantique de l'arabe, et des langues sémitiques en générale, est la présence d'une série de consonnes postérieures appelées *gutturales*. Elles sont au nombre de sept et se répartissent sur trois

⁹ Ce phonème se réalise en AC et certains dialectes, comme l'arabe algérien, comme une affriquée [dʒ], alors que dans d'autres, il a plusieurs valeurs phonétiques, comme [ʒ] en AM, [j] ou encore [g] dans certains pays du Golfe.

¹⁰ Les glides ont en arabe un statut purement consonantique. Ils peuvent, cependant, se comporter comme des voyelles lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une voyelle brève ou *harakah*.

¹¹ Notons que le [p] était déjà présent dans le Proto-Sémitique, correspondant au [f] de l'AC.

points d'articulation : uvulaire /q/ ق, /k/ ك, /χ/ خ, pharyngal /ʕ/ ع, /ħ/ ح et laryngal /h/ ه, /ʔ/ أ. Une autre caractéristique est l'existence d'une série de consonnes appelées *emphatiques*, que sont /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ḏ^ʕ/ et qui sont majoritairement des coronales réalisées avec une articulation secondaire, décrite en général comme une *pharyngalisation*. Ce sont ces dernières qui feront l'objet de notre étude en raison des différents problèmes qu'elles posent, notamment leur statut phonologique.

Quant au système vocalique, l'AC a trois voyelles brèves, appelées *ḥarakāt*¹², et leurs correspondantes longues¹³, comme le montre le tableau ci-dessous :

	Antérieur	Postérieur
Haut	/i/, /i:/	/u/, /u:/
Bas	/a/, /a:/	

Tableau 1.2 Système vocalique de l'AC

Des voyelles comme [e, o,] sont attestées en arabe dialectal, mais ce sont respectivement de simples variantes de /i/ et /u/ qui se réalisent, en général, dans les contextes emphatiques ou dans les mots d'emprunts (Heath, 1987 : 23). Le schwa [ə] aussi occupe une place très importante, notamment dans les variétés maghrébines, où il remplace, en général, la voyelle brève /a/ de l'AC,

¹² Pluriel de *ḥarakah* 'un mouvement'.

¹³ Ces dernières ont un double statut : lorsqu'elles sont suivies d'une voyelle brève elles deviennent des consonnes (glides), sinon elles gardent leur statut de voyelles longues. Les glides /w/ et /j/ sont représentées dans le système alphabétique de l'arabe classique, respectivement, par les graphies و et ي. Dans les mots [walad] 'garçon' et [jatim] 'orphelin', qui se réalisent graphiquement comme وَالِد et يَتِيم, les glides (soulignées ici), ont un statut consonantique qui se définit par le trait au-dessus des graphies et faisant référence à la voyelle /a/. Dans les mots [du:d] 'chenilles' et [fil] 'éléphant', en revanche, qui se réalisent graphiquement comme دُوْد et فِيل, les deux glides jouent le rôle de voyelles longues car elles ne sont associées à aucune voyelle brève.

dans les syllabes atones. Il se réalise toujours en position médiane, comme dans l'exemple [ktəb] 'il a crit' en AM, au lieu de [katab] en AC¹⁴.

Le système consonantique de l'AC a subi plusieurs changements. Parmi les exemples les plus frappants, citons celui subi par les fricatives inter-dentales /θ, ð, ð^s/, lesquelles sont devenues des occlusives dentales, [t, d et d^s] respectivement, dans certains dialectes arabes¹⁵, comme l'AM, alors que dans d'autres, comme l'arabe égyptien (AE dorénavant), elles ont donné, en générale, les fricatives dentales [s, z et z^s], respectivement, comme le montrent les exemples en (1), ci-après :

(1)

AC	AM	AE	
[θa:nijah]	[tanija]	[sanja]	'une seconde'
[taðkara]	[tədkira]	[tazkara]	'un ticket'
[ð ^s al ^s ɑ:m]	[d ^s l ^s ɑ:m]	[z ^s al ^s ɑ:m]	'noire'

La gutturale uvulaire [q] est un autre bon exemple d'évolution (Blanc 1966). Dans beaucoup de variétés arabes, nous la retrouvons sous des formes différentes comme [g] dans les pays du Golfe et du Maghreb, [k] dans certains dialectes d'Irak, [ɣ] dans certains dialectes du Soudan et [ʔ] en AE, certains dialectes du moyen orient (Liban) et au Maroc, comme dans la variété de Fès.

¹⁴ Heath (1987 : 28), dans sa description du dialecte de la région de Fès/Meknès, parle d'une deuxième voyelle qu'il représente par /ũ/ et qu'il dit avoir les mêmes propriétés phonologiques que /ə/. Pour nous, il s'agit ici d'un schwa qui est tout simplement coloré par le point d'articulation de la consonne précédente, qui est en générale une vélaire ou uvulaire. D'ailleurs, heath lui-même le souligne lorsqu'il dit : "In the current dialect, moreover, /ũ/ regularly adjoins a velar or uvular (C)onsonant".

¹⁵ Plus particulièrement les dialectes maghrébins, exception faite de l'AT.

(2)

AC	AE	Soudan	Golfe/Maghreb	
[qa:la]	[ʔa:l]	[ʁa:l]	[ga:l]	'il a dit'

Le [q] a aussi acquis une valeur sociolinguistique, comme le note Ibn Khaldūn (2007), dans sa *muqaddimah*, faisant ainsi la différence entre les dialectes bédouins caractérisés par [g] et les dialectes citadins caractérisés par [q].

Le contact avec d'autres langues, comme les langues coloniales, a eu aussi une répercussion sur le système consonantique de l'arabe. Des consonnes qui ne font pas partie du système phonémique de la langue, comme [p] (cf. note 13, p. 9) et [v], ont été introduites à travers les emprunts et font partie intégrante du système phonique de certaines variétés modernes de l'arabe. En AM, par exemple, on trouve actuellement des mots comme [ləppirmi], et [vakons], 'le permis' et 'vacances' respectivement, qui sont complètement intégrés dans le lexique des Marocains.

L'évolution des voyelles se manifeste, comme dit supra, dans leur réduction ou effacement, plus particulièrement dans les syllabes atones. Dans les variétés modernes de l'AM, on constate généralement les changements suivants : les diphtongues de l'AC ont, dans certains dialectes, laissé place à des voyelles longues, les voyelles longues sont devenues brèves et les voyelles brèves ont été ou bien effacées ou bien remplacées par des schwas, surtout dans le cas de /a/, comme le montrent les exemples ci-après :

(3)

AC	AM	
[bajt]	[bi:t]	‘maison’
[mawt]	[mu:t]	‘mort’
[ba:ta]	[bat]	‘il a passé la nuit chez’
[katab]	[ktəb]	‘il a écrit’

Toutes ces évolutions, parmi d’autres (cf. Holes 2004), ont conduit à l’apparition, dans les pays arabes, d’une *diglossie*¹⁶, selon Ferguson (1959a, b), ou ce que certains, comme al-Hassan (1977), préfèrent appeler *continuum linguistique*, faisant cohabiter plusieurs états de langue : des formes réservées à l’usage quotidien et d’autres normées, qu’on utilise dans des contextes bien précis.

1.2 Diglossie ou continuum linguistique ?

La diglossie, terme que nous utilisons ici selon la définition de Ferguson (1959a), qui le décrit comme une situation linguistique où deux formes d’une même langue coexistent : une forme parlée, utilisée dans la vie de tous les jours, et une forme lue et écrite, utilisée dans les contextes formels, ne rend pas compte clairement de la situation linguistique actuelle de l’arabe. Selon Ferguson :

“DIGLOSSIA is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely

¹⁶ La diglossie ne se limite pas à la prononciation uniquement, mais peut s’étendre aussi au lexique, voire la forme écrite.

by formal education and is used for most written and formal spoken purposes, but is not used by any section of the community for ordinary conversation'' (Ferguson, 1959a : 435).

D'une façon générale, ceci se refléterait aujourd'hui dans les pays arabes dans deux variétés de langue différentes : l'AC, forme normée, et l'*arabe dialectal* (AD), forme d'usage. Or, on regardant de près les différentes formes de la langue arabe parlées aujourd'hui, on s'aperçoit qu'au moins une troisième forme existe, faisant le lien entre les deux, c.à.d. AC et AD, et que nous appelons *arabe standard* (AS). Donc, la diglossie ne permet pas de rendre compte clairement de l'état actuel de la situation linguistique dans les pays arabes.

Le continuum linguistique, d'après al-Hassan (1977), paraît, selon, nous le terme adéquat pour décrire la situation linguistique de l'arabe d'aujourd'hui. Il fait la distinction entre : AC « fuṣḥah », *arabe standard moderne* (ASM) « fuṣḥah ḥadīthah », *arabe moyen* ou *médiane* « ʿarabiyyah wuṣṭā » et AD « ʿāmmiyyah » ou « dāridzah ». Le premier terme fait référence à la forme prestigieuse de la langue parlée jadis dans la péninsule arabique et regroupant à la fois la langue de la littérature préislamique (poésie) et celle du Coran, qui n'est utilisée aujourd'hui que dans la littérature classique et la liturgie. L'ASM est le fruit de ce qui est appelé *nahḍah* (renaissance), un processus qui a commencé dans la région Syro-libanaise et en Egypte vers la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, et dont l'objectif était de faire sortir la langue arabe de son domaine religieux et de l'étendre aux domaines administratif et culturel (Kouloughli, 2007 : 102-3). L'*arabe moyen* est, quant à lui, considéré comme un niveau intermédiaire entre l'ASM et l'AD. D'après Kouloughli (2007 : 106), sa généralisation s'est entreprise à travers une politique culturelle dite « d'arabisation », principalement par la généralisation de la scolarisation et des moyens de média. Quant à l'AD, il est considéré comme une langue de

conversation et discussions courantes, comportant des spécificités propres à chaque pays arabe.

Au Maroc, la situation linguistique se reflète dans l'utilisation de deux formes que sont l'ASM et l'AM. La première représente la forme normée de l'arabe, celle qu'on utilise dans les médias, les journaux, les réunions officielles, l'enseignement, l'écriture et les prêches, et qui rappelle l'AC. Tandis que la deuxième représente la forme d'usage, celle qu'on utilise dans la vie quotidienne, en famille et entre amis. Par normée, nous entendons ici une forme évoluée de l'AC, avec un vocabulaire, une phonologie et une structure syntaxique proches de celle-ci. En AM, par exemple, pour dire '*le ministre est venu*', on dit [ʒa ləwzi:r], alors qu'en ASM on dirait plutôt [ʒa:ʔa lwazi:ru], comme en AC¹⁷. Pour le mot '*avion*', en AM on dit [tʕejja:rʕa], alors qu'en ASM on dirait [tʕa:ʔirʕah]. La différence entre les deux formes, dans ce cas, réside dans la chute du coup de glotte (*hamza*) en AM, l'une des caractéristiques les plus importantes de l'évolution de la phonologie de l'AC vers les variétés dialectales modernes, et la réduction des voyelles.

Il faut rappeler que les variétés dialectales connaissent certaines différences, en passant d'un pays à l'autre, qui s'accroissent entre les pays éloignés (Holes, 2004 : 3). Chaque pays arabe a, ainsi, une forme d'usage (ou vernaculaire), ayant ses particularités, phonologiques principalement. La forme normée (ASM), quant à elle, est sensiblement la même dans tous les pays. Si on prend la même phrase '*le ministre est venu*' et qu'on demande à un Algérien, par exemple, de le dire en arabe algérien (AA dorénavant), on obtiendrait la forme [dʒa ləwzi:r], où le /ʒ/ est réalisé comme une affriquée [dʒ]. En revanche, un Egyptien dira en AE [ʔilwazi:r gih], où la structure syntaxique de la phrase est inversée et où /ʒ/ est réalisé comme une occlusive vélaire [g].

¹⁷ Exception faite de la fricative [ʒ] qui se réaliserait comme une affriquée [dʒ] en AC.

I.3 La situation dialectologique au Maroc

Dans le Maroc d'aujourd'hui, on compte environ une dizaine de variantes à l'intérieur du dialecte marocain, auxquels il faut ajouter les trois dialectes berbères que sont le tachelhit (sud et sud-ouest du Maroc), le tamazight (dans les montagnes de l'Atlas, au sud de Fès et Meknès) et le tarifit (au nord du Maroc, dans les montagnes du Rif) (voir *figure 1*). Ces dialectes, arabes et berbères, s'étendent sur tout le pays, du nord au sud et d'est en ouest, et ont chacun des particularités liées, en général, à la situation géographique (milieu urbain vs rural, nord vs sud), au contact avec les langues coloniales, les communautés juives et les autres dialectes (AM/berbère). On trouve aussi parfois des différences liées à l'âge (adulte vs enfant), comme les nouvelles générations qui ont, par exemple, plus tendance à réaliser des mots avec emphase, notamment les mots d'emprunts, que les anciennes générations, et au registre, comme dans la forme normée où on a moins tendance à utiliser l'emphase que dans le forme d'usage, notamment celle utilisée par les jeunes.

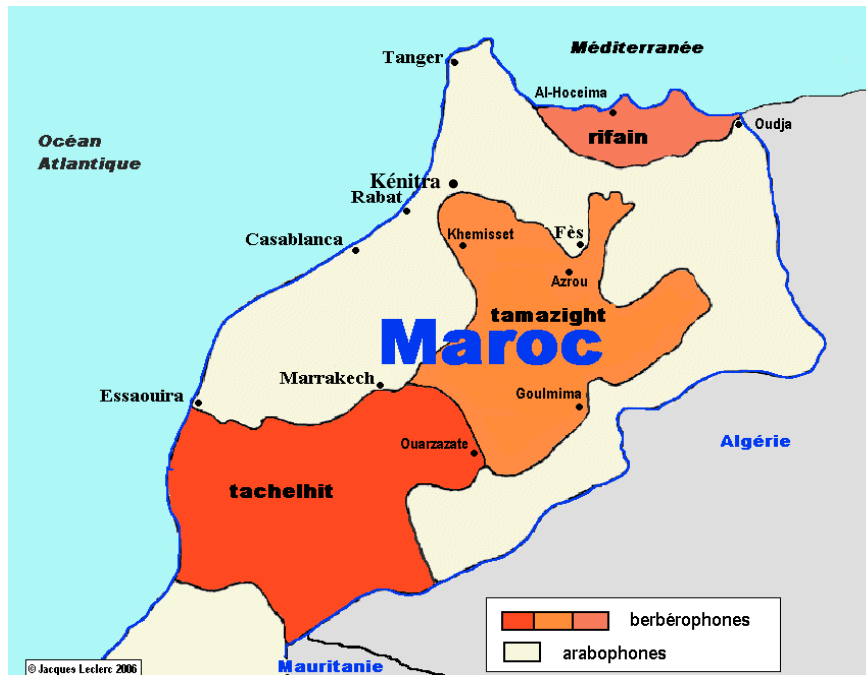


Figure. 1. 1. Les aires dialectales berbères du Maroc (Leclerc 2006).

L'AM regroupe une multitude de variétés. Les différences entre ces variétés sont en général de deux types : phonologique/phonétique et lexical. Par exemple, un Marocain originaire de Casablanca ou de Rabat (nord-ouest) est tout à fait capable d'identifier un Marocain de Tanger ou de Tétouan (nord) ou encore d'Agadir ou de Marrakech (sud), grâce à tel ou tel détail phonologique, phonétique ou lexical. Dans la variété de Marrakech, par exemple, la voyelle /u/ se réalise [ø], comme dans le mot français [bø], et la voyelle [i] est centralisée en [ɨ]. Il existe aussi des différences lexicales comme, par exemple, le terme utilisé dans ce dialecte pour dire 'bisou' qui est [qnnøfa], alors que dans les autres dialectes c'est le terme [bu:sa] qu'on utilise. Dans le nord, plus particulièrement la région du Rif, les diphtongues de l'AC ont été préservées. On dit, par exemple, [jawm] 'jour' et [lawħa] 'ardoise', tandis que dans les autres régions les diphtongues se sont réduites, d'où [ju:m] et [lu:ħa] respectivement. La région d'Agadir a aussi ses particularités, dont la plus

saillante est son intonation proche du tachelhit, due au contact avec la grande communauté chleuh présente dans cette région du Maroc (El-Medlaoui 1985, 1995).

Cette variation a eu un grand impact sur la situation sociolinguistique au Maroc, mais elle est aujourd'hui contrebalancée par d'autres facteurs. Après les années 1950 et l'indépendance du Maroc (1956), le pays a connu une très grande explosion démographique, ce qui a provoqué le développement de certaines villes, comme Rabat ou Casablanca, en vertu de la migration de milliers de ruraux vers ces dernières. Cet exode rural a mis en contact les variétés rurales et citadines et a donné à ces dernières des caractéristiques linguistiques qui ont été adoptées par les générations nées après cette période.

Le développement des médias (radio, télévision, journaux) a aussi eu une grande influence sur la situation sociolinguistique, en particulier vers le début des années 1970 qui ont été marquées par l'accession d'une grande majorité de Marocains à la télévision. Même si les programmes et les heures de diffusion étaient très limités, une nouvelle forme de l'AM, l'*arabe marocain standard*, qui n'est d'autre que la forme de l'ASM, venait d'émerger. Cette variété, utilisée à l'époque dans les médias, était considérée comme noble et prestigieuse car elle rappelait l'AC. La diffusion de la télévision et son impact sur les Marocains ont rendu cette variété encore plus répandue.

La généralisation de la scolarité et l'accession au système universitaire ont aussi joué un grand rôle dans le changement de la situation sociolinguistique au Maroc. Par là aussi, l'ASM, à côté du français, a acquis une grande importance, car ces deux langues étaient, et sont toujours d'ailleurs, les deux langues principales utilisées dans l'enseignement au Maroc.

L'intérêt de tous ces facteurs sociolinguistiques pour cette étude est de rappeler les raisons possibles de la variation dans la réalisation du phénomène

qui nous intéresse, l'emphase, et des mots qui en sont affectés. On sait que, parmi les problèmes que pose l'analyse de l'emphase, figurent principalement son statut phonologique, les segments qui composent la classe des segments emphatiques (ce qui est considéré comme emphatique dans un dialecte ou une variété peut ne pas l'être dans une autre), son mode de propagation et son blocage.

Avant de passer au prochain chapitre (§ II), qui portera sur la phonétique de l'emphase, je précise que je suis natif de la ville de Kénitra et que cette étude concerne le dialecte de l'AM parlé dans la région qui s'étend de Kénitra à Casablanca, qui est pratiquement le même, tant sur le plan phonétique, phonologique, syntaxique ou encore lexical. Ainsi, l'abréviation AM fera référence à cette région. Quand il s'agira d'un autre dialecte marocain ou de l'AM en général, nous le préciserons. Quant à l'AC, langue qui n'est quasiment plus parlée par les arabophones dans leur vie quotidienne et dont l'usage se limite à la liturgie et à la littérature, les données le concernant seront basées principalement sur la lecture traditionnelle du Coran par certains *qurrāʾ* (lecteurs du Coran), une lecture considérée comme fidèle aux règles phonologiques originales de l'AC de l'époque pré et postislamique, et sur les réalisations des mots en ASM partagés et reconnues comme fidèles à la prononciation originale de l'AC par moi et les locuteurs Marocains ayant participé à la récolte des différents corpus.

CHAPITRE II

Phonétique de l'Emphase

Le terme *emphase* désigne, dans la littérature linguistique, une série de phénomènes coarticulatoires présents en arabe, plus particulièrement, et dans les langues sémitiques, en général. Les études de phonétique moderne, ayant traité de l'emphase, désignent un/des articulateur(s) secondaire(s), responsable(s) de ce phénomène, qui se situe(nt) dans la partie arrière de l'appareil phonatoire. Plusieurs processus entrent sous cette appellation, comme la *pharyngalisation*¹⁸, l'*uvularisation* ou encore la *glottalisation*¹⁹. Les grammairiens arabes ont, eux aussi, noté la particularité de cette articulation et des segments qui la composent et ont désigné un articulateur secondaire qu'ils ont situé au niveau du palais ou *ṭabaq*, d'où le terme *iṭbāq* traduit dans la littérature occidentale par le terme *vélarisation*.

Nous entamons cette analyse par mettre le point sur les phénomènes de coarticulation dans lesquels s'inscrit l'emphase (§ II.1). Puis (§ II.2) nous ferons une revue de la littérature qui va nous mener, d'abord, aux travaux des premiers grammairiens arabes (§ II.2.1), à partir de la fin du 7^{ème} siècle. Nous allons voir comment ont-ils traité l'emphase, en prenant en compte les connaissances de la langue acquises à ce moment-là. On passera ensuite à l'analyse des études des orientalistes occidentaux sur l'emphase à partir du 19^{ème} siècle (§ II.2.2) pour finir avec une analyse des travaux des linguistes contemporains, à partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle (§ II.2.3). Puis,

¹⁸ Présentes toutes les deux en arabe.

¹⁹ Présente dans certaines langues sémitiques d'Ethiopie et dans les langues couchitiques.

dans la section (§ II.3), nous donnerons notre propre analyse, qui sera basée sur les données de l'AM. En fin, dans la conclusion du chapitre, nous comparerons nos résultats avec ceux des autres études et nous déterminerons le corrélat de l'emphase qui se manifeste dans le parler étudié.

II.1 La coarticulation

La coarticulation est un phénomène dans lequel les articulations se chevauchent dans la réalisation d'un segment donné. Pour Troubetzkoy²⁰, la coarticulation est un phénomène impliquant un *travail accessoire* lorsqu'il dit :

“...Articulatoirement, il s'agit toujours du fait que l'une des séries de localisation (à savoir la série non-marquée) présente la position des organes articulatoires qui est normale pour la série fondamentale ou apparentée dont il s'agit, tandis que l'autre série (la série marquée) associe à cette position organique un travail accessoire particulier fourni par des organes ou des parties d'organe qui ne participent pas immédiatement au travail principal” (trad. Cantineau 1949 : 144).

Les différentes analyses de ce type de phénomènes se sont heurtées à plusieurs difficultés. La difficulté majeure réside dans le fait que le linguiste doit affronter deux mondes, le monde des unités linguistiques abstraites et celui des contractions musculaires, des mouvements structuraux et des signaux acoustiques (Kent & Minifie 1977 : 116). Liberman *et al.* (1967) disent que :

“The acoustic cues for successive phonemes are intermixed in the sound stream to such an extent that definable segments of sounds do not correspond to segments at the phoneme level. Moreover, the same phoneme is most commonly represented in different phonemic environments by sounds that are vastly different. There is in short a lack in correspondence between sound and perceived phoneme” (Liberman *et al.* 1967: 432).

²⁰ D'après la traduction de Cantineau (1949).

Kent et Minifie (1977 : 117) font la différence entre deux effets de coarticulation : a) l'effet régressif ou anticipatoire et b) l'effet progressif. L'effet régressif a lieu lorsqu'un ajustement articulatoire d'un segment est anticipé dans la réalisation d'un autre segment qui le précède dans la même séquence phonétique. La protrusion des lèvres en français est l'un des exemples qui illustrent ce type de coarticulation. Dans cette langue, la protrusion des lèvres pour une voyelle y, dans un mot comme *structure*, peut avoir lieu jusqu'à trois segments avant celle-ci :

[s t χ y k t y ʁ]
 ←

Dans une séquence comme celle-ci, les lèvres commencent à s'arrondir dès le premier /s/, anticipant ainsi la prononciation de la voyelle arrondie /y/. Pour l'effet progressif de la coarticulation, il a lieu lorsqu'un ajustement articulatoire, pour un segment donné, est rapporté sur l'un des segments qui le suivent dans le mot. Par exemple, dans le mot anglais [bʊts] 'bottes', la protrusion de la voyelle /u:/ est reportée sur les segments /t/ et /s/ qui suivent :

protrusion
 {
 b u: t s
 →

Ladefoged (1976) a aussi soulevé le côté problématique de la coarticulation dans sa description des segments consonantiques de l'anglais lorsqu'il dit :

*“A major problem in describing speech is that all utterances involve **coarticulations** - the overlapping of adjacent articulations. English consonants often vary their place of articulation so that they become more like the next sound”* (Ladefoged 1976 : 55).

Il continue en donnant (p. 56) l'exemple de la réalisation des consonnes /k, g/ devant la voyelle antérieure /i/, comme dans [ki:] 'clé', [gi:s] 'oies', et la

voyelle postérieure /ɔ/, comme dans [kɔ:] ‘croassement’, [gɔ:z] ‘gauze’. Il dit que :

“The different forms of /k/ -the allophones- occur because of the influence of the following vowel. The whole body of the tongue has to be pulled up and forward for /i/. This action begins during the formation of the closure for /k/, which is consequently farther forward than the closure in the allophone of /k/ before /o/. In the latter case the /k/ anticipates the low position of the body of the tongue in /o/” (Ladefoged 1976 : 56).

Ce type de coarticulation est ce que Ladefoged décrit aussi comme anticipatoire ou régressive. Selon lui, l’anglais est une langue anticipatoire, c.à.d. certaines caractéristiques articulatoires des sons à venir sont anticipées dans les sons qui précèdent. L’effet progressif est plus rare, car si on prend le même son dans des mots où il suit, cette fois-ci, la voyelle, par exemple [pi:k] ‘sommet’ et [hɔ:k] ‘faucon’, le /k/ se réalisera presque de la même façon dans les deux mots et les voyelles précédentes n’auront presque aucun effet sur celui-ci.

Gussenhoven et Jacobs (2005) parlent, quant à eux, de consonnes complexes. Ils font la distinction entre trois types de consonnes complexes : a) les consonnes à articulation secondaire, b) les consonnes à double articulation et c) les consonnes à *manner-contour*. C’est le premier type (a) qui nous intéresse dans ce travail et dans lequel nous retrouvons des phénomènes articulatoires comme la labialisation, la palatalisation, la vélarisation ou encore la pharyngalisation. La différence, d’après eux, entre ce type d’articulation, qui utilise simultanément deux organes articulatoires, et les autres réside dans la production d’une articulation vocalique légère qui accompagne la consonne concernée. Dans un [k^w] labialisé, par exemple, l’arrondissement des lèvres résulte d’un arrondissement vocalique qui donne à la consonne son aspect

labial. Nous retrouvons cette même idée chez Ladefoged et Maddieson (1996) lorsqu'ils parlent des articulations secondaires :

“Secondary articulations are always approximant or vowel like as far as their degree of stricture is concerned” (Ladefoged et Maddieson 1996 : 354).

La langue arabe connaît beaucoup de phénomènes coarticulatoires qui sont principalement des articulations secondaires. En AM, par exemple, la labialisation est très répandue et concerne souvent les vélares [k] et [g]. Les mots /kbal/ ‘maïs’ et /grad/ ‘tiens’ se réalisent [k^wbæɪ] et [g^wr^ɕad^ɕ], respectivement, avec une labialisation de /k/ et /g/ dans la plupart des variétés de l’AM, en particulier les rurales d’entre elles. Dans les parlers citadins, en revanche, les mêmes mots se réalisent [kbæɪ] et [g^ɕr^ɕad^ɕ] sans labialisation²¹. On trouve aussi quelques rares cas de labialisation contrastive, comme dans la paire minimale [b^wat^ɕa] ‘boite’ et [bat^ɕa] ‘Batta’.

Dans les variétés berbères, parlées au Maroc, les phénomènes de coarticulation sont aussi fréquemment attestés. Sadiqi (1997), dans son analyse de la grammaire du berbère²², parle de plusieurs processus liés à la coarticulation. Pour elle, il s’agit d’articulations superposées lorsqu’elle dit que :

“...toutes les consonnes en berbère sont sujettes à une ou plusieurs articulations secondaires. Ces articulations superposées modifient la

²¹ Ce type de variation, entre consonnes labialisées et non-labialisées, est très répandu en AM, nous pensons même, en tant que locuteur natif de cette variété de l’arabe, que c’est l’un des critères qui permettent de faire la distinction entre les parlers ruraux et les parlers citadins au Maroc.

²² Le mot berbère se réfère, dans l’analyse de Sadiqi, au parler d’Aït Hassan dans la région de Marrakech au Maroc.

qualité phonétique des consonnes et créent parfois des fonctions distinctives supplémentaires’’ (Sadiqi 1997 : 42).

Il existe, selon elle, cinq types de coarticulation en berbère : l’emphase, la labialisation, la tension, la palatalisation et la nasalisation, et ils peuvent être parfois contrastifs. En berbère tachelhit, par exemple, le mot [ik^wti], avec un [k^w] labialisé, signifie ‘*rappeler*’ et [ikti], sans labialisation, signifie ‘*chaud*’, alors que les mots [tag^wrt] et [tagurt] ont tous deux la même signification ‘*porte*’. La palatalisation est aussi très répandue en berbère, mais elle n’est pas contrastive. Elle a lieu souvent dans les consonnes suivies de /i/ et /j/, par exemple :

(1)

[ʔabjas]	et	[ʔabjas]	‘ <i>mouchard</i> ’
[ʔazjn]	et	[ʔazjn]	‘ <i>messenger</i> ’

Toutes ces différentes analyses, et bien beaucoup d’autres qu’on n’a pas cités, nous montrent à quel point les phénomènes de coarticulation sont à la fois intéressants, complexes et problématiques. Le cas que nous allons étudier, dans les sections et les chapitres qui viennent, à savoir l’emphase, est justement l’un de ces processus coarticulatoires complexes. Il est considéré, par tous ceux qui l’ont étudié, comme l’articulation secondaire la plus controversée, de par son statut ambigu, complexe et instable qui change, comme déjà dit, d’une langue à l’autre, voire parfois d’une région à l’autre au sein d’une même dialecte.

Le mot emphase trouve son origine au début du 19^{ème} siècle chez Sylvestre de Sacy (1810), qui a défini les quatre emphatiques de l’AC [tʔ, dʔ, sʔ, ʔ] comme étant fortement articulées lorsqu’il dit :

“Ce que j’appelle emphase ou articulation emphatique est une espèce de renflement qu’il n’est pas aisé de définir, mais qui fait en quelque sorte entendre un ‘o’ sourd après la consonne : ainsi le mot ‘šād’ se prononce comme ‘soad’ sans cependant que cet ‘o’ se fasse entendre distinctement” (Sacy 1810 : 20).

Cette description de Sacy contient deux éléments importants ; le premier est ce "renflement" qu’il décrit comme difficile à définir et le deuxième est ce *o* sourd qu’il dit avoir l’impression d’entendre après les consonnes emphatiques. Ces deux éléments descriptifs de l’emphase, selon Sacy, s’accordent parfaitement avec les descriptions qu’ont donné d’autres linguistes et qui concluent que dans la réalisation des emphatiques il y a, en effet, une sorte de gravité qui accompagne leur réalisation. De plus, l’impression de Sacy qu’un *o* sourd, qui est une voyelle postérieure, accompagne les segments emphatiques s’accordent aussi parfaitement, comme on l’a vu, avec les études qui concluent qu’effectivement l’articulation secondaire de l’emphase ressemble à une articulation vocalique et que celle-ci se situe quelque part dans la partie arrière de l’appareil phonatoire, d’où les différents termes articulatoires qu’on lui attribue : vélarisation, pharyngalisation, uvularisation, etc.

Après Sacy, plusieurs études sur l’emphase se sont succédé avec un seul objectif : rendre compte au mieux du fonctionnement de ce phénomène. Le début du 20^{ème} siècle a connu le début des études expérimentales et l’utilisation de certaines avancées technologiques comme la radiographie ou encore le spectrographe, qui a permis aux phonéticiens d’analyser et de classer les sons en termes de fréquences. Vers le début des années soixante-dix, certains phonéticiens se sont intéressés à l’analyse de ce phénomène en utilisant ces technologies et leurs résultats ont été remarquables.

L'objectif de ce chapitre sera, donc, de déterminer le corrélat phonétique de l'emphase ; est-ce la pharyngalisation, la vélarisation, l'uvularisation, la glottalisation ou d'autre chose ?

II.2 Revue de la littérature

II.2.1 Les travaux des grammairiens arabes

Les premières études sur l'emphase remontent à la fin du 7^{ème} siècle. A cette époque, caractérisée principalement par l'arrivée récente de l'islam (un siècle environ plus tôt) et le début de l'émergence de la grammaire arabe (quelques décennies plus tôt), il y a eu un grand mouvement intellectuel et surtout un grand intérêt dans le domaine de la grammaire, qui s'est développé très rapidement si on le compare avec les autres disciplines. La raison principale derrière ceci était le besoin des musulmans d'apprendre et de comprendre leur religion et surtout ce qui était devenu leur constitution, le Coran. Les premières règles de syntaxe, de morphologie et de phonologie ont été rédigées en Irak, plus précisément dans les deux villes d'al-Baṣrah²³ et d'al-Kūfah²⁴. C'est deux dernières étaient considérées comme deux écoles théologiques rivales, la première était dirigée par al-Khalīl ibn Ahmad al-Farāhidi et la deuxième par Abu al-Hassan al-Kisāʿi.

Après la propagation de l'islam, vers les pays qui entouraient la péninsule arabe et d'autres qui étaient encore plus loin, certains leaders, qui avaient des responsabilités politiques et religieuses, tels que le second calife, Omar ibn al-Khaṭṭāb et le quatrième, Ali ibn Abī Ṭālib, avaient remarqué que la langue arabe, dans les nouveaux pays qui venaient d'adopter l'islam, n'était pas bien

²³ Bassora, deuxième grande ville d'Irak à environ 550 km de Baghdad.

²⁴ Koufa, à environ 170 km au sud de Baghdad.

maîtrisée. Beaucoup de musulmans faisaient des erreurs de prononciation, en lisant le Coran, ce qui pouvait parfois nuire au sens de certains versets. On raconte, par exemple, qu'à l'époque du second calife, Omar, un homme avait lu le verset suivant : *anna llāha barīʿun mina lmushrikīna wa rasūluhu* "Dieu et son messager dénoncent les infidèles" (chapitre 9, verset 3) et au lieu de dire *wa rasūluhu*, il dit *wa rasūlihi*, signifiant "Dieu dénonce les infidèles et son messager" (Aspahani, vol. 12 : 299 d'après al-Nassir, 1993 : 3), changeant ainsi complètement le sens du verset.

Pour venir à bout de problèmes comme celui-ci, le quatrième calife, Ali ibn Abī Ṭālib, demanda à Abu al-aswad ad-Duʿali, qu'il avait nommé auparavant comme juge d'al-Baṣrah, d'essayer de trouver une solution pour résoudre ce problème de mauvaise lecture du Coran. Dans un premier temps, ad-Duʿali refusa, mais après la mort d'Ali, le nouveau gouverneur d'al-Baṣrah, Ziyād ibn Abīh, demanda une nouvelle fois à ad-Duʿali d'essayer de formuler une grammaire de l'arabe, pour que les musulmans puissent apprendre à lire le Coran convenablement. Cet événement fut le réel déclencheur des débuts de la grammaire arabe.

Plusieurs figures, après ad-Duʿali, ont participé à ce mouvement et y ont gravé leurs noms à jamais. Parmi elles, on peut citer al-Khalīl (7^{ème} siècle), Ibn Jinni (10^{ème} siècle) az-Zamakhshari (11^{ème} siècle), ibn Yaʿīsh (12^{ème} siècle) et le plus célèbre de tous, l'éternel Sibawayhi (8^{ème} siècle). Dans les paragraphes qui suivent, nous allons nous intéresser à deux de ces grandes figures de la grammaire arabe, que sont Sibawayhi et az-Zamakhshari. On parlera de leur vie, leurs études, leurs travaux scientifiques et, en particulier, de leur approche du sujet qui nous intéresse dans ce travail, l'emphase.

Sibawayhi²⁵ est considéré comme le doyen des grammairiens arabes de tous les temps. Son seul travail connu est son grand ouvrage *al-Kitāb*, écrit aux alentours de l’an 790, dans lequel il donne l’une des descriptions les plus détaillées et les plus concises de la grammaire arabe. C’est un ouvrage qui se compose de cinq volumes, où les thèmes ou sections sont introduits par le mot *bāb* (porte), qui signifie section ou chapitre. Dans cet ouvrage, Sibawayhi donne l’une des premières descriptions de l’emphase. Il écrit :

فأما المطبقة فالصاد، و الضاد، و الطاء، و الظاء. و المنفتحة كل ما سوى ذلك من الحروف؛ لأنك لا تطبق لشيء منهن لسانك، ترفعه إلى الحنك الأعلى. وهذه الحروف الأربعة إذا وضعت لسانك في مواضعهن إنطبق لسانك من مواضعهن إلى ما حاذى الحنك الأعلى من اللسان ترفعه إلى الحنك، فإذا وضعت لسانك فالصوت محصور فيما بين اللسان و الحنك إلى موضع الحروف. فهذه الأربعة لها موضعان من اللسان، و قد بُيِّنَ ذلك بحصر الصوت. و لولا الإطباق لصارت الطاء ذالا، و الصاد سينا، و الظاء ذالا، و لخرجت الضاد من الكلام، لأنه ليس شيء من موضعها منها،

(Sibawayhi 1982, Vol. IV : 436)

“...*Les muṭbaqah sont t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ et ḏ^ʕ. Les munfatīḥah sont toutes les autres consonnes...Quant aux quatre consonnes ci-dessus, si on place la langue à leur point d’articulation, la langue s’applique (inṭabaqa) depuis le point d’articulation jusqu’au point où le palais supérieur est en face de la langue : on la lève vers le palais et quand on a ainsi placé sa langue, alors la voix est pressée (maḥṣūr) dans l’espace compris entre la*

²⁵ D’origine persane, il est né aux alentours de 750, probablement à al-Bayḏā’ ou à Ahwāz, deux villes qui se situent dans la partie sud de l’Iran. Son vrai nom est Amru ibn Uthmān ibn Qanbar, par référence à son père Uthmān et à son grand-père Qanbar. Pendant son très jeune âge, sa famille émigra à al-Baṣrah, au sud-est de l’Irak, où il a grandi. Cette ville était considérée par tous comme le centre de la science et toute personne assoiffée de science et cherchant surtout à apprendre l’islam et le Coran venait s’y installer. Sibawayhi s’est retrouvé alors, dès son très jeune âge, en train de grandir dans ce contexte où la science avait une très grande importance et où l’apprentissage de celle-ci était lié à la maîtrise de la langue arabe (al-Nassir 1993: 4). Il était décrit comme quelqu’un d’une grande modestie et ayant une très grande volonté pour apprendre la science.

langue et le palais, vers le point d'articulation de ces consonnes... Mais les quatre consonnes ci-dessus [à savoir t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ et ḏ^ʕ] ont deux points d'articulation et cela est rendu évident par la pression de la voix. Sans l'iṭbāq, le t^ʕ serait un d, le s^ʕ un s, le ḏ^ʕ un ḏ; quant au d^ʕ, il serait en dehors de la langue puisqu'il est seul de son point d'articulation'' (traduction de Cantineau 1960 : 23).

Dans ce passage, Sibawayhi emploie des mots comme : *muṭbaqah*, *munfatihah*, *al-ḥanak al-aḡlā* et *inṭabaqa*. Pour lui, les emphatiques sont des *muṭbaqah* et le processus d'emphase est *l'iṭbāq*. Dans la littérature arabe, *l'iṭbāq* signifie, littéralement, comme nous l'avons déjà mentionné, application du dos de la langue sur le *ṭabaq*, c.à.d. le palais. Ce processus correspond, dans la phonétique moderne, à la vélarisation. Il cite aussi quatre consonnes qu'il qualifie de *muṭbaqah* et qui sont [t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ḏ^ʕ], toutes les autres sont des *munfatihah* 'ouverte'. Ce dernier terme suggère que Sibawayhi, en utilisant le terme *muṭbaq*, fait une opposition entre consonnes fermées (emphatiques) et non-fermées (non emphatiques). Nous retrouvons la même signification de *muṭbaq* chez al-Khalīl (al-ḡayn, vol. 1 : 58), mais il l'utilise uniquement pour le *m*, faisant référence à la fermeture des lèvres.

Sibawayhi cite aussi, dans ce passage, un point très important lié aux emphatiques et qui est leur double articulation. Il décrit les quatre *muṭbaqah* comme faisant intervenir deux endroits de la langue : le point d'articulation principal de chaque consonne et la partie de la langue qui correspond à l'emplacement du voile du palais. Ainsi, pour lui le dos de la langue s'étire d'avant en arrière et de bas en haut en direction du voile du palais '*ṭabaq*', provoquant le blocage du *ṣawt* 'son' entre son point d'articulation principal et la partie du palais qui lui correspond au niveau de la langue. A partir de cette description, on conclut donc que l'emphase selon Sibawayhi est un processus double articulatoire, caractérisé par une vélarisation.

Après Sibawayhi vient l'étude d'az-Zamakhshari²⁶ qui, dans son ouvrage *al-Mufaṣṣal* et suivant Sibawayhi, appelle aussi les emphatiques *muṭbaqah* et y inclut aussi les quatre consonnes [t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ḏ^ʕ]. La description articulatoire qu'il donne ne diffère pas non plus de celle donnée par Sibawayhi, à savoir le blocage du son entre le point d'articulation principal et la partie de la langue qui correspond au niveau du voile du palais. En lisant sa description de l'emphase, on a, tout simplement, l'impression qu'az-Zamakhshari reprend la description donnée par Sibawayhi. Ainsi, l'emphase d'après lui aussi serait un processus de vélarisation caractérisé par la double articulation des segments emphatiques.

D'autres grammairiens arabes, tels qu'ibn Jinni et ibn Yaṣīsh parmi d'autres, se sont intéressés aussi à ce sujet et les résultats qu'ils ont obtenus ne diffèrent pas beaucoup de ceux obtenus par Sibawayhi. Ce que nous concluons donc, à partir de ces études, c'est que les emphatiques en arabe sont produites, d'après les grammairiens arabes, par un processus d'*iṭbāq* ou vélarisation et qu'elles sont doublement articulées. Ce que nous devons prendre en considération, par contre, c'est que ces descriptions sont totalement intuitives, car elles reposent essentiellement sur l'intuition et les remarques de ces grammairiens.

²⁶ De son vrai nom Mohammad ibn Omar ibn Mohammad ibn Ahmad, abu Lqāssim, Džār Allāh, az-Zamakhshari. Né en 1074, dans un village appelé *Zamakhshar* (d'où son surnom) à environ quatre km de *Kharezm*. Il portait aussi le surnom de *Fakhr Khawarezmi* 'la fierté de Kharezm' car les gens venaient chez lui pour apprendre la science. Il grandit à *Zamakhshar* où il fit ses études coraniques, ensuite il partit apprendre la science à *Boukhara*, une ville réputée à l'époque pour sa science et ses savants. Il a aussi appris la science dans d'autres endroits comme Khorassan, Ispahan, Baghdad et puis la Mecque. Après avoir passé plusieurs années dans cette dernière, il revint dans sa terre natale, mais peu de temps après il retourna une deuxième fois à la Mecque. On raconte que lorsqu'il la regagna, on lui demanda "pourquoi as-tu passé la plus grande partie de ta vie ici?" il répondit "je trouve ici le cœur que je ne trouve nulle part". Après quelques années, il rentra de nouveau à *Zamakhshar*, en passant par Baghdad. Il resta dans sa terre natale jusqu'à sa mort en 1134.

II.2.2 Les travaux des orientalistes

Les orientalistes occidentaux ont joué un très grand rôle dans la propagation de la culture et des langues de l'orient dans le monde occidental. La première langue orientale étudiée fut l'hébreu, une langue déjà connue des théologiens chrétiens au moyen âge. Au temps des croisades (13^{ème} siècle), une deuxième langue acquit de l'intérêt et devint indispensable aux occidentaux de l'apprendre : l'arabe. Mais ce n'est qu'au 18^{ème} siècle, lorsque les intérêts coloniaux de l'occident en Asie devinrent évidents, que l'étude des langues du continent devint une nécessité. D'après Saïd (1978), l'orientalisme n'était qu'un moyen pour cacher les intérêts politiques de l'occident, c.à.d. le colonialisme et l'impérialisme. Ce point de vue a provoqué d'importantes réactions de la part des grands orientalistes, mais il ne faut pas néanmoins oublier qu'il sous-entend une vérité essentielle ; l'orientalisme du 19^{ème} siècle fut, consciemment ou non, étroitement lié aux intérêts politiques.

L'intérêt politique de l'orientalisme n'étant pas notre sujet dans cette étude, nous allons nous intéresser uniquement aux études des orientalistes dédiées à la linguistique arabe et plus particulièrement celles qui se sont intéressées à l'analyse de l'emphase. Nous avons choisi quelques études intéressantes à partir des quelles nous essaierons de donner l'idée générale que les orientalistes se sont fait de l'emphase et surtout à quel point s'accorde-t-elle avec les analyses des grammairiens arabes ?

L'analyse de Wallin²⁷ (1855), qui fut un grand orientaliste et explorateur finnois, est l'une des toutes premières à s'être intéressée à l'emphase. D'après

²⁷ Connu, dans l'orient sous le nom d'Abd al-Wali, c'est un très grand explorateur et orientaliste finnois. Né le 24 octobre 1811 dans la municipalité de Sund, il a fait plusieurs voyages au moyen orient et rédigé son ouvrage *travels in Arabia* (1845-1848), une sorte de

Giannini et Pettorino (1982 : 11), son travail fut le premier à aborder deux éléments importants liés au traitement des emphatiques, qui constitueront la base des études expérimentales vers le début du 20^{ème} siècle. Le premier élément est celui de la prise en considération de la nature des voyelles adjacentes aux consonnes emphatiques ou *muṭbaqah* (*geschlossen*), dont le timbre grave, *thick* ou *fat*, est considéré comme une caractéristique importante. Le deuxième élément est la référence que Wallin fait au travail de l'épiglotte qui semble s'abaisser. Il dit aussi (p. 612) que les emphatiques présentent une élévation de la pointe et de la racine de la langue et en même temps un abaissement du dos de la langue²⁸. D'après cette description, les emphatiques seraient, aux yeux de Wallin, des vélarisées et s'accorde ainsi avec la description de Sibawayhi.

Cependant, l'analyse de Wallin devient incohérente lorsqu'il s'agit de délimiter la classe naturelle des emphatiques. Nous reviendrons à ce sujet dans le troisième chapitre. Précisons aussi que Wallin n'était pas un phonéticien et n'avait pas de grande connaissance en phonologie, ainsi il n'est pas anormal de trouver des incohérences dans son analyse :

“It is, of course, impossible to convey to a person (Wallin) who has no practical idea from experience of the peculiar vocal scheme of a language a correct idea of its pronunciation in the letters of another language” (Wellsted 1978).

Après Wallin vient l'étude de Brücke ((1860) (cité dans Giannini & Pettorino 1982 : 12)) qui met l'accent sur le rôle joué par l'épiglotte dans la réalisation de cette classe, qui se compose, selon lui, de t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ḏ^ʕ, q, χ, κ, h et

monographie dans laquelle il regroupe toutes ses excursions et ses recherches menées tout au long de ses voyages. Il décède le 23 octobre 1852.

²⁸ On trouve la même idée chez Badreddine (1978 : 49, 56), cité d'après Boukous (1990 : 68), qui compare cette configuration de la langue à une vallée en auge dont le creux est la ligne médio-sagittale.

ç, et dans certains cas r et l, et aussi sur l'effet qu'ont les emphatiques sur les voyelles adjacentes. Selon lui, une voyelle qui se trouve à côté d'une emphatique s'abaisse et se réalise avec un ton grave contrairement à la même voyelle à côté d'une non emphatique. Il soulève aussi le rôle très important de l'épiglotte qui bloque complètement le passage de l'air, dans le cas de $t^ç$ et q , lorsqu'elle s'abaisse vers les cartilages aryénoïdes. Dans le cas de $s^ç$, $d^ç$ et $\partial^ç$, la même configuration ne bloque le passage de l'air que partiellement. Pour E. Brücke, les mécanismes de l'emphase se situent quelque part au niveau du larynx.

Pour Haupt (1890), la problématique de l'emphase vient du terme *emphase* lui-même. Il considère que toutes les consonnes emphatiques sont caractérisées par une fermeture, qui résulte d'un blocage entre l'épiglotte et les cartilages aryénoïdes et par une modification du timbre des voyelles adjacentes. Il propose alors de substituer le terme de consonnes emphatiques par celui de *consonnes avec fermeture laryngale*.

D'une façon générale, les orientalistes pensent tous que l'emphase résulte d'une articulation secondaire qui se situe dans le pharynx ou le larynx. Ces résultats, il faut le rappeler, sont essentiellement basés sur leurs intuitions et leur perception et ne relèvent pas d'études expérimentales, une chose qui fera l'objet de la phonétique moderne.

II.2.3 Les travaux des linguistes contemporains

La seconde partie du 20^{ème} siècle a caractérisé la phonétique par le développement des études expérimentales et l'évolution des outils de mesure, tel que le radioscope, le spectrographe, les rayons X ou encore le fibroscope, qui ont permis aux chercheurs d'avoir une bonne connaissance des caractéristiques des signaux de la voix humaine et des mouvements des

organes articulatoires au moment de la parole. Comme tout autre phénomène linguistique, certains linguistes se sont intéressés à l'analyse de l'emphase en utilisant ces technologies avec un seul but : connaître le/les articulateur(s) impliqué(s) dans ce phénomène. Nous avons réuni quelques études que nous considérons comme les plus importantes dans ce domaine. Nous en ferons ressortir les résultats obtenus et les éventuelles erreurs et contradictions qu'elles sont susceptibles de contenir, puis nous les commenterons.

Le premier travail appartenant à cette période fut celui de Troubetzkoy (1949)²⁹. En parlant d'emphase, Troubetzkoy utilise le terme de *travail accessoire*. Pour lui,

“L'emphase est une corrélation de vélarisation emphatique qui...se caractérise par un renflement de la racine de la langue qui occasionne, en même temps, un déplacement du larynx” (traduction de Cantineau 1949 : 147).

Il considère que ce phénomène affecte la classe des apicales, gutturales, sifflantes et laryngales et que le point d'articulation principal des non emphatiques est légèrement avancé, par rapport à celui de leurs variantes emphatiques. L'idée la plus importante que nous retenons de cette description est le fait que, pour Troubetzkoy, l'emphase est un phénomène de vélarisation qui concerne la classe des coronales et des gutturales.

En 1957, Jakobson écrit son article *“Mufakhkhamah : the Emphatic Phonemes in Arabic”* qui est, sans doute, l'une des meilleures analyses appartenant à cette période, malgré les quelques divergences que nous avons avec certaines idées qu'elle contient. L'étude prend comme base le dialecte arabe des Druzes du nord de la Palestine. Pour se référer à cette classe de

²⁹ L'édition originale du travail de Troubetzkoy remonte en réalité à 1938. La version que nous étudions ici est la traduction française faite par J. Cantineau et publiée en 1949.

phonèmes, qui est, selon lui, caractérisée articulatoirement par le rétrécissement du naso-pharynx³⁰, Jakobson utilise le terme *flat* (ou bémol) qui fait référence au rétrécissement de l'orifice buccal (arrondissement) et aussi de l'orifice pharyngal. Ainsi, les emphatiques ont le trait *flat* alors que les non emphatiques ont le trait *plain* (ou non-bémol). Une autre idée très importante, que Jakobson cite dans cette étude et qui rappelle les études des grammairiens arabes, concerne l'implication du processus de vélarisation dans la réalisation des emphatiques. Il dit :

“Usually the production of pharyngealized buccal phonemes is accompanied by a velarisation” (Jakobson 1957 : 162).

On retrouve cette idée aussi, quelques années plutôt, chez Marçais (1948), cité d'après Jakobson, qui dit que :

“L'emphase vue à l'écran radioscopique comporte une extension de la langue de l'avant vers l'arrière, avec affaissement du milieu du dos, donc l'élargissement de la cavité palatovelaire. Et cette disposition typique de la langue...accompagne (et peut-être résulte) des mouvements postérieures, pharyngiens et laryngiens...” (Marçais 1948 : 27).

Du point de vue articulatoire, une telle configuration, qui impliquerait l'affaissement du dos de la langue au niveau du voile du palais, tout en reculant vers le pharynx, est tout à fait possible. C'est surtout possible pour les occlusives coronales emphatiques [t^ʕ] et [d^ʕ] qui nécessitent un fort contact entre la lame de la langue et la partie post-alvéolaire. Le dos de la langue se retrouve ainsi naturellement en léger contact avec le voile du palais et, en conséquence, les emphatiques impliquent une légère vélarisation accompagnant la pharyngalisation.

³⁰ ‘Upperpharynx’ dans la terminologie anglaise utilisée par Jakobson.

Néanmoins, nous désapprouvons deux points dans l'étude de Jakobson. Le premier concerne le terme *mufakkkhamah* que Jakobson utilise pour se référer aux emphatiques. Ce terme désigne, dans la grammaire arabe, l'aspect acoustique des *muṭbaqah* (emphatiques) et qu'on trouve aussi chez un autre type de segments, regroupés sous le terme *mustaʕiyah* (élevées) et qui sont [q, χ, ʁ]. Or, Jakobson semble l'utiliser comme synonyme de l'emphase lorsqu'il dit :

“*The Arabic grammarian tradition has assigned /q/, /χ/ and /ʁ/ to the 'emphatic' (mufakkkhamah) series.*” (Jakobson 1957 : 164).

Premièrement, les grammairiens arabes ont fait une différence entre le *tafkhīm* et l'*iṭbāq*. Le premier étant une caractéristique *acoustique* de la série [t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ, q, χ, ʁ] et le deuxième étant une caractéristique *articulatoire* de la série [t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ]. Deuxièmement, en parlant d'emphase dans la littérature linguistique, tous les linguistes entendent la série [t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ]. Ainsi, le fait que Jakobson voie l'emphase et le *tafkhīm* comme un seul ensemble peut créer un amalgame.

Le deuxième point que nous désapprouvons concerne le fait que Jakobson inclut les gutturales [h, ʕ] dans la classe des emphatiques. Ces segments ne peuvent pas être rapprochés des emphatiques sur le simple fait qu'ils sont produits à l'arrière de l'appareil phonatoire. Plus que cela, si Jakobson considère que le *tafkhīm* et l'emphase sont une seule chose, comment ces deux segments peuvent-ils être des *mufakkkhamah* alors qu'ils n'ont pas ce trait acoustique ?

Avec l'article de Cohen (1969) “*Sur le statut phonologique de l'emphase en arabe*”, une nouvelle façon de voir l'emphase a vu le jour. Cette étude est l'une des toutes premières à supposer que l'emphase peut être vue comme une entité prosodique, c. à. d. un trait autosegmental. Cette idée aurait comme effet

l'allègement de l'inventaire des phonèmes de l'arabe, mais elle rendrait, selon lui, compliqué *“la description morphologique et accroîtrait artificiellement l'arbitraire dans le fonctionnement morphosyntaxique”* (Cohen 1969 : 64). Cohen traite aussi un autre point très important qui est celui du site de l'emphase : est-ce la voyelle ou la consonne ? Cette idée a été abordée dans quelques travaux (Laradi, 1983), mais elle n'a pas reçu autant d'intérêt que celle des consonnes emphatiques³¹. D'ailleurs, Cohen lui-même la réfute lorsqu'il dit :

“Le statut de l'emphase comme trait distinctif de certaines consonnes semble être demeuré intangible. C'est cette réalité qui doit primer, dans la description, toute autre considération fût-elle d'économie” (Cohen 1969 : 69).

En ce qui concerne le processus impliqué dans la réalisation des emphatiques d'après Cohen, il s'agit aussi d'une pharyngalisation, d'où sa description :

“Il semble que l'essentiel soit un mouvement de l'appareil phonateur vers l'arrière, comportant une constriction pharyngale par la projection vers l'arrière de la racine de la langue qui s'infléchit et augmente ainsi le volume de la cavité buccale” (Ibid : 59).

L'étude d'al-Ani (1970), intitulée *“Arabic Phonology. An Acoustical and Physiological Investigation”* est, d'après notre connaissance, la toute première étude à avoir utilisée les rayons-X pour analyser l'emphase. Elle est basée sur la variété de l'AS parlée en Irak. Les sujets (sept Irakiens) ont été filmés par des rayons-X pendant la prononciation de mots de cette variété. Dans cette étude, al-Ani a donné plus d'importance à la description des propriétés acoustiques et physiologiques des consonnes pharyngalisées, pharyngales et

³¹ La raison, selon nous, se trouve dans l'inventaire alphabétique de l'arabe qui ne contient comme segments emphatiques que des consonnes.

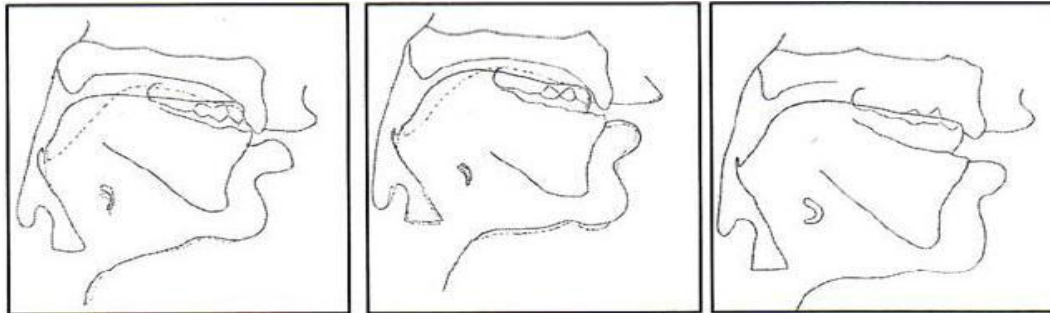
glottales. Parmi les résultats les plus importants de cette étude figure celui de la configuration de la langue pendant l'articulation des consonnes emphatiques. En effet, les rayons-X ont montré que, pendant l'articulation de ces segments³², la langue s'étire vers l'arrière de la cavité buccale, en direction de l'oropharynx, ce qui rend la description de Sibawayhi, c.à.d. l'*iṭbāq* ou vélarisation, peu crédible. Cette configuration montre en effet une activité très importante au niveau du pharynx et pas à celui du voile du palais, ce qui favorise le processus de pharyngalisation.

Après l'étude d'al-Ani viennent deux autres études, non moins remarquables l'une et l'autre, de Ghazali. La première est une thèse qui s'intitule "*Back Consonants and Backing Coarticulation in Arabic*" (1977) et la deuxième est un article qui s'intitule "*La coarticulation de l'emphase en arabe*" (1981). Les deux études entrent dans le cadre de la phonétique expérimentale. C'est le premier travail qui nous intéresse le plus en raison des informations nouvelles qu'il apporte quant à l'articulation des emphatiques.

Ghazali s'est intéressé plus particulièrement au degré de rétraction de la langue lors de la production des consonnes emphatiques, dans différents dialectes arabes comme l'arabe irakien, algérien, tunisien, jordanien, libyen et égyptien. Les résultats obtenus ont montré que la racine de la langue recule d'environ 10 mm lors de la production d'une consonne emphatique, si on la compare avec sa variante non emphatique. La figure 1.1, d'après les images cinéradiographiques obtenues par Ghazali (1977), montre cette configuration pour les consonnes emphatiques [t^ʕ], [s^ʕ] et [ð^ʕ]³³.

³² L'emphatique [d^ʕ] étant absente dans l'arabe Irakien décrit par al-Ani, les données concernant cette consonne ont été récoltées à partir de locuteurs jordaniens.

³³ Comme nous n'avons pas pu avoir accès à la thèse de Salem Ghazali, nous avons tiré cette figure de l'article de Melissa BARKAT-DEFRADAS & Mohamed EMBARKI (2008) qui



[t] [tʕ]

[s] [sʕ]

[ð] [ðʕ]

Figure. 2.1 Configuration des articulateurs pour la production des consonnes [t, s et ð] non-pharyngalisées (pointillés) et leurs variantes pharyngalisées [tʕ, sʕ, ðʕ] (traits pleins) en arabe. (Barkat-Defradas & Embarki, 2008 d'après Ghazali, 1977).

Ce recul de la racine de la langue provoque, tout naturellement, un rétrécissement au niveau de la cavité pharyngale. Ce dernier résultat a été obtenu aussi dans l'étude de Louali (2001) pour le berbère. En effet, le pharynx se rétrécit d'environ cinq millimètres en passant d'une consonne non emphatique à une emphatique (Barkat-Defradas & Embarki, 2008). L'étude de Ghazali comporte aussi d'autres résultats importants notamment en ce qui concerne l'étendue de l'emphase et son blocage ; nous y reviendrons dans le quatrième chapitre.

Une autre approche de l'emphase a été apportée par Watson (1999) qui dans une étude sur le Sanaani, dialecte de la capitale yéménite Sanaa, a montré que les emphatiques dans ce dialecte étaient pharyngalisées et labialisées en même temps. On trouve cette idée aussi dans l'article de Jakobson (1957) qui dit :

“Furthermore, there is a tendency to emit pharyngealized phonemes with a lip protrusion and slight rounding; on the other hand, the rounded phonemes occur with a slight narrowing of the pharynx to reinforce the acoustic effect of labialization” (Jakobson 1957 : 162).

s'intitule “ Mécanismes Articulateurs et Corrélats Acoustiques de l'Emphase en Arabe et en Berbère : un Etat de l'Art”.

Harrell (1957 : 69-70) rapporte le même processus en AE dans lequel les emphatiques sont aussi accompagnées d'une légère protrusion des lèvres. Dans l'arabe irakien, Erwin (1963) a trouvé que les voyelles épenthétiques³⁴ [i] et [u] sont en distribution complémentaire et que la réalisation [u] a lieu, particulièrement, dans les environnements contenant des emphatiques, des labiales, des vélares et [r]. Cependant, la protrusion qui accompagne les emphatiques, comme le note Watson, n'a pas le même effet sur les segments adjacents comme celui de la pharyngalisation :

“the effects of labialization on adjacent segments are less clear-cut and less well recorded than the effects of pharyngealization” (1999 : 295).

De ce qui a été étalé jusque-ici, on conclut que les études, anciennes soient-elles ou modernes, divergent dans la désignation du corrélat articulatoire de l'emphase. Les grammairiens arabes, suivant Sibawayhi probablement, parlent tous d'*iṭbāq*. Les quatre *muṭbaqah* [tʰ, dʰ, sʰ, ðʰ] sont toutes caractérisées, selon eux, par une élévation du dos de la langue vers le voile du palais, c.à.d. vélarisation. Les orientalistes ont désigné comme corrélat la pharyngalisation et ont, surtout, mis en valeur le rôle de l'épiglotte, qui s'abaisse. Les linguistes contemporains, quant à eux, parlent de différents corrélats ; pharyngalisation, vélarisation et labialisation. Leurs travaux expérimentaux ont montré que la pharyngalisation est le corrélat le plus attesté dans les dialectes arabes modernes ; pendant la production d'une consonne emphatique, la racine de la langue recule vers le pharynx occasionnant un rétrécissement de ce dernier et un élargissement de la cavité buccale. Les autres corrélats (vélarisation et labialisation) semblent accompagner, tout simplement, la pharyngalisation.

³⁴ Ces voyelles épenthétiques sont le fruit d'une contrainte qui interdit la succession de deux consonnes en fin de mot *CC#. On insère alors [i] ou [u] selon le type de consonnes CvC#.

II.3 Analyse de l'arabe marocain

Dans cette partie du deuxième chapitre, nous allons faire une analyse phonétique de l'emphase qui portera sur l'AM. Cette analyse sera basée sur deux travaux remarquables en la matière, le premier est celui de Zeroual (2002) le deuxième est celui de Yeou (2001). Les deux travaux se sont intéressés au traitement phonétique de l'emphase en AM, le premier dans la variété (orientale) d'Oujda et le deuxième dans celle de Casablanca, très proche de la variété de Kénitra. L'objectif sera de définir le corrélat articulatoire de l'emphase dans cette dernière. Avant de commencer cette analyse, rappelons un point très important, déduit des études mentionnées ci-dessus. Le mot emphase est un mot très vague qui regroupe plusieurs processus à la fois et sa définition dépend principalement de la langue étudiée. Il se réfère aux consonnes pharyngalisées dans la plupart des dialectes arabes, aux vélarisées en AC, à certaines consonnes labialisées en arabe yéménite de Sanaa, ou encore aux glottalisées dans les langues couchitiques et éthiopiennes³⁵.

Lehn (1963) reprend tous ces corrélats articulatoires de l'emphase lorsqu'il dit :

“Emphasis (...) is the cooccurrence of the first and one or more others of the following articulatory features: (1) slight retraction, lateral spreading, and concavity of the tongue and raising of its back (more or less similar to what has been called velarization), (2) faucal and pharyngeal constriction (pharyngealization), (3) slight lip protrusion or rounding (labialization), and (4) increased tension of the entire oral and pharyngeal musculature resulting in the emphatics being noticeably more fortis than the plain segments”. (Lehn 1963 : 30-1, d'après al-Masri & Jongman 2004 : 96).

³⁵ Appelées aussi éjectives, ces consonnes seront analysées dans le troisième chapitre.

En reprenant les points communs entre toutes les études mentionnées dans les sections précédentes, quant aux caractéristiques articulatoires de l'emphase, nous obtenons ce qui suit :

- a) *l'articulateur qui est impliqué dans la réalisation des emphatiques se situe dans la partie arrière du conduit buccal, à partir du voile du palais jusqu'au larynx.*
- b) *la partie de la langue impliquée est principalement la racine de la langue.*
- c) *la cavité pharyngale se rétrécit lors de l'articulation d'une emphatique.*
- d) *la cavité buccale s'élargit.*

A ces quatre caractéristiques articulatoires principales, Barkat-Defradas et Embarki (2008 : 27) rajoutent les deux suivantes :

- e) *un léger recul de l'os hyoïde.*
- f) *une légère protrusion des lèvres.*

En prenant en compte le trait articulatoire majeur des consonnes emphatiques, à savoir le trait coronal, on déduit que le geste coarticulatoire qui accompagne la production des emphatiques est de type secondaire. Ce dernier se comporte comme une sorte de coloration qui s'applique aux consonnes emphatiques leurs donnant ainsi une sorte de trait vocalique grave, qui les distingue de leurs contreparties non emphatiques.

Du point de vue acoustique, les études ont incontestablement montré, comme on le verra avec plus de détails, que la caractéristique acoustique des emphatiques se manifeste dans l'abaissement du deuxième formant (F2)³⁶ et l'élévation du premier (F1). Les valeurs formantiques, il faut le rappeler, ne

³⁶ Obrecht (1968 : 24-26) donne les valeurs respectives suivantes de F2 : t/t^h - 1800/1200 Hz ; d/d^h - 1750/1050 Hz ; s/s^h - 1500/1050 Hz ; z/z^h - 1500/750 Hz.

peuvent être obtenues qu'à partir des structures formantiques des voyelles adjacentes aux consonnes emphatiques. Il est difficile de les obtenir à partir des structures des consonnes elles-mêmes, sauf pour les sonnantes (l, m, n, r) dont les structures formantiques ressemblent à celles des voyelles. L'abaissement du deuxième formant, qui est selon certaines études la caractéristique la plus importante des emphatiques, témoigne d'une activité importante au niveau du pharynx. Si c'est le cas en AM, le corrélat de l'emphase dans cette variété sera la pharyngalisation. En revanche, une forte élévation du premier formant est un indice d'une activité au niveau du voile du palais. Si c'est le cas, c'est la vélarisation qui sera considérée comme corrélat de l'emphase en AM.

II.3.1 Matériel, sujets et méthode

En plus des deux travaux mentionnés supra (II.3), nous allons, par le biais d'une analyse acoustique, analyser quelques paires minimales contenant des mots simples et des logatomes monosyllabiques du type (T) : T₁ /C^sV/, T₂ /C^sVC/ et T₃ /CVC^s/. Dans chaque type, la consonne /C^s/ est la seule emphatique naturelle³⁷. La position /V/ est occupée par l'une des trois voyelles cardinale de l'arabe /i, u, a/ ou schwa.

Les mots ont été produits par deux locuteurs marocains, natifs de Kénitra. Ils ont un âge qui se situe entre 30 et 38 ans et ont grandi et vécu au Maroc jusqu'à l'âge de 21 ans, au minimum, avec des niveaux intellectuels différents (collège, lycée, universitaire). Une grande partie des enregistrements a été effectuée au Maroc, dans des conditions les plus optimales possible, et l'autre partie à été effectuée dans une salle insonorisée du CNRS, le tout en utilisant le logiciel d'analyse PRAAT.

³⁷ Compte tenu du troisième chapitre, dont le but est de délimiter les consonnes emphatiques naturelles de l'AM, nous n'avons inclus dans ces corpus que des mots contenant les trois consonnes emphatiques attestées dans toutes les variétés arabes, à savoir [t^s, d^s, s^s].

Par peur que nos locuteurs se focalisent plus sur les emphatiques, ce qui peut influencer leurs réalisations, nous avons choisi de ne pas révéler le vrai but de l'expérience à ces derniers. Ainsi, nous leur avons fait croire que le but était de savoir quelles étaient les différences au niveau de l'intonation chez les locuteurs de la variété concernée. En (2), ci-dessous, les trois corpus concernés :

(2)

Corpus T₁ [C^sV] :

[t ^s a]	'logatome'	[d ^s a]	'logatome'
[t ^s u]	'logatome'	[d ^s u]	'lumière'
[t ^s i]	'logatome'	[d ^s i]	'logatome'
[s ^s a]	'logatome'	[s ^s u]	'logatome'
[s ^s i]	'logatome'		

Corpus T₂ [C^sVC] :

[t ^s ar]	's'est envolé'	[t ^s əll]	'a vu par la fenêtre'
[t ^s u:f]	'rôder au tour'	[t ^s unn]	'une tonne'
[t ^s i:ħ]	'tombes, imp.'	[t ^s i:r]	'envole-toi imp.'
[d ^s ar]	's'est retourné'	[d ^s a:ʃ]	'perdu'
[d ^s u:r]	'retourne-toi'	[d ^s u:f]	'logatome'
[d ^s ədd]	'contraire'	[d ^s i:f]	'invité'
[s ^s a:m]	'jeûné'	[s ^s əff]	'ranger'
[s ^s u:m]	'jeûnes imp.'	[s ^s u:r]	'mur'
[s ^s i:f]	'été'	[s ^s i:k]	'logatome'

Corpus T₃ [CVC^s] :

[fa:t ^s]	'rester de trop'	[ħat ^s t ^s]	'poses imp.'
[nu:t ^s]	'logatome'	[zu:t ^s]	'logatome'
[ħi:t ^s]	'mur'	[fi:t ^s]	'logatome'
[ba:d ^s]	'logatome'	[fa:d ^s]	'déborder'

[nu:d ^ɛ]	‘debout imp.’	[lu:d ^ɛ]	‘logatome’
[bi:d ^ɛ]	‘œufs’	[ti:d ^ɛ]	‘logatome’
[la:s ^ɛ]	‘l’ace’	[mas ^ɛ s ^ɛ]	‘sucés imp.’
[fu:s ^ɛ]	‘logatome’	[ru:s ^ɛ]	‘logatome’
[ki:s ^ɛ]	‘logatome’	[ʃi:s ^ɛ]	‘logatome’

II.3.2 Résultats

L’analyse des spectrogrammes, le cas des paires /t^ɛi/ vs. /ti/, /d^ɛi/ vs. /di/ et /s^ɛi/ vs. /si/ pour l’un des sujet ci-dessous, montre que les segments emphatiques [t^ɛ, d^ɛ, s^ɛ] chez les locuteurs de Kénitra ont les mêmes caractéristiques acoustiques, c.à.d. un F1 élevé et un F2 abaissé. L’analyse a montré aussi que ces segments ont un effet sur les segments adjacents, dans le sens où les consonnes non emphatiques s’emphatisent, les voyelles s’abaissent et le schwa obtient une coloration proche de [a], que ça soit dans le sens progressif que régressif³⁸ :

- C → C^ɛ

- /i/ → [e], /u/ → [o], /a/ → [a], /ə/ → [a]

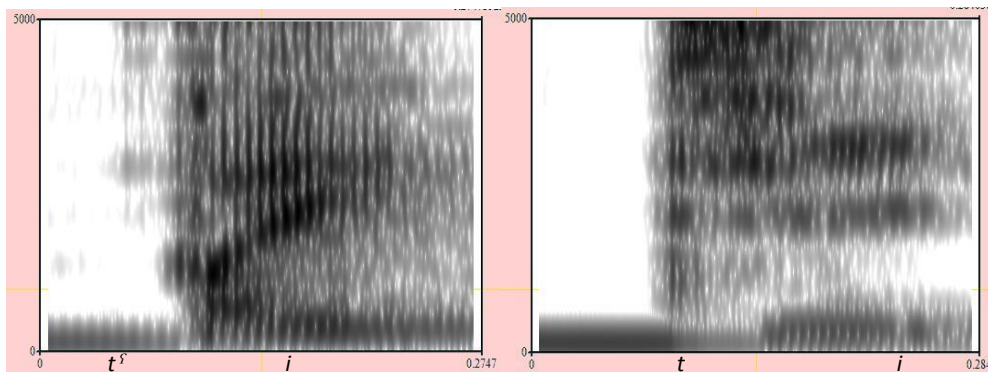


Figure. 2.2 Spectrogrammes de la paire /t^ɛi/ vs. /ti/.

³⁸ Ce point sera l’objet du quatrième chapitre qui traite de l’harmonie emphatique.

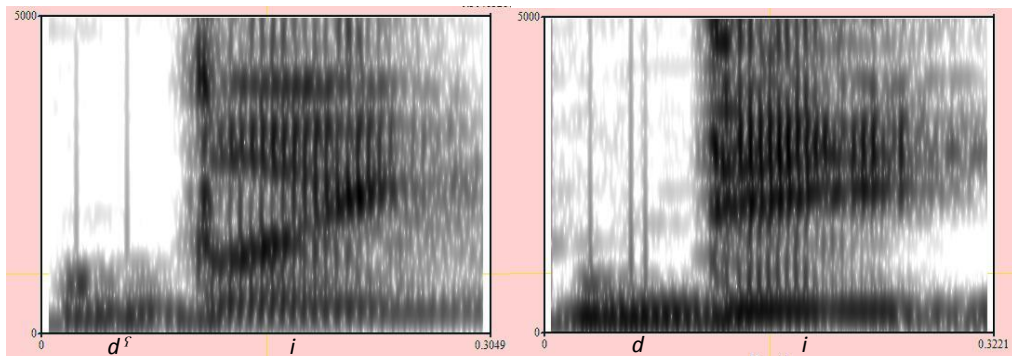


Figure. 2.3 Spectrogrammes de la paire /dʰ/ vs. /di/.

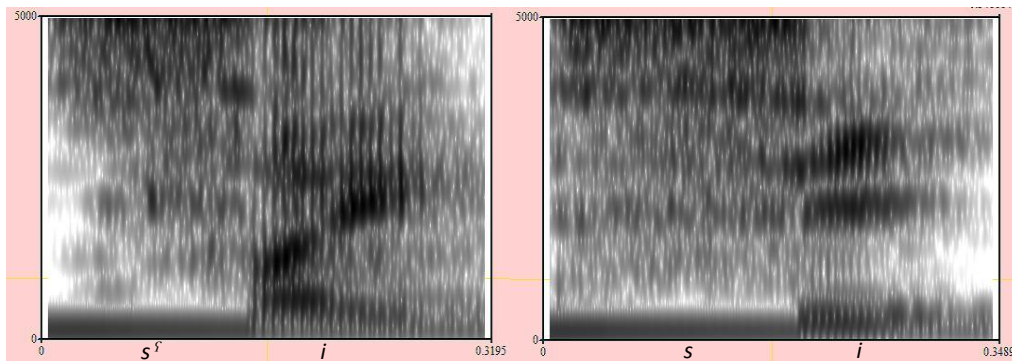


Figure. 2.4 Spectrogrammes de la paire /sʰ/ vs. /si/.

L'analyse des valeurs moyennes des formants 1 et 2 de la voyelle /i/, à partir des spectrogrammes des deux sujets, pour les paires /tʰi/ vs. /ti/, /dʰi/ vs. /di/ et /sʰi/ vs. /si/, nous donne les résultats suivants :

	F1	F2
/t ^s i/	478 Hz	1267 Hz
/ti/	267 Hz	2006 Hz
/d ^s i/	466 Hz	1008 Hz
/di/	305 Hz	1814 Hz
/s ^s i/	486 Hz	1004 Hz
/si/	289 Hz	1903 Hz

Tableau 2.1 Valeurs moyennes des formants 1 et 2 pour la voyelle

/i/ dans les paires /t^si/ vs. /ti/, /d^si/ vs. /di/ et /s^si/ vs. /si/.

D'une façon générale, tous les spectrogrammes montrent une nette différence dans les valeurs de F1 et F2 entre les mots contenant une emphatique et ceux qui contiennent sa variante non emphatique. La valeur de F1 de la voyelle qui suit ou précède la consonne emphatique est plus haute que celle de la même voyelle qui suit ou précède sa variante non emphatique. Celle de F2 de la voyelle qui suit ou précède la consonne emphatique est plus basse que celle de la même voyelle qui suit ou précède sa variante non emphatique.

Ces résultats suggèrent l'implication d'une articulation secondaire pharyngale dans la réalisation des consonnes emphatiques. Nous retrouvons ces mêmes caractéristiques, en général, dans la voyelle basse rétractée [ɑ] (cf. figures 2.5 ci-dessous). Les spectrogrammes ont montré aussi une activité plus importante du deuxième formant, c.à.d. la différence entre la valeur de F2 d'une voyelle dans un contexte emphatique et la même voyelle dans un autre non emphatique est beaucoup plus importante que la différence entre les valeurs de F1 d'une même voyelle dans les mêmes contextes. La valeur de F1 pour la voyelle /i/, par exemple, passe de 287 Hz (- emphase) à 495 Hz (+ emphase) en moyenne, alors que celle de F2, pour la même voyelle, passe de

1907 Hz (- emphase) à 1093 Hz (+ emphase) en moyenne. On retrouve donc une différence de 200 Hz environ dans le cas du F1 et de 800 Hz environ dans le cas du F2. Ceci suggère donc que la caractéristique saillante chez les emphatiques en AM est l'abaissement du F2 des voyelles adjacentes.

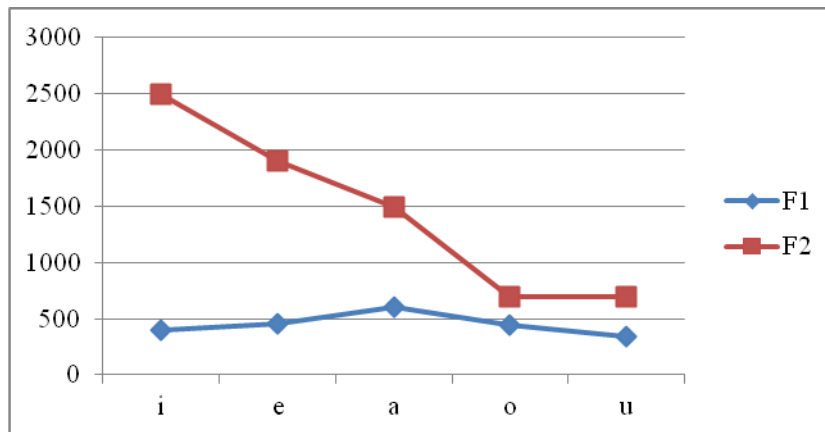


Figure 2.5. Moyennes des valeurs des formants 1 et 2 pour les voyelles cardinales d'après Kenstowicz (2003 : 186).

En fin, reste un point très important qui, selon nous, a été souvent négligé par les études précédentes sur l'emphase et qui mérite d'être éclairci : y a-t-il, toutes choses égales par ailleurs, une différence phonétique entre un segment lexicalement emphatique et sa contrepartie emphatisée ? Autrement dit, l'emphatisation entraîne-t-elle ou non la neutralisation de l'opposition entre segments emphatiques et non emphatiques ? Certains affixes, comme le préfixe du passif /tt(ə)-/ ou le suffixe du pluriel /-at/, devraient pouvoir apporter une réponse à cette question. Comme on le verra par la suite, le /t/ de ces affixes paraît inchangé dans les contextes emphatiques et se réalise comme une affriquée non emphatique [ts], alors que les spectrogrammes montrent une différence, au niveau des formants 1 et 2 entre les voyelles adjacentes, selon que ces affixes sont ou non dans des mots emphatiques. Nous reviendrons sur

ce point, avec plus de détails, dans le quatrième chapitre (§ IV) qui traite de la propagation de l'emphase et de ses domaines.

Conclusion

Les résultats que nous avons obtenus, à partir de cette analyse, s'accordent avec ceux obtenus dans la plupart des études mentionnées dans ce chapitre. L'articulateur secondaire impliqué dans la réalisation des emphatiques en AM est le pharynx ; il s'agit donc bien d'un processus de pharyngalisation. Les résultats montrent aussi que la description des emphatiques par les anciens grammairiens arabes (Sibawayhi et az-Zamakhshari parmi d'autres) et certains orientalistes et linguistes (Obrecht 1968 parmi d'autres), comme étant un processus de vélarisation (iṭbāq) et non pas de pharyngalisation, est écartée, au moins en ce qui concerne l'AM.

L'idée de vélarisation trouve son origine, comme il a été déjà noté (§ II.2.1), dans le *Kitāb* de Sibawayhi, dont les études ont eu une grande influence sur les grammairiens arabes qui l'ont suivi et sur une partie des orientalistes et même des linguistes contemporains. Donc, il se peut que les emphatiques étaient réellement réalisées, à ce moment-là, comme des vélarisées et non pas comme des pharyngalisées. Comme nous ne pouvons pas savoir avec certitude si c'était le cas ou pas, nous nous contenterons de dire ici que Sibawayhi, dans sa description des emphatiques, ne s'est probablement pas trompé dans la détermination du lieu d'articulation secondaire impliqué dans la réalisation de ces dernières, mais qu'il a tout simplement décrit la manière dont on réalisait ces segments à ce moment-là.

Ce qui est sûr c'est que les emphatiques d'aujourd'hui, en arabe, sont réalisées avec pharyngalisation et non pas vélarisation et que la constriction se fait au niveau du pharynx. Ceci est confirmé par la plupart des études de

phonétique expérimentale (Ali et Daniloff 1972, Ghazali 1977 et al-Tamimi, F. *et al.* 2009 parmi d'autres) qui montrent que dans la vélarisation c'est le dos de la langue qui est impliqué ; en montant vers le voile du palais, d'où le terme *istiʕāʕ* (élévation) utilisé par les grammairiens arabe pour se référer au processus responsable de ce phénomène, en plus des trois uvulaires /q, χ, κ/, alors que dans le cas de la pharyngalisation, les radiographies ont montré que c'est la rétraction de la racine de la langue, vers le pharynx, qui est impliquée dans ce processus et que ceci a comme effet un rétrécissement de ce dernier.

Comme nous le savons, le pharynx se compose de trois parties ; le nasopharynx, l'oropharynx et le laryngo-pharynx (MacNeilage 1972). Comme la racine de la langue ne peut pas atteindre le nasopharynx, la constriction pharyngale, des emphatiques, doit se situer quelque part entre l'oropharynx et le laryngopharynx. Comme nous ne disposons pas des moyens techniques qui nous permettent de définir laquelle de ces deux parties est celle où la constriction a lieu, nous nous référons à quelques études ayant traité le sujet. D'après Al-Ani (1970), les images par rayons X obtenues montrent que la langue recule vers la partie supérieure de l'oropharynx dans l'emphatique [tʕ]. L'étude de Ghazali (1977) montre que la constriction pharyngale se fait au niveau de la partie basse de l'oropharynx, entre le lieu d'articulation des uvulaires [q, χ, κ] et celui des pharyngales [ħ, ʕ]. Laufer et Baer (1988) ont conclu que les emphatiques, en plus de [q, ħ et ʕ], ont une constriction au niveau de la partie basse du pharynx, c.à.d. au niveau de l'épiglotte.

Ces études désignent donc l'oropharynx comme la partie où la constriction a lieu, mais divergent dans le lieu exact de celui-ci, c.à.d. 1) la partie haute ou 2) la partie basse, comme l'illustre la figure ci-dessous :

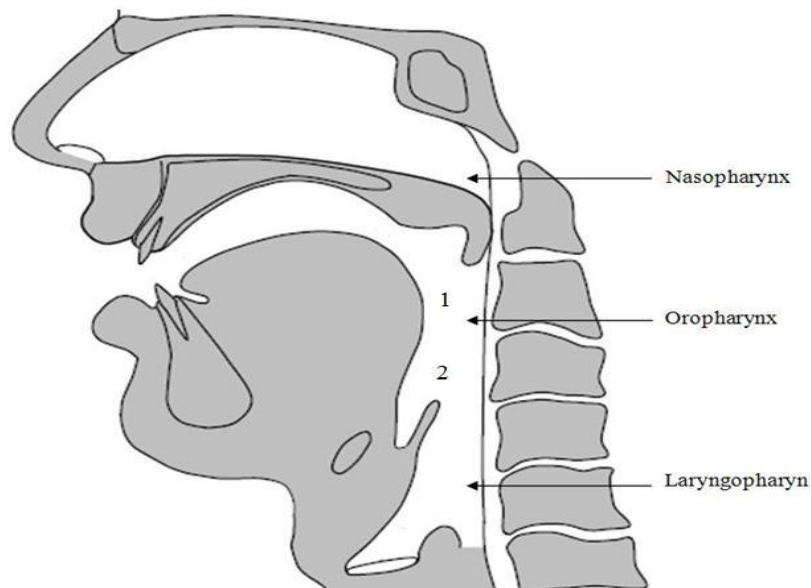


Figure 2.8 les deux parties de l'oropharynx (Bin Muqbil 2006 : 11)

Il se peut que la raison derrière ces résultats différents soit due aux particularités des parlars étudiés, qui diffèrent d'une étude à l'autre. Cependant, il est connu, dans la phonétique acoustique, qu'une valeur basse de F2 résulte, en général, d'une constriction au niveau de la partie haute du pharynx, lieu (1) dans la figure 2.8 ci-dessus, comme le souligne Harrington et Cassidy :

“F2 is maximally low when the tongue constriction is in the upper part of the pharynx” (Harrington & Cassidy 1999 : 6).

Nous concluons donc, à partir de notre analyse et celles étudiées dans ce travail, que les emphatiques en AM se réalisent avec une articulation secondaire qui est la pharyngalisation. Ce processus résulte d'une rétraction de la racine de la langue qui crée une constriction au niveau de la partie haute du pharynx, une chose confirmée par les résultats acoustiques que nous avons obtenus, c.à.d. élévation de F1 et abaissement de F2.

Après avoir défini les corrélats articulatoires et acoustiques qui contribuent à la réalisation des emphatiques en AM, nous nous intéressons dans le prochain

chapitre (§ III) au site phonologique de l'emphase et à la délimitation des segments qui constituent cette classe en AC et en AM. En effet, si en AC la majorité des études s'accordent sur le fait que cette classe se compose de quatre segments consonantiques, à savoir /t^ɛ, d^ɛ, s^ɛ, ð^ɛ/, les études faites sur les dialectes modernes divergent et attribuent chacune une classe différente, composée toujours de consonnes. Nous allons revoir tous les arguments avancés par ces études quant à la délimitation de cette classe. Puis, en nous basant sur les données de l'AC et, plus particulièrement, de l'AM nous verrons à quel point ces arguments sont-ils valables, en prenant en compte le rôle potentiel de certaines voyelles dans ce processus, un point négligé dans la plupart des études sur l'emphase. Enfin, nous verrons si le trait emphatique est une propriété de la consonne ou de la voyelle, ou s'agit-il d'un trait autosegmentale n'appartenant ni à l'une ni à l'autre.

CHAPITRE III

Le site phonologique de l'emphase

Ce chapitre a comme objectif la définition du site phonologique de l'emphase en AC et en AM. Il est organisé de la façon suivante : nous commençons (§ III.1) par une revue de la littérature sur l'origine des emphatiques dans les langues afro-asiatique (§ III.1.1) puis sémitiques (§ III.1.2). Nous proposons ensuite, à partir de cette revue, un ensemble de paramètres, phonétiques et phonologiques, auxquels un phonème emphatique devra répondre. En se basant sur ces paramètres, nous analyserons des corpus de l'AC (§ III.2, § III.3) et de l'AM (§ III.4) afin de dégager les phonèmes qui répondront à ces paramètres. En fin (§ III.5), en nous basant sur ces résultats, nous verrons quel est le site phonologique de l'emphase : est-ce la consonne (§ III.5.1), est-ce la voyelle (§ III.5.2), ou s'agit-il tout simplement d'une unité autosegmentale (§ III.5.3) n'appartenant ni à l'une ni à l'autre ?

III.1 Revue de la littérature

Une grande partie des études menées sur l'emphase (Troubetzkoy 1948, Jakobson 1957, Herzallah 1990, McCarthy 1994, parmi d'autres) étendent cette dénomination à toutes les consonnes ayant un point d'articulation à l'arrière de la cavité buccale, au niveau du pharynx plus particulièrement. Une définition comme celle-ci rend cette classe très vaste, très vague et surtout peu facile à délimiter. Elle inférerait que tout segment ayant une implication³⁹ du pharynx est emphatique. D'autres chercheurs (Boukous 2009, El-Medlaoui 1995) ont formulé une autre hypothèse qui restreint cette propriété aux obstruantes

³⁹ Qu'elle soit principale ou secondaire.

coronales qui constituent, selon eux, un site potentiel pour l'emphase. D'autres caractéristiques, plus spécifiques cette fois-ci, sont assignées aux emphatiques. Du point de vue phonétique, ces segments ont, comme nous l'avons déjà vu (cf. § II), un articulateur secondaire qui se situe au niveau de l'oropharynx et sont caractérisés, acoustiquement, par l'élévation de F1 et l'abaissement de F2. Du point de vue phonologique, ils propagent leur trait emphatique aux segments adjacents, emphasissant ainsi les consonnes et abaissant les voyelles. Nous en tirons donc, les cinq points suivants :

- 1- toute consonne emphatique est articulée au niveau du pharynx.
- 2- toute obstruante emphatique est susceptible d'être coronale.
- 3- toute consonne emphatique est caractérisée par un effet d'élévation de F1 et d'abaissement de F2 des voyelles adjacentes.
- 4- toute consonne emphatique emphasise les consonnes adjacentes.

Le premier point implique que certaines des consonnes dites gutturales, plus particulièrement /ħ, ʕ/, sont aussi des emphatiques, ce qui est impossible ne serait-ce que du point de vue acoustique. Le point deux, qui inclut dans cette classe (emphatique) les obstruantes coronales, est très intéressant car nous avons constaté, dans la plupart des études et des dialectes, que la classe des emphatiques se compose majoritairement de consonnes coronales. Cependant, d'une part certaines études (Cohen 1969, El-Mdari 1999) ont inclus dans cette classe des consonnes comme /b, m/ qui ne sont pas des coronales, d'autre part, en AM, et d'autres dialectes arabes, certains mots emphatiques, comme [g^ʕl^ʕag^ʕ] 'saleté' et [b^ʕaf^ʕ] 'amplificateur', ne contiennent aucune obstruante coronales. Concernant le troisième et quatrième point, toutes les études ont en effet montré que les emphatiques (pharyngalisées) /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ/ sont caractérisées par l'élévation de F1 et l'abaissement de F2 des voyelles adjacentes (abaissement), et par l'emphasisation des consonnes adjacentes, qui

rentrent ou pas dans leur domaine syllabique. Certaines consonnes gutturales, comme /q, χ, ʁ/, et dans certains cas /g, b, n, m/, parmi d'autres, auraient aussi le même effet sur leur environnement. Les questions que nous nous posons alors sont : que signifie-t-on réellement par segment emphatique ? Et de combien de segments cette classe est-elle constituée ?

Avant de répondre à ces questions, nous allons nous pencher d'abord sur l'origine de ces segments et sur leur évolution. Nous allons voir que derrière ce terme se cachent deux classes majeures différentes, d'un côté les glottalisées, présentes dans la majorité des langues afro-asiatiques (§ III.1.1), et de l'autre les pharyngalisées, présentes principalement dans les langues sémitiques (§ III.1.2).

III.1.1 Les emphatiques dans les langues afro-asiatiques

Parlées principalement dans le moyen orient et le nord de l'Afrique, ces langues se divisent en six branches générales (cf. figure 3. 1) : les langues *berbères*, parlées dans le Maghreb et dans le Sahara, les langues *couchitiques*, parlées dans la corne de l'Afrique et au Soudan, *l'égyptien ancien* (langue morte), parlé jadis dans la zone centrale de l'Egypte, les langues *sémitiques*, parlées, principalement, dans le Moyen-Orient, les pays du Golfe et dans le Maghreb et enfin les langues *tchadiques* parlées en Afrique Centrale (Cameroun, Niger, Nigeria et le Tchad). La sixième branche est celle des langues *omotiques*, parlées en Ethiopie et au Soudan. Certains linguistes la considèrent comme une branche occidentale des langues couchitiques.

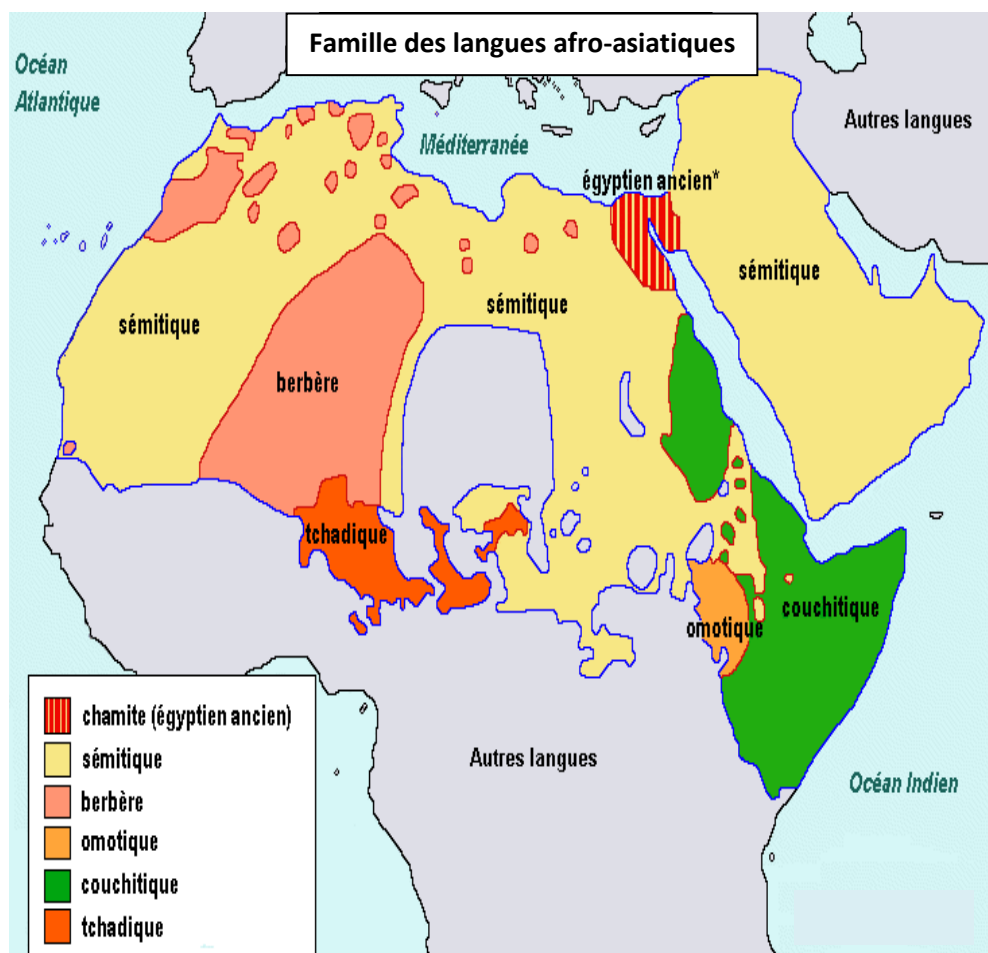


Figure 3. 1. Distribution des six branches appartenant à la famille des langues afro-asiatiques (Leclerc 2012).

Au sein des langues afro-asiatiques, les linguistes (Dolgopolsky 1977, Leslau 1944, 1952, 1956 et Ullendorff 1955, parmi d'autres) distinguent entre deux types de consonnes emphatiques : les pharyngalisées et les glottalisées. Les pharyngalisées étant déjà décrites (cf. § II), nous nous intéressons dans cette section aux glottalisées.

Sous l'appellation *glottalisé* nous retrouvons plusieurs types de segments : éjectifs, implatifs, pré-glottalisés, les voyelles glottalisées (creaky), etc. Dans la majorité des langues afro-asiatiques, les éjectives et les implatives sont les

plus répandues. Au sein du sémitique, seuls l'éthiopique et le sud arabe (mehri, harsusi, soqotri...) contiennent des glottalisées. Comme leur nom l'indique, les glottalisées (éjectives) sont produites par une occlusion de la glotte, qui a lieu au moment où une occlusion se produit dans la cavité orale. Le larynx, à ce moment-là, s'élève, provoquant ainsi une compression de l'air au-dessus de l'occlusion glottale. Ensuite, l'air bloqué dans la cavité orale est relâché créant un son avec une grande amplitude (Ladefoged & Maddieson 1996 : 78). Une éjective est donc une consonne post-glottalisée utilisant un flux glottal.

La relation entre les éjectives et les pharyngalisées se reflète dans la situation linguistique actuelle sous plusieurs formes. Fre Woldu (1986) rapporte que les locuteurs du tigrinya, une langue éthiopique, qui immigrent vers le Soudan ont tendance, lorsqu'ils parlent l'arabe dialectal soudanais, à substituer les pharyngalisées par les éjectives correspondantes. Dans certains dialectes sud-arabiques modernes, comme le mehri et le soqotri, la réalisation éjective de certaines consonnes pharyngalisées de l'arabe est considérée par les locuteurs natifs comme acceptable dans leur langue (Johnstone 1975, 1987, Simeone-Senelle 1997). Il existe, donc, au sein de l'afro-asiatique et du sémitique une relation entre les éjectives et les pharyngalisées qui fait que la substitution d'une catégorie à l'autre est souvent considérée comme acceptable.

L'origine de ces segments est sujette à un grand débat. Certains linguistes (Dolgopolsky 1977, Cantineau 1960, Martinet 1953) avancent une théorie qui donne les éjectives comme étant à l'origine des pharyngalisées. D'autres (Leslau 1957 et Ullendorff 1955), en revanche, donnent les pharyngalisées comme étant à l'origine des éjectives. La première théorie semble être la plus répandue : la plupart des reconstructions du protosémitique et du proto-afro-asiatique, ramènent les emphatiques aux glottalisées.

Ainsi, les emphatiques pharyngalisées du sémitique découleraient des éjectives et plusieurs arguments vont en faveur de cette hypothèse. Primo, quantitativement parlant, le nombre des éjectives, dans les langues afro-asiatiques, est supérieur à celui des pharyngalisées. Secundo, les pharyngalisées du protosémitique correspondent à des éjectives en proto-tchadique, proto-couchitique et proto-omotique (Ehret 1995 : 481). Tertio, la glottalisation embrasse tous les lieux d'articulation, tandis que la pharyngalisation n'en concerne que certains. Et quarto, en néo-araméen plusieurs dialectes contiennent des éjectives, ce qui est difficilement explicable, dans une langue aussi éloignée des langues couchitiques, si les pharyngalisées étaient à l'origine des éjectives. Ces arguments nous poussent donc à appuyer l'hypothèse qui donne les éjectives comme étant à l'origine des pharyngalisées⁴⁰.

III.1.2 Les emphatiques dans les langues sémitiques

Compte tenu des caractéristiques phonologiques et phonétiques de chaque langue sémitique, on ne trouve pas forcément la même évolution, ni la même réalisation phonétique des consonnes emphatiques dans toutes ces langues. Plus que cela, dans certaines langues nous ne connaissons même pas la réalisation phonétique exacte de ces emphatiques (pharyngalisées/glottalisées)⁴¹. En prenant l'exemple du [t], cette consonne a évolué, dans certaines langues, sous deux formes. En ancien babylonien, on

⁴⁰ Pour une analyse plus détaillée sur ce débat les lecteurs sont renvoyés au travail d'Alex Bellem (2007), dans le quel elle traite en détail des différents aspects de cette relation entre les deux catégories.

⁴¹ Pour cette raison, nous avons choisi de représenter les emphatiques, pour certaines de ces langues, par un point sous-strait, faisant référence à leur statut emphatique, sans aucune autre précision quant à leur réalisation phonétique.

trouve la forme [d] alors que dans le babylonien du nord, on trouve la forme [t]. Dans les transcriptions égyptiennes de certains noms sémitiques, le [t] est substitué par [d]. En akkadien, d'après Geers (1945 : 66), un [t] qui se retrouve adjacent à une autre emphatique se dés emphatise et se réalise comme [t] ou [d], mais à côté d'un [q], c'est uniquement la forme [t] qui apparaît. Le même cas de figure a été relevé en araméen par Knudsen (1961 : 84), qui a montré que, dans cette langue, [t] alterne avec [t, d] dans l'environnement de [q]. Ces alternances seraient dues à une contrainte⁴² qui interdirait l'existence de deux emphatiques dans un même mot. Cela implique donc que [q], dans ces langues, est considéré comme emphatique.

En ce qui concerne le nombre des phonèmes qui appartiennent à cette classe dans les langues sémitiques, on trouve beaucoup de divergences. En araméen ancien, par exemple, Hoberman (1988) ne parle que de deux consonnes emphatiques /t, ʃ/. En néo-araméen, représenté par le syriaque et le babylonien-araméen, ce nombre augmente pour atteindre, dans certaines langues comme le *šamedia*, dix consonnes emphatiques sous jacentes /t, ʃ, b, m, p, d, z⁴³, l, r et ʃ/, qui devaient, selon Hoberman (1985 : 224), affecter les voyelles et les consonnes adjacentes. En akkadien, ougaritique, syriaque et hébreu (Morag 1972) on parle de trois consonnes /t, ʃ, q/. En AC, on considère qu'il existe quatre consonnes emphatiques /t^ʃ, s^ʃ, d^ʃ, ʃ^ʃ/, alors que, dans les variétés dialectales, d'autres consonnes s'y ajoutent, comme /r^ʃ, l^ʃ et z^ʃ/. Ainsi, on peut conclure, d'une façon générale, que les emphatiques sont, d'une part, attestées

⁴² Cette contrainte est connue sous le nom de *loi de Geers* qui donne une gradation, selon laquelle les trois emphatiques de l'akkadien et de l'araméen [t^ʃ], [s^ʃ] et [q] peuvent ou non s'effacer dans l'environnement d'une autre emphatique. La gradation est la suivante : s^ʃ/q > s^ʃ, k/g ; s^ʃ/t^ʃ > s^ʃ, t/d ; q/t^ʃ > q, t. Ainsi, on obtient s^ʃ > q > t^ʃ.

⁴³ Le symbol *z* ne fait pas référence ici à la fricative interdente *ð*, comme le prévoit notre convention de translittération, mais à la fricative coronale voisée *z*.

dans toutes les langues sémitiques et que, d'autre part, cette classe ne se compose pas toujours des mêmes segments, comme le montre le tableau (3.1) ci-dessous, qui contient les principales langues sémitiques et les consonnes emphatiques attestées, selon les études, dans chaque langue. Notez que l'arabe est la seule langue où [q] n'est pas considéré comme emphatique :

Akkadien	t, s, q
Eblaïte	t, s, q, d, z ⁴⁴
Ougaritique	t, s, q
Hébreu	t, s, q
Syriaque	t, s, q
Assyrien moderne	t, p, č, q
Arabe classique	t ^ʕ , s ^ʕ , d ^ʕ , ð ^ʕ
Sud arabe moderne	t, s, q, d, ʃ
Sud arabe ancien	t, s, q, d
Dialectes arabes ⁴⁵	t ^ʕ , s ^ʕ , (d ^ʕ), (z ^ʕ), r ^ʕ , l ^ʕ , (ð ^ʕ)

Tableau 3.1 Les principales langues sémitiques et leurs consonnes emphatiques attestées.

Dans ce tableau, les consonnes /t, s, q/⁴⁶ sont omniprésentes. Le /q/ a été inclus dans cette classe parce qu'il est considéré dans certaines langues comme

⁴⁴ Fricative coronale voisée emphatique.

⁴⁵ Les consonnes entre parenthèses ne sont pas attestées dans toutes les variétés dialectales.

⁴⁶ Sauf dans le cas de l'assyrien moderne où le s n'apparaît pas.

emphatique⁴⁷, exception faite de l'arabe où il n'est pas considéré, en général, comme une consonne emphatique à part entière⁴⁸. Outre ces trois consonnes, vient le /d/, présent surtout dans la branche arabe. Dans la prochaine section (§ III.2), nous allons nous concentrer sur la classe des emphatiques en AC afin de voir si elle se compose uniquement de quatre consonnes ou si d'autres segment peuvent y être inclus.

III.2 Les emphatiques en arabe classique

L'AC est décrit comme possédant, comme il a été déjà dit, les quatre consonnes emphatiques /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ/. Sibawayhi fut l'un des premiers à avoir abordé et délimité cette classe, en AC, dans son *Kitāb* (cf. § II.2.1). Il les a décrites comme étant doublement articulées et les a appelé *muṭbaqah* (vélarisées)⁴⁹. Ces quatre consonnes jouissent d'un statut phonémique qui se reflète dans l'existence, en AC⁵⁰, de plusieurs paires minimales dont voici quelques-unes :

⁴⁷ Plusieurs reconstructions (Moscatti *et al.* 1980 parmi d'autres) du système phonémique du sémitique considèrent le [q] de l'arabe comme provenant de l'éjective [k'] qui, rappelons le, fait partie de la classe des éjectives considérées comme étant à l'origine des pharyngalisées.

⁴⁸ Bien que cette consonne abaisse, dans certains cas, comme les emphatiques, les voyelles adjacentes.

⁴⁹ Nous avons montré (p. 49-51) que la description faite par Sibawayhi des emphatiques de l'AC comme vélarisées est peut-être due à la façon dont il les produisait et dans laquelle il y avait probablement une influence de sa langue maternelle, le persan.

⁵⁰ Rappelons que le terme AC fait référence ici à la variété de l'ASM comme réalisée par les Marocains.

(1)

[- emphase]		[+ emphase]	
/ti:n/	'figues'	/tʰi:n/	'argile'
/tall/	'colline'	/tʰall/	'il a regardé à travers'
/sabt/	'samedi'	/sabtʰ/	'raide'
/darb/	'rue'	/dʰarb/	'type'
/dalla/	'indiquer'	/dʰalla/	's'égarer'
/jufi:d/	'il bénéficie à'	/jufi:dʰ/	'il fait déborder'
/fara:ʔid/	'uniques'	/fara:ʔidʰ/	'devoirs'
/sajf/	'épée'	/sʰajf/	'été'
/si:n/	'la lettre 's''	/sʰi:n/	'Chine'
/massa/	'toucher'	/masʰsʰa/	'sucrer'
/ðalla/	'humilier'	/ðʰalla/	'rester'

Ces quatre consonnes emphatiques sont, du point de vue articulatoire, toutes des coronales et sont aussi caractérisées par une double articulation qu'est la pharyngalisation. Du point de vue acoustique, le F1 des voyelles adjacentes s'élève et le F2 s'abaisse (Ali & Daniloff 1972, Ghazali 1981, parmi d'autres), les /i, u/ s'abaissant en [e, o] et /a/ se rétractant en [ɑ]. Elles ont aussi un effet sur les consonnes adjacentes qui s'emphatisent quel que soit leur point ou leur mode d'articulation.

(2)

/tʰi:n/	[tʰe:nʰ]	'argile'
/tʰu:l/	[tʰo:lʰ]	'longueur'
/dʰarb/	[dʰarʰbʰ]	'type'
/jufi:dʰ/	[jʰofʰe:dʰ]	'il fait déborder'
/sʰajf/	[sʰɑjʰfʰ]	'été'
/sʰi:n/	[sʰe:nʰ]	'Chine'

/ð ^s alla/	[ð ^s al ^s l ^s a]	‘ <i>rester</i> ’
/ð ^s ulm/	[ð ^s ol ^s m ^s]	‘ <i>oppression</i> ’

Cependant, il existe en AC des phénomènes d’emphase où aucune des quatre consonnes qui viennent d’être citées n’apparaît. Ces dernières ne sont donc pas les seules concernées par l’emphase et d’autres segments sont impliqués dans ce processus. D’après nos constatations, les consonnes qui se manifestent le plus dans ces cas, en AC, sont les trois consonnes coronales /r, l, z/. Nous allons les analyser une par une afin de voir quelle(s) caractéristique(s) elles partagent avec les emphatiques traditionnelles et si on peut les inclure dans cette classe.

III.2.1 Le cas de /r/

Compte tenu des cas où /r/ apparaît comme étant, potentiellement, le seul segment emphatique et de par son point d’articulation coronal, qui lui donne la possibilité d’être associé à une articulation secondaire comme la pharyngalisation, ce segment a toutes les caractéristiques pour être une emphatique potentielle de l’AC. Cantineau (1936 : 135) a trouvé, dans les variétés bédouines de Syrie, que *r* se réalise comme emphatique dans le contexte d’une emphatique naturelle ou d’une voyelle postérieure (*u, a* y compris le *a* central). Hussain (1985 : 17), dans son analyse des dialectes arabes du Golfe, a trouvé que *r* se réalise avec emphase lorsqu’il est adjacent à un segment qui implique une articulation postérieure, comme les pharyngales, les uvulaires, les emphatiques et les voyelles postérieures. Ghazali (1977), quant à lui, suggère l’existence d’un /r^s/ emphatique, dans les variétés arabes du Moyen-Orient et du Maghreb, qui serait conditionné par son adjacence à une voyelle postérieure ou basse. Il précise que celle-ci est déterminante lorsqu’elle le suit, quelle que soit la nature de la voyelle qui le précède. Afin de

voir le statut de ce segment en AC, nous allons examiner les données en (3 a-c), constituées de mots simples de l'AC affectés par l'emphase et où aucune des quatre emphatiques traditionnelles n'apparaît⁵¹. Examinons les exemples suivants :

(3)

a. /#_V/		b. /V_#/	
[r ^s awa:]	'raconter'	[B ^s a:r ^s]	'grotte'
[r ^s aʔa:]	'voir'	[dʒ ^s a:r ^s]	'voisin'
[r ^s a:hib]	'prêtre'	[z ^s a:r ^s]	'visiter'
[r ^s aml]	'sable'	[ʃ ^s a:r ^s]	'honte'
[r ^s amz]	'signe'	[d ^s a:r ^s]	'maison'
[r ^s adʒul]	'homme'	[θ ^s a:r ^s]	'se révolter'
[r ^s aʔs]	'tête'	[n ^s a:r ^s]	'feu'
[r ^s o:h]	'âme'	[b ^s a:r ^s r ^s]	'obéissant'
[r ^s otbah]	'rang'	[h ^s a:r ^s r ^s]	'chaud'
[r ^s okn]	'coin'	[m ^s a:r ^s r ^s]	'passant'
[r ^s oʃb]	'terreur'	[f ^s a:r ^s r ^s]	'fugitif'
[r ^s obʃ]	'un quart'	[s ^s a:r ^s r ^s]	'plaisant'
[r ^s omma:n]	'grenadine'	[q ^s a:r ^s r ^s]	'stable'

c. /V_(V)C/			
[h ^s ar ^s ab]	's'enfuir'	[h ^s or ^s o:b]	'fuite'
[ʃ ^s ar ^s ab]	'des arabes'	[ʃ ^s or ^s o:bah]	'arabité'
[dʒ ^s ar ^s ab]	'eczéma'	[dʒ ^s or ^s o:h]	'plaies'
[k ^s ar ^s ab]	'problème'	[b ^s or ^s dʒ]	'horoscope'

⁵¹ Les segments [s^s, d^s] des corpus sont emphatisés et non pas emphatiques.

[d ^ʕ ar ^ʕ adʒ]	‘marche’	[dʒ ^ʕ or ^ʕ ʕah]	‘dose’
[f ^ʕ ar ^ʕ aħ]	‘fête’	[ħ ^ʕ or ^ʕ o:b]	‘des guerres’

Ce que nous constatons, à partir de ces trois corpus, c’est que le [r^ʕ] emphatique est toujours adjacent⁵² ou bien à la voyelle basse rétractée [ɑ] ou bien à la voyelle mi-basse [o]. Rappelons que l’élément |A| (cf. § II), porteur des caractéristiques de la pharyngalisation, est censé être présent dans la structure de ces deux voyelles, comme élément tête dans [ɑ] et opérateur dans [o].

Ces corpus ne montrent, en revanche, aucun exemple où le [r^ʕ] emphatique apparaîtrait à côté de la voyelle haute /i/. Contrairement aux quatre consonnes emphatiques /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ/, le /r/ ne semble avoir aucune réalisation emphatique devant ou après cette voyelle. Si [r^ʕ] apparaît avec /i/, le mot doit, obligatoirement, contenir l’une des quatre emphatiques, comme l’illustre le corpus (4) ci-après :

(4)

/s ^ʕ afi:r/	[s ^ʕ af ^ʕ e:r ^ʕ]	‘sifflement’	/s ^ʕ aħi:r/	[s ^ʕ aħ ^ʕ e:r ^ʕ]	‘petit’
/mas ^ʕ i:r/	[m ^ʕ as ^ʕ e:r ^ʕ]	‘destin’	/d ^ʕ ahi:r/	[d ^ʕ aħ ^ʕ e:r ^ʕ]	‘article’
/d ^ʕ ami:r/	[d ^ʕ am ^ʕ e:r ^ʕ]	‘conscience’	/d ^ʕ ari:r/	[d ^ʕ ar ^ʕ e:r ^ʕ]	‘malade’
/ħat ^ʕ i:r/	[ħat ^ʕ e:r ^ʕ]	‘dangereux’	/mat ^ʕ ir/	[m ^ʕ at ^ʕ e:r ^ʕ]	‘pluvieux’
/rija:d ^ʕ /	[r ^ʕ ej ^ʕ ɑ:d ^ʕ]	‘Ryad’	/d ^ʕ irs/	[d ^ʕ er ^ʕ s ^ʕ]	‘dent’

Pour nous assurer de l’effet de ces consonnes, nous avons constitué un autre corpus où le [r] est suivi ou précédé de la voyelle antérieure [i], sans la présence de l’une des quatre emphatiques. Examinons le corpus ci-dessous :

⁵² Il existe, cependant, en AC quelques rares mots où un /r/ non emphatiques est adjacents à /a/, comme [raʃwah] ‘un pot de vin’ par exemple, mais cette non emphase est souvent due à un processus appelé *imālah* (inclinaison), qui sera traité dans le quatrième chapitre.

(5)

/ribh/	[ribh]	‘gain’	/ridʒl /	[ridʒl]	‘pied’
/riḥ/	[riḥ]	‘vent’	/rijaːʔ/	[rijaːʔ]	‘ostentation’
/rihlah/	[rihlah]	‘voyage’	/risaːlah/	[risaːlah]	‘un message’
/bariːd/	[bariːd]	‘courrier’	/sariḥ/	[sariḥ]	‘libre’
/mariḥ/	[mariḥ]	‘joyeux’	/warik/	[warik]	‘bassin’
/ðikr/	[ðikr]	‘invocation’	/safir/	[safir]	‘ambassadeur’

Le /r/, en l’absence d’une emphatique traditionnelle, n’a donc pas le même comportement devant les voyelles /i, u, a/ car il ne se réalise pas avec emphase dans l’environnement de la voyelle /i/. Cela confirme que l’abaissement de cette dernière dans le corpus (4) est bel et bien dû aux consonnes emphatiques. La structure interne de ces voyelles, qui ont comme têtes respectives les éléments |I|, |U|, |A|, est fort probablement responsable de cette variation. En termes de compatibilité et d’antagonisme vis-à-vis de l’emphase (|A|), l’élément |U|, de par la configuration relativement rétractée de la langue qu’il implique, est favorable à l’emphase, contrairement à l’élément |I|, qui nécessite le geste opposé, c.à.d. l’avancement de la langue. Ceci empêche donc la contrepartie emphatique [r^s], dans le corpus (5), de se réaliser. Les exemples en (6), ci-dessous, consistent en la substitution des deux voyelles /u/ et /a/ par /i/, dans les mêmes racines, ce qui influence la réalisation emphatique ou non emphatique de /r/ :

(6)

/rasu:l/	[r ^s asu:l] ⁵³	‘messenger’	/risa:la/	[ri <u>s</u> a:la]	‘message’
/raml/	[r ^s aml]	‘sable’	/rima:l/	[ri <u>m</u> a:l]	‘des sables’
/wizara/	[wiz ^s a:r ^s a]	‘ministère’	/wazi:r/	[wazi <u>r</u>]	‘ministre’

⁵³ Aussi /rusul/ [r^sosul] ‘des messagers’.

/radʒul/	[r ^ɛ adʒul]	‘ <i>homme</i> ’	/ridʒa:l/	[r ^ɛ idʒa:l]	‘ <i>des hommes</i> ’
/ru:h/	[r ^ɛ o:h]	‘ <i>âme</i> ’	/ri:h/	[r ^ɛ i:h]	‘ <i>vent</i> ’

On voit donc qu’en l’absence d’une emphatique naturelle dans le mot, à chaque fois que /r/ se retrouve adjacent aux voyelles /u, a/ il se réalise avec emphase ; en revanche, lorsqu’il se retrouve adjacent à /i/, il se réalise sans emphase. Les voyelles semblent donc jouer un rôle important dans ce cas, une chose que nous verrons avec plus de détails dans la section (§III.5.2).

De plus, les données montrent aussi que la contrepartie emphatique [r^ɛ] n’a pas la même capacité d’emphatisation qu’ont les emphatiques traditionnelles, dans le sens où il n’emphatise pas les segments adjacents, sauf lorsqu’il est en position de coda, comme dans les exemples du corpus (3.b), où l’attaque est emphatisée, et ceux en (3.c), où la syllabe qui précède est emphatisée aussi. Il arrive malgré tout qu’on trouve des exemples en AC qui ne comportent aucune emphatique, mais où [r^ɛ] semble emphatiser tout le mot, comme [b^ɛar^ɛad^ɛ] ‘*limer*’, [b^ɛar^ɛed^ɛ] ‘*limeur*’, [s^ɛar^ɛa:b^ɛ] ‘*mirage*’ et [m^ɛas^ɛar^ɛ] ‘*parcours*’, ce qui pose un problème quant au statut phonologique de [r^ɛ], en particulier, et de l’emphase, en général.

Pour récapituler, les données de l’AC montrent que les voyelles /u, a/ sont omniprésentes dans le contexte de [r^ɛ], au point de devenir une condition pour la réalisation de cette dernière. Ces deux voyelles, dans la majorité des cas, doivent obligatoirement être dans la même syllabe que [r^ɛ] ; sans cette condition, l’emphase ne peut pas avoir lieu. Cependant, l’exemple [b^ɛar^ɛed^ɛ], où [r^ɛ] est adjacent à [i], enfreint cette condition. La position que les voyelles /u, a/ occupent par rapport à [r^ɛ], ne joue, en revanche, aucun rôle : elles peuvent précéder, suivre ou même être séparées de [r^ɛ] par un autre segment, pourvu qu’elles soient dans la même syllabe que lui.

Ces faits nous obligent à poser quelques questions :

- 1) Pourquoi la voyelle /i/ n'inhibe-t-elle pas l'emphase dans le corpus (4), qui contient les consonnes emphatiques /t^ɛ, d^ɛ, s^ɛ, ð^ɛ/, alors qu'elle le fait dans le corpus (5) qui contient /r/ ?
- 2) A-t-on un /r^ɛ/ emphatique naturel qui se dés emphatise devant /i/ ou un /r/ non emphatique qui s'emphatise devant /u, a/ ?
- 3) Pourquoi [r^ɛ] s'emble-t-il emphatiser les segments adjacents, y compris /i/, dans certains contextes qui ne comportent aucune emphatique traditionnelle et pas dans d'autres ?
- 4) En fin, à quel morphème l'emphase appartient-elle, compte tenu des alternances en (6) ?

Pour ce qui est de la première question, les données suggèrent, pour l'instant, que ces quatre consonnes ont un effet d'emphase, sur leurs environnements, qui serait beaucoup plus important que celui de [r^ɛ], s'il était un phonème emphatique naturel. Dans les corpus (3) et (6), l'emphase ne se propage pas sur tous les segments et se limite à la syllabe contenant [r^ɛ]. En revanche, dans le corpus (4), où les mots contiennent au moins une des quatre consonnes emphatiques, l'emphase se propage sur toutes les syllabes, même celles qui incluent la voyelle /i/. Pour ce qui est de la deuxième question, il est difficile d'y répondre avec précision à ce stade de l'analyse ; s'agit-il d'un /r^ɛ/ emphatique qui emphatise les voyelles /u, a/ et qui se dés emphatise devant /i/, ou de voyelles emphatiques /o, a/ qui emphatiseraient /r/. Autrement dit, faut-il poser la règle en (7a) ou celle en (7b) ?

(7)

- a. /u, a/ → [o, a] / _ r^ɛ
- b. /r/ → [r^ɛ] / _ o, a

Les données de l'AC privilégient la thèse d'un /r/ non emphatique qui s'emphatise au contact des voyelles /u, a/. Si on admettait cette hypothèse, elle ferait de [r^s] un allophone emphatique de /r/ et, comme on le verra plus loin, soulèverait un problème épineux concernant le système vocalique de l'AC. D'autre part, il deviendrait alors impossible de répondre à la troisième question, qui paraît impliquer l'existence d'une véritable emphatique naturelle /r^s/.

Avant de nous attaquer à ces problèmes, qui seront débattus plus loin (§ III. 5), intéressons-nous au segment /l/ qui présente, lui aussi, quelques caractéristiques de l'emphase.

III.2.2 Le cas de /l/

Le mot *Allāh* [ʔalʕʕa:h] est décrit, en général, comme étant le seul mot, en AC, où nous rencontrons un [l^s] emphatique. Les autres contextes où ce segment apparaît contiennent au moins une consonne emphatique naturelle. Petráček (1981) et Ferguson (1956) posent un phonème /l^s/ emphatique en AC, et dans la plupart des dialectes arabes modernes, sur la base de certaines paires minimales. Le même phonème est attesté aussi en berbère tamazight (Maroc), décrit par Boukous (2009 : 390), et chleuh, décrit par Ridouane (2003 : 10), comme le montre le nombre très important de paires minimales que contiennent ces dialectes berbères⁵⁴. Compte tenu du rôle potentiel que peuvent jouer certaines voyelles, en l'occurrence /u, a/, dans l'emphatisation de ce segment, comme c'est le cas avec [r^s], nous réexaminons les données de l'AC et plus particulièrement le mot *Allāh*, afin de nous assurer de la validité cette hypothèse. Examinons les corpus suivants :

⁵⁴ Par exemple : [nggl^s] 'bousculer' vs. [nggl] 'répandre un liquide', [ul^sʕah] 'par Dieu' vs. [ulla] 'sinon'.

(8)

a.			b.		
/lis ^s s ^s /	[l ^s es ^s s ^s]	‘voleur’	/lat ^s i:r ^f /	[l ^s at ^s e:r ^f]	‘délicat’
/lut ^s f/	[l ^s ot ^s f ^s]	‘délicatesse’	/las ^s iqa/	[l ^s as ^s eqa]	‘se coller à’
/laʔt ^s /	[l ^s aʔt ^s]	‘crie’	/lis ^s a:q/	[l ^s es ^s a:q]	‘colle’
/lu:t ^s /	[l ^s o:t ^s]	‘Loth’	/d ^s ulm/	[d ^s ol ^s m ^s]	‘oppression’
/t ^s a:l/	[t ^s a:l ^s]	‘durer’	/laʔʔas ^s a/	[l ^s aʔʔas ^s a]	‘résumer’
/s ^s alb/	[s ^s al ^s b ^s]	‘solide’	/la:ð ^s ð ^s a/	[l ^s a:ð ^s ð ^s a]	‘insister’
/ʔalt ^s /	[ʔal ^s t ^s]	‘mélange’	/ʔalla:h/	[ʔal ^s l ^s a:h]	‘Allāh’

Mis à part le mot *Allāh* en (8b), tous les mots en (8) contiennent au moins une consonne emphatique naturelle. Ainsi, /l/ est emphatisé par harmonie, qu’il soit dans la même syllabe que la consonne emphatique ou pas. Le mot *Allāh* ne contient, en revanche, aucune consonne emphatique ; malgré cela c’est un [l^s] emphatique qui apparaît et qui se positionne entre deux voyelles basses [a]. Une nouvelle fois, cette voyelle resurgit dans un contexte emphatique où aucune emphatique naturelle n’est présente. Il semble donc que cette voyelle est impliquée dans l’emphatisation de /l/ ici. Pour en être sûr, nous avons remplacé la première⁵⁵ voyelle une fois par /i/ et une fois par /u/ et nous avons obtenu les résultats suivants :

(9)

[a/a]		[i]	
[ʔal ^s l ^s a:h]	‘Allāh’	[li lla:h]	‘à Allāh’
[samiʔa l ^s l ^s a:h]	‘Allāh a écouté’	[bismi lla:h]	‘au nom d’Allāh’
[ʔaʔaða l ^s l ^s a:h]	‘Allāh a pris’		[u]
[ʔist ^s af ^s a l ^s l ^s a:h]	‘Allāh a choisi’	[ʔinnahu l ^s l ^s a:h]	‘c’est Allāh’

⁵⁵ La deuxième voyelle étant lexicale, il est impossible de la changer.

[huwa lʕlʕɑ:h] ‘c’est *Allāh*’ [ʕabdu lʕlʕɑ:h] ‘le *serviteur* d’*Allāh*’

Comme on peut le voir à partir des exemples en (9), lorsque /l/ est précédé par /i/ il se réalise sans emphase, mais lorsque c’est /a/ ou /u/ qui le précèdent, il se réalise avec emphase. Donc, pour que le segment /l/ puisse se réaliser avec emphase, dans le mot *Allāh*, il doit être précédé d’une consonne associée à une *fatḥah* (voyelle brève /a/) ou une *dammah* (voyelle brève /u/). Ceci nous montre, une nouvelle fois, le rôle important que jouent ces deux voyelles dans le processus de l’emphase même si, dans le cas présent, ces voyelles n’ont d’effet sur ce segment que dans le mot *Allāh*, alors qu’avec /r/ l’emphase est systématique. Pourquoi donc cette exception?

Bien que la phonologie ne semble jouer, ici, aucun rôle car, comme on peut le voir à partir des exemples en (10), les mêmes contextes vocaliques n’engendrent pas un [lʕ] emphatique, cela soulève à nouveau la question du site phonologique de l’emphase : s’agit-il d’un /a/ emphatique ?, et aussi de son morphème (cf. exemples (9)).

(10)

/b <u>a</u> lad/	[balad]	‘ <i>pays</i> ’
/s <u>a</u> lb/	[salb]	‘ <i>dépouillage</i> ’
/χ <u>u</u> lu:d/	[χulu:d]	‘ <i>éternité</i> ’
/k <u>u</u> lfah/	[kulfah]	‘ <i>cout</i> ’

La plupart des grammairiens arabes relie cette emphase, dans le mot *Allāh*, à une question de style, en raison du statut spirituel de ce mot dans la langue arabe et plus particulièrement chez les musulmans. Nous reviendrons sur cette question plus tard (§ III.3.2). A présent, examinons le cas du segment /z/.

III.2.3 Le cas de /z/

D'après les données de l'AC dans le corpus (11), le /z/ semble avoir, vis-à-vis de l'emphase, le même comportement que /l/ : dans l'environnement d'une emphatique naturelle il se réalise avec emphase et dans celui des voyelles /u, a/ il se réalise tantôt avec emphase tantôt sans emphase. Examinons d'abord le corpus suivant :

(11)

	a.		b.
[z ^ɛ al ^ɛ at ^ɛ]	'galets'	[z ^ɛ ar ^ɛ a:bi]	'des tapis'
[z ^ɛ e:t ^ɛ]	'crie'	[z ^ɛ ah ^ɛ r ^ɛ]	'rose'
[t ^ɛ a:z ^ɛ eʒ ^ɛ]	'frais'	[z ^ɛ a:r ^ɛ]	'visiter'
[t ^ɛ az ^ɛ oʒ ^ɛ]	'devenu frais'	[z ^ɛ or ^ɛ]	'mensonge'
[t ^ɛ ar ^ɛ az ^ɛ]	'broder'	[baz ^ɛ ar ^ɛ]	'semer'
[t ^ɛ er ^ɛ a:z ^ɛ]	'type'	[ʒaz ^ɛ ar ^ɛ]	'carotte'
[d ^ɛ a:z ^ɛ]	'oppresser'	[ʔar ^ɛ oz ^ɛ z ^ɛ]	'riz'

Le [z^ɛ] emphatique apparaît dans deux contextes majeurs. Le premier est celui des emphatiques /t^ɛ, d^ɛ/ en (11a), que ce soit dans la même syllabe que ces dernières ou pas. Le deuxième est celui des voyelles /u, a/ en (11b). Ce dernier contexte a la particularité que les mots concernés contiennent aussi un [r^ɛ] emphatique. Est-ce alors ce dernier qui est responsable de l'emphatisation de /z/ ? Est-ce les deux voyelles qui sont responsable de cette emphase ? Ou avons-nous tout simplement affaire à un phonème /z^ɛ/ emphatique ? Pour voir laquelle des trois hypothèses est la bonne, nous avons constitué un corpus (paires minimales) dans lequel nous avons remplacé [r^ɛ] par un autre segment dans certains mots de (11) et nous avons obtenu les résultats ci-après :

(12)

[z ^ʕ ar ^ʕ]	‘visiter’	vs.	[zai]	‘s’enlever’
[dʒaz ^ʕ ar ^ʕ]	‘carotte’	vs.	[dʒazaʕ]	‘séparer’
[z ^ʕ or ^ʕ]	‘mensonge’	vs.	[zukm]	‘grippe’
[baz ^ʕ ar ^ʕ]	‘semer’	vs.	[bazaʕ]	‘se lever’
[z ^ʕ ah ^ʕ r ^ʕ]	‘rose’	vs.	[zuhd]	‘abnégation’

Les mots en (12) montrent qu’en substituant le /r/ par un autre segment, tout en gardant les mêmes voyelles⁵⁶, l’emphase disparaît. Ceci implique que l’emphase dans le deuxième contexte du corpus (11) est due à [r^ʕ] qui, étant adjacent aux deux voyelles /u, a/, se réalise avec emphase et emphatiserait, à son tour, /z/. Notez que ce dernier précède toujours /r/, sauf dans le dernier exemple [ʔar^ʕoz^ʕz^ʕ] ‘riz’ où il le suit. Ainsi, le /z/ ne peut pas être considéré comme un phonème emphatique car sa variante emphatique est conditionnée par son contexte phonologique, en l’occurrence une emphatique naturelle ou /r/ lorsqu’elle est adjacente à /u, a/.

Ce qui ressort, de tout ce qui vient d’être dit, concernant la classe naturelle des emphatique en AC, c’est que cette dernière contient les quatre consonnes /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ/, traditionnellement décrites comme étant les seules emphatiques de l’AC. Ces consonnes, qui sont toutes des coronales, ont la particularité de se manifester sous leur forme emphatique quel que soit le contexte et la nature du/des segment(s) adjacent(s). L’analyse a montré aussi que, parmi les trois consonnes emphatiques potentielles [r^ʕ], [l^ʕ] et [z^ʕ], seule [r^ʕ] manifeste les caractéristiques des emphatiques : elle se réalise avec emphase sans la présence d’une autre consonne emphatique. Cependant, le contexte de [r^ʕ] semble jouer un rôle déterminant car il a la particularité de contenir en général l’une des

⁵⁶ Mis à part la dernière paire minimale.

deux voyelles /u, a/ (réalisées [ɑ, o] avec emphase). Cela soulève le rôle potentiel que peuvent jouer ces dernières dans l'emphatisation de /r/ et aussi de /l/ (au niveau du mot *Allāh* uniquement), qui se dés emphatisent toutes les deux devant la voyelle /i/.

L'analyse a ainsi soulevé le problème du site de l'emphase : est-ce la consonne ou la voyelle qui est phonologiquement emphatique (cf. les règles en (7 a, b)) ? Avant d'y revenir, examinons l'analyse de /r/ et /l/, faite par les grammairiens arabes, à partir du 8^{ème} siècle, pour la comparer aux résultats de notre analyse.

III.3 Analyse des segments /r/ et /l/ des grammairiens arabes entre le 8^{ème} et le 13^{ème} siècles

Plusieurs spécialistes de la science de la récitation du Coran (cf. § I, p. 18), ou ce qu'on appelle en arabe *ʿilm attadʒwīd علم التجويد*, attribuent à /r/ et /l/, en AC, deux traitements différents, quant à leurs réalisations. Le premier, c.à.d. /r/, est décrit comme *mufakkkham* lexicalement au même titre que les *mustaʿliyah*⁵⁷. Le deuxième est lexicalement *muraqqaq*⁵⁸, c.à.d. réalisé sans *tafkhīm*. Parfois le /r/ *mufakkkham* se réalise comme *muraqqaq* et vice-versa pour le /l/. Ceci dépend des contextes phonologiques des deux segments que nous détaillons dans les deux sections qui suivent.

⁵⁷ Rappelons que dans cette catégorie on trouve les quatre *muṭbaqah* [tʰ, dʰ, sʰ, ðʰ] et les trois gutturales uvulaires [q, ɣ, χ].

⁵⁸ Appelé aussi *istifāl*, c'est un processus qui consiste en l'abaissement de la langue vers le bas ce qui rend les sons graves moins graves ou faibles.

III.3.1 Réalisation de /r/

D'après le grammairien ibn al-Jazri, le /r/ était à l'origine *muraqqaq*, c.à.d. articulé sans *tafkhīm*. Mais par la suite, cette consonne est devenue *mufakkkhamah*, pour être incluse dans la catégorie des *mustaʕliyah*. Rien n'est, par contre, dit sur la période où cette consonne est devenue ainsi. D'autres grammairiens l'ont considérée comme non spécifiée ni pour le *tafkhīm* ni pour le *tarqīq*, l'une ou l'autre réalisation dépendant principalement de son environnement, plus particulièrement des voyelles adjacentes, comme le montrent les exemples en (13) et (14).

(13) - Les contextes du *tafkhīm* du *r* :

a. si le *r* est dans un mot d'origine non arabe :

[ʔisr^ʕɑ:ʔi:l] 'Israël'

[ʔi^ʕr^ʕɑma] 'cité d'Iram'

b. si le *r* est associé à une *fathāh* (a) :

[ðikr^ʕɑ:] 'en invoquant'

[hidʒr^ʕɑh] 'voyage'

c. si le *r* est dans l'environnement d'une consonne *mustaʕliyah* :

[s^ʕɑ^ʕε:r^ʕɑh] 'petite'

[d^ʕɑr^ʕɑb] 'frapper'

[m^ʕɑs^ʕε:r^ʕ] 'destin'

d. si le *r* est associé à une *dammah* (u) ou la suit:

[r^ʕokn] 'coin'

[r^ʕotbah] 'rang'

[r^ʕo:h] 'âme'

[bor^ʕdʒ] 'horoscope'

[dʒor^ʕh] 'blessure'

(14) - Les contextes du *tarqīq* du *r* :

a. si le *r* est associé à une *kasrah* (voyelle brève *i*) :

[<u>r</u> izqa]	‘subsistance’
[ri <u>d</u> ʒa:l]	‘des hommes’

b. si le *r* est précédé d’une consonne associée à une voyelle brève *i* :

[mun <u>ḍ</u> ir]	‘avertisseur’
[<u>f</u> irʕawn]	‘Pharaon’
[sa: <u>ḥ</u> ir]	‘magie’

c. si le *r* est précédé d’un *yāʔ* :

[<u>ḫ</u> ajr]	‘abondance’
[sajr]	‘marche’
[dajr]	‘synagogue’

d. si le *r* est ou bien précédé ou bien suivi d’un *alif mumāl* (incliné) :

[sa: <u>r</u>]	‘il a marché’
[na: <u>r</u>]	‘feu’
[mi: <u>ra</u> :θ]	‘héritage’
[<u>ra</u> :b]	‘détruit’

Sibawayhi (vol IV p. 136) voit le /r/ comme étant "doublement réalisé", [rr] : “*wa rrāʔu ʔdā takallamta bihā kharadzāt kaʔannahā muḍāʕafah*”. Ainsi, il se réalise avec *tafkhīm* car c’est comme si on avait prononcé deux /r/ successives. Pour lui, c’est cette double réalisation qui est responsable de son *tafkhīm*. Cependant, devant la voyelle /i/ c’est un /r/ *muraqqaq* qui se réalise, pourquoi donc ? Sibawayhi (*ibidem*) répond qu’étant doublement réalisé, il équivaut à deux [ri] “*wa ʔammā fi lḍarri fatumīlu lʔalifa, kāna ʔawwalu lḥarfi maksūran ʔaw maftūhan ʔaw maḍmūman, li ʔannahā kaʔannahā ḥarfān maksūrān*”. Mais lorsque /r/ se trouve dans l’environnement d’une

mustaʕliyah, son *tarqīq* est, malgré tout, neutralisé en raison de l'abaissement de /i/ par cette dernière⁵⁹.

Nous voyons dans la description de Sibawayhi une indication intéressante du statut de vibrante qui caractérise /r/ dans la phonétique contemporaine. En revanche, le fait qu'il utilise ceci comme argument pour expliquer son *tarqīq* devant /i/ semble moins crédible car, si le *tafkhīm* de /r/ est dû à son statut de vibrante, pourquoi ce même statut serait responsable de son *tarqīq* ? Nous pensons que le problème peut être envisagé autrement, en nous référant uniquement au statut des voyelles et plus particulièrement à leurs éléments tête. Dans le cas de /u/, /a/, les éléments tête de structure sont |U|, |A|, respectivement. L'élément |A|, synonyme d'emphase dans notre analyse, est tout naturellement compatible avec le *tafkhīm* de *r* comme l'est aussi l'élément |U|. Par contre, l'élément |I|, tête de structure de la voyelle *i*, est incompatible avec l'emphase car la configuration de la langue requise pour sa réalisation (haute/antérieure) est antinomique à celle requise pour l'élément |A| de l'emphase (basse/postérieure).

Comme conclusion, pour les grammairiens arabes aussi, on trouve un [r^ʕ] emphatique dans l'environnement des voyelles /u/, /a/ et dans celui des *mustaʕliyah*. La vibrante est non emphatique lorsqu'elle est suivie ou précédée par la voyelle /i/, la semi-voyelle /j/ ou par un *alif* ayant subi la *imālah*, c.à.d. [æ]. Une nouvelle fois encore le problème du site de l'emphase se pose : est-ce la consonne ou la voyelle ?

⁵⁹ Nous voyons dans le comportement de /r/ et celui des emphatiques traditionnelles deux types d'emphase : une emphase générée par /r/ qui serait hiérarchisée plus bas que celle générée par les emphatiques traditionnelles, vu l'effet des chaque catégorie sur son environnement.

III.3.2 Réalisation de /l/

En ce qui concerne /l/, il est considéré par tous les grammairiens arabes, contrairement à /r/, comme *muraqqaq* (non emphatique) à l'origine. Ainsi, sa réalisation emphatique est attestée dans deux contextes : dans le domaine d'une *mustafiyah*, que ce soit dans la même syllabe que cette dernière ou pas, et dans le mot *Allāh*, lorsque celui-ci est précédé de *u*, *a*. Examinons les exemples en (15) et les paires minimales en (16) ci-dessous :

(15)

a. [tʰ]	[mʰatʰlʰaʰtʰ]	'levé'
	[tʰalʰa:q]	'divorce'
b. [sʰ]	[sʰalʰbʰ]	'crucifixion'
	[sʰelʰhu]	'lies-le, imp.'
c. [ðʰ]	[ðʰolʰmʰ]	'oppression'
	[ðʰelʰlʰ]	'ombre'
d. [dʰ]	[dʰelʰsʰ]	'côte'

(16)

[l]		[lʰ]	
[badal]	'au lieu de'	[bʰatʰalʰ]	'héros'
[dalla]	'indiquer'	[ðʰalʰlʰa]	'rester en train de'
[sulh]	'petit de la pintade'	[sʰolʰhʰ]	'paix'
[lidd]	'une cure'	[lʰesʰsʰ]	'voleur'
[laʁb]	'injure'	[lʰaʁtʰ]	'crie'

Le tableau en 3.2, ci-après, résume les contextes du [lʰ] emphatique dans le mot *Allāh*. La nature des voyelles qui précèdent ce segment paraît déterminante :

contextes	réalisations	Exemples
- précédé d'une voyelle brève <i>a</i> (<i>fatha</i>).	Emphatique	- [huwa l̪ʰl̪ʰɑ:h] 'c'est lui Allāh'
- précédé d'une voyelle brève <i>u</i> (<i>damma</i>).		- [qɑ:l̪ʰl̪ʰɑ:h] 'Allāh a dit'
- précédé d'une voyelle brève <i>i</i> (<i>kasra</i>).	Non- emphatique	- [bismi l̪ʰl̪ʰɑ:h] 'au nom d'Allāh'
		- [qul̪ʰl̪ʰɑ:h] 'dit Allāh'

Tableau 3.2. Les contextes des réalisations emphatiques et non emphatiques de *l* dans le mot *Allāh*.

A partir des corpus (15, 16) et du tableau 3.2, il semble que les contextes de réalisation du [l̪ʰ] emphatique sont les mêmes que pour [r̪ʰ]. Cependant, comme il a été déjà noté, [l̪ʰ] a une particularité : en l'absence d'une emphatique naturelle, la latérale emphatique n'est attestée que dans le mot *Allāh*.

Cette particularité pourrait ne pas être liée à la phonologie car, si c'était le cas, [l̪ʰ] devrait se réaliser systématiquement. En effet, comme nous l'avons déjà mentionné (p. 72), il existe une autre façon d'expliquer le phénomène. Certains spécialistes de la science de la récitation du Coran, tel que al-Qurtubī (1953) parmi d'autres, considèrent l'emphatisation de ce segment, dans le mot *Allāh*, comme une sorte "d'emphase" au sens expressif du terme. Pour eux, le mot *Allāh*, spécifique au créateur, doit être glorifié et ceci se fait, selon eux, à travers la réalisation de tous les segments, dont /l/, avec "emphase". Toutefois, s'il était vrai que le mot *Allāh* doit être toujours réalisé avec emphase, pourquoi ne l'est-il pas aussi dans le troisième contexte du tableau 3.2 ?

Du point de vue phonétique, l'élément qui constitue la voyelle /i/, c.à.d. |I| est, là aussi, responsable, selon nous, de la non-emphatisation de /l/ dans le troisième contexte. La configuration (palatal/antérieure) de la langue requise pour la réalisation de cette voyelle est antinomique à celle (pharyngale/postérieure) requise pour la réalisation des emphatiques en général. Donc, le fait que /l/, dans *Allāh*, soit réalisé avec ou sans emphase dépend principalement de la voyelle qui le précède, c.à.d. /u/, /a/. Si cette explication ne résout pas le problème, car on ne comprend toujours pas pourquoi cette emphase à conditionnement vocalique a lieu uniquement dans le mot *Allāh*, la réponse se trouve probablement dans la combinaison des deux arguments. Si on considère que l'emphase dans ce mot exprime, effectivement, une sorte de glorification, elle ne doit pas être considérée, dans ce cas, comme un phénomène purement phonologique, mais plutôt *stylistique*. Il n'en est pas moins vrai que celui-ci demeure régi par les règles phonologiques qui contraignent l'emphase, d'une façon générale, et qui dépendent principalement des éléments constitutifs des voyelles adjacentes.

Cette conclusion s'oppose à celle faite par Ferguson (1956), qui, de l'existence de certaines paires minimales en AC⁶⁰, que nous reprenons en (17), déduit qu'il existe en AC deux phonèmes /l/ : un /l/ non emphatique et sa contrepartie emphatique /l^s/ :

(17)

[wa l ^s ʔa:hu]	'et <i>Allāh</i> '	vs.	[walla:hu]	'il l'a nommé'
[wa l ^s ʔa:hi]	'par <i>Allāh</i> '	vs.	[wa lla:hi:]	'et celui qui s'amuse'

⁶⁰ Ferguson donne d'autres paires minimales, se basant sur des dialectes arabes, comme l'arabe Irakien et Syrien, comme [χal^sʔe] 'mon vinaigre' vs. [χalli] 'laisse'.

Il est vrai que l'existence de paires minimales peut être considérée comme argument prouvant le statut phonémique d'un segment. Mais dans les cas en (17), il s'agit toujours du mot *Allāh*, précédé de l'une des voyelles conductrices de l'emphase, en l'occurrence [a]. En introduisant la préposition *li* 'à' dans les deux dernières phrases, nous voyons que la voyelle /i/ empêche, comme prévu, l'emphase d'avoir lieu :

(18)

[wa lʔʔa:hi] 'par *Allāh*' vs. [wa li lla:hi] 'et c'est à *Allāh*'
 [wa lla:hi:] 'et celui qui s'amuse' vs. [wa li lla:hi:] 'et c'est à celui qui s'amuse'

A partir des données analysées concernant la réalisation emphatique de /l/, nous concluons que cette consonne n'a pas un statut phonémique en AC. Cette conclusion est basée sur le fait que ce segment ne s'emphatise que dans l'environnement d'une emphatique naturelle [tʔ, dʔ, sʔ, ðʔ] et dans le mot *Allāh*, lorsque celui-ci est précédé de l'une des voyelles *u* ou *a*. Nous avons soulevé le côté problématique de ce dernier cas et nous l'avons expliqué par une question de style (glorification), due au statut qu'occupe ce mot dans la langue arabe, plus particulièrement chez les musulmans, et aussi par la phonologie, qui semble, malgré tout, jouer un rôle important, et là, une fois de plus, le problème du site de l'emphase ressurgie.

Malgré tout ce qui vient d'être dit sur la réalisation des deux phonèmes /l, r/, il faut rappeler que les conditions et les environnements cités ci-dessus peuvent changer ou être complètement neutralisés. Ceci est dû à la multitude des méthodes de lecture du Coran⁶¹ dans le monde musulman, qui changent en

⁶¹ Il existe en général sept méthodes de lecture du Coran, appelées *sabʔat raḥruf* 'sept lettres'. Omar ibn al-Khaṭṭāb (que Dieu l'agrée) a dit : "J'ai entendu Hichām ibn Hakīm ibn Hizām lire la sourate "Le discernement" d'une façon différente de la mienne, alors que le Prophète me l'avait déjà lue. J'ai failli l'interrompre dans sa récitation, mais j'ai attendu qu'il finisse puis je

général d'un pays à l'autre et qui sont dues aux caractéristiques des différentes variétés arabes connues à l'époque mohammadienne. Afin de faciliter la lecture du Coran, le prophète Mohammad a transmis celui-ci en prenant en compte les différentes prononciations des tribus arabes de l'époque, dans le but d'en faciliter l'apprentissage. Ceci a mené à cette diversité dans les méthodes de lecture du Coran connues aujourd'hui.

En revenant à la classe naturelle des emphatiques, on sait que cette dernière diffère selon les dialectes arabes modernes, d'après les résultats des études ayant traité le sujet. Certains segments, comme [ð^ʕ], n'y figurent pas, alors que d'autres comme [r^ʕ, z^ʕ, l^ʕ], ou même [b^ʕ, m^ʕ], y sont inclus. En AE, par exemple, [ð^ʕ] a été remplacé par [z^ʕ] (/ð^ʕɑ:b^ʕet^ʕ/ → [z^ʕɑ:b^ʕet^ʕ] 'officier') ; en AM ou encore en berbère, [r^ʕ] et [z^ʕ] ont, tous deux, le statut de phonèmes emphatiques à part entière, s'opposant à des [r, z] non emphatiques, comme dans les paires minimales suivantes :

(19)

AM	[zi:na]	'belle'	vs.	[z ^ʕ e:n ^ʕ ɑ]	'douzaine'
	[bra]	'aiguille'	vs.	[b ^ʕ r ^ʕ ɑ]	'enveloppe'
Berbère	[izzi]	'mouche'	vs.	[ez ^ʕ z ^ʕ e]	'vésicule biliaire'
	[ara]	'écris'	vs.	[ar ^ʕ ɑ]	'donnes'

l'ai pris par son vêtement jusqu'au Prophète et j'ai dit : "Ô Prophète, j'ai entendu cet homme lire la sourate "Le discernement" d'une façon différente de celle que tu m'as lu. Le Prophète a alors dit : "Demande-lui de lire". Il lut alors de la même façon que précédemment, il dit : "C'est ainsi qu'elle fut révélée", il m'a dit alors : "Lis", quand j'ai lu à mon tour il dit : "C'est ainsi qu'elle fut révélée. Ce Coran a été révélé en sept récitations, récitez donc celle qui vous est la plus aisée".

La section suivante, qui portera sur l'AM, aura comme objectif de déterminer les segments qui constituent la classe naturelle des emphatiques dans cette variété de l'arabe.

III.4 Les emphatiques en arabe marocain

Comme il a été mentionné au début de ce travail (§ I-2), il existe plusieurs facteurs (sociolinguistiques, politiques, historiques, etc.) ayant contribué à la diversité des variétés de l'AM. Parmi ces facteurs nous avons cité le contact de l'arabe avec les langues locales, principalement les trois variétés berbères, et les langues coloniales, le français et l'espagnol. Comme ce contact n'a pas eu lieu partout de la même façon, on trouve actuellement plusieurs variations (phonétiques, phonologiques, etc.) dialectales selon la région où on se trouve. Par exemple, dans le nord du pays, c'est la variété berbère 'tarifit' et l'espagnol qui ont eu le plus d'influence sur l'arabe ; dans le sud, c'est le tachelhit ; dans le centre, c'est le tamazight, et, dans l'ouest du pays, c'est le français. L'analyse sera centrée ici, comme déjà mentionné, sur la variété de l'AM parlée dans la région de la ville de Kénitra (nord-ouest). Nous essayerons de délimiter la classe des emphatiques dans cette variété, puis nous la comparerons à celle de l'AC afin de voir si cette classe est la même ou s'il faut y inclure ou exclure des segments.

Avant d'entamer notre analyse, nous rappelons que les interdentes emphatiques et non emphatiques /ðˤ/, /ð/ et /θ/ de l'AC, ont évolué vers des occlusives alvéolaires par déspirantisation en AM, comme le montrent les exemples en (20) :

(20)

	<i>'opresseur'</i>	<i>'loup'</i>	<i>'tissu'</i>
AC	[ð̣ ^s ɑ:lim]	[ð̣iʔb]	[θawb]
AM	[ḍ ^s ɑ:ləm]	[di:b]	[tu:b]

Concernant l'inter-dentale emphatique /ð̣^s/, le trait emphatique a été préservé dans son évolution. Pour l'AM, ceci implique que le phonème /ḍ^s/ représente /ð̣^s/ et /ḍ^s/ à la fois. Le mot [ḍ^sfar], par exemple, signifie en AM *'ongle'* et *'tresser'*. En AC ce [ḍ^s] représente deux phonèmes différents : dans le cas de *'ongle'* il s'agit d'un /ð̣^s/ ([ð̣^sofr]) et dans le cas de *'tresser'* c'est un /ḍ^s/ ([ḍ^saf^sar^s]).

En ce qui concerne la délimitation de la classe naturelle des emphatiques en AM, on retrouve les trois coronales /ṭ^s, ḍ^s, ṣ^s/, comme l'illustrent les paires minimales suivantes :

(21)

	[- emphase]		[+ emphase]	
a.	[ṭar]	<i>'attirer'</i>	a'. [ṭ ^s ar ^s]	<i>'il s'est envolé'</i>
	[χṭər]	<i>'devenu ferme'</i>	[χ ^s ṭ ^s ar ^s]	<i>'plus dangereux'</i>
	[hi:ṭ]	<i>'parce que'</i>	[h ^s e:ṭ ^s]	<i>'mur'</i>
b.	[ṣi:f]	<i>'épée'</i>	b'. [ṣ ^s e:f ^s]	<i>'été'</i>
	[bssəl]	<i>'faire des bêtises'</i>	[b ^s ṣ ^s ṣ ^s al ^s]	<i>'mettre de l'ognons'</i>
	[ṃəss]	<i>'toucher'</i>	[ṃ ^s aṣ ^s ṣ ^s]	<i>'sucrer'</i>
c.	[ḍa:ŋ]	<i>'se propager'</i>	c'. [ḍ ^s a:ŋ ^s]	<i>'s'égarer'</i>
	[hḍəm]	<i>'détruire'</i>	[h ^s ḍ ^s am ^s]	<i>'digérer'</i>
	[fa:ḍ]	<i>'être utile'</i>	[f ^s a:ḍ ^s]	<i>'déborder'</i>

Reste maintenant le cas des autres segments. Comme pour l'AC, les trois segments /r, l, z/ sont aussi les premiers candidats potentiels à l'inclusion dans cette classe, vu leur point d'articulation coronal qui leur donne la possibilité d'être associés à une articulation secondaire comme la pharyngalisation. Nous avons conclu dans un travail précédent (Gouma 2005), sur la variété marocaine de Kénitra, que ces trois segments étaient des phonèmes emphatiques naturels⁶². Nous verrons, à la lumière de l'analyse actuelle, qui prend en compte le statut des mots d'emprunt et le rôle potentiel que peuvent jouer certaines voyelles, si ces segments seront toujours considérés comme des phonèmes emphatiques ou pas.

III.4.1 Le cas de /r/

Outre les trois phonèmes emphatiques /t^ɛ, d^ɛ, s^ɛ/, l'AM semble disposer d'un phonème /r^ɛ/ emphatique s'opposant à un /r/ non emphatique, comme le montrent les paires minimales en (22) et les mots en (23) ci-après :

(22)

[- emphase]		[+ emphase]	
[ra:b]	' <i>détruit</i> '	[r ^ɛ ɑ:b ^ɛ]	' <i>étant caillé</i> '
[bra]	' <i>aiguille</i> '	[b ^ɛ r ^ɛ ɑ]	' <i>lettre</i> '
[ʒra]	' <i>courir</i> '	[ʒ ^ɛ r ^ɛ ɑ]	' <i>il est arrivé</i> '
[brəd]	' <i>refroidi</i> '	[b ^ɛ r ^ɛ ɑd ^ɛ] ⁶³	' <i>limer</i> '
[dar]	' <i>il a fait</i> '	[d ^ɛ ɑ:r ^ɛ]	' <i>maison</i> '

62 Cette conclusion, basée sur un nombre important de paires minimales trouvées dans cette variété, est remise en question dans ce travail, car certains points, comme le rôle potentiel des voyelles, n'avaient pas été pris en compte.

63 Le [d^ɛ] ici ne correspond pas à l'emphatique naturelle /d^ɛ/ mais à l'occlusive coronale emphatisée /d/. Cependant, du point de vue phonétique, ils sont identiques.

[smər]	‘guetter’	[s ^ɛ m ^ɛ ar ^ɛ]	‘teint bronzé’
[ħar]	‘être en dilemme’	[ħ ^ɛ ar ^ɛ r ^ɛ]	‘piquant’
[ʒa:ri]	‘liquide’	[ʒ ^ɛ ar ^ɛ e]	‘mon voisin’

(23)

[r ^ɛ ab ^ɛ b ^ɛ]	‘Dieu’
[r ^ɛ ɑ:ja]	‘drapeau’
[r ^ɛ am ^ɛ la]	‘sable’
[ʃ ^ɛ r ^ɛ e:b ^ɛ]	‘le fait de boire’

Ce qui est commun aux formes en (22) et (23) c’est que, à chaque fois que /r/ se réalise avec emphase [r^ɛ], la voyelle basse [ɑ] apparaît aussi, mis à part les derniers exemples en (22) et en (23), où [r^ɛ] est suivi par [e]. Les exemples en (24), ci-dessous, montrent, en outre, un /r/ emphatique adjacent à [o]. Ces faits rappellent les résultats obtenus à partir des données de l’AC où, là aussi, une réalisation emphatique [r^ɛ] était pratiquement toujours adjacente à [ɑ o]. Cependant, certains mots en (24) montrent aussi un [r^ɛ] emphatique qui n’est adjacent ni à [ɑ] ni à [o], là où l’AC présente régulièrement un [o] :

(24)

AC	AM	
[r ^ɛ otbah]	[r ^ɛ o:tba]	‘rang’
[r ^ɛ o:ħ]	[r ^ɛ o:ħ]	‘âme’
[buχ ^ɛ or ^ɛ]	[b ^ɛ χ ^ɛ or ^ɛ]	‘encens’
[r ^ɛ oʔu:s]	[r ^ɛ ʔo:s ^ɛ ɑ]	‘têtes’
[r ^ɛ omma:n]	[r ^ɛ wmma:n]	‘grenade’
[r ^ɛ oχa:m]	[r ^ɛ wχa:m]	‘marbre’
[r ^ɛ okn]	[r ^ɛ wkna]	‘coin’

En comparant les exemples de l'AC avec ceux de l'AM, on s'aperçoit que la voyelle moyenne [o], adjacente à [r^h], est tantôt préservée tantôt effacée⁶⁴. Là où elle est effacée, on remarque une labialisation⁶⁵ de l'attaque ([r^{hw}]), qui est probablement la trace de la voyelle disparue. Le plus important ici c'est que, dans les deux cas, le trait emphatique a été préservé.

Intéressons-nous maintenant à la voyelle /i/. Cette voyelle a le même effet sur /r/ en AM qu'en AC : elle l'empêche de se réaliser sous sa forme emphatique. Cela est démontré par les formes en (25) où la voyelle /i/ est remplacée par /a/ dans les mêmes racines⁶⁶ :

(25)

[- emphase]		[+ emphase]	
[kbi:r]	'grand'	[kb ^h ar ^h]	'grands'
[kti:r]	'beaucoup'	[kt ^h ar ^h] ⁶⁷	'plus nombreux'
[hmi:r]	'des ânes'	[hm ^h ar ^h]	'un âne'
[wazi:r]	'ministre'	[wiz ^h ar ^h a]	'ministère'
[fira:n]	'des souris'	[f ^h ar ^h]	'une souri'
[ʔira:n]	'des grottes'	[ʔ ^h ar ^h]	'une grotte'
[madari:s]	'des écoles'	[mædr ^h ar ^h s ^h a]	'une école'

⁶⁴ Cela se fait, d'une façon générale, selon la longueur de la voyelle : une voyelle longue est préservée, alors qu'une brève est effacée.

⁶⁵ Les grammairiens arabes se réfèrent à ce processus par le terme *ishmām*.

⁶⁶ Ces exemples sont intéressants pour la définition du morphème de l'emphase, l'une des questions majeures auxquelles nous essayons de répondre dans ce travail, puisqu'il s'agit des mêmes racines.

⁶⁷ Le [t^h] ici ne correspond pas à l'emphatique naturelle /t^h/ mais à l'occlusive coronale emphatisée /t/. Cette dernière est caractérisée, en AM, par une affrication ([t^h]).

[rʒa:l] ‘des hommes’ [rʰa:ʒəl] ‘un homme’

Ces exemples montrent une nouvelle fois que devant ou après /i/, c’est [r] qu’on obtient, et, devant ou après [o, a] c’est sa contrepartie emphatique [rʰ] qu’on obtient. Notons que, dans le dernier mot [rʒa:l], c’est un [r] non emphatique qu’on obtient ; pourtant, il n’y a pas de [i] ici. En nous rapportant au corpus (6) de l’AC, nous retrouvons le même mot sous la forme [ridʒa:l], dans laquelle [r] est suivi de [i]. Ainsi, bien qu’effacé en AM, c’est un /i/ étymologique qui est responsable de la réalisation [r] dans ce mot.

Restent tout de même des contre-exemples, où [rʰ] est suivi de /i/ sans que cette voyelle l’empêche de s’emphatiser, comme dans les derniers exemples en (22) et (23). Plus encore, cette dernière est elle-même abaissée, comme le montrent les autres mots ci-après :

(26)

[hʰmʰarʰ]	‘rouge’	[hʰmʰarʰe:t]	‘j’ai rougi’
[bʰrʰa]	‘il est guéri’	[bʰarʰe]	‘étant guéri’
[mʰrʰa]	‘femme’	[mʰrʰe:wa]	‘femme dim.’
[bʰrʰa]	‘lettre’	[bʰrʰejjat] ⁶⁸	‘lettres pl. dim.’

Ce qui caractérise le [rʰ] ici c’est que, non seulement il ne se dés emphatise pas devant /i/, mais il l’abaisse aussi. De plus, les deux premiers mots sont entièrement emphatisés⁶⁹ (la propagation se faisant à gauche). Cette caractéristique est spécifique aux emphatiques traditionnelles de l’AM /tʰ, dʰ, sʰ/ qui, rappelons-le, sont les seules à avoir cette capacité d’abaisser toutes les

⁶⁸ Se dit aussi [bʰrʰawarʰ] ‘des lettres’, où l’emphase est sur la première syllabe uniquement.

⁶⁹ Exception faite du préfixe -t dans [hʰmʰarʰe:t], sur lequel nous reviendrons, dans la section (IV.) qui traite des affixes.

voyelles, y compris /i/, et de propager leur trait au-delà de la syllabe à laquelle elles appartiennent. Ceci suppose qu'en AM il existe bien un /r^s/ lexical, contrairement à l'AC où son statut n'était pas très clair. Pour nous assurer de cette hypothèse et voir si la structure morphologique des mots en (26) ne joue aucun rôle, nous avons formé le corpus en (27) où les mots ont la même structure que certains en (26) :

(27)

[kra]	'il a loué'	[ka:ri]	'louant'	[kri:t]	'j'ai loué'
[fra]	'il a acheté'	[fa:ri]	'achetant'	[fri:t]	'j'ai acheté'
[ʒra]	'il a couru'	[ʒa:ri]	'liquide'	[ʒri:t]	'j'ai couru'
[fra]	'vient de se périmer'	[fa:ri]	'périmer'		
[bra]	'aiguille'	[jba:ri] ⁷⁰	'des aiguilles'		

Dans ces exemples, le /r/ n'est pas emphatique et n'abaisse donc pas le /i/. Pourtant, ces mots ont pratiquement tous la même structure que certains en (26), à savoir /Cr^sa/ et /Car^si/. Cela montre que l'emphase, et ainsi le [r^s] emphatique, dans (26), est probablement la propriété de la racine, contrairement aux exemples en (22) et ceux de la colonne de droite en (26) qui montrent qu'elle est la propriété de la consonne /r^s/, au même titre que /t^s, d^s, s^s/ en (21).

Ainsi, les données de l'AM, concernant /r/, montrent deux choses : d'une part, vu le corpus (22), l'emphase est une propriété de la consonne /r^s/, nous l'incluons donc dans la classe des emphatiques naturelles de l'AM (/t^s, d^s, s^s, r^s/), et d'autre part elle peut aussi être considérée comme la propriété de certaines racines, vu les exemples en (26) et (27), d'où à nouveau la question du morphème à laquelle appartient cette propriété qui se pose.

⁷⁰ La forme [brawat] 'des aiguilles' existe aussi. Là non plus il n'y a pas d'emphase.

III.4.2 Le cas de /l/

Nous avons vu qu'en AC les seuls cas où /l/ se réalisait sous sa forme emphatique étaient le mot *Allāh* et les mots contenant l'une des quatre emphatiques traditionnelles /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ḍ^ʕ/. En AM, on retrouve les mêmes cas, comme en (28), mais aussi les mots et les paires minimales en (29, 30), où aucune consonne emphatique n'apparaît et qui suggèrent l'existence d'un phonème /l^ʕ/ emphatique dans ce parler. Examinons les deux corpus ci-dessous :

(28)

[t ^ʕ l ^ʕ a:q]	'divorce'
[t ^ʕ o:l ^ʕ]	'longueur'
[d ^ʕ l ^ʕ am ^ʕ]	'oppresser'
[l ^ʕ ar ^ʕ d ^ʕ]	'la terre'
[s ^ʕ l ^ʕ a]	'prière'
[b ^ʕ as ^ʕ l ^ʕ a]	'oignon'
[l ^ʕ l ^ʕ a:h ^ʕ]	'Allāh'

(29)

[- emphase]		[+ emphase]	
[ba:l]	'intention'	[b ^ʕ a:l ^ʕ]	'balle de vêtements'
[ba:la]	's'est occupé de'	[b ^ʕ a:l ^ʕ a]	'une pelle'
[sa:la]	'il a fini'	[s ^ʕ a:l ^ʕ a]	'un salon'
[ku:l]	'mange, imp.'	[k ^ʕ o:l ^ʕ]	'un col'
[bla:ni]	'm'a rendu accro'	[b ^ʕ l ^ʕ am ^ʕ e]	'mon plan'

Ce qui caractérise les paires minimales en (29) c'est que les mots contenant un [l^ʕ] emphatique sont tous des mots d'emprunt au français, contenant les

voyelles [ɑ] et [o]. Nous avons réussi, malgré tout, à trouver trois mots contenant un [l̥] emphatique qui ne sont pas des mots d'emprunt et qui ne contiennent aucune emphatique traditionnelle avérée, comme en (30), ci-après :

(30)

[l̥ɑj̥j̥ɑ]	‘torche’
[g̥ɑl̥l̥ɑg̥]	‘salir’
[g̥l̥ɑg̥]	‘saleté’

Peut-on alors, sur la base des corpus (29) et (30), soutenir l'idée d'un /l̥/ emphatique lexical en AM ? Notre réponse est oui, pour plusieurs raisons. Premièrement, l'emprunt est l'un des processus linguistiques les plus anciens et les plus répandus dans les langues du monde. Il consiste en l'insertion dans une langue cible A des mots, des structures ou des éléments morphologiques d'une langue source B, tout en préservant les caractéristiques des deux langues. Selon Kenstowicz (2010) :

“The task of the adapter is to make the loan conform to the segmental, phonotactic, and prosodic structure of the recipient (L1) language while preserving as much information as possible from the donor (L2) language.” (p. 104)

Deuxièmement, les mots d'emprunt sont des révélateurs du fonctionnement du système phonologique de la langue emprunteuse par la façon dont ils sont adaptés. En français, d'où viennent beaucoup de mots d'emprunt présents en AM, le système vocalique contient des voyelles moyennes /e, ε, o, ɔ/ et une voyelle basse /a/ légèrement plus rétractée que celle de l'arabe. Le système de l'AM est décrit comme étant similaire à celui de l'AC, c.à.d. triangulaire (/i, u, a/), avec une voyelle centrale (/ə/), résultant, en général, de la réduction des

voyelles brèves classiques⁷¹ ; les timbres moyens et un [ɑ] rétracté ne s'entendent, en principe, que dans les contextes emphatiques. Or les mots d'emprunt en (29) contiennent justement, dans la langue source (français), les voyelles basses et moyennes [a, e, ε, o, ɔ], comme le montre le corpus en (31) :

(31)

AM	Français		AM	Français	
[b ^ʕ ɑ:l ^ʕ]	' <i>balle</i> '	[bal]	[k ^ʕ o:l ^ʕ]	' <i>col</i> '	[kɔl]
[b ^ʕ ɑ:l ^ʕ ɑ]	' <i>une pelle</i> '	[pɛl]	[b ^ʕ l ^ʕ ɑ:m ^ʕ e]	' <i>mon plan</i> '	[mɔ̃plā]
[s ^ʕ ɑ:l ^ʕ ɑ]	' <i>une salle</i> '	[sal]	[s ^ʕ ɑ:l ^ʕ t ^ʕ o]	' <i>salto</i> '	[salto]
[l ^ʕ e:b ^ʕ ɑ]	' <i>les bas</i> '	[leba]	[b ^ʕ l ^ʕ ok ^ʕ]	' <i>bloque</i> '	[blɔk]
[s ^ʕ l ^ʕ o]	' <i>un solo</i> '	[solo]	[b ^ʕ ɑ:l ^ʕ k ^ʕ o]	' <i>balcon</i> '	[balkɔ̃]
[l ^ʕ ɑ:s ^ʕ]	' <i>l'as</i> '	[las]	[l ^ʕ l ^ʕ ɑ:d ^ʕ ɑ]	' <i>salade</i> '	[salad]

Dans l'adaptation de ces mots, ce sont, dans la majorité des cas, les réalisations emphatiques des consonnes adjacentes à ce type de voyelles qui sont sélectionnées par le locuteur marocain. Ce dernier semble donc identifier ces voyelles à celles qu'il a l'habitude d'entendre dans les contextes emphatiques. Aussi, sélectionne-t-il la réalisation emphatique des consonnes adjacentes, d'où, en l'occurrence, [l^ʕ]⁷². Or les exemples en (30), qui ne sont pas des mots d'emprunt et qui font partie intégrante du lexique des Marocains, montrent l'existence d'un /l^ʕ/ emphatique, sans qu'il ne soit lié à un autre segment emphatique traditionnel. L'existence d'un /l^ʕ/ emphatique lexical, opposé à /l/, a été aussi démontrée par Ferguson (1956) dans plusieurs dialectes arabes du moyen orient (arabe irakien, syrien, etc.), sur la base de paires

⁷¹ En AM, les mots [katab] 'écrire', [sami^ʕ] 'écouter', [χubz] 'pain' de l'AC se réalisent comme [ktəb], [smə^ʕ] et [χ^wəbz] respectivement.

⁷² Cf. Ferguson (1956 : 450) pour des cas identiques.

minimales comme [χɑlʰe] ‘vinaigre’ vs. [χalli] ‘laisse imp.’ et [χɑ:lʰe] ‘mon oncle’ vs. [χa:li] ‘vide’.

Avec le cas de /l/, une fois de plus le rôle des voyelles est soulevé : d’où vient cette emphase ? D’autant que nous n’avons réussi à trouver aucun exemple où /l/ abaisse le /i/. Plus encore, l’argument des mots d’emprunt ne peut être pertinent que si /l/ était clairement identifiable comme étant le seul à pouvoir accueillir l’emphase dans ces mots, chose qui n’est pas si simple à soutenir car, comme on le verra (§III.4.4), tous les segments dans les mots d’emprunt sont des sites probables de ce trait. Nous reviendrons sur ces problématiques dans la section (§III.5) à venir. A présent, examinons le cas du segment /z/.

III.4.3 Le cas de /z/

Une réalisation emphatique de cette consonne, ayant un statut phonémique, est attestée dans plusieurs langues et dialectes (AE, berbère, etc.). En AM, cela semble aussi être le cas, comme le montrent les paires minimales en (32) et les mots en (33) ci-après :

(32)

[- emphase]		[+ emphase]	
[zi:na]	‘belle’	[zʰe:nʰɑ]	‘une douzaine’
[zwa]	‘donner un coup dans le ventre’	[zʰwʰɑ]	‘crier’
[zəbla]	‘une saleté’	[zʰabʰlʰɑ]	‘une gaffe’
[zbəlha]	‘ses déchets’	[zʰbʰɑlʰhʰɑ]	‘il a gaffé’
[bərza:t]	‘s’est fiancée’	[bʰarʰzʰɑ:t]	‘elle s’est illustrée’

(33)

[z ^ɛ ɑ:z ^ɛ]	‘ <i>élégance</i> ’	[z ^ɛ ez ^ɛ o:n ^ɛ]	‘ <i>muet</i> ’
[z ^ɛ w ^ɛ w ^ɛ ɑj ^ɛ ɑ]	‘ <i>sirène</i> ’	[r ^ɛ z ^ɛ o:z ^ɛ e]	‘ <i>guêpe</i> ’

La plupart des exemples ci-dessus contiennent un [z^ɛ] adjacent à l’une des deux voyelles /u/, /a/ ([o, ɑ]) et l'emphase s’y étend à la totalité du mot. Certains, comme [z^ɛez^ɛo:n^ɛ], [r^ɛz^ɛo:z^ɛe] et [z^ɛe:n^ɛɑ], contiennent un [z^ɛ] adjacent à /i/, lequel est supposé empêcher un segment emphatique non-naturel de l’abaisser ; or il ne le fait pas et se réalise [e]. En fin, un [z^ɛ] emphatique est aussi attesté dans plusieurs mots d’emprunt français, comme en (34) :

(34)

AM	Français	AM	Français		
[l ^ɛ ɑb ^ɛ ɑ:z ^ɛ]	‘ <i>la base</i> ’	[labɑz]	‘ <i>rose</i> ’	[ʁo:z ^ɛ]	[ʁɑz]
[k ^ɛ ɑ:z ^ɛ ɑ]	‘ <i>Casablanca</i> ’	[kazablɑka]	‘ <i>raser</i> ’	[r ^ɛ ɑ:z ^ɛ ɑ]	[ʁɑze]
[r ^ɛ r ^ɛ e:z ^ɛ o]	‘ <i>réseau</i> ’	[ʁezɔ]	‘ <i>rasoir</i> ’	[r ^ɛ ɑz ^ɛ w ^ɛ ɑr ^ɛ]	[ʁɑzwɑʁ]
[l ^ɛ ɑppo:z ^ɛ]	‘ <i>la pause</i> ’	[lapɔz]	‘ <i>tarzan</i> ’	[t ^ɛ ɑr ^ɛ z ^ɛ ɑ]	[tɑʁzɑ̃]
[d ^ɛ o:z ^ɛ ɑ]	‘ <i>doser</i> ’	[doze]	‘ <i>gazon</i> ’	[gɑ:z ^ɛ o]	[gɑzɔ̃]
[z ^ɛ e:r ^ɛ o]	‘ <i>zéro</i> ’	[zɛʁɔ]	‘ <i>zodiaque</i> ’	[z ^ɛ od ^ɛ j ^ɛ ɑ:k ^ɛ]	[zɔdjɑk]

Là aussi, comme c’était le cas avec [l^ɛ], le locuteur marocain semble identifier les voyelles à celles qu’il a l’habitude d’entendre et de réaliser avec un [z^ɛ] emphatique et il emphatise la consonne en conséquence (cf. Heath 1989).

Selon nous, le comportement de /z^ɛ/, c.à.d. l’abaissement de /i/ et l’emphatisation totale du mot auquel il appartient, ne peut être que celui d’un

segment appartenant à la classe des emphatiques naturelles, qui se compose ainsi, en AM, de /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, r^ʕ, z^ʕ/.

III.4.4. Le cas de /b/ et /m/

En plus des consonnes analysées jusqu'ici, certaines études (Cohen 1969, El-Mdari 1997) ont inclus dans la classe naturelle des emphatiques des segments comme [b^ʕ] et [m^ʕ]. Dans le parler juif de Tunis, par exemple, Cohen (1969 : 68) s'est basé sur l'existence de paires minimales comme [ba:ba] 'sa porte' vs. [b^ʕa:b^ʕa] 'mon père' et [ʔamim] 'expert' vs. [ʔam^ʕe:n^ʕ] 'Amen' pour conclure que b^ʕ et m^ʕ sont des phonèmes emphatiques naturels dans ce parler. El-Mdari (1997), dans son étude sur le parler de Marrakech (PK), soutient aussi, de son côté, l'existence de tels phonèmes dans ce parler. L'argument qu'il utilise est l'existence de mots d'emprunt comme ceux en (35a) et des deux mots en (35b), dont l'origine arabe n'est pas confirmée, mais qui sont totalement intégrés dans le lexique des Marocains :

(35)

a. [b ^ʕ a:b ^ʕ a]	'mon père'
[b ^ʕ a:f ^ʕ]	'amplificateur'
[b ^ʕ a:f ^ʕ]	'bâche'
[b ^ʕ a:n ^ʕ k ^ʕ a]	'banque'
[m ^ʕ a:m ^ʕ a]	'ma mère'
[ʃ ^ʕ om ^ʕ a:ʒ ^ʕ]	'chômage'
[m ^ʕ an ^ʕ n ^ʕ ak ^ʕ]	'manquer'
[l ^ʕ a:m ^ʕ b ^ʕ a]	'lampe'
b. [n ^ʕ am ^ʕ m ^ʕ]	'insulte'
[n ^ʕ n ^ʕ am ^ʕ m ^ʕ e]	'rien'

Certains des mots que contient ce corpus donnent même lieu à des paires minimales comme en (36), ci-dessous, où l'exemple en (36b) a été rajouté :

(36)

- | | | | |
|--|------------------------------|--------------|----------------------------------|
| a. [b ^ʕ ɑːj ^ʕ] | ‘ <i>bâche</i> ’ | vs. [baːj] | ‘ <i>avec quoi</i> ’ |
| [m ^ʕ ɑn ^ʕ n ^ʕ ɑk ^ʕ] | ‘ <i>manquer</i> ’ | vs. [mənək] | ‘ <i>de toi</i> ’ |
| [n ^ʕ ɑm ^ʕ m ^ʕ] | ‘ <i>sorte d’injure</i> ’ | vs. [nəmməm] | ‘ <i>faire de la médisance</i> ’ |
| b. [b ^ʕ ɑːl ^ʕ] | ‘ <i>balle de vêtement</i> ’ | vs. [baːl] | ‘ <i>intention</i> ’ |

En arabe irakien, nous retrouvons aussi plusieurs mots emphatiques⁷³, dont les trois en (37), qui contiennent aussi [b^ʕ], [m^ʕ], sans aucune emphatique traditionnelle :

(37)

- | | |
|---|------------------|
| [g ^ʕ ɑb ^ʕ ol ^ʕ] | ‘ <i>avant</i> ’ |
| [g ^ʕ om ^ʕ ɑr ^ʕ] | ‘ <i>lune</i> ’ |
| [m ^ʕ ɑj ^ʕ j ^ʕ] | ‘ <i>eau</i> ’ |

Suivant Cohen et el-Mdari, nous incluons aussi ces deux segments dans la classe naturelle des emphatiques, sur la base des exemples attestés. Comme nous l'avons déjà expliqué, les mots d'emprunt tendent, en général, à garder des caractéristiques proches de la langue source tout en s'adaptant à la langue cible. C'est cette raison, liée à la perception des locuteurs de la langue cible (marocains et tunisiens dans le cas présent), qui est, selon nous, responsable de l'emphatisation de ces deux segments dans les deux parlers, où la qualité des voyelles semble être déterminante. En effet, ce qu'il ne faut pas oublier c'est que ces mêmes mots, et la façon dont ils sont adaptés, sont révélateurs du

⁷³ Ces exemples m'ont été communiqués par Alex Bellem, lors d'un colloque international, sur la base articulatoire arrière (BAA), tenu à Paris, à la maison de la recherche (Paris III, la Sorbonne nouvelle), du 2 au 4 mai 2012.

fonctionnement du système phonologique. Ainsi, /b^ʕ, m^ʕ/, dans ces mots, peuvent être considérés comme des emphatiques sous-jacentes, appartenant à la classe des emphatiques traditionnelles. Cette appartenance est en outre étayée par les exemples [b^ʕa:b^ʕa], [m^ʕa:m^ʕa] et [n^ʕam^ʕm^ʕ], qui sont totalement intégrés dans le lexique des Marocains. Cependant, comme il a été noté dans le cas de /l/, tout segment dans un mot d'emprunt est un candidat potentiel au titre de consonne emphatique. Donc, le fait de considérer ces mots comme argument sur l'appartenance de /b^ʕ, m^ʕ/ à la classe des emphatiques traditionnelles n'est pas tout à fait convaincante, car, si c'est le cas, toutes les consonnes pourront être incluses dans cette classe.

Ainsi, en vertu de ce qui précède, /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, r^ʕ et z^ʕ/, constituent en AM, les seuls segments qui présentent clairement les caractéristiques des emphatiques naturelles : une réalisation emphatique quel que soit le contexte, l'abaissement de toutes les voyelles, l'emphatisation des consonnes adjacentes et la propagation du trait emphatique au-delà de la syllabe contenant la consonne emphatique.

Conclusion

A partir de l'analyse que nous venons de faire de la classe naturelle des emphatiques en AC et en AM, nous avons identifié deux types de segments emphatiques naturels : a) les emphatiques traditionnelles transcrites par le système alphabétique de l'AC, et b) les emphatiques non notées dans ce même système, où les voyelles semblent, dans certains cas, jouer un rôle. Le premier type inclut /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ/ pour l'AC et /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ/ pour l'AM⁷⁴, tandis que le deuxième inclut /r^ʕ, z^ʕ/ pour l'AM. La particularité de ces dernières c'est qu'elles sont aussi des coronales. Les mots d'emprunt ont manifesté plusieurs

⁷⁴ Le /ð^ʕ/ étant remplacé par /d^ʕ/ après désspirantisation.

candidats potentiels au titre de consonnes emphatiques, mais il était très difficile pour nous de les identifier. Ainsi, la double articulation (pharyngalisation), l'emphatisation des consonnes et l'abaissement des voyelles adjacentes ne se limitent pas aux obstruantes coronales, comme on pourrait le croire d'après l'alphabet arabe.

Certains cas d'emphase impliquant [r^ʕ, l^ʕ], semblent mettre en valeur le rôle des voyelles d'arrière, en l'occurrence /u, a/, dans ce processus. Ce même rôle avait déjà été identifié par certains phonologues (Broselow 1976, Kouloughli 1978, Younes 1994 et Herzallah 1990), qui l'ont décrit comme problématique. Broselow (1976 : 47), par exemple, qualifie de *surprising phenomenon* les alternances en (36) ci-dessous, tirées de l'AE :

(36)

[- emphase]		[+ emphase]	
[kibir]	'grand'	[kub ^ʕ ar ^ʕ]	'grands'
[kitir]	'beaucoup'	[kuta:r ^ʕ]	'nombreux'
[himir]	'des ânes'	[hum ^ʕ ar ^ʕ]	'un âne'
[maʔa:bir]	'des cimetières'	[maʔb ^ʕ ar ^ʕ a]	'un cimetière'
[rigga:la]	'des hommes'	[r ^ʕ a:gil]	'un homme'
[tigari]	'commercial'	[tig ^ʕ ar ^ʕ a]	'commerce'

Selon elle, certaines structures gabaritiques, comme /CuCa:C/, favoriseraient l'emphase plus que d'autres. Mais l'existence d'exemples comme [gidi:d] vs. [guda:d] (au lieu de *[gud^ʕa:d^ʕ]), 'nouveau' et 'nouveaux' respectivement, l'ont poussée très vite à réfuter cette hypothèse.

A la lumière des faits constatés à ce stade de l'analyse, qui montrent d'un côté que l'emphase est la propriété des consonnes et de l'autre que cette même propriété peut aussi être celle des voyelles d'arrière, voire même de certaines racines, deux questions s'imposent. D'une part, compte tenu du système vocalique de l'arabe, limité par toutes les études à trois éléments, il n'est pas si simple de soutenir une telle hypothèse. D'autre part, comment concilier l'existence de voyelles emphatiques avec celle des consonnes emphatiques naturelles ?

Une solution à ces problèmes serait de poser une troisième hypothèse, selon laquelle l'emphase serait une unité autosegmentale, n'appartenant ni à la consonne ni à la voyelle et qui serait la propriété de la racine, comme nous avons pu le voir dans certains corpus (cf. (26), (27)). Quelques rares études (Ferguson 1956, Harrell 1957, Cohen 1969) se sont intéressées à cette idée en arabe, mais sans l'approfondir. La raison principale en est, peut-être, le poids culturel du statut purement attribué à l'emphase dans le système alphabétique de l'arabe.

Nous allons revenir dans les prochaines sections sur ces trois hypothèses, afin de voir si le site phonologique de l'emphase est bien la consonne (III.5.1) ou la voyelle (III.5.2), ou s'il s'agit d'une unité autosegmentale (III.5.3) n'appartenant ni à l'une ni à l'autre ?

III.5 Le site phonologique de l'emphase

Si certaines données, comme nous l'avons vu, montrent clairement que l'emphase, en AC et en AM, est une propriété de certains segments consonantiques, en l'occurrence les obstruantes coronales /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ/, d'autres, en revanche, où aucune de ces dernières ne figure, suggèrent l'implication d'autres segments n'appartenant pas à cette catégorie, comme les

coronales sonantes /r^ɛ, l^ɛ/, les labiales /b^ɛ, m^ɛ/⁷⁵, ou même les voyelles d'arrière /u, a/.

Nous allons essayer, dans les prochaines sections, de déterminer le site phonologique de l'emphase, en développant les trois hypothèses mentionnées ci-dessus : (a) celle qui considère l'emphase comme étant une propriété de la consonne, puis (b) celle qui la considère comme propriété de la voyelle, enfin (c) celle que nous proposons et qui la considère comme une unité autosegmentale. Nous verrons par la suite laquelle de ces trois hypothèses est celle qui rend compte au mieux des faits constatés, et qui sera ainsi adoptée dans le reste de ce travail.

III.5.1 L'emphase comme propriété de la consonne

Que le site phonologique de l'emphase est la consonne constitue la position la plus fréquemment soutenue. Elle est motivée, principalement, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, par le système alphabétique de l'AC, qui contient des consonnes emphatiques à part entière, avec des graphèmes qui les distinguent de leurs contreparties non emphatiques :

⁷⁵ Cette classe s'étend même, selon certaines études (Cohen 1969, Ridouane 2003 et Boukous 2009 parmi d'autres), à des segments comme /k^ɛ, ʒ^ɛ, ʒ^ɛʒ^ɛ et ʃ^ɛʃ^ɛ/ qui sont, du point de vue articulaire, loin d'être les candidats idéaux pour porter le trait emphatique. Boukous (2009 : 390) cite des paires minimales, en berbère tamazight, comme [igʒ^ɛwan] 'tronc. pl' vs. [igʒwan] 'maxillaire. pl', [ʒ^ɛʒ^ɛu] 'sentir mauvais' vs. [ʒʒu] 'sentir bon' et [amuʃ^ɛʃ^ɛ-a] 'ce chat-ci' vs. [amuʃʃa] 'mon chéri'.

API	graphie arabe	API	graphie arabe
/t/	ت	/t ^ʕ /	ط
/d/	د	/d ^ʕ /	ض
/s/	س	/s ^ʕ /	ص
/ð/	ذ	/ð ^ʕ /	ظ

Tableau 3.3. Les emphatiques et non emphatiques de l'AC et les graphies arabes qui leur correspondent.

Au poids culturel du prisme alphabétique s'ajoutent les descriptions des grammairiens arabes qui ont décrit le système phonémique de l'arabe comme étant principalement consonantique, n'accordant que peu de place aux voyelles⁷⁶, considérées comme des diacritiques permettant aux consonnes de se réaliser. Cependant, comme nous l'avons montré dans les sections précédentes, il existe d'autres consonnes, en l'occurrence [r^ʕ, l^ʕ, z^ʕ, b^ʕ, m^ʕ], qui présentent les mêmes caractéristiques que les quatre emphatiques⁷⁷, sans que des graphèmes permettent de les distinguer de leurs contreparties non emphatiques. Cela explique, probablement, pourquoi les grammairiens arabes ne les ont pas incluses dans la catégorie des *muṭbaqah*.

L'évolution du système alphabétique de l'arabe, montre que certains phonèmes emphatiques traditionnels, comme /d^ʕ/ (ض) ou /ð^ʕ/ (ظ), n'avaient pas, à l'origine, de graphèmes non plus. Le tableau 3.4, ci-dessous, illustre les correspondances entre les graphèmes de l'alphabet araméen (hébraïque), syriaque, nabatéen et arabe. Remarquons que dans la colonne de l'arabe (à droite) ni ظ ni ض n'apparaissent :

⁷⁶ Appelés *ḥurūf al-ʕala* en arabe : حروف العلة

⁷⁷ Comme montré à travers plusieurs paires minimales en AC et en AM.

Transliteration	Printed Jewish Aramaic	Early Syriac Cursive	Printed <i>estrangela</i> Syriac	Monumental Nabataean	Cursive Nabataean	Early Arabic Papyri	Printed Arabic (most relevant form is cited)
ʾ	ܐ	ܫ ܫ	ܐ	Ⲁ ⲁ	Ⲁ ⲁ	ا	ا
b	ܒ	ܒ	ܒ	Ⲃ	Ⲃ	ب	ب
g	ܓ	ܓ	ܓ	Ⲅ	Ⲅ	ج	ج
d	ܕ	ܕ	ܕ	Ⲇ	Ⲇ	د	د
h	ܚ	ܚ	ܚ	Ⲉ	Ⲉ ⲉ	ه	ه
w	ܘ	ܘ	ܘ	Ⲋ	Ⲋ	و	و
z	ܙ	ܙ	ܙ	Ⲍ	Ⲍ	ز	ز
ḥ	ܫ	ܫ	ܫ	Ⲏ	Ⲏ ⲏ	ح	ح
ṭ	ܬ	ܬ	ܬ	Ⲑ	Ⲑ ⲑ	ط	ط
y	ܝ	ܝ	ܝ	Ⲓ	Ⲓ	ي	ي
k	ܟ	ܟ	ܟ	Ⲕ	Ⲕ	ك	ك
l	ܠ	ܠ	ܠ	Ⲗ	Ⲗ	ل	ل
m	ܡ	ܡ	ܡ	Ⲙ	Ⲙ ⲙ	م	م
n	ܢ	ܢ	ܢ	Ⲛ	Ⲛ	ن	ن
s	ܣ	ܣ	ܣ	Ⲝ	Ⲝ		
ʿ	ܥ	ܥ	ܥ	Ⲟ	Ⲟ	ع	ع
p	ܦ	ܦ	ܦ	Ⲡ	Ⲡ	ف	ف
ṣ	ܨ	ܨ	ܨ	Ⲣ	Ⲣ	ص	ص
q	ܩ	ܩ	ܩ	Ⲥ	Ⲥ	ق	ق
r	ܪ	ܪ	ܪ	ⲧ	ⲧ	ر	ر
š	ܫ/ܫ	ܫ	ܫ	ⲩ	ⲩ Ⲫ	س	س
t	ܬ	ܬ	ܬ	ⲫ	ⲫ Ⲭ	ت	ت

Tableau 3.4. Evolution de l'écriture arabe

(d'après Healy et Smith, 2009 : 59).

D'après les reconstructions des écritures sémitiques, le système alphabétique arabe dériverait du nabatéen⁷⁸ qui dispose de vingt-deux graphèmes. Seuls quinze d'entre eux constitueront plus tard la base des vingt-huit⁷⁹ consonnes que compte actuellement la langue arabe. Cela signifie que treize graphèmes ont été inventés pour représenter les sons qui n'avaient pas de correspondance en araméen. Face à l'insuffisance de cet inventaire, des symboles diacritiques comme le point, ont été inventés⁸⁰ pour distinguer certains sons, en l'occurrence /d^ʕ/ (ض) vs. /s^ʕ/ (ص) ou /t^ʕ/ (ط) vs. /ð^ʕ/ (ظ). Cela a eu pour effet l'apparition de nouveaux graphèmes, qui a ainsi permis de faciliter la lecture de l'arabe et d'éviter les confusions. L'alphabet n'est donc pas un marqueur sûr de la phonologie d'une langue ; ce qui importe c'est la façon dont le sujet parlant se représente un son et comment il le réalise.

Si on admet, malgré tout, l'hypothèse que la classe naturelle des emphatiques se compose uniquement des quatre phonèmes consonantiques /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, ð^ʕ/, qui ont chacun un graphème indépendant, un autre problème surgit, cette fois-ci au niveau de certains mots emphatiques qui ne comportent aucun de ces phonèmes. Nous avons vu, dans les différents corpus analysés, que certains segments, comme /r^ʕ/ en AC et /r^ʕ, l^ʕ, z^ʕ, b^ʕ, m^ʕ/ en AM, présentaient les mêmes caractéristiques que les emphatiques traditionnelles. Nous avons ainsi affaire à des phonèmes emphatiques, mais qui n'ont pas de graphèmes qui permettent de les différencier de leurs contreparties non emphatiques. Il faut donc laisser de côté l'aspect graphique de la question.

⁷⁸ D'après Healey, J. F et Smith, G. R. (2009 : 67), c'est le nabatéen cursif qui serait à l'origine de l'alphabet arabe.

⁷⁹ Ce nombre augmente à vingt-neuf si on compte le coup de glotte ou *hamzah* comme une lettre.

⁸⁰ 8^{ème} siècle environ.

Un deuxième problème se pose, si on considère que le site phonologique de l'emphase est la consonne : il réside dans la façon dont le trait emphatique se propage aux segments adjacents⁸¹. Les processus phonologiques sont locaux : pour qu'un segment A assimile, c.à.d. transmette son trait à un segment B, il faut que A et B soient en relation d'adjacence. Ceci résulte du principe de *localité*, selon lequel les éléments impliqués dans un processus phonologique doivent être adjacents. En reprenant certains des exemples de l'AC, analysés dans les sections précédentes, nous constatons que les mots en (37) violent ce principe :

(37)

a. mots monosyllabiques	[s ^ʰ ɑj ^ʰ f ^ʰ]	'été'
	[f ^ʰ ɑ:d ^ʰ]	'déborder'
	[s ^ʰ el ^ʰ]	'lie, imp.'
b. mots bisyllabiques	[b ^ʰ ɑt ^ʰ ɑl ^ʰ]	'héros'
	[l ^ʰ es ^ʰ ɑ:q]	'colle'
	[t ^ʰ er ^ʰ ɑ:z ^ʰ]	'type'
c. mots trisyllabiques	[m ^ʰ ɑt ^ʰ ɑ:lib]	'demandes'
	[f ^ʰ ɑr ^ʰ ɑ:r ^ʰ ed ^ʰ]	'obligations'
	[f ^ʰ el ^ʰ es ^ʰ t ^ʰ em ^ʰ]	'Palestine'

Les phonèmes emphatiques, ici en gras, ne sont pas en relation d'adjacence avec la plupart des segments emphatisés. Comment expliquer dans un mot comme [f^ʰɑr^ʰɑ:r^ʰed^ʰ], par exemple, que le trait emphatique atteint le /f/ initial, alors que la consonne emphatique /d^ʰ/ est en position de coda de la dernière syllabe ? La seule façon d'expliquer cette propagation, tout en respectant la

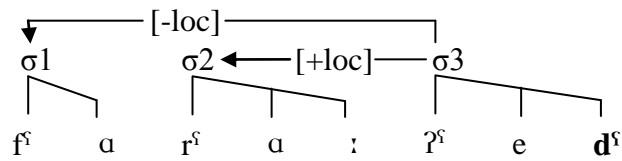
⁸¹ Puisque la propagation de l'emphase est le thème central du quatrième chapitre, nous ne ferons ici que soulever certaines idées principales, généralement admises, sur la propagation de l'emphase, comme son domaine de propagation et sa directionnalité.

localité, serait d'utiliser plusieurs règles (R) avec un ordre d'application stricte correspondant à ce qu'on appelle une règle itérative, comme en (38) ci-après :

- (38) /fara:ʔedʰ/
- R1 → fara:ʔedʰ
- R2 → fara:ʰedʰ
- R3 → fara:ʔʰedʰ
- R4 → faʰa:ʔʰedʰ
- R5 → faʰa:ʰedʰ
- R6 → fʰaʰa:ʔʰedʰ
- [fʰaʰa:ʔʰedʰ]

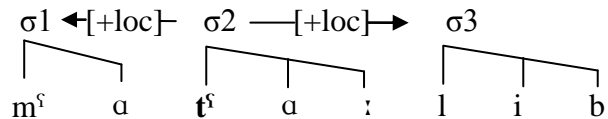
Comme on peut le voir, le nombre de règles (six dans le cas de [fʰaʰa:ʔʰedʰ]) et l'ordre d'application requis rendent assez coûteux le traitement de l'emphatisation. Il est possible d'éviter ce problème dans les exemples en (37a, b) si l'on considère que le trait harmonique de l'emphase sélectionne, non les segments, mais la syllabe comme base de la propagation, tout ce qui rentre dans le domaine d'une syllabe contenant une consonne emphatique étant alors automatiquement emphatisé. Les mots en (37a) sont monosyllabiques ; donc l'emphatisation de tous les segments est prédictible. Les exemples en (37b), étant des bisyllabes, les nœuds syllabiques sont en relation d'adjacence et la localité est donc respectée. Mais le problème subsiste dans le cas des deux derniers exemples de (37c) ([fʰaʰa:ʔʰedʰ] et [fʰelʰesʰtʰemʰ]), qui sont des trisyllabes dont l'emphase est contenue dans la dernière syllabe, car, si le deuxième (σ_2) et le troisième (σ_3) nœuds syllabiques respectent la localité, le premier (σ_1) et le troisième (σ_3) ne la respectent pas, comme le montre la représentation en (39) ci-après :

(39)



Contrairement à ces deux exemples, les trois nœuds syllabiques de l'exemple [mʰatʰa:lib], contenant la consonne emphatique [tʰ] dans le deuxième nœud, respectent tous la localité, mais ici seul le premier (σ1) et le deuxième (σ2) nœuds sont emphatisés :

(40)



La non-emphatisation du nœud σ3 est due, selon la plupart des études, à sa position (à droite de la consonne emphatique) et à la nature des segments contenus sous ce dernier, en l'occurrence la voyelle antérieure /i/⁸² dite opaque. Cependant, on ne comprend pas pourquoi cette même voyelle, et les autres segments opaques, bloquent la propagation dans un sens et non dans l'autre. Dans l'exemple [fʰelʰesʰtʰe:nʰ], qui est la réalisation de /fi-lis-tʰi:n/, tous les /i/ sont bizarrement emphatisés. Nous reviendrons sur ce sujet au quatrième chapitre (§ IV).

Le problème de la violation de la localité, posé par les deux derniers exemples de (37c), peut être résolu si le trait harmonique de l'emphase est situé à un niveau (au moins) supérieur à celui de la syllabe. Dans ce cas, le problème ne se poserait pas, quel que soit le nombre de nœuds syllabiques. C'est la solution que nous proposons et qui sera présentée dans la section (§ III.5.3).

⁸² Cette voyelle, avec les autres segments palatals /j, dʒ, ʃ/, est dite opaque à la propagation de l'emphase.

En attendant, les différents corpus analysés nous ont amené à faire une autre hypothèse sur le site phonologique de l'emphase. Nous avons vu qu'en AC et en AM les réalisations emphatiques de /r/ et /l/, en l'absence d'une emphatique naturelle, étaient, en général, liées aux deux voyelles postérieures /u/ et /a/. En revanche, la voyelle antérieure /i/ empêchait ces deux réalisations. Ces contextes mettent en évidence le rôle potentiel des voyelles dans l'emphase et affaiblissent la thèse d'un site consonantique unique de l'emphase. La prochaine section aura comme but de déterminer si les voyelles jouent ou non un rôle dans l'emphase.

III.5.2 L'emphase comme propriété de la voyelle

L'implication des voyelles dans le processus d'emphatisation ne peut être négligée. Cependant, le fait de prétendre l'élargissement du système vocalique traditionnel n'est pas une simple affaire. Ce système triangulaire, qui est le fruit des travaux des arabisants (Cantineau 1960, Fleisch 1961 parmi d'autres), trouve son origine dans la grammaire arabe, où les timbres vocaliques sont représentés par trois voyelles, appelées *ḥarakāt*⁸³ (mouvements). Décrites comme brèves, ces dernières sont en réalité des symboles diacritiques qui une fois associés à une consonne lui donnent une coloration vocalique : *fathah* pour le /a/, *kasrah* pour le /i/ et *ḍammah* pour le /u/⁸⁴. On parle aussi de voyelles longues⁸⁵ qui sont aussi de l'ordre de trois : *alif* pour le /a:/, *yāʔ* pour le /i:/ et

⁸³ Pluriel de *ḥarakah* (mouvement).

⁸⁴ La *fathah* /a/ se représente par un petit trait ◌̇ au-dessus de la consonne (représentée par le cercle), la *kasrah* /i/ par un trait ◌̇ au-dessous et la *ḍammah* /u/ par petit waw (و) ◌̇ au-dessus.

⁸⁵ Les voyelles longues ont un statut phonémique dans le système vocalique de l'arabe. Grâce à leur quantité vocalique, la flexion interne et d'autres types d'oppositions, dans la grammaire arabe, peuvent avoir lieu, comme l'illustrent les exemples suivants :

wāw pour le /u/. Ces dernières ont un double statut : vocalique et consonantique, le deuxième se réalisant lorsqu'elles sont associées à leur tour à une *ḥarakah*⁸⁶.

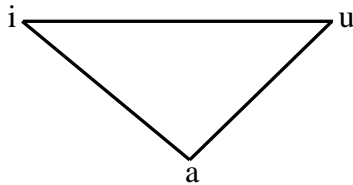
Les différents corpus analysés ont montré que la voyelle basse rétractée [ɑ] et les deux voyelles moyennes [e, o] sont omniprésentes dans les contextes des emphatiques traditionnelles. En l'absence de ces dernières, nous retrouvons les deux voyelles [o, a] dans un contexte particulier : celui de [r^ʕ] et celui de [l^ʕ], dans le cas du mot *Allāh*. Ce dernier est, bien qu'il soit une exception, montre clairement que la réalisation emphatique du segment [l^ʕ] est purement conditionnée par ces deux voyelles. Le rôle de ces dernières a été aussi mis en évidence par les mots d'emprunt, français et espagnols, en AM. Lorsqu'un mot dans la langue source contient l'une des voyelles /o, e, a/, les consonnes adjacentes sont souvent perçues et réalisées, par les locuteurs marocains, comme emphatiques, même si certaines d'entre elles ne sont pas censées faire partie de cette catégorie en AM.

En admettant ces faits, le système vocalique de l'arabe, représenté ici par l'AC et l'AM, devra, en plus des trois voyelles cardinales /i, u, a/, comme en (41), contenir des voyelles emphatiques, en l'occurrence /e, o, a/, comme en (42) :

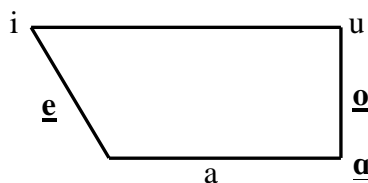
[katab]	'écrire'	[ka:tab]	'correspondre'
[kutib]	'étant écrit'	[ku:tib]	'étant correspondu'
[siq]	'abordes, imp.'	[si:qa]	'étant abordé'
[dʒama]	'chameau'	[dʒama:l]	'beauté'

⁸⁶ Prenant l'exemple du *yāʔ*, dont le graphème en milieu de mot est [ي]. Lorsque ce dernier est précédé d'une consonne, comme *b* [ب] par exemple, sans qu'il soit associé à une *ḥarakah*, il fonctionne comme une voyelle longue : [بي] → [bi:]. En revanche, lorsqu'il est associé à une *ḥarakah* (*fathah* َ par exemple) il fonctionne comme une consonne : [بي] → [bija].

(41) Système traditionnel



(42) Système comportant des voyelles emphatiques



Pour que l'hypothèse du site vocalique de l'emphase (système en (42)) soit valable, il faudra admettre deux points :

a) D'une part, il faudra admettre que l'opposition /V/ vs. /V^s/ ne se réalise, en général, que dans le contexte des obstruantes coronales : /t, d, s, ð, r, l/ pour l'AC et /t, d, s, z, r, l, z/ pour l'AM, et qu'elle se neutralise dans tous les autres contextes.

b) De l'autre, il faudra aussi admettre que cette neutralisation se fait au profit de /ɑ, o/ au contact de /r/, lequel est alors emphatisé par le caractère postérieur (emphatique) de ces voyelles.

Concernant le point (a), les données de l'arabe montrent, qu'effectivement, cette opposition entre voyelle emphatique et non emphatique n'a lieu qu'en adjacence avec une obstruante coronale ou l'une des deux sonantes /r, l/. La question qui se pose ici est : pourquoi cette amitié entre /V^s/ et les coronales ? La seule réponse que nous pouvons donner à cette question est la sous-spécification de ces dernières, qui permettrait la propagation du trait emphatique. Or, si c'est le cas au moins le coup de glotte *hamzah*, autre

segment sous-spécifié, devrait aussi permettre cette propagation et ainsi l'opposition /V/ vs. /V^ʕ/, ce qui n'est pas le cas.

En ce qui est du point (b), le problème réside dans le fait que la voyelle mi-basse [e] n'apparaît que dans le contexte des emphatiques traditionnelles et dans les mots d'emprunt, mais jamais dans celui de /r, l/. Si le trait emphatique venait de la voyelle, alors [e] devrait aussi exister au moins avec /r/ et l'emphatiser ainsi, ce qui affaiblit cette thèse.

La thèse d'une propriété vocalique de l'emphase s'affaiblit encore plus lorsqu'on se réfère aux descriptions des voyelles faites par les grammairiens arabes. La voyelle /a/, par exemple, est décrite, par ces derniers, comme pouvant subir deux changements. Le premier consiste en son antériorisation, donnant un son proche de [æ]. Suivant Sibawayhi (Vol. IV : 432), les grammairiens arabes l'ont appelé [a] de l'*imālah*⁸⁷. Le deuxième processus consiste en un geste contraire, c.à.d. postériorisation du /a/, lui donnant ainsi un ton plus grave et proche du [ɑ]. Sibawayhi a décrit cette voyelle comme [a] du *tafkhīm* (emphase). Cela signifie qu'on a trois voyelles basses différentes : une voyelle antérieure [æ], une deuxième centrale [a] et une troisième postérieure [ɑ]. Mais, pour les grammairiens arabes s'agit-il de trois phonèmes différents, c.à.d. /æ/, /a/ et /ɑ/ ou d'un phonème /a/ ayant deux allophones [æ] et [ɑ] ? A partir de la description de Sibawayhi, nous comprenons qu'il s'agit bien d'un phonème et de deux allophones lorsqu'il dit :

⁸⁷ Dans la linguistique moderne, on se réfère à ce processus par les termes *inclinaison* ou *infléchissement*.

وتكون خمسة و ثلاثين حرفا بحروفهن فن فروع، و أصلها من التسعة و العشرين، و هي كثيرة يؤخذ بها و تستحسن في قراءة القرآن و الأشعار و هي : الألف التي تمال إمالة شديدة و ألف التخميم، يعني بلغة أهل الحجاز، في قولهم : الصلاة و الزكاة و الحياة.

“Ce qui nous donnent trente-cinq lettres, si on prend en compte des lettres qui découlent des vingt-neuf, et qui sont nombreuses et acceptables dans la lecture du Coran et de la poésie comme : ... le alif qui s’incline fortement ... et le alif du tafkhīm, présent dans la langue du *hidzāz* dans des mots comme : *a-ṣṣalāt*, *a-zzakāt* et *al-hayāt*.” (Vol, IV : 432).

Ibn al-Jazri (Vol, II : 29, 30) s’est aussi intéressé à cette voyelle et distingue, comme Sibawayhi, entre deux *alif* ; le *mufakhkham* (grave) et le *mumāl* (incliné). Il divise le premier en deux types : *shadīd* (fort) et *mutawassit* (moyen). D’après lui, le premier (fort), qui peut être représenté comme [ɒ], n’est pas propre à l’arabe et n’est pas acceptable dans la lecture du Coran. C’est une innovation due à la langue persane⁸⁸. Le deuxième, c.à.d. moyen, qui peut être représenté par [ɑ], est légèrement *mufakhkham* et est utilisé par quelques tribus arabes comme celle du hidjaz. Quant au [a] *mumāl*, ibn al-Jazri le décrit comme propre à l’arabe, plus particulièrement à certaines tribus comme celles du Nadzd. Il le divise aussi en deux : *shadīd* et *mutawassit*, le premier étant antériorisé, c.à.d. [æ], tandis que le deuxième est central et peut être représenté par le [a].

⁸⁸ Nous avons déjà (p. 49-50) noté cette influence de la langue persane sur l’arabe, qu’ibn al-Jazri semble confirmer ici, lorsqu’on a parlé de la description que Sibawayhi a fait des emphatiques en les décrivant comme des consonnes vélarisées et non pas pharyngalisées.

Concernant la quelle de ces voyelles est originale, les grammairiens se sont divisés. Certains considèrent le *alif mufakkkham* comme étant à l'origine du *mumāl* ; d'autres disent que le *alif mumāl* est à l'origine du *mufakkkham*, tandis que d'autres ont, tout simplement, considéré les deux comme non-originaux, chacun étant conditionné par son contexte. C'est ce troisième choix que nous adoptons et que nous pensons être le bon et la phonologie moderne le confirme d'ailleurs. Suivant les processus de la *imālah* et du *tafkhīm*, le /a/ central prend deux formes différentes qui s'adaptent aux contextes requis. Le choix de trois phonèmes vocaliques bas est plus difficile à soutenir dans le sens où deux de ces trois, c.à.d. [æ, ɑ], semblent conditionnés par des contextes spécifiques (*imālah* et *tafkhīm*), en dehors desquels nous ne les retrouvons pas.

Donc, ni l'hypothèse de trois phonèmes vocaliques bas, /æ, a, ɑ/, ni celle de deux, /æ, ɑ/, ne fournit les bonnes réponses à la problématique de la relation entre les voyelles et l'emphase. Lorsqu'on regarde les réalisations des deux voyelles [æ, ɑ], on s'aperçoit que les contextes sont déterminants. Dans le cas de [æ] c'est, en général, lorsque la consonne qui précède est elle-même précédée de /i, j/, ce qu'on a appelé *imālah*. Le [ɑ] rétracté, quant à lui, est conditionné par les emphatiques traditionnelles, certains contextes de [r^ʕ, l^{ʕ89}] et les mots d'emprunt.

Conclusion

Pour conclure, ni l'hypothèse d'un site consonantique de l'emphase, ni celle d'un site vocalique ne fournissent les bonnes réponses, quant au comportement de l'emphase. Reste maintenant la troisième hypothèse, celle qui traite l'emphase

⁸⁹ Dans le cas du mot *Allāh*.

comme une unité autosegmentale. Cette hypothèse, proposée par certains linguistes, a suscité peu d'intérêt. La raison majeure en est peut-être ce statut purement consonantique qu'ont les emphatiques dans le système alphabétique de l'arabe. Nous allons revenir, dans la prochaine section (§III.5.3) sur cette hypothèse, en prenant en compte : a) le comportement de tous les segments impliqués dans le processus, b) la nature des éléments qu'ils contiennent, c) le statut spécifique des coronales, lié à leur sous-spécification, d) le mode de propagation de l'emphase et son domaine, e) la nature des segments opaques et leur degré d'implication dans le blocage de l'emphase, et enfin f) la question de savoir à quel(s) morphème(s) appartient cette unité.

III.5.3 L'emphase comme unité autosegmentale

L'hypothèse selon laquelle l'emphase serait une unité autosegmentale ne date pas d'aujourd'hui. Certains linguistes (Martinet 1953, Harrell 1957, Ferguson 1956, Cohen 1969, Hoberman 1985, 1988 parmi d'autres) l'ont déjà proposée, mais elle ne s'est jamais imposée pour plusieurs raisons dont la plus importante est celle que nous avons évoquée à plusieurs reprises : l'image que donne de l'emphase le système alphabétique de l'arabe, laquelle permet difficilement de penser que ce trait soit la propriété d'autre chose que des consonnes, alors même qu'il existe en arabe, classique et dialectal, des mots porteurs d'emphase, dans lesquels aucune emphatique traditionnelle n'apparaît. Nous allons, dans la présente section, revenir sur cette hypothèse, en l'exploitant à partir d'un nouvel angle.

La phonologie autosegmentale, développée par Goldsmith (1976a, 1976b, 1981, 1990) et McCarthy (1979, 1981b) parmi d'autres, est une approche dite plurilinéaire de la phonologie. Elle suppose l'existence de plusieurs niveaux (paliers), chacun contenant des unités prosodiques, spécifiées pour un ou

plusieurs traits. Selon cette approche, certains phénomènes phonologiques, tels que les tons, certains cas d'assimilation et de dissimilation ou encore les différents cas d'harmonie, impliquent des autosegments spécifiques. Ainsi, ces phénomènes peuvent avoir un effet sur plusieurs consonnes et voyelles à la fois. Il semble donc que ce type d'analyse est le mieux adapté pour expliquer d'une façon pertinente des phénomènes et processus harmoniques, tel que l'emphase.

Clements et Sezer (1982 : 217) ont proposé cinq paramètres, afin de définir le champ des processus harmoniques, parmi lesquels les langues font une sélection. En (46a-e), ci-dessous, les cinq paramètres proposés :

(46)

- a. La classe des unités mélodiques qui représentent les traits harmoniques autosegmentaux ;
- b. La classe des unités porteuses des unités mélodiques, c.à.d. celles auxquelles ces dernières sont associées selon des conditions de bonne formation (WFC⁹⁰, CBF dorénavant) ;
- c. La classe des segments opaques, définis comme pré associés au niveau sous-jacent aux unités mélodiques et qui empêchent ainsi la propagation du trait mélodique ;
- d. La classe des segments transparents, qui doivent être exclus des unités porteuses de la classe (b) ;
- e. Le domaine au sein duquel s'appliquent les CBF.

Goldsmith (1990) définit à son tour plusieurs principes partagés par les autosegments, parmi lesquels nous citons un des plus importants pour notre propos, puisqu'il concerne le comportement de l'emphase : *l'action à distance* :

L'action à distance : En général, les processus phonologiques (effacement, assimilation) opèrent localement, c.à.d. les segments concernés doivent être

⁹⁰ Well-formedness Condition.

adjacents⁹¹. Cependant, certains processus, comme l'harmonie vocalique, n'opèrent pas d'une façon locale, car les voyelles, dans une analyse unilinéaire, peuvent être séparées par un ou plusieurs segments consonantiques. Le fait de considérer le trait harmonique comme autosegmental permet de résoudre ce problème car les voyelles seront considérées comme locales par rapport à ce dernier.

La propagation de l'emphase, comme on le verra avec plus de détails dans le prochain chapitre (IV), présente aussi cette propriété. Elle opère à distance car, comme le montrent plusieurs mots plurisyllabiques, tels que [f^rar^aɪr^ʔed^s] 'devoirs' et [f^rel^ses^tʔe:n^s] 'Palestine', le trait emphatique atteint les syllabes éloignées de celle contenant le segment emphatique⁹², et ce quel que soit le nombre de syllabes ou de segments qui les séparent. Donc, considérer ce trait comme autosegmental permet de rendre compte au mieux de la façon dont il se propage. Plus encore, si le trait emphatique, en l'occurrence l'élément |A|, était un trait segmental chez les coronales (emphatiques), pourquoi les pharyngales, qui contiennent cet élément comme tête, n'ont-elles pas le même effet d'emphase sur leur environnement⁹³, c.à.d. l'abaissement des voyelles et l'emphatisation des consonnes adjacentes, alors qu'elles devraient l'avoir en priorité ?

⁹¹ Un processus comme la palatalisation des consonnes devant les voyelles hautes antérieures ne peut avoir lieu que si la consonne et la voyelle concernées sont adjacentes.

⁹² Premier site de l'autosegment comme on le verra.

⁹³ Exception faite de certains cas morpho-phonologiques où les pharyngales (gutturales) sélectionnent, en général, le morphème /a/, tandis que les autres catégories, y compris les coronales, sélectionnent /i, u/. Cf. McCarthy (1991 : 69) pour un exemple sur le perfectif et l'imperfectif.

Afin de comprendre comment cet autosegment fonctionne, nous allons devoir déterminer trois points importants contenus dans les trois questions suivantes :

- a) de quel autosegment s'agit-il ?
- b) quel est son site phonologique ?
- c) quel est son domaine prosodique ?

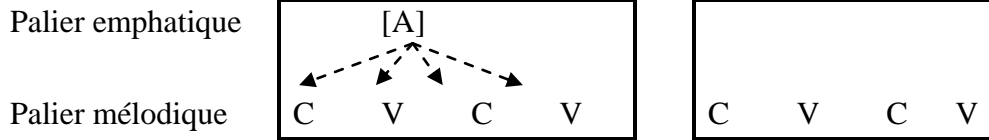
III.5.3.1 De quel type d'autosegment s'agit-il ?

Compte tenu des caractéristiques phonétiques principales de l'emphase, à savoir la rétraction et l'abaissement de la langue d'une part et l'élévation du F1 et l'abaissement du F2 des voyelles adjacentes de l'autre, l'unité autosegmentale que nous recherchons doit faire référence à tout cela à la fois. Cette unité doit aussi avoir la propriété d'une articulation vocalique pouvant se propager par harmonie sur plusieurs segments (consonnes et voyelles), voire tout le mot, afin de leur donner la même coloration (emphase). Il s'agit donc d'une sorte d'harmonie vocalique, mais qui affecte les consonnes tout comme les voyelles.

Tout en restant dans le cadre théorique adopté dans ce travail (Théorie des Eléments), nous avons choisi de représenter l'autosegment de l'emphase par l'élément |A|, ici entre crochets : [A]. Examinons les représentations en (47), ci-après, où (47a) représente un mot emphatique et (47b) un mot non emphatique :

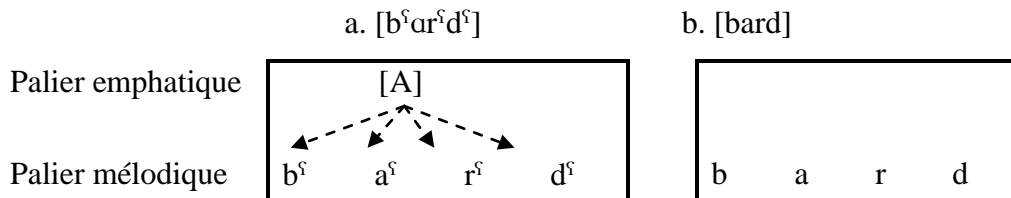
(47)

a. mot emphatique b. mot non emphatique



Ainsi, une paire minimale comme [b^sar^sd^s] ‘limer’ vs. [bard] ‘froid’, par exemple, sera représentée comme en (48a, b) :

(48)



Le mot [b^sar^sd^s] est alors dit porteur de l’autosegment [A], qui se propage sur tous les autres autosegments mélodiques⁹⁴. En revanche, le mot [bard], qui n’est pas porteur de cet autosegment, est ainsi réalisé sans emphase.

Cependant, dire que l’autosegment [A] (ou son absence) caractérise le mot ne nous dit rien sur la façon dont [A] s’associe au reste du matériel phonologique. Cette association est-elle contrainte ? Y’a-t-il des lieux d’ancrage privilégiés ?

III.5.3.2 Quel est son site phonologique ?

Nous savons, d’après les données dont nous disposons, et aussi celles d’autres études, que le trait emphatique est particulièrement lié aux coronales, en l’occurrence /t, d, s, ð, r, z, l/, même si d’autres segments, comme les

⁹⁴ On verra par la suite (§IV) quelles sont les limites et les conditions de cette propagation.

bilabiales /m, b/, s'y ajoutent en AM⁹⁵. Pourquoi donc cette omniprésence des coronales dans les mots porteurs de l'emphase ? Y a-t-il d'autres sites d'ancrage possibles pour [A], telles que les bilabiales en AM ? Bref, dans quelle mesure l'association de [A] dépend-elle de la nature des autres autosegments ?

III.5.3.2.1 Le statut des coronales et la sous-spécification

Le statut particulier des coronales a été longuement souligné et a fait l'objet de plusieurs études⁹⁶ (Ladefoged 1982, Archangeli 1984, Pulleyblank 1986, Paradis et Prunet 1989, 1991, Backley 1993, McCarthy 1994, Ladefoged & Maddieson 1996, parmi d'autres). Cette particularité est due principalement à leur fréquence dans les langues du monde et aux différents processus phonologiques (assimilation, neutralisation, transparence, etc.) dont ils font l'objet, plus que n'importe quelle autre catégorie. La notion de fréquence est d'ailleurs à la base de l'hypothèse selon laquelle ces consonnes, plus particulièrement /t, d/ (Scheer 1998 : 150), sont non marquées, caractéristique qui se traduit dans les systèmes consonantiques de plusieurs langues, selon la *théorie de la sous-spécification*, par l'absence du nœud de lieu d'articulation. Cette absence, qui concerne plus particulièrement les dentales et les alvéolaires (coronales antérieures), rend ces consonnes plus sensibles que d'autres (bilabiales, dorsales, etc.) aux processus assimilatoires, du fait de l'existence d'un nœud libre, capable d'accueillir les traits disponibles dans certains environnements.

⁹⁵ Certaines études, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, incluent dans cette catégorie des segments comme /k, dʒ et ʃ/.

⁹⁶ Pour une idée complète sur le statut spécial des coronales les lecteurs peuvent se reporter à l'ouvrage de Paradis, C. et Prunet, J. F. (1991), un recueil de dix articles traitant des caractéristiques et du comportement des coronales observés dans différentes langues du monde.

La discussion sur les coronales nous ramène à parler de la sous-spécification, qui joue un rôle majeur dans notre analyse autosegmentale. Selon les différents auteurs ayant traité de ce sujet⁹⁷ (Kiparsky 1982, Pulleyblank 1986, Archangeli 1988, Mester & Itô 1989, parmi d'autres), certains traits ne sont pas spécifiés dans la représentation sous-jacente pour n'apparaître qu'à un certain niveau de la dérivation. Prenons l'exemple de l'aspiration des occlusives sourdes en anglais. Ces dernières sont en général aspirées lorsqu'elles sont en position d'attaque, comme dans [t^hɔ:l] 'grand' ou [k^hʌp] 'verre', alors qu'elles ne le sont pas en position de coda, comme dans [heit] 'détester' ou [dʌk] 'canard'. Le trait [+ aspiré] en anglais est donc dit prédictible, et les mots *tall*, *cup* sont considérés comme stockés dans le lexique du sujet parlant anglais sans aucune information sur l'aspiration de ces consonnes.

Cependant, il existe une divergence sur la nature de ces traits et sur le niveau dérivationnel auquel ils sont introduits, comme le soulignent Paradis et Prunet (1991) :

“Theories of underspecification diverge as to what feature specification is absent from Underlying Representation (UR), and as to when it is filled in” (1991 : 5)

Pour répondre à ces questions, deux théories de la spécification s'opposent : la *théorie contrastive* et la *théorie radicale*. Selon la théorie de la spécification contrastive (Clements 1987, Steriade 1987, 1988, Mester & Itô 1989 parmi d'autres) les traits redondants ne doivent pas apparaître au niveau sous-jacent. Le voisement des sonantes en anglais et ailleurs, par exemple, en est un

⁹⁷ La théorie de la sous-spécification radicale (Kiparsky 1982, Archangeli & Pulleyblank 1986, 1989), la théorie de la spécification contrastive (Steriade 1987) et la théorie de la spécification contrastive modifiée (Avery & Rice 1988, 1989b).

exemple. Leur voisement est rarement distinctif, contrairement à celui des obstruantes, qui joue un rôle distinctif très important. Le voisement, dans ce cas, est dit redondant et ne doit pas donc être spécifié au niveau sous-jacent pour les sonantes. Par contre, pour les obstruantes, où ce trait est distinctif, il doit être spécifié.

La théorie radicale, quant à elle, (Kiparsky 1982, Archangeli 1984, Pulleyblank 1988 et Archangeli et Pulleyblank 1986) restreint encore plus les structures sous-jacentes. Elle suppose qu'au niveau sous-jacent seule une des deux valeurs (+ ou-) d'un trait distinctif est spécifiée : celle qui s'oppose à la valeur qu'a ce trait dans le segment dit "asymétrique" de chaque langue particulière, soit celui qui y joue le rôle dévolu au "schwa" en français. Par exemple, dans les systèmes consonantiques où c'est la glottale [ʔ] qui joue ce rôle, le trait [-continu] qui le caractérise ne saurait être spécifié pour l'ensemble des phonèmes ; seul [+continu] est susceptible de l'être dans ces systèmes. La valeur non spécifiée, quant à elle, est assignée par la suite par une règle, dite règle par défaut (Goldsmith, 1990 : 245), au niveau lexical.

Un exemple de sous-spécification dans ces deux cadres théoriques est celui de la consonne nasale /n/ en position coda. Cette dernière prend, dans beaucoup de langues, le lieu d'articulation de la consonne qui la suit. En anglais, par exemple, /n/ a quatre réalisations : [n], [m], [ŋ] et [ɲ], qui sont conditionnées par le lieu d'articulation de l'attaque suivante. La préposition /in/ 'dans' se réalise ainsi en surface comme [in], [im], [iŋ] et [iɲ], comme dans les exemples suivants :

(49)

/in/ + Tunisia	→	[in -t]unisia	'en Tunisie'	/t/ coronal
/in/ + Paris	→	[im -p]aris	'à Paris'	/p/ bilabial
/in/ + France	→	[iŋ -f]rance	'en France'	/f/ labiodental
/in/ + Ghana	→	[iŋ -g]hana	'au Ghana'	/g/ vélaire

Lorsque le mot commence par une coronale, la nasale se réalise comme [n], si c'est une bilabiale elle se réalise comme [m], si c'est une labiodentale elle se réalise comme [ŋ], et si c'est une vélaire elle se réalise comme [ŋ]. Cette consonne est dite homorganique et est souvent représentée au niveau sous-jacent par /N/, qui symbolise sa sous-spécification pour le lieu d'articulation. Cela permet au trait de lieu de la consonne suivante de se propager et de l'occuper, donnant ainsi son trait à cette nasale, comme le montre la représentation en (50) ci-dessous, pour la préposition /iN/ suivie de /p/ :

(50)

	/iN/	/p/	
Squelette	x	x	
Mode d'articulation	nasal	occlusive	
Lieu d'articulation	∅	← --- bilabial	→ [imp]

En quoi la sous-spécification des coronales concerne-t-elle l'autosegment [A] ? Et comment se traduit cette sous-spécification au niveau de la structure des coronales concernées en termes d'éléments ?

Rappelons que les consonnes emphatiques identifiées, sur la base de notre analyse unilinéaire, en AC et en AM, n'était pas les mêmes. Nous avons identifié quatre consonnes emphatiques en AC, qui sont /t^ɛ, d^ɛ, s^ɛ, δ^ɛ/, et six en AM, qui sont /t^ɛ, d^ɛ, s^ɛ, r^ɛ, z^ɛ, l^ɛ/, en plus des deux bilabiales /b^ɛ, m^ɛ/ qui seront

analysées par la suite (III.5.3.2.3). Le cas de la vibrante [r^ʕ] en AC était considéré comme particulier, puisque sa réalisation emphatique était conditionnée par l’adjacence à l’une des deux voyelles /u, a/, sauf dans quelques exemples où elle avait un comportement identique à celui des emphatiques traditionnelles. Nous nous intéresserons d’abord aux coronales de l’AC, puis nous passerons à celles de l’AM.

a) Les coronales de l’arabe classique

Les coronales ont, comme il a été souligné, un statut très particulier dans les langues du monde et l’AC n’échappe pas à cette généralisation. Premièrement, les coronales⁹⁸ dans l’inventaire consonantique de l’arabe sont beaucoup plus fréquentes que les autres types de consonnes. Sur les vingt-neuf consonnes⁹⁹ que compte cet inventaire, quinze, c.à.d. plus de la moitié, sont des coronales, comme on peut le voir à partir du tableau suivant :

Coronales	θ	ð	ð ^ʕ	t	d	t ^ʕ	d ^ʕ	s	z	s ^ʕ	ʃ	dʒ	r	l	n
Labiales	b	m	f	w											
Dorsales	j	k	χ	κ	q										
Pharyngales	ħ	ʕ													
Glottales	h	ʔ													

Tableau 3.6. Le système consonantique de l’AC.

⁹⁸ Une consonne est, en général, dite coronale si elle fait intervenir, comme articulateur mobile, la pointe et la lame de la langue : “*The tip and blade of the tongue form coronal articulations*” (Ladefoged & Maddieson 1995 : 11). Cependant, les avis divergent quant à la définition du lieu d’articulation de cette catégorie de sons. Si certains (Ladefoged & Maddieson 1995) se limitent aux dents et aux alvéoles, d’autres (Keating 1991, parmi d’autres), en revanche, incluent les palatales dans cette catégorie.

⁹⁹ Si on prend en compte le coup de glotte ou *hamzah*.

Deuxièmement, plusieurs processus phonologiques en arabe ont comme cible cette catégorie de sons. D'après al-Nassir (1993 : 80), parmi les 123 processus assimilatoires (*idghām*), 99, c.à.d. plus de 80%, impliquent des coronales. La réalisation de la latérale /l/, par exemple, varie selon le point d'articulation de la consonne qui suit lorsqu'elle est dans un mot grammatical, comme l'article défini. Sous-jacement de la forme /ʔal/, ce dernier a deux réalisations en surface : [ʔal] et [ʔa]¹⁰⁰. La coronale /l/ s'efface dans la deuxième forme [ʔa] lorsque la première consonne du radical est une coronale¹⁰¹ de la série /ð, ð^ʕ, t, t^ʕ, d, d^ʕ, s, s^ʕ, z, r, n, l, j/. Cette dernière gémine en occupant la position du segment effacé, comme le montrent les exemples en (51a-b) :

(51)	a. [ʔal]		b. [ʔa]
	/ʔal + kita:b/	[ʔalkita:b] 'le livre'	/ʔal + sajf/ [ʔassajf] 'l'épée'
	/ʔal + bajt/	[ʔalbajt] 'la maison'	/ʔal + na:s/ [ʔanna:s] 'les gens'
	/ʔal + fad3r/	[ʔalfad3r] 'l'aube'	/ʔal + θald3/ [ʔaθθald3] 'la neige'

Dans les deux particules [hal] 'est-ce que' et [bal] 'plutôt', /l/ se comporte comme dans l'article défini : devant une coronale, il y a chute de /l/ et gémination de la coronale et devant une non-coronale, il ne se passe rien :

¹⁰⁰ On parle alors, dans la grammaire arabe, de [ʔal] *af-famsiyyah* (solaire) et [ʔa] *al-qamariyyah* (lunaire).

¹⁰¹ A cette règle échappe la coronale alvéo-palatale /d3/, qui n'empêche pas /l/ de se réaliser, alors qu'elle le devrait. On dit, par exemple, [ʔald3ajf] 'l'armée' et non pas *[ʔad3d3ajf]. Elle fonctionne donc comme les segments *lunaires*. Cette différence est probablement due à sa forme d'origine [g], attestée dans certains parlés arabes, comme l'AE.

(52)

/hal raʔajt/	→ [har raʔajt]	‘as-tu vu ?’
/bal na:dajt/	→ [ban na:dajt]	‘tu as plutôt appelé’
mais :		
/hal banajt/	→ [hal banajt]	‘as-tu construit ?’
/bal fa:dzaʔt/	→ [bal fa:dzaʔt]	‘tu as plutôt surpris’

Cependant, lorsque /l/ appartient à un mot lexical, il n’est pas concerné par cette assimilation et reste interchangeable :

(53)

/multahim/	→ [multahim]	‘soudé’	*[muttahim]
/kul zajtu:nah/	→ [kul zajtu:nah]	‘mange une olive’	*[kuz zajtu:nah]

Un autre exemple est celui de la nasale /n/. Cette consonne s’assimile, en AC, au point d’articulation de la consonne adjacente, lorsque celle-ci n’est pas une pharyngale [h, ʕ] ou une laryngale [h, ʔ]¹⁰², tout en gardant son trait nasal, comme le montrent les exemples en (54) ci-dessous¹⁰³ :

(54)

/n + V/	→ [n]	/nabij/	→ [nabij]	‘prophète’
/n + coronale/	→ [n]	/mantu:dʒ/	→ [mantu:dʒ]	‘produit’
/n + bilabiale/	→ [m]	/ʔanbija:ʔ/	→ [ʔambija:ʔ]	‘des prophètes’
/n + vélaire/	→ [ŋ]	/man ka:n/	→ [maŋ ka:n]	‘qui était’
/n + labiodentale/	→ [m]	/munfalit/	→ [munʃfalit]	‘échappé’

¹⁰² Sibawayhi explique ce fait par le fait que les quatre gutturales ont des lieux d’articulation éloignés de celui de [n], ce qui renvoie probablement au fait qu’elles sont extra-buccales.

¹⁰³ Les deux dernières réalisations, bien qu’elles peuvent être contestées par certains, sont selon moi de bonnes formes. Sibawayhi (Vol IV : 454) considère, d’ailleurs, que la nasale /n/ peut assimiler tous les points d’articulation des segments buccaux.

mais :

/n + ħ/	→ [n]	/man ħakam/	→ [man ħakam]	‘ <i>qui regna?</i> ’
/n + h/	→ [n]	/kun ħardiʔan/	→ [kun ħardiʔan]	‘ <i>sois calme</i> ’

Cependant, la sous-spécification des coronales – sonantes notamment – est loin d’être systématique. McCarthy (1994), dans son article “On coronal transparency”, traite de l’un des effets de la sous-spécification des coronales, la transparence, dans le dialecte arabe bédouin du Nadʒd, dans le cadre de la théorie de l’optimalité. Dans cette variété, la voyelle basse /a/ subit une élévation, dans certains contextes, donnant /i/, comme dans les exemples en (55), ci-après :

(55)

/katab/	→	[kitab]	‘ <i>il a écrit</i> ’
/katab + at/	→	[ktibat]	‘ <i>elle a écrit</i> ’
/samiʕ/	→	[simiʕ]	‘ <i>il a écouté</i> ’
/rafa:ɡah/	→	[rifa:ɡah]	‘ <i>compagnons</i> ’
/daftar + ih/	→	[daftirih]	‘ <i>son cahier</i> ’

Ce processus n’a cependant pas lieu dans trois contextes : a) après une gutturale, b) avant une gutturale suivie de /a/ et c) avant une coronale sonante suivie de /a/, comme dans (56a-c) ci-dessous :

(56)

a)	/χadaʕ/	→	[χadaʕ]	‘ <i>il a déçu</i> ’	*[χidaʕ]
	/ħasab/	→	[ħasab]	‘ <i>il a compté</i> ’	*[ħisab]
	/ħadʒar/	→	[ħadʒar]	‘ <i>il a quitté</i> ’	*[hidʒar]
b)	/ʃaʕal/	→	[ʃaʕal]	‘ <i>il a travaillé</i> ’	*[ʃiʕal]

	/daʃas/	→	[daʃas]	'il a piétiné'	*[diʃas]
	/saʔal/	→	[saʔal]	'il a questionné'	*[siʔal]
c)	/dʒalas/	→	[dʒalas]	'il s'est assis'	*[dʒilas]
	/ʃanag/	→	[ʃanag]	'il a pendu'	*[ʃinag]
	/bagarak/	→	[bgarak]	'tes vaches'	*[bgirak]

Le fait que les gutturales empêchent l'élévation de /a/ est dû, d'après le cadre adopté (TE), à leur structure, c.à.d l'élément |A| tête. Ce dernier, présent aussi dans la structure des voyelles basses, plus particulièrement /a/ où il est tête aussi, explique qu'il y ait une relation phonologique très étroite entre ces dernières et les gutturales. Mais qu'en est-il des coronales sonantes ? Contiennent-elles aussi l'élément |A| ? Ou sont-elles, en tant que coronales, comme le prédit la théorie de la sous-spécification, transparentes, permettant ainsi à l'élément |A| contenu dans la voyelle /a/ qui les suit d'empêcher le /a/ qui les précède de s'élever ?

La réponse nous est donnée par les faits suivants :

(57)

/sakan/	[sikan]	'il a habité'	*[sakan]
/nafax/	[nifax]	'il a soufflé'	*[nafax]
/gat ^ʃ aʃ/	[git ^ʃ aʃ]	'il a coupé'	*[gat ^ʃ aʃ]
/kasar/	[kisar]	'il a cassé'	*[kasar]

La non-élévation de la voyelle basse /a/ ne tient pas à la transparence des sonantes, comme le montrent *a contrario* les deux derniers exemples en (57). L'exemple /gat^ʃaʃ/, qui se réalise [git^ʃaʃ], et /kasar/, qui se réalise [kisar], contiennent les deux obstruantes [t^ʃ] et [s], respectivement, lesquelles, comme on le voit, n'empêchent pas l'élévation de /a/ vers /i/. Nous considérons donc cette élévation, dans le contexte des coronales obstruantes, comme due au fait

que ces dernières ne contiennent pas dans leur structure l'élément |A| des sonantes et non pas à leur transparence en tant que coronales. Or, si ces segments ne contiennent pas l'élément |A|, quel élément contiennent-ils ?

Le modèle de la TE que nous adoptons reconnaît trois éléments vocaliques, |I, U, A|. L'élément |A| est présent dans les gutturales et les sonantes coronales, l'élément |U| est, lui, présent dans les vélares et les labiales et l'élément |I|, quant à lui, est présent dans les palatales et, selon certains, dans les obstruantes coronales aussi, comme on le verra dans certaines langues. C'est l'idée que soutient Backley (2011) qui, sur la base de plusieurs exemples, où les coronales semblent former une classe naturelle avec les palatales, considère ces segments comme contenant l'élément |I|, porteur du trait ATR, dans leur structure. En féfé (ou feʔfeʔ) bamileke, une langue parlée au Cameroun, par exemple, on trouve le processus de redoublement suivant :

(58) a.

to	tɪ - to	'percer'
ben	pɪ - pen	'accepter'
za	zɪ - za	'manger'

b.

sim	si - si: (*sɪ - si:)	'abîmer'
ten	ti - te: (*tɪ - te:)	'enlever'
cen	ci - cen (*cɪ - cen)	'gémir'

Dans les exemples (58a), la voyelle du préfixe de reduplication est [i]. Mais elle alterne avec [ɪ] lorsque la syllabe suivante contient un noyau occupé par [i] ou par une voyelle antérieure ([e, ɛ]) précédée d'une consonne palatale ou coronale de la série [t, d, s, z, n, l, c, ʃ, ʒ, ɲ, j], comme on le voit en (58b). Comme les palatales donc, les coronales, dans cette langue, semblent aussi contenir dans leur structure l'élément |I|. Le coréen est une autre langue où les

coronales se comportent ainsi. Dans des syllabes du type CjV, le glide [j] ne peut pas se retrouver avec une voyelle antérieure ([i, e, ε]), une occlusive palatale ([c, c', c^h]) ou une obstruante coronale ([t, t', t^h, s, s']). [j], dont l'élément tête est |I|, ne peut donc pas être adjacent aux segments comportant ce même élément en vertu du PCO (Leben 1973, McCarthy 1986, Odden 1986, 1988).

Pour ce qui est de la relation entre les sonantes coronales et l'élément |A|, l'allemand standard en offre l'un des meilleurs exemples. Dans cette variété, l'ancien [r] apical alterne avec [ʁ] et [a], comme dans les exemples ci-après (données de Scheer (1998 : 159-160)) :

(59)

a. [r] → [ʁ] / V__C

Lurch [luʁç] 'batracien'

Lord [lɔʁt] 'lord'

b. [r] → [a] / a__

Bart [baat] 'barbe'

Fahrt [faat] 'voyage'

Un autre exemple nous vient d'une variété d'irlandais, parlée dans la province du Munster, au sud-ouest de l'Irlande. Dans cette variété chaque consonne a une variante palatalisée¹⁰⁴ ([p, f, ʃ] vs. [p^j, f^j, ʃ^j]), à l'exception de /r/ qui ne se palatalise jamais lorsqu'il est à l'initiale (d'ou [ri:] 'roi', mais pas *[r^ji:]). Ce comportement de /r/ est identique à celui de la voyelle basse /a/, qui ne peut pas non plus se palataliser dans cette variété, comme dans les exemples en (60), ci-après :

¹⁰⁴ La palatalisation étant la marque du génitif dans cette variété.

(60)

<i>cnoc</i>	[knok]	‘ <i>colline</i> ’	<i>cat</i>	[kat]	‘ <i>chat</i> ’
<i>cnoic</i>	[knik ^j]	‘ <i>colline gén.</i> ’	<i>cait</i>	[kat ^j]	‘ <i>chat gén.</i> ’

Compte tenu de tels comportements, Scheer (1998) a choisi de représenter les sonantes coronales avec, simultanément, les deux éléments, |A| et |I|, le premier étant l’élément tête, les obstruantes coronales étant dépourvues de l’un et l’autre. De même, Backley (2011), sur la base d’exemples comme ceux en (58a, b, 59a, b, 60), propose deux représentations différentes pour les coronales, comme en (61) ci-après, pour [r, t], la sonante ayant |A| et l’obstruante |I| :

(61)

Coronale type A	Coronale type I
r	t
A	ʔ
	I

A sa suite, nous distinguerons, pour notre part, entre ces deux types de coronales, mais d’une façon différente. Pour les sonantes, plus particulièrement /r/, nous les représentons par l’élément |A|¹⁰⁵, quant aux obstruantes, et vu leur sous-spécification, nous les représentons uniquement par l’un des éléments |ʔ| ou |H|, selon qu’il s’agit d’une occlusive ou d’une fricative, et aussi l’élément |L| pour le voisement. Donc, les obstruantes coronales, selon nous, ne contiennent aucun élément de lieu. En revanche, les alvéo-palatales /ʃ, ʒ/ contiennent l’élément |I|, en tant qu’opérateur, qui fait référence à l’implication du palais dans leur réalisation, comme le montrent les représentations en (62) :

¹⁰⁵ Cf. Scheer (1998 : 161-62) qui considère /r, l et n/ comme des variantes d’un seul objet phonologique, c.à.d. |A|. Il donne deux exemples qui représentent des cas de distribution complémentaire impliquant ces trois segments, l’un venant du chaha (langue éthiopique) et l’autre du coréen.

(62)

t	d	s	z	θ	ð	ʃ	ʒ	r	l	n
ʔ	ʔ	H	H	H	H	H	H			L
	L		L		L	I	I	A	A	A
							L			

La représentation des sonantes coronales /r, l/ par l'élément |A|, est basée sur le comportement de celles-ci. Nous avons vu dans plusieurs corpus que /r/ avait tendance à se réaliser avec emphase devant /a, u/ et que ceci n'avait pas lieu devant /i/. Pour que /u/ affecte /r/, il faudra qu'il contienne l'élément |A| ; or seul /o/ l'a. Donc, s'il n'y a pas de phonème /o/ (cf. §III.5.2), le |A| vient certainement de /r/, qui l'a en tant que sonante. Il s'agit donc ici d'un autre type d'emphase, qu'on peut qualifier d'emphase de "second degré", causée par l'élément vocalique |A|. La preuve en est que |I|, autre élément vocalique, inhibe cette emphase, une chose qu'il ne peut pas faire avec l'autosegment [A], qui lui a la capacité de l'emphatiser, d'où son abaissement en [e].

Quant aux obstruantes coronales, on voit en (62) qu'elles n'ont pas d'élément de lieu, excepté /ʃ, ʒ/. Notons que /θ, ð/ se distinguent de /s, z/ respectivement, par l'élément |H| qui est tête dans les premières et opérateur dans les deuxièmes. En termes d'éléments donc, /t, d, s, z, θ, ð/ manque tous d'un élément de lieu. C'est ce qui constitue, selon nous, leur particularité, et la raison pour laquelle l'autosegment [A] sélectionne /t, d, s, ð/, qui auraient une position prête à accueillir ce dernier, comme le montrent les représentations en (63), où l'élément de lieu |Ø| est absent :

(63)

t	d	s	ð
ʔ	ʔ	H	H
Ø	Ø	Ø	Ø
	L		L

Malgré tout ce qui vient d'être dit un problème persiste. Si parmi les coronales, /t, d/ sont les moins marquées (Scheer, 1998 : 150) et que /s/ est moins marquée que /z/, comment peut-on expliquer la présence de /ð/ parmi les cibles de l'autosegment [A], alors que /θ/ n'en fait pas partie ? Dans le chapitre II (p. 28-29), nous avons vu que Sibawayhi, dans sa description des emphatiques (*muḩbaqah*), avait conclu que, sans l'*iḩbāq*, le [t^ʕ] serait un [d], le [s^ʕ] un [s], le [ð^ʕ] un [ð] ; quant au [d^ʕ], il apparaîtrait isolé dans une telle corrélation. Ainsi, selon lui, [t^ʕ], qui s'oppose à [t] dans toutes les études, a comme contrepartie non emphatique [d], et le [d^ʕ], qui s'oppose à [d] dans ces mêmes études, n'en a aucune. La raison de ce mystère tient peut-être à la diachronie : le [d^ʕ] en question n'est pas celui utilisé actuellement dans la langue arabe (classique ou dialectale). Il s'agit, d'après les récits, d'une latérale fricative voisée [ɬ]¹⁰⁶, qui était spécifique à la langue arabe, mais qui s'est rapidement transformée en [ð^ʕ]. Ce dernier s'est transformée à son tour en [d^ʕ] dans plusieurs dialectes arabes, de la même façon que /θ/ s'est transformé en [t] et /ð/ en [d]. Cette évolution particulière est fort probablement la raison pour laquelle certains grammairiens et poètes arabes¹⁰⁷ définissaient la langue arabe comme étant *luḩathu ḩḩād*, "la langue du [d^ʕ]". Fleisch (1949) note que les Arabes étaient fiers de cette façon unique de prononcer ce segment.

¹⁰⁶ Plusieurs arguments jouent en faveur de cette hypothèse. Sibawayhi (vol. 4 : 483), par exemple, dit qu'il y a une grande similarité entre le [d^ʕ] et la latérale [l]. D'après al-Nassir (1993 : 44), al-Sakaki, un grammairien arabe du 13^{ème} siècle, place le [d^ʕ] dans sa description de l'appareil phonatoire sur les deux côtés de la langue, comme pour la latérale [l]¹⁰⁶. Watson (2002 : 2) et Kaye & Rosenhouse (1997 : 275) écrivent que les locuteurs de l'Hadramaout produisent une forme de [d^ʕ] proche de l'originale qui ressemble à la latérale emphatique [l^ʕ]. Enfin Bergsträsser (1928 : 10) ajoute que les arabes d'Andalousie produisaient un son très proche de celui-ci, une chose qui se reflète, probablement, dans certains mots espagnols d'origine arabe, comme *alcalde* qui vient du mot arabe [ʔal qa:d^ʕe] 'juge', où [d^ʕ] est remplacé par la séquence [ld] dans les mots espagnols.

¹⁰⁷ Parmi eux, citons le célèbre poète *al-Mutanabbi* et *ibn Manzūr*, rédacteur du premier dictionnaire arabe (13^{ème} siècle E. C) *lisān al-ʕarab* (la langue des arabes).

Ainsi, nous pensons que la présence de /ð/ parmi /t, d, s/, les cibles de l'autosegment [A], est due à cette évolution, qui avait comme objectif de rendre simple la prononciation de la latérale fricative, qui n'était pas maîtrisée par tous.

Cas problématiques

L'AC contient quelques cas problématiques très rares où /r/ et /l/ semblent se comporter comme les quatre consonnes /t, d, s, ð/, en accueillant l'autosegment [A]. Examinons le corpus en (65), ci-après :

(65)

[bard]	'froid n.'	vs.	[b ^ʕ ar ^ʕ d ^ʕ]	'limer'
[barid]	'froid adj.'	vs.	[b ^ʕ ar ^ʕ ed ^ʕ]	'celui qui lime'
[wa lla:hu] ¹⁰⁸	'il l'a nommé'	vs.	[w ^ʕ a l ^ʕ l ^ʕ a:h ^ʕ o]	'et Allāh'
[wa lla:hi:]	'et celui qui s'amuse'	vs.	[w ^ʕ a l ^ʕ l ^ʕ ah ^ʕ e]	'par Allāh'

Ferguson (1956), comme déjà dit, soutient l'idée d'un /l/ emphatique, en AC et d'autres dialectes arabes, sur la base de plusieurs paires minimales, comme les deux dernières en (65), ci-dessus. Le problème avec ces paires minimales c'est que les mots emphatiques dérivent tous du mot *Allāh*, que nous avons déjà discuté et à propos duquel nous avons conclu que, si /l/ était une emphatique - soit, dans la présente approche, un site d'ancrage de l'autosegment [A] (dorénavant segments [ANC]) - le mot *Allāh* devrait se réaliser avec emphase dans toutes ses formes. Or, nous savons que ce n'est pas le cas car lorsque celui-ci est précédé par /i/, /l/ se réalise sans emphase.

¹⁰⁸ Exemples tirés de Ferguson (1956).

Concernant /r/, les données montrent qu'en l'absence de l'autosegment [A], cette consonne se réalise avec emphase lorsqu'elle est adjacente à /a, u/. Devant /i/, elle se réalise sans emphase, plus précisément comme un flap [r]. Dans la deuxième paire minimale en (65) ([ba:rið] vs. [b^sɑ:r^sed^s]), /r/ se réalise avec emphase alors qu'elle est adjacente à /i/ et en sachant que le mot ne contient aucune emphatique "naturelle", c.à.d. /d/ (د) et pas /d^s/ (ض). Comment expliquer alors ce cas de figure ?

Si nous voulons rester en accord avec l'analyse que nous avons menée jusqu'ici, qui limite la classe des segments [ANC] à /t, d, s, ð/, nous devons postuler que [b^sɑ:r^sed^s] est un mot emphatique porteur de l'autosegment [A], √brd^[A]. Dans ce cas de figure, /d/, comme le prédit notre hypothèse, sera considéré comme le segment [ANC] de [A]. Si c'est /r/ qui l'était, on devrait ajouter ce segment à cette classe. Or, comme le montrent les données de l'AC, l'effet emphatique de /r/ ne dépasse jamais le noyau vocalique adjacent, alors que lorsque cet effet dépasse le noyau, il y a toujours une coronale de la classe /t, d, s, ð/.

b) Les coronales de l'arabe marocain

Comme pour la majorité des dialectes arabes, les analyses unilinéaires de l'emphase attribuent à l'AM plusieurs segments emphatiques, en l'occurrence /t, d, s, z, r, l/ et, selon certains, /b, m/. Ces derniers manifestent les mêmes caractéristiques que les emphatiques naturelles, à savoir l'abaissement des voyelles et l'emphatisation des segments adjacents, voire tout le mot.

Dans notre analyse autosegmentale, ces segments formeront la classe des segments [ANC] dans ce dialecte. La particularité de cette classe en AM en est le rôle qu'y jouent /r, l, z/ et /b, m/ qui n'en font pas partie en AC. Les consonnes /t, d, s/ sont naturellement présentes dans cette classe, comme c'est

le cas dans toutes les variétés dialectales arabes. La fricative interdentale /ð/, quant à elle, a subi une désspirantisation et s'est confondue avec /d/. La classe des segments [ANC] se compose donc, en AM, de six coronales et de deux bilabiales. Les trois coronales /t, d, s/ ayant déjà analysées, nous nous intéresserons ici aux trois autres /r, l, z/, avant de passer aux deux labiales /b, m/.

Le comportement de /r/ en AM est double. D'une part, cette consonne a le même comportement qu'en AC : dans l'environnement de /u, a/, elle se réalise avec emphase et, dans celui de /i/, elle se réalise sans emphase, comme dans les exemples en (66), ci-dessous :

(66)

[- emphase]		[+ emphase]	
[risala]	'une lettre'	[r ^s asu:l]	'messager'
[hmi:r]	'des ânes'	[hmar ^s]	'un âne'
[kti:r]	'nombreux'	[kta:r ^s]	'plus nombreux'
[rʒa:l]	'des hommes'	[r ^s ɑ:ʒəl]	'un homme'

D'autre part, nous retrouvons un autre /r/ qui n'est pas lié à la qualité de la voyelle et qui, en outre, abaisse le /i/ en [e], en l'absence d'une autre coronale, comme dans les paires minimales en (67) et les mots en (68), ci-dessous :

(67)

[- emphase]		[+ emphase]	
[ra:b]	'détruit'	[r ^s ɑ:b ^s]	'caillé'
[bra]	'aiguille'	[b ^s r ^s ɑ]	'lettre'
[ʒra]	'courir'	[ʒ ^s r ^s ɑ]	'il est arrivé'
[ʒari]	'liquide'	[ʒ ^s ɑr ^s e]	'mon voisin'
[ħar]	'être en dilemme'	[ħ ^s ɑr ^s r ^s]	'piquant'

[biram] ‘burin’ [b^her^ham^h] ‘bars’

(68)

[h ^h m ^h ar ^h]	‘rouge’	[h ^h m ^h ar ^h e:t]	‘j’ai rougi’
[b ^h r ^h a]	‘il est guéri’	[b ^h ar ^h e]	‘étant guéri’
[m ^h r ^h a]	‘femme’	[m ^h r ^h e:wa]	‘femme, dim.’
[b ^h r ^h a]	‘lettre’	[b ^h r ^h ejja:t]	‘lettre, pl.’

A partir des trois corpus ci-dessus, nous concluons qu’il faut distinguer, en AM, entre deux phonèmes rhotiques ; un /r/ qui, comme en AC, contient dans sa structure l’élément |A| dont l’effet est inhibé par l’élément |I| en (67) ; nous le représentons comme une vibrante /r/, et, en (67, 68), un /r/ qui appartient à la classe de segments [ANC], comme les quatre coronales de l’AC, et que nous représentons par le symbole du *flap* : /r/¹⁰⁹. Nous proposons de représenter ces deux phonèmes comme en (69), ci-après :

¹⁰⁹ Bellem (2007 : 317), dans son analyse du statut de /r/ en AM, distingue entre trois phonèmes rhotiques /r/ : a) un /r/ emphatique capable de transmettre son trait aux segments adjacents, b) un /r/ non emphatique, mais qui s’emphatise à côté de /u, a/, et c) un /r/, qu’elle représente par *R*, qui devrait emphatiser les consonnes adjacentes qui le précèdent comme (b), mais qui ne le fait pas. L’exemple qu’elle donne de ce troisième *R*, qu’elle définit comme ‘*potentially puzzling*’ (2007 : 316) et non spécifié pour l’élément de résonance, est le mot [tr^ha:b] ‘sable’, qui devrait se réaliser avec un [t^h] emphatisé, selon elle, alors que ce n’est pas le cas. Nous ne comprenons pas pourquoi ce /t/ devrait se réaliser avec emphase car il s’agit, selon nous, dans cet exemple, d’un /r/ du type (69b). Ainsi, nous considérons son comportement, ici, comme étant tout à fait naturel et prédictible, puisque ce segment, qui contient l’élément |A| tête, ne peut pas emphatiser le /t/ dès lors que la racine √trb n’est pas porteuse de l’autosegment [A]. Cependant, une racine √trb^[A], porteuse de l’autosegment [A], et dans laquelle c’est /t/ qui a la fonction de segment [ANC], existe en AM et en AC, mais avec le sens de ‘*musique*’, comme [t^hr^hab^h] et [t^har^hab^h], ‘il a joué de la musique’ et ‘*musique*’

(69)

(a)	(b)
r	r
∅	<u>A</u>

La même analyse vaut pour la latérale : il semble y avoir aussi deux phonèmes /l/ en AM, comme le montrent les exemples en (70, 71 et 72) ci-après :

(70)

/lmmatʰ/	[lʰmʰmʰatʰ]	‘couvrir un lit’
/ltʰi:f/	[lʰtʰe:fʰ]	‘gentil’
/dʰla:m/	[dʰlʰa:mʰ]	‘le noir’
/sʰla/	[sʰlʰa]	‘prière’
/bsʰal/	[bʰsʰalʰ]	‘oignons’

(71)

[lʰlʰa:h]	‘Allāh’
[gʰalʰlʰagʰ]	‘salir’
[gʰlʰagʰ]	‘saleté’
[lʰajʰjʰ]	‘lampe’

(72)

[lla]	‘non’	vs.	[lʰlʰa] ¹¹⁰	‘Allāh’
[ba:la]	‘s’est occupé de’	vs.	[bʰa:lʰa]	‘une pelle’

respectivement en AM. Donc, la non emphatisation de /t/ dans [trʰa:b] ‘sable’, en AM, est tout à fait prédictible.

¹¹⁰ Une autre forme du mot *Allāh*. Se dit dans des expressions où on exprime un souhait, vis-à-vis de quelqu’un, comme [lʰlʰa jʰaʰtʰek] ‘qu’*Allāh* te donne...’.

[ku:l]	‘ <i>mange, imp.</i> ’	vs.	[k ^ʕ o:l ^ʕ]	‘ <i>un col</i> ’
[ba:l]	‘ <i>intention</i> ’	vs.	[b ^ʕ a:l ^ʕ]	‘ <i>tripe</i> ’

S’il est difficile de soutenir le statut de segment [ANC] de /l/ dans le corpus en (70), en raison de la présence d’une autre coronale (t, d, s), il est, en revanche, tout aussi difficile de ne pas admettre ce statut dans les corpus en (71, 72), qui ne comportent aucune autre coronale à part /l/. Cette idée rejoint celle de Ferguson (1956), qui soutient, dans le cadre des analyses segmentales, l’existence d’un /l^ʕ/ emphatique lexical, ayant les mêmes propriétés que les emphatiques traditionnelles de l’arabe. Dans notre analyse, /l/ fera donc partie des segments [ANC] et aura la représentation en (73), où il différencié de [r] par l’élément |A| non tête :

(73)

l
|A|
|∅|

Reste le cas de /z/. Cette consonne s’est vue attribuer la qualité de consonne emphatique dans plusieurs dialectes arabes dont l’AM, comme le montrent les mots et paires minimales des corpus suivants :

(74)

[zi:na]	‘ <i>belle</i> ’	vs.	[z ^ʕ en ^ʕ a]	‘ <i>une douzaine</i> ’
[zwa]	‘ <i>donner un coup dans le ventre</i> ’	vs.	[z ^ʕ w ^ʕ a]	‘ <i>crier</i> ’

(75)

[z ^ʕ a:z ^ʕ]	‘ <i>élégance</i> ’
[z ^ʕ w ^ʕ w ^ʕ a:j ^ʕ a]	‘ <i>sirène</i> ’

[z^ʕez^ʕo:n^ʕ] ‘*muet*’
 [g^ʕa:z^ʕo] ‘*gazon emp. Fr.*’

Comme on peut le voir, /z/ apparaît ici comme la seule coronale capable de porter l’autosegment [A]. La nasale /n/, bien qu’elle soit aussi une coronale, ne manifeste aucun rapport avec l’emphase, du moins en AM, où nous n’avons réussi à trouver aucune paire minimale dans laquelle elle serait la seule consonne susceptible de porter cet autosegment. En revanche, dans d’autres dialectes, comme celui de Damas, décrit par Ferguson (1956), nous retrouvons de très rares exemples comme [na:ʕjek] ‘*ayant un rapport sexuel*’ vs. [n^ʕa:j^ʕak^ʕ] ‘*ta flûte*’, qui témoignent d’une opposition /n/ vs. /n^ʕ/. Jakobson (1957 : 162) dit à propos de /n^ʕ/ qu’il est très rare et que la présence de cette consonne implique celle de /m^ʕ/, laquelle existe bel et bien en AM, mais pas le contraire.

Nous concluons donc, à partir des corpus (74, 75), qu’à l’inverse de l’AC, l’AM a un segment [ANC] /z/, qui aura la représentation en (76) :

(76)

z
 |H|
 |Ø|
 |L|

Les comportements particuliers de l’emphase dans les dialectes arabes, par rapport à l’AC impliquent donc l’élargissement de la classe des emphatiques traditionnelles. Cette classe, s’élargit à des consonnes non coronales, et c’est là l’un des arguments majeurs à l’appui de notre hypothèse autosegmentale, comme on le verra par la prochaine section.

III.5.3.2.2 L'émergence d'autres segments en AM

Si les coronales ont, jusqu'ici, constitué la majeure partie de la classe des segments [ANC] de l'autosegment [A] en AM (et en AC), d'autres segments, comme /b, m, f, ʒ, ʃ, k/, peuvent aussi être inclus dans cette classe.

En ce qui est des bilabiales /b, m/, la relation entre pharyngalisation et labialisation a été mentionnée dans plusieurs études (Harrel 1957, Jakobson 1957, Lehn 1963, Watson 1999 parmi d'autres), qui montrent que les consonnes pharyngalisées sont souvent accompagnées d'une légère labialisation (protrusion des lèvres). Du point de vue acoustique, cette similitude entre les deux articulations réside dans la configuration basse du F2. Jakobson (1957) dit :

“there is a tendency to emit the pharyngealized phonemes with a protrusion and a slight rounding of the lips ; on the other hand rounded phonemes occur with a slight narrowing of the pharynx to reinforce the acoustic effect of labialization” (1957 : 162).

“often labialized consonants are substituted for the corresponding pharyngealized phonemes of Arabic words by Bantus and Uzbeks, unfamiliar with such ‘emphatic’ articulations: t^ʕ > t^w, s^ʕ > s^w, etc.” (Ibid : 161).

Watson (1999), dans son étude sur le dialecte yéménite de Sanaa, observe :

“In a number of Arabic dialects labialization of short high front vowels does take place in the environment of emphatic consonants.” (1999 : 295).

Il n'est pas donc rare de trouver des emphatiques bilabiales dans certains dialectes arabes ; tel est le cas de l'AM. Les paires minimales en (77), bien que rares, et les mots en (78) en témoignent :

(77)

[b ^ʕ ɑ:b ^ʕ ɑ]	'papa Fr.'	vs.	[ba:ba]	'mie de pain'
[b ^ʕ ɑ:f ^ʕ]	'une bâche Fr.'	vs.	[ba:f]	'avec quoi'
[b ^ʕ ɑ:k ^ʕ]	'le bac Fr.'	vs.	[bb ^w a:k]	'ton père'
[b ^ʕ e:b ^ʕ e]	'un bébé Fr.'	vs.	[bi:bi]	'un dindon'
[n ^ʕ ɑm ^ʕ m ^ʕ]	'insulte'	vs.	[nəmməm]	'médire'
[m ^ʕ ɑn ^ʕ n ^ʕ ɑk ^ʕ]	'il a manqué Fr.'	vs.	[mənənək]	'de toi'
[m ^ʕ ɑ:f ^ʕ j ^ʕ ɑ]	'mafia It.'	vs.	[ma:hja]	'boisson alcoolique'

(78)

[b ^ʕ ɑ:n ^ʕ k ^ʕ ɑ]	'banque Fr.'
[b ^ʕ ɑ:n ^ʕ j ^ʕ o]	'bassine Esp.'
[b ^ʕ ɑ:f ^ʕ]	'haut parleur Fr.'
[m ^ʕ ɑ:m ^ʕ ɑ]	'maman Fr.'
[ʃ ^ʕ om ^ʕ ɑ:ʒ ^ʕ]	'chômage Fr.'
[m ^ʕ ɑ:k ^ʕ]	'Mac Ang.'

D'autres mots d'emprunt emphatiques, n'ayant ni /b/ ni /m/, viennent s'ajouter à ces mots, comme le montre les mots en (79) et les paires minimales en (80) :

(79)

[k ^ʕ ɑ:ʒ ^ʕ]	'une cage'
[f ^ʕ ɑ:k ^ʕ]	'la fac'

[k ^ʕ a:f ^ʕ]	‘CAF’ ¹¹¹
[ʃ ^ʕ of ^ʕ a:ʒ ^ʕ]	‘chauffage’
[f ^ʕ aj ^ʕ a:ʒ ^ʕ]	‘voyage’
[ʔ ^ʕ an ^ʕ av ^ʕ a]	‘en avant’

(80)

[ʒ ^ʕ o:ʒ ^ʕ]	‘jauge Fr.’	vs.	[ʒu:ʒ]	‘deux’
[ʃ ^ʕ of ^ʕ o]	‘chauffe-eau Fr.’	vs.	[ʃufu]	‘regardez ! imp.’

Tous les mots emphatiques en (77, 78, 79, 80) sont des mots d’emprunt. Nous avons déjà conclu à propos de ces derniers que la raison derrière leur adaptation avec emphase est due principalement à la qualité de la voyelle dans les mots source. Or le fait qu’on trouve en AM des paires minimales impliquant certains de ces mots, et leur intégration complète dans le lexique des Marocains, font qu’on peut les considérer comme des mots emphatiques ordinaires. Cependant, il est difficile de déterminer le segment [ANC] dans certains mots, puisqu’à chaque fois on trouve un segment d’une catégorie différente. Par exemple, si les mots [b^ʕaʃ^ʕ] et [ʃ^ʕom^ʕa:ʒ^ʕ] peuvent être imaginés comme ayant /b/ et /m/, respectivement, comme segments [ANC], car les palatales /ʃ, ʒ/ contiennent l’élément |I| tête, les mots [ʒ^ʕo:ʒ^ʕ] et [ʃ^ʕof^ʕo], en revanche, montrent qu’ils sont ainsi. La même analyse vaut pour /f, k/ dans [f^ʕa:k^ʕ] et [k^ʕa:f^ʕ], où ils sont les seuls segments consonantiques.

De plus, si les coronales /t, d, s, r, l, z/ ont été considérées comme les segments [ANC] en raison de leur sous-spécification, pour l’élément du lieu d’articulation (|Ø|), il est difficile de considérer /b, m, f, ʃ, ʒ, k/ comme étant sous-spécifiés aussi. Si c’était le cas, l’AM aurait un système phonémique où

¹¹¹ Confédération Africaine de Football.

pratiquement tous les segments consonantiques seraient sous-spécifiés, ce qui est impossible du point de vue théorique

Ainsi, et pour conclure cette section, nous avons vu que l'AC avait quatre segments [ANC] /t, d, s, ð/, qui étaient les seuls capables d'accueillir l'autosegment [A] dans les mots emphatiques. Pour ce qui est de l'AM, cette classe s'est avérée plus large, incluant, en plus des trois segments [ANC] traditionnels /t, d, s/, les trois coronales /r, l, z/, les deux bilabiales /b, m/, la labiodentale /f/, les deux palatales /j, ʒ/ et la vélaire /k/. Cette multitude de cibles de [A] ne peut pas être due à la sous-spécification de ces dernières, comme nous l'avons déjà expliqué, c'est pourquoi nous pensons que le domaine de l'emphase en AM est plus large que celui de l'AC et que son site ne dépend pas du matériel mélodique, une question que nous aborderons dans la prochaine section, qui aura comme objectif de déterminer le domaine prosodique où se situe cet autosegment.

III.5.3.3 Quel est le domaine prosodique de [A] ?

Définir le niveau prosodique de l'autosegment [A] implique de définir son champ de propagation. Comme celle-ci est le sujet du quatrième chapitre, nous allons l'aborder ici de façon très générale, en nous basant sur les études précédentes et certaines des données que nous avons analysées jusqu'ici.

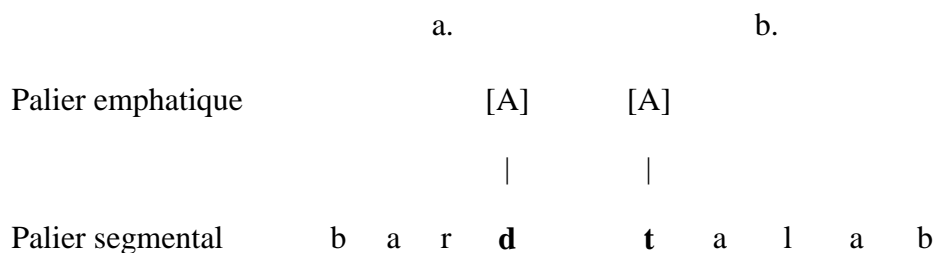
Il est généralement admis, dans les analyses unilinéaires, que le domaine minimal de la propagation de l'emphase en arabe est la syllabe nucléaire CV ou CVC¹¹². Les segments qui rentrent dans le domaine syllabique d'une emphatique traditionnelle se retrouvent systématiquement emphatisés à leur

¹¹² Cohen (1969 : 65) parle aussi d'une syllabe du type VC. Nous désapprouvons cette idée car aucun mot, et ainsi syllabe, en arabe, classique soit-il ou dialectale, ne commence par une voyelle.

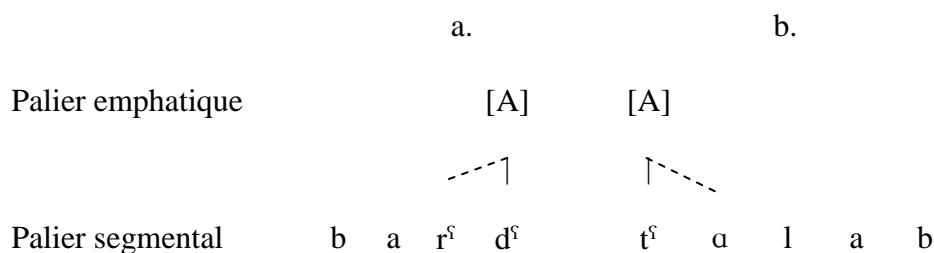
tour. Dans le cas des mots polysyllabiques, les syllabes qui ne contiennent pas une emphatique traditionnelle peuvent ne pas s'emphatiser. Cette variation est due à deux facteurs : a) la position qu'occupent ces syllabes dans le mot par rapport à la syllabe emphatique et b) la structure interne de certains segments - les palatals plus particulièrement -, qui sont décrits comme opaques et qui ont tendance à bloquer l'harmonie, surtout à droite de la syllabe emphatique.

En conséquence, l'autosegment [A], dans cette analyse, devra être placé dans un palier au moins supérieur à celui de la syllabe. En effet, si [A] se situait à un palier inférieur, on n'aurait pas les résultats attendus, comme le montrent les représentations en (81) et en (82) :

(81)



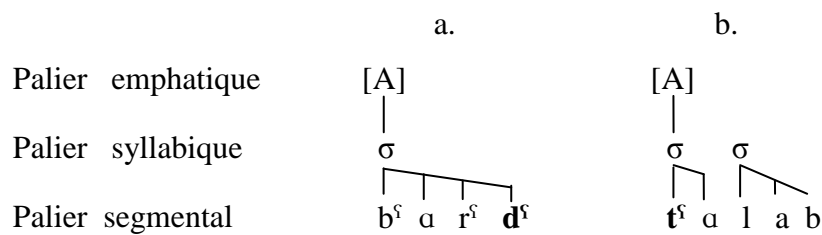
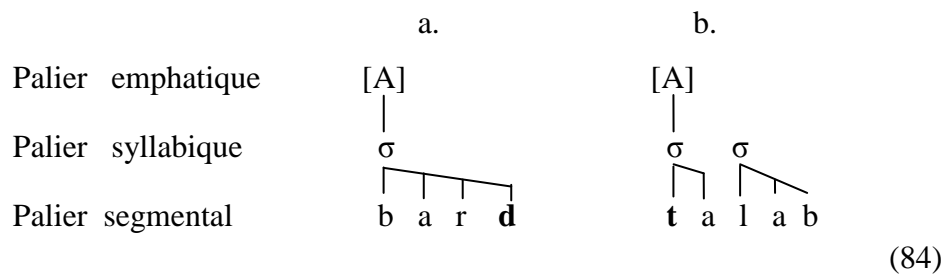
(82)



Dans les deux mots de l'AC en (81), les segments [ANC] sont /d, t/, ici en gras. L'autosegment [A] se propage dans (82a) sur le segment /r/ à sa gauche, l'affectant ainsi ([bar^ɿd^ɿ]), mais pas sur les deux autres ([**bar**^ɿd^ɿ]), en raison du principe de la localité. Cela nous donne la mauvaise forme *[bar^ɿd^ɿ], qui n'est

pas la forme attendu en AC ; [b^ʕar^ʕd^ʕ] où tout le mot est emphatisé. En (82b) [A] se propage uniquement sur la voyelle à sa droite, toujours vis-à-vis de la localité, affectant la syllabe initiale uniquement, d'où la bonne forme [t^ʕalab]. Or cela reviendrait à dire que la propagation est bidirectionnelle. Si c'était le contraire, c.à.d. une propagation unidirectionnelle, plus particulièrement régressive, comme dans le cas de (82a), nous aurions obtenu la mauvaise forme *[t^ʕalab], où seul la coronale /t/ serait affectée par l'emphase. Pour résoudre ces problèmes, nous plaçons, tout simplement, l'autosegment [A] au-dessus du palier syllabique. En (83) et (84), ci-dessous, nous réexaminons la position de [A] :

(83)



Comme on peut le voir, le fait de placer l'autosegment [A] au-dessus du nœud syllabique produit les résultats attendus. Cela vient de ce que le mot (84a) est monosyllabique et de ce que, dans le mot en (84b), l'autosegment n'est la propriété que de la première syllabe. Le fait que la deuxième syllabe, dans ce dernier, n'est pas emphatisée, bien qu'elle ne contienne pas de segment opaque

palatal, sera expliqué dans le prochain chapitre, où l'en abordera la question de la directionnalité de l'harmonie de l'emphase. Donc, nous pouvons conclure, à ce stade de l'analyse, que le domaine prosodique de [A] est la syllabe.

Conclusion

Plusieurs conclusions ressortent de ce chapitre. Premièrement, l'analyse unilinéaire de l'emphase a montré plusieurs limites, dont les principales sont dues à l'existence de mots emphatiques qui ne contiennent aucune emphatique traditionnelle, ce qui est surprenant compte tenu du système alphabétique de l'arabe, et la violation du principe de localité lors de la propagation du trait emphatique. Deuxièmement, l'analyse autosegmentale de l'emphase a donné de bons résultats, dans la mesure où elle rend compte de beaucoup de cas d'emphase problématiques dans le cadre de l'analyse unilinéaire, tout en respectant le principe de localité. Les données que nous avons analysées tout au long de ce chapitre montrent que le domaine prosodique de l'autosegment [A] doit être au moins supérieur au niveau syllabique. Cette conclusion est basée sur le fait que, dans les mots emphatiques, tout ce qui rentre dans la syllabe d'un segment [ANC] est automatiquement emphatisé (cf. 84a-b). Troisièmement, nous avons ainsi démontré que le trait emphatique est en réalité un trait autosegmental appartenant à certains mots et non pas, comme l'ont suggéré le système alphabétique, à certains segments.

Quatrième et dernière conclusion, les consonnes traditionnellement considérées comme emphatiques ont été identifiées, dans notre analyse, comme des sites d'ancrage de l'autosegment [A], que nous avons dénommés segments [ANC]. Concernant l'étendue de cette classe, nous avons remarqué une différence entre les deux formes de l'arabe étudiées, l'AC et l'AM. En AC, cette classe se compose uniquement de coronales que sont /t, d, s, ð/, tandis

qu'en AM elle se compose de /t, d, s/ en plus de /r, l, z, b, m, f, ʒ, k/. La particularité de l'AM est donc l'élargissement de cette catégorie, qui inclut des non coronales. Or, si les coronales figurent dans cette classe en raison de leur sous-spécification quant à l'élément de lieu d'articulation ((\emptyset)), les autres segments de l'AM ne peuvent pas être aussi sous-spécifiés. L'autosegment [A] n'a donc pas, dans certains mots, en AM un site d'ancrage spécifique, ce qui pose un problème qui sera abordé, au chapitre suivant, en relation avec la directionnalité et le domaine de l'emphase.

CHAPITRE IV

Phonologie de l'emphase

Directionnalité, domaine et opacité

Comme il a été déjà mentionné à plusieurs reprises, la propagation de l'autosegment [A] ne se limite pas à la syllabe, contenant le segment [ANC], qui harmonise, en général, les autres syllabes, lorsqu'il s'agit de mots plurisyllabiques. Les analyses unilinéaires définissent cette harmonie emphatique (HE dorénavant) comme étant variable à plusieurs niveaux. Sa directionnalité, par exemple, est tantôt symétrique (bidirectionnelle) tantôt asymétrique (unidirectionnelle), à travers les langues et les dialectes (al-Khatib 2008). Son domaine change, passant de la syllabe (CV) dans certaines langues/dialectes au mot phonologique, voire à toute la phrase, dans d'autres¹¹³. Son blocage est aussi sujet à variation, dans le sens où, dans certaines langues/dialectes, les segments responsables de ce blocage, décrits comme *opaques*, sont, en général, les palatales /i, j, ʃ, (d)ʒ/, qui ont l'élément [ɹ] comme tête, alors que dans d'autres cette catégorie inclut aussi /w, u/, où c'est l'élément [ʊ] qui est tête (cf. Davis 1995). Les analyses unilinéaires ont aussi montré qu'il existait une variation dans le blocage de cette HE, selon que le segment opaque est à gauche ou à droite de la syllabe emphatique ; le blocage ayant lieu, en général, lorsque le segment opaque est à sa droite. Curieusement, ce dernier ne bloque pas l'HE lorsqu'il est à gauche de celle-ci ou lorsqu'il fait partie d'elle. Pour nous, ces cas de non-blocage sont problématiques et ne

¹¹³ Certaines études, ont montré que l'emphase peut parfois dépasser le mot phonologique et se propager sur le mot suivant, voire toute la phrase, mais ce type de propagation reste spécifique à certaines langues, comme le berbère (cf. Boukous 2009 et Louali 2001).

devraient pas avoir lieu, car nous ne comprenons pas comment un segment opaque peut-il bloquer cette harmonie dans un sens et pas dans l'autre, alors que son élément tête est toujours le même.

Afin de rendre compte des comportements de l'emphase, mentionnés supra, en AM, nous organisons le présent chapitre de la façon suivante. Dans la première partie (§ IV.1), nous reviendrons, dans une revue de la littérature, sur quelques études segmentales, qui ont traité de cette harmonie, et nous commentons leurs résultats. Ensuite (§ IV.2), nous réexaminons les corpus de l'AM, analysés lors du troisième chapitre, dans le cadre de notre analyse autosegmentale, afin de dégager : a) la directionnalité de l'HE (§ IV.2.1) et b) son/ses domaine(s) harmonique(s) (§ IV.2.2), ce qui nous amènera à déterminer le morphème auquel appartient cette unité harmonique (IV.2.3). Puis (§ IV.3), nous nous intéresserons au blocage de celle-ci, en réanalysant, toujours dans le cadre de notre analyse autosegmentale, les cas de blocage et de non-blocage afin de voir s'il existe, réellement, une différence selon que le segment opaque est à droite ou à gauche du segment [ANC]. Enfin, dans la dernière partie du chapitre (§ IV.3.1.2), nous traitons de la *imālah* ou inclinaison, l'un des processus phonologiques qui interagissent avec l'HE. Nous verrons ses origines (§ IV.3.1.2.1), comment il se caractérise phonétiquement (IV.3.1.2.2) et phonologiquement (IV.3.1.2.3), quels sont, actuellement, les parlars arabes modernes concernés par ce processus (§ IV.3.1.2.4), et, surtout, comment son interaction avec l'HE permet de rendre compte du statut autosegmental de celle-ci (§ IV.3.1.2.5).

IV.1 Revue de la littérature

Les travaux qui se sont intéressés à l'analyse de l'HE se sont heurtés à plusieurs difficultés, liées principalement à trois points : a) le domaine de cette harmonie, qui change d'une langue à l'autre, voire d'un dialecte à l'autre, b) sa

directionnalité, qui opère dans certaines langues/dialectes dans un seul sens (droite-gauche ou gauche-droite) et dans d'autres dans les deux sens, et c) son blocage et les segments qui en sont responsables. Dans ces analyses, plusieurs cadres théoriques ont été adoptés, comme la phonétique expérimentale, la phonologie dérivationnelle (Chomsky et Halle 1968), la Phonologie Fondée¹¹⁴ (Archangeli & Pulleyblank 1994), la Théorie de l'Optimalité (Prince & Smolensky 1993) ou encore la Phonologie de Gouvernement (Kaye *et al.* 1985, 1990), avec un même objectif : rendre compte au mieux du comportement de l'emphase dans les langues et les dialectes concernés. Ces analyses, il faut le rappeler, ont toutes été menées dans un cadre segmental, qui considère l'emphase comme un trait consonantique, appartenant aux consonnes emphatiques. Nous allons revenir sur certaines de ces études, afin de reconsidérer leurs résultats, en prenant en compte le nouveau statut de l'emphase : le statut autosegmental. Notre objectif est de voir si, dans cette nouvelle perspective, les résultats obtenus dans ces travaux s'appliquent aux données de l'AM ou si une nouvelle approche de l'emphase s'impose.

Dans leur étude sur l'arabe irakien, Ali et Daniloff (1972) concluent que l'emphase a plus tendance à se propager vers la droite que vers la gauche et qu'elle n'affecte pratiquement jamais le mot enpalier. Par exemple, dans une syllabe du type C^sVC, la consonne emphatique /C^s/ peut affecter la voyelle adjacente sans qu'elle n'ait d'effet sur la consonne finale. Dans un mot trisyllabique du type C^sVCVCVC, /C^s/ peut affecter les deux premières syllabes, mais pas la dernière (d'où C^sV^sC^sV^sCVC).

Ghazali (1981), dans son article *La coarticulation de l'emphase en arabe*, qui rentre dans le cadre de la phonétique expérimentale, analyse des données

¹¹⁴ Grounded Phonology.

radio-cinématographiques¹¹⁵ se composant de mots et phrases lus par un locuteur d'un dialecte tunisien du sud (Ghoumrassen), et aussi des données spectrographiques de mots et phrases lus par des locuteurs tunisiens (Tunis, Sousse), libyens (Tripoli et Zaouia), égyptiens (Caire), jordaniens (nord) et irakiens (Bagdad et Adamiya). Ses résultats peuvent être divisés en deux catégories selon : a) l'effet des consonnes emphatiques sur les voyelles et les consonnes et b) la façon dont l'HE opère dans ces dialectes-là. Pour ce qui est de l'effet des consonnes emphatiques sur les autres consonnes, Ghazali conclut qu'il n'est pas facile à détecter à partir de leur spectre acoustique, sauf pour les nasales et les liquides, car leurs structures formantiques sont semblables à celles des voyelles¹¹⁶. L'effet de l'emphase sur les consonnes n'est donc détectable qu'à partir de la transition de la voyelle qui précède ou suit la consonne concernée. L'étude montre aussi que l'emphase a plus tendance à se propager, dans les dialectes étudiés, dans le sens régressif que dans le sens progressif. Dans le cas où un segment opaque (palatal) est présent, l'HE a quand même lieu, mais avec plus de difficulté dans le sens progressif. Lorsque celle-ci ne s'étend pas sur tout le mot, on trouve, en général, dans les séquences qui suivent le segment emphatique, un segment palatal ([I] tête). Ghazali (1981 : 275) explique ces cas par une probable interaction de facteurs perceptuels et mécaniques. Il montre aussi que le domaine de l'HE maximal est, dans la plupart des dialectes étudiés, le mot phonologique, même en cas d'absence de pause (Ghazali 1981 : 275).

Card (1983), dans son analyse du dialecte arabe de Jérusalem, trouve que le mot est le domaine de l'HE et que celle-ci a lieu de façon symétrique, à gauche

¹¹⁵ La radiocinématographie est une technique qui consiste à filmer et enregistrer, image par image, le fonctionnement des organes articulatoires pendant la parole.

¹¹⁶ Cela est dû au fait que les spectres formantiques ne peuvent être détectés que pour les segments sonores, c.à.d. les voyelles, les semi-voyelles, les nasales et les liquides.

comme à droite, sans aucune restriction, quelle que soit la position du segment emphatique, atteignant ainsi le début ou la fin du mot.

L'analyse de Davis (1995), sur deux dialectes arabes palestiniens, l'un du nord et l'autre du sud, qui s'inscrit dans le cadre de la Phonologie Fondée (Archangeli & Pulleyblank 1994), montre que l'HE a lieu, dans les deux dialectes, dans les deux sens, mais qu'elle est plus contrainte dans le sens progressif. Cependant, les segments opaques, responsables du blocage, varient d'un dialecte à l'autre : /i, j, ʃ, ʒ/ dans le dialecte du sud, et les deux labio-vélaires /u, w/, en plus des trois palatales /i, j, ʃ/, dans le dialecte du nord, comme le montrent les corpus en (1) :

(1) a. *Dialecte du sud* :

/ʕatʕʃʌn/	→	[ʕʕtʕʃʌn]	'assoiffé'
/sʕajʒa:d/	→	[sʕajʒa:d]	'pêcheur'
/tʕi:nak/	→	[tʕi:nak] ¹¹⁷	'ton argile'

b. *Dialecte du nord* :

/tʕwa:l/	→	[tʕwa:l]	'grands'
/sʕiħa/	→	[sʕiħa]	'santé'
/katʕtʕu:ʕa/	→	[kʕʕtʕu:ʕa] ¹¹⁸	'morceau de tissu'

Davis explique ces faits en utilisant les notions de sympathie et d'antagonisme, présentes dans le cadre adopté, au sein duquel les alternances peuvent être ou bien sympathiques ou bien antagonistes. Ainsi, le blocage de l'HE, dans le dialecte du sud, par les segments palatales /i, j, ʃ, dʒ/, est dû, selon

¹¹⁷ Nous trouvons bizarre que le [i] ne soit pas abaissé dans ce mot et le mot [sʕiħa] qui suit.

¹¹⁸ Idem. pour le [u].

Davis, a la configuration de la langue ([+haut] et [-arrière])¹¹⁹ qui est antagoniste à celle ([+bas] et [+arrière])¹²⁰ requise pour l'emphase. Cette analyse, physiologiquement basée, semble tout à fait logique car elle répond à des contraintes articulatoires réelles et naturelles. Quant aux deux labio-vélaires /w, u/, responsables du blocage de l'HE dans le dialecte du nord, en plus des trois palatales /i, j, ʃ/, Davis considère que c'est le trait [+haut] qui est actif et ainsi responsable du blocage dans ce dialecte, avec une contrainte supplémentaire qui limite la propagation à la première voyelle basse /a/, comme dans /tʰa:za/ → [tʰɑ:za] 'frais'.

Cependant, les arguments de l'auteur semblent insuffisants en ce que, si l'HE est bloquée vers la droite par les segments opaques, pourquoi ne l'est-elle pas vers la gauche, alors qu'il s'agit de la même classe de segments ? Davis répond à cette question en proposant que ces contraintes doivent être considérées comme spécifiques et qu'elles ne valent pas pour la totalité des deux dialectes.

Watson (1999), dans une étude sur le dialecte arabe de la capitale yéménite Sanaa, décrit l'emphase comme ayant deux corrélats : a) la pharyngalisation et b) la labialisation. Cette dernière vient toujours en concomitance avec la précédente¹²¹, et elle est attestée lorsque l'harmonie va vers la droite. La

¹¹⁹ L'élément |I|.

¹²⁰ L'élément |A|.

¹²¹ D'après Watson, la labialisation est un effet de la pharyngalisation, qui affecte le timbre des voyelles finales hautes. Par exemple, /tʰawi:lih/ → [tʰawi:luh] 'longue' vs /kabi:rih/ → [kabi:rih] 'grande'. Cet effet (labialisation) est attesté dans plusieurs dialectes arabes (irakien, palestinien) et a été déjà noté par un bon nombre de linguistes comme Jakobson (1957) et Ladefoged & Maddieson (1996) parmi d'autres.

pharyngalisation, quant à elle, a tendance à se faire vers la gauche, comme le montrent les exemples en (2) ci-dessous :

(2) a. *Labialisation* :

[t ^ʕ ajjubuh]	‘bonne’
[t ^ʕ awi:luh]	‘grande’

b. *Pharyngalisation* :

[m ^ʕ es ^ʕ t ^ʕ ad ^ʕ i:luh]	‘longue’
[ʕ ^ʕ ar ^ʕ d ^ʕ uh]	‘sa largeur’

Cette asymétrie est décrite par Watson comme un résultat des caractéristiques phonétiques des deux corrélats :

In pharyngealization, the pharynx narrows prior to the hold phase of the primary articulation; thus, pharyngealization is anchored more on the onset of the primary articulation, which results in the anticipatory nature of spread of pharyngealization as with velarization. In labialization, protrusion of the lips tends to occur on or after the hold phase of the primary articulation; thus, labialization "is typically concentrated on the release phase of the primary articulation that it accompanies" (Ladefoged and Maddieson 1996: 357). As a result, the second formant of a vowel following a labialized consonant is lower than the second formant of a vowel preceding a labialized consonant. (1999 : 298-99).

La description de Watson s'avère plus convaincante que celle donnée par Davis, même si les effets de l'emphase ne sont pas les mêmes dans les deux dialectes étudiés. En effet, il a été démontré (al-Khatib 2008, Ladefoged & Maddieson 1996) que le degré d'emphase est plus important durant la première phase d'articulation de la consonne emphatique. Cela pourrait expliquer, pourquoi l'HE vers la gauche est moins contrainte que celle vers la droite, mais

cela n'explique pas tout, car il s'agit là d'une propagation au niveau de la syllabe¹²². Ce qui nous intéresse aussi est de comprendre pourquoi cette harmonie est bloquée (si blocage il y a) lors de la propagation vers la droite, d'une syllabe à l'autre.

A partir des analyses que nous venons de voir, nous concluons que l'HE est, selon les analyses unilinéaires, bidirectionnelle, avec une asymétrie dans la plupart des dialectes étudiés. Son domaine minimal est, en générale, la syllabe nucléaire (CV) et son domaine maximal est le mot. L'HE vers la gauche est moins souvent contrainte, contrairement à celle vers la droite, par les segments palatals /i, j, ʃ, (d)ʒ/, décrits comme opaques.

Nous allons revenir, dans les prochaines sections, sur ces conclusions en analysant les données de l'AM, afin de voir si, dans l'analyse autosegmentale que nous proposons : a) l'HE est bidirectionnelle et, dans ce cas, elle est symétrique ou asymétrique, b) quels sont les domaines, minimal et maximal, de l'étendue de la propagation de l'autosegment [A], c) à quel morphème celui-ci appartient, et d) à quel point les segments palatals sont impliqués dans le blocage de cette harmonie et comment l'expliquer en termes d'éléments ?

IV.2 L'harmonie emphatique en arabe marocain

IV.2.1 La directionnalité de l'harmonie emphatique

Nous allons dans ce qui va suivre procéder à une analyse autosegmentale de l'emphase à partir du corpus en (3a-c), qui se compose de mots monosyllabiques, contenant un et seulement un des segments [ANC], identifiés lors de notre analyse de l'AM. Ces mots sont présentés selon que le segment

¹²² Ce qui est prédictible par notre analyse, l'autosegment [A] étant au-dessus du nœud syllabique.

[ANC] est placé au début, au milieu ou en fin de mot. Examinons le corpus en (3) ci-dessous :

(3) a. Segment [ANC] en début de mot

1. [t^sn^sɑ:f^s] ‘douze’
2. [d^so] ‘lumière’
3. [s^sj^sɑ:m^s] ‘jeûne’
4. [z^sw^sɑ] ‘crier’
5. [r^sm^sɑ] ‘il a jeté’
6. [r^sɑ:b^s] ‘cailler’

b. Segment [ANC] en milieu de mot

1. [l^st^se:r^s] ‘gentil’
2. [h^sd^sɑ] ‘il a surveillé’
3. [w^ss^sɑl^s] ‘il est arrivé’
4. [b^sr^sɑ] ‘il est guéri/enveloppe’
5. [z^sr^sɑ] ‘il s’est passé’

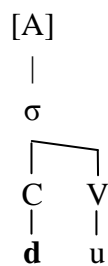
c. Segment [ANC] en fin de mot

1. [χ^se:t^s] ‘fil’
2. [f^sɑ:d^s] ‘il a débordé’
3. [m^sɑs^ss^s] ‘il a sucé’
4. [b^sl^sɑz^s] ‘parler vulgairement’
5. [f^sɑ:r^s] ‘une souris’

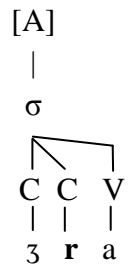
En (3a), les segments [ANC] sont tous en début de mot et l’HE affecte tout le mot. En (3b), où le segment [ANC] est en milieu de mot, l’HE affecte aussi tout le mot. Même chose pour les mots en (3c), où le segment [ANC] est cette

fois-ci en fin de mot et l'HE affecte le mot entier. Ce qui est commun à ces mots c'est qu'ils sont tous monosyllabiques, avec des structures différentes, comme CV, CCV, CVC, CCVC et CVCC. Ainsi, dans les mots monosyllabiques pourvus d'un segment [ANC], l'HE affecte systématiquement tous les constituants qui se trouvent sous le nœud syllabique, d'où les représentations en (4), ci-dessous :

(4) a. [do]



b. [3^sra]



Ceci n'est pas nouveau : cette conclusion était implicite dans la section III.5.3.3, où nous avons déduit qu'il faut placer l'autosegment [A] au-dessus du nœud [σ], ce qui permet d'expliquer facilement l'emphatisation systématique des segments dominés par ce dernier. Cependant, le corpus en (3a-c) ne nous permet pas de définir la directionnalité de l'HE. Pour cela, il faudra analyser des mots plurisyllabiques contenant des segments [ANC] dans des positions différentes ; syllabe initiale, médiane et finale, comme dans le corpus en (5a-c), ci-après :

(5) a. Segment [ANC] en syllabe initiale.

1. [tʰɑ:ɡijja] ‘bonnet’
2. [dʰɑ:ħijja] ‘victime’
3. [sʰawʰma:ʃa] ‘minaret’
4. [zʰarʰbijja] ‘un tapis’
5. [rʰoʒu:la] ‘bravoure’

b. Segment [ANC] en syllabe médiane.

1. [mʰɑ:tʰe:ʃa] ‘tomate’
2. [bʰɑjʰdʰɑ:t] ‘des œufs’
3. [nʰɑ:sʰe:ħa] ‘conseil’
4. [lʰbʰarʰaka] ‘la grâce’

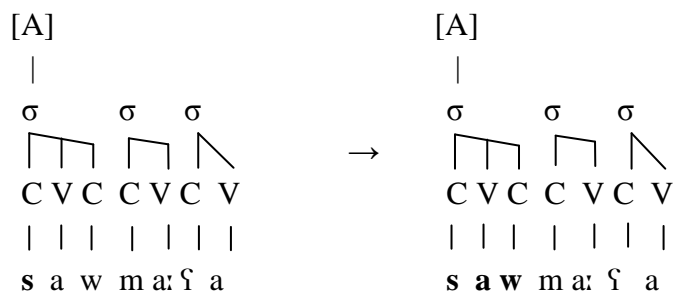
c. Segment [ANC] en syllabe finale.

1. [bʰɑʃʰɑ:rʰ] ‘gens’
2. [mʰe:sʰɑrʰ] ‘l’Egypte’
3. [mʰasʰɑχʰe:tʰ] ‘des maudits’
4. [ħʰawʰamʰe:dʰ] ‘des agrumes’

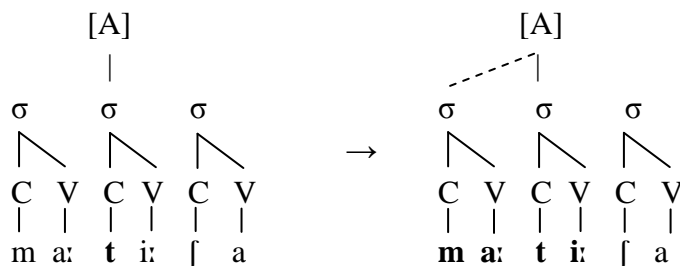
Comme on peut le voir, à partir des exemples en (5a-c), il y a une grande différence dans le comportement de l’HE, selon que la syllabe emphatique est au début, au milieu ou en fin de mot. Dans les exemples en (5a), où la syllabe emphatique est en début de mot, l’HE se limite à celle-ci. Dans les exemples en (5b), la syllabe emphatique est en milieu de mot et l’HE opère vers la gauche. Enfin, dans les exemples en (5c), où la syllabe emphatique est en fin de mot, l’HE opère vers la gauche et atteint la syllabe initiale, affectant ainsi tout le mot.

Nous pouvons donc dire que l'HE est unidirectionnelle, opérant de droite à gauche, en partant de la syllabe emphatique vers les autres à sa gauche. En revanche, les syllabes qui se trouvent à sa droite ne sont pas forcément emphatisées, d'où les trois représentations en (6a-c) :

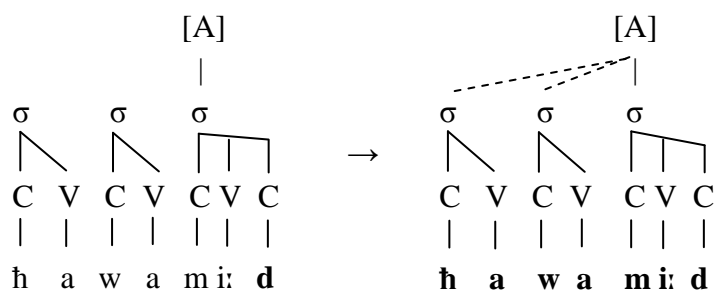
(6) a. [s^haw^hma:ɸa]



b. [m^ha:t^he:ɸa]



c. [h^haw^ham^he:d^h]



Dans (6a), la syllabe emphatique [s^haw^h] est en position initiale. Aucune autre syllabe ne se trouve à sa gauche : il n'y a donc aucune harmonie, s'il est

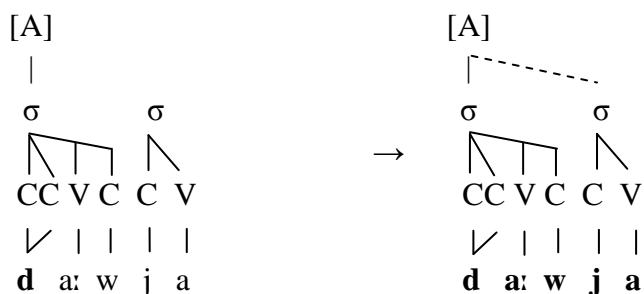
vrai que l'HE est fondamentalement droite-gauche. Dans (6b), la syllabe emphatique [t^he:] est en position médiane : la syllabe à sa gauche est affectée par l'HE, tandis que la syllabe de droite ne l'est pas. Enfin, dans (6c), où la syllabe emphatique [m^he:d^h] est en position finale, toutes les syllabes à sa gauche sont affectées par l'HE.

On conclut donc, à partir des corpus en (5) et des représentations en (6), que l'HE va de la syllabe emphatique vers celles qui se trouvent à sa gauche. Cependant, certains exemples de l'AM vont à l'encontre de cette conclusion car l'HE semble opérer aussi de gauche à droite et est donc bidirectionnelle, comme représenté en (7), ci-dessous :

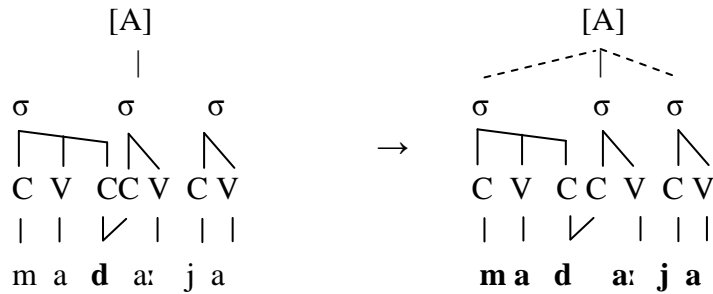
(7) a. [t^ha:w^ha] 'plat au four'



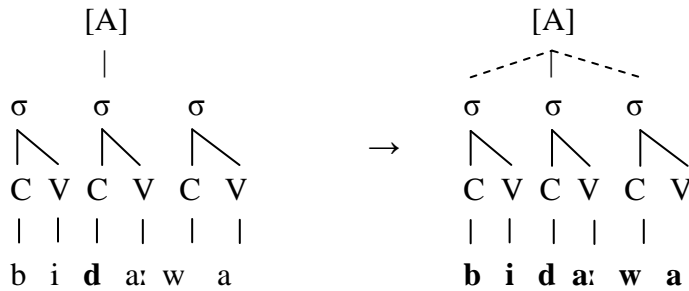
b. [d^hd^ha:w^hj^ha] 'nom propre'



c. [mʰadʰdʰa:jʰa] ‘aiguiseur’



d. [bʰedʰa:wʰa] ‘les casablancais’



La première remarque que nous pouvons faire à propos des exemples en (7a- d) c’est que les syllabes affectées par l’HE, qui se trouvent à droite de la syllabe emphatique, sont toutes du type CV, dont l’attaque est occupée par l’une des semi-voyelles¹²³ /w, j/, suivie d’un noyau occupé par la voyelle basse /a/. La question qui se pose donc est : qu’est ce que ces contextes ont-ils de commun pour permettre cette bidirectionnalité ?

Pour nous assurer du rôle du contexte, nous avons relevé d’autres exemples qui, comme ceux en (7), manifestent une HE bidirectionnelle. Or, comme dans les exemples précédents, si dans la majorité des cas, la dernière syllabe contient une semi-voyelle suivie de /a/, d’autres exemples ne contiennent

¹²³ Rappelons une autre fois que les semi-voyelles /w, j/ ont un statut consonantique en arabe.

aucune semi-voyelle et la voyelle suivante n'est pas /a/. Examinons les exemples suivants :

(9)

- | | |
|--|------------------|
| 1. [s ^ʰ a: <u>j</u> ^ʰ a] | ‘jupe’ |
| 2. [s ^ʰ a: <u>f</u> ^ʰ e] | ‘ça y’est !’ |
| 3. [s ^ʰ <u>d</u> ^ʰ a: <u>f</u> ^ʰ a] | ‘un bouton’ |
| 4. [<u>d</u> ^ʰ a: <u>j</u> ^ʰ a] | ‘un lac’ |
| 5. [z ^ʰ a: <u>w</u> ^ʰ e] | ‘en criant’ |
| 6. [z ^ʰ e: <u>n</u> ^ʰ a] | ‘une douzaine’ |
| 7. [b ^ʰ a: <u>n</u> ^ʰ j ^ʰ o] | ‘une bassine’ |
| 8. [m ^ʰ a: <u>j</u> ^ʰ j ^ʰ o] | ‘un maillot’ |
| 9. [k ^ʰ o: <u>n</u> ^ʰ z ^ʰ e] | ‘un congé’ |
| 10. [ʃ ^ʰ o: <u>f</u> ^ʰ o] | ‘un chauffe-eau’ |

Comme on peut le voir, les mots en (9) se comportent tous de la même façon que ceux en (7), c.à.d. l’HE opère vers la droite, affectant toutes les syllabes finales. Les quatre derniers mots en (9.12-15) n’ont pas de segment [ANC] car ce sont des mots d’emprunt et, comme nous l’avons déjà mentionné (cf. chapitre III), ces derniers n’ont pas un site d’ancrage particulier. Mais, le plus important ici c’est que, certaines des dernières syllabes de ces exemples contiennent des consonnes (/f, n, z, ʃ/) suivies de voyelles (/i, u/) autres que les semi-voyelles suivi de /a/ : l’emphatisation paraît donc imprédictible.

En somme, la directionnalité de l’HE est à la fois variable en AC et en AM, à savoir droite-gauche ou gauche-droite, quelque soit l’emplacement du segment [ANC], et généralement droite-gauche, compte tenu de la majorité des données analysées jusqu’ici. Nous en concluons que l’autosegment [A] est non ancré, c.à.d. non associé au matériel phonologique, au niveau sous-jacent

en AC. Il s'associe avec les segments [ANC] au niveau lexical, dans les mots d'origines arabes, en raison de leur sous-spécification et se propage à gauche, à partir de ces derniers. En AM, [A] n'est non plus ancré, mais, contrairement à l'AC, son association ne dépend pas toujours du matériel phonologique. Dans la plupart des mots d'origine arabe, [A] s'associe de la même façon qu'en AC, c.à.d. sur la base des segments [ANC], mais, dans certains de ces mots et les mots d'emprunts, faute de segment [ANC], nous ferons l'hypothèse selon laquelle [A] s'associent *par défaut* à la *dernière syllabe* dans un mot emphatique. L'HE est donc unidirectionnelle et a toujours lieu de droite à gauche, qu'il y ait ou non des segments [ANC].

IV.2.2 Les domaines de l'harmonie emphatique

Dans cette section nous nous intéresserons à l'étendue de la propagation de l'emphase, afin d'identifier ses domaines : est-ce la syllabe, le mot lexical ou le mot phonologique, ou encore la phrase ? Ce faisant, nous tâcherons d'identifier le morphème porteur de l'emphase.

IV.2.2.1 L'harmonie emphatique et la syllabe

Pour effectuer cette analyse, nous allons nous servir du corpus en (10), toujours obtenu à partir des mêmes sujets, où tous les mots sont monosyllabiques et se répartissent sur plusieurs types de syllabes.

(10) a. C^s(C)V

- | | |
|--------------------------------------|-------------------|
| 1. [t ^s r ^s e] | 'frais' |
| 2. [t ^s w ^s a] | 'il a plié' |
| 3. [d ^s o] | 'lumière' |
| 4. [d ^s f ^s a] | 'il s'est éteint' |

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| 5. [s ^h d ^h a] | <i>'rouille'</i> |
| 6. [s ^h f ^h a] | <i>'il s'est purifié'</i> |
| 7. [z ^h w ^h a] | <i>'il a crié'</i> |

b. CC^hV

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| 1. [b ^h t ^h a] | <i>'ralentir'</i> |
| 2. [ʔ ^h t ^h e] | <i>'donne imp.'</i> |
| 3. [m ^h d ^h a] | <i>'lame'</i> |
| 4. [h ^h d ^h e] | <i>'surveillé imp.'</i> |
| 5. [ʔ ^h s ^h a] | <i>'un bâton'</i> |
| 6. [b ^h r ^h a] | <i>'il a guéri'</i> |
| 7. [ʔ ^h r ^h a] | <i>'il s'est passé'</i> |

c. C^hVC

- | | |
|--|-----------------------|
| 1. [t ^h a:h ^h] | <i>'il est tombé'</i> |
| 2. [t ^h e:r ^h] | <i>'envoles-toi'</i> |
| 3. [d ^h e:f ^h] | <i>'invité'</i> |
| 4. [d ^h a:l ^h ʔ ^h] | <i>'ombre'</i> |
| 5. [s ^h a:m ^h] | <i>'il a jeuné'</i> |
| 6. [s ^h e:f ^h] | <i>'été'</i> |
| 7. [r ^h a:s ^h] | <i>'tête'</i> |
| 8. [r ^h ab ^h b ^h] | <i>'Dieu'</i> |

d. CVC^h

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| 1. [ʔ ^h a:t ^h] | <i>'il en reste'</i> |
| 2. [h ^h e:t ^h] | <i>'mur'</i> |
| 3. [ʔ ^h a:d ^h] | <i>'il a débordé'</i> |

4. [ʔ^ʕad^ʕd^ʕ] ‘il a mordu’
 5. [m^ʕas^ʕs^ʕ] ‘il a sucé’
 6. [n^ʕas^ʕs^ʕ] ‘moitié’

D’une façon générale, les mots du corpus en (10) montrent que l’HE affecte tous les constituants d’une syllabe, quel que soit leur nombre et quelle que soit la position du segment [ANC] (attaque ou coda) dans la syllabe. Relevons aussi que des mots comme [t^ʕr^ʕe], [d^ʕe:f^ʕ] ou [ʃ^ʕu:t^ʕ] sont complètement emphatisés, alors qu’ils contiennent des palatales (/i, j/) supposées bloquer cette harmonie. Cela montre à nouveau que dès lors qu’un segment entre dans le domaine syllabique de l’autosegment [A], il est systématiquement emphatisé, quel que soit son lieu ou son mode d’articulation. Nous pouvons donc conclure, à ce stade de l’analyse, que le domaine minimal de l’HE est la syllabe, plus précisément la syllabe nucléaire CV, illustrée dans notre corpus par l’exemple [d^ʕo] ‘*lumière*’.

IV.2.2.2 L’harmonie emphatique et le mot

En nous basant sur des mots plurisyllabiques, nous essayerons, dans cette section, d’identifier les limites de l’HE au niveau du mot, considéré, en général, comme le domaine d’étendue maximal de celle-ci. Mais que veut-on dire par mot ? S’agit-il de la racine, du radical, ou du mot phonologique ? Notre objectif est de déterminer à quel niveau exact se situe cette limite afin de définir par la suite le morphème porteur de l’emphase.

Nous avons divisé, jusqu’ici, les données de l’AM en deux catégories : a) les mots emphatiques, d’origine arabe, qui contiennent un segment [ANC] et qui peuvent être totalement ou partiellement emphatisés, selon la position de celui-ci, et b) les mots emphatiques, principalement des mots d’emprunt plus quelques mots arabes, qui ne contiennent pas de segment [ANC] et qui sont,

dans la plupart des cas, totalement emphatisés. A ces deux catégories nous ajoutons, dans cette section, deux autres: c) les mots emphatiques, dont l'origine arabe n'est pas confirmée, sans segment [ANC] et d) les mots d'emprunt emphatiques qui se comportent comme ceux de la catégorie (a) et qui s'embent contenir un segment [ANC]. Examinons les corpus en (11-14) ci-dessous, qui représentent les quatre catégories, (a, b, c, d) respectivement, et que nous commentons juste après :

(11) Mots emphatiques avec segment [ANC] :

a. *Emphatisation partielle*

- | | |
|----------------|----------------|
| 1. [tʰɑ:ɡijja] | 'bonnet' |
| 2. [dʰɑhʰka] | 'un rire' |
| 3. [sʰfʰe:ħa] | 'fer à cheval' |
| 4. [sʰtʰo:la] | 'des sceaux' |
| 5. [ʃʰrʰe:ba] | 'une gorgée' |

b. *Emphatisation totale*

- | | |
|------------------|------------------|
| 1. [mʰasʰχʰo:tʰ] | 'maudit' |
| 2. [ħʰɑ:mʰdʰɑ] | 'citron' |
| 3. [lʰamʰdʰɑ] | 'lame' |
| 4. [nʰnʰɑhʰdʰɑ] | 'la renaissance' |
| 5. [bʰasʰlʰɑ] | 'oignon' |

(12) Mots d'emprunt emphatiques sans segment [ANC] :

a. *Emphatisation partielle*

- | | |
|-----------------|--------------|
| 1. [ʒʰɑ:kuzi] | 'jacuzzi' |
| 2. [pʰpʰɑnʰɑʃi] | 'un panaché' |

b. *Emphatisation totale*

1. [b^ʰɑn^ʰj^ʰo] ‘*bassine*’
2. [b^ʰe:b^ʰe] ‘*bébé*’
3. [b^ʰɑ:b^ʰɑ] ‘*papa*’
4. [m^ʰɑ:m^ʰɑ] ‘*maman*’
5. [ʃ^ʰom^ʰɑ:ʒ^ʰ] ‘*chômage*’
6. [m^ʰɑn^ʰn^ʰɑk^ʰ] ‘*il a manqué*’
7. [m^ʰɑ:f^ʰj^ʰɑ] ‘*mafia*’
8. [ʒ^ʰo:ʒ^ʰ] ‘*jauge*’
9. [ʃ^ʰo:f^ʰo] ‘*chauffe-eau*’

(13) Mots emphatiques (AM) sans segment [ANC] :

1. [g^ʰl^ʰɑg^ʰ] ‘*saleté*’
2. [g^ʰɑl^ʰl^ʰɑg^ʰ] ‘*salir*’
3. [n^ʰɑm^ʰm^ʰ] ‘*injure*’
4. [l^ʰɑj^ʰj^ʰ] ‘*torche*’

(14) Mots d’emprunt emphatiques avec segment [ANC] :

a. *Emphatisation partielle*

1. [t^ʰɑ:jjur] ‘*tailleur*’
2. [s^ʰɑ:bu:na] ‘*savon*’
3. [r^ʰɑ:dju] ‘*radio*’
4. [m^ʰɑ:s^ʰtik] ‘*mastic*’
5. [k^ʰɑ:r^ʰni] ‘*carnet*’
6. [m^ʰɑ:r^ʰʃi] ‘*marché*’
7. [l^ʰot^ʰoru:t] ‘*l’autoroute*’
8. [b^ʰɑt^ʰɑjju:n] ‘*bataillon*’

b. *Emphatisation totale*

- | | |
|--|--------------|
| 1. [k ^s on ^s s ^e r ^s] | ‘cancer’ |
| 2. [k ^s o:r ^s s ^a] | ‘une course’ |
| 3. [ʃ ^s a:n ^t e] | ‘route’ |
| 4. [g ^s o:r ^s m ^e t ^s a] | ‘gourmette’ |
| 5. [m ^s az ^s o:t ^s] | ‘mazoute’ |
| 6. [ʃ ^s l ^s a:d ^s a] | ‘salade’ |

Les exemples en (11) ne font qu’illustrer le phénomène général constaté jusqu’ici : l’emphatisation systématique de la syllabe contenant le segment [ANC] et de celles se trouvant à sa gauche. Certains des mots en (11) se composent de plusieurs morphèmes. Dans le mot [d^saħ^ska], par exemple, le [a] final est la marque du féminin singulier. Sans ce dernier, nous obtenons la forme [d^saħ^sk^s], qui signifie ‘le fait de rire’, où le /k/, qui n’était pas emphatisé dans la première forme l’est dans la deuxième [k^s] : en effaçant le [a], le [k^s] s’emphatise donc, puisqu’il est resyllabé avec la syllabe initiale [d^saħ^s], contenant le segment [ANC] /d/. Il en va de même des exemples [s^st^so:la] et [ʃ^sr^se:ba], le premier contenant un morphème du pluriel brisé (/uCa/) et le second la marque du féminin singulier (/a/). En enlevant ces morphèmes, nous obtenons les formes en (15) :

(15)

- | | | | |
|--------------------------------------|---|--|-------------|
| [s ^s t ^s o:la] | → | [s ^s t ^s al ^s] | ‘un seau’ |
| [ʃ ^s r ^s e:ba] | → | [ʃ ^s r ^s ab ^s] | ‘bois imp.’ |

Nous voyons donc que le fait de resyllabifier la dernière consonne avec la syllabe initiale la rend emphatique. Autrement dit, le domaine de l’emphase, dans ces mots, est spécifique à la syllabe emphatique, contenant le segment [ANC]. Le mot [b^sas^sl^sa] ‘oignon’ (en plus de ceux en (17a)), qui paraît à

première vue contredire cette généralisation, la confirme car, dans ce mot, le /a/ final reste toujours emphatisé et c'est le découpage syllabique qui nous l'explique. En effet, si on considère que le mot se compose de deux syllabes /ba/ et /sla/, au lieu de /bas/ et /la/, la deuxième contenant le segment [ANC] /s/, il devient logique que /l/ et /a/ ne se déséminent pas, puisqu'ils font partie de la syllabe emphatique. L'existence de mots comme [s^hl^ha] 'prière' et [s^hl^haħ^h] 'réparer', où la suite [sl] est tout à fait possible en position d'attaque, vient appuyer ce découpage et ainsi cette solution.

Pour ce qui est des exemples en (12), qui sont tous des mots d'emprunt et qui ne contiennent aucun segment [ANC], nous avons deux cas de figure. En (12.a) figurent des exemples rares, où l'emphase ne concerne qu'une seule syllabe, sans que celle-ci contienne un segment [ANC], tandis qu'en (12.b), les mots sont complètement emphatisés. Notons que les syllabes concernées par l'emphase en (12.a) contiennent toutes un noyau occupé par [a], alors que celles en (12.b) contiennent des voyelles différentes ([a, e, o]). Il est probable donc que les mots en (12a) ne soient pas assimilés, par le locuteur marocain, à des mots emphatiques contenant un segment [ANC], comme les exemples en (12.b). Ces derniers, comme il a été déjà mentionné (cf. §III.5.3.2), se comporteraient comme des mots emphatiques, mais sans que l'autosegment [A] ne dépende du matériel mélodique.

Mais, qu'arrive-t-il lorsqu'un suffixe leur est associé ? Examinons en (16), comment l'adjonction du suffixe du pluriel, à certains de ces exemples, modifie le comportement de l'emphase :

(16)

[b ^h a:n ^h k ^h a]	→	[b ^h a:n ^h ka:t]	'des banques'
[b ^h a:n ^h j ^h o]	→	[b ^h a:n ^h jo:wa:t]	'des bassines'

[m ^ʕ ɑ:f ^ʕ j ^ʕ ɑ]	→	[m ^ʕ ɑ:f ^ʕ j ^ʕ ɑt]	‘des mafias’
[b ^ʕ l ^ʕ ɑ:n ^ʕ f ^ʕ ɑ]	→	[b ^ʕ l ^ʕ ɑ:n ^ʕ f ^ʕ ɑt]	‘des planches’

Comme on peut le voir, l’adjonction du morphème [ɑt] modifie le comportement de l’emphase en désémphasant la dernière consonne, qui se détache du radical, comme dans [b^ʕɑ:n^ʕkɑt], [m^ʕɑ:f^ʕjɑt] et [b^ʕl^ʕɑ:n^ʕfɑt]. En revanche, dans l’exemple [b^ʕɑ:n^ʕj^ʕowɑt]¹²⁴, les éléments du radical restent tous emphatisés, car l’insertion du morphème du pluriel ne les dissocie pas de ce dernier. Nous concluons donc que dans les mots en (12.b) l’emphase est la propriété du radical.

Quant aux mots en (13), dont l’origine arabe n’est pas sûre, ils sont totalement emphatisés et ils ne comportent à *priori* aucun segment [ANC]. Mais nous pouvons tout aussi penser que les deux coronales /l, n/, comme dans [g^ʕl^ʕɑg^ʕ] et [n^ʕɑm^ʕm^ʕ] par exemple, font office de segments [ANC] et qu’ils se comportent comme les mots emphatiques d’origines arabes.

Restent maintenant les mots du corpus (14), qui sont aussi des mots d’emprunt, mais qui semblent contenir un segment [ANC]. Ces mots se comportent, vis-à-vis de l’emphase, de la même façon que les mots d’origines arabes et semblent dépendre du matériel mélodique. Dans les mots (14a), comme [t^ʕɑ:jjur], [s^ʕɑ:bu:na], [b^ʕɑt^ʕɑjjun], l’emphase ne concerne que la syllabe emphatique et celles se trouvant à sa gauche, et dans les mots en (14.b), comme [k^ʕon^ʕs^ʕer^ʕ], [f^ʕɑ:n^ʕt^ʕe], [g^ʕor^ʕm^ʕe:t^ʕɑ] et [f^ʕl^ʕɑ:d^ʕɑ], l’HE concerne toutes les syllabes. Voyons en (17) comment ces mots se comportent lorsqu’on leur adjoint le morphème du pluriel :

¹²⁴ Notez l’insertion du glide [w] due à une contrainte phonétique qui empêche le hiatus [oa] d’avoir lieu.

(17)

[k ^ʕ o:n ^ʕ s ^ʕ e:r ^ʕ]	→	[k ^ʕ o:n ^ʕ s ^ʕ e:r ^ʕ ɑ:t]	‘des cancers’
[ʃ ^ʕ ɑ:n ^ʕ t ^ʕ e]	→	[ʃ ^ʕ ɑ:n ^ʕ t ^ʕ eja:t]	‘des routes’
[g ^ʕ o:r ^ʕ m ^ʕ e:t ^ʕ ɑ]	→	[g ^ʕ o:r ^ʕ m ^ʕ e:t ^ʕ ɑ:t]	‘des gourmettes’
[ʃ ^ʕ l ^ʕ ɑ:d ^ʕ ɑ]	→	[ʃ ^ʕ l ^ʕ ɑ:d ^ʕ ɑ:t]	‘des salades’

Le corpus (17) ne fait que reproduire les faits constatés en (15) et (16) ci-dessus, à savoir : lorsque l’autosegment [A] n’a pas de segment [ANC] et que tout le mot est emphatisé, l’adjonction d’un morphème désemphatise les éléments dissociés du radical par resyllabation. Si le mot emphatique contient un segment [ANC] dans la dernière syllabe, comme dans [g^ʕo:r^ʕm^ʕe:t^ʕɑ] et [ʃ^ʕl^ʕɑ:d^ʕɑ], seule la voyelle du morphème est emphatisée : [g^ʕo:r^ʕm^ʕe:t^ʕɑ:t] et [ʃ^ʕl^ʕɑ:d^ʕɑ:t] respectivement. L’exemple [k^ʕo:n^ʕs^ʕe:r^ʕɑ:t] semble contredire cette conclusion, car le noyau [ɑ:], du morphème du pluriel [ɑ:t], est emphatisé, alors qu’il n’est pas dans le domaine de la syllabe emphatique, [s^ʕe]. Mais cette emphatisation n’est pas contradictoire et est, de plus, prédictible, car il s’agit tout simplement de l’emphase secondaire (cf. III.5.3.2.1) produite par /t/ lorsqu’il est adjacent à /u, a/, en raison de son élément tête |A|.

Les résultats obtenus à partir des corpus (11-14), concernant les limites de l’HE, ne concernent pas que le suffixe [ɑ:t], mais s’étendent à bien d’autres suffixes. Nous avons ainsi constitué les corpus en (18) et (19), où d’autres suffixes, comme le [a] du féminin et le [i:n] du pluriel masculin, sont adjoints aux radicaux de plusieurs mots emphatiques arabes. Examinons le comportement de l’emphase et voyons si les domaines sont les mêmes :

(18)

Masculin		Féminin	
1. [tʰwʰe:lʰ]	‘grand’	[tʰwʰe:lɑ]	‘grande’
2. [ʃʰetʰɑ:nʰ]	‘Satan’	[ʃʰetʰɑ:nɑ]	‘Satan’
3. [mʰɑsʰχʰo:tʰ]	‘maudit’	[mʰɑsʰχʰo:tʰɑ]	‘maudite’
4. [sʰsʰɑ:tʰ]	‘mec’	[sʰsʰɑ:tʰɑ]	‘meuf’

(19)

Singulier		Pluriel	
1. [tʰwʰe:lʰ]	‘grand’	[tʰwʰe:li:n]	‘grands’
2. [tʰɑlʰlʰɑ:bʰ]	‘mendiant’	[tʰɑlʰlʰɑ:bi:n]	‘mendiants’
3. [bʰe:dʰɑ]	‘blanche’	[bʰe:dʰe:nʰ]	‘blancs’
4. [χʰɑ:sʰsʰ]	‘privé’	[χʰɑ:sʰsʰe:nʰ]	‘privés’
5. [hʰɑ:rʰrʰ]	‘piquant’	[hʰɑ:rʰrʰe:nʰ]	‘piquants’

L’HE a le même comportement vis-à-vis des suffixes dans les corpus (18) et (19) que dans les corpus précédents. Lorsque la dernière consonne du radical est dissociée de celui-ci, et qu’elle n’est pas un segment [ANC], elle perd son trait emphatique, comme c’est le cas dans [tʰwʰe:lɑ], [ʃʰetʰɑ:nɑ], [tʰwʰe:li:n] et [tʰɑlʰlʰɑ:bi:n]. Si la dernière consonne est un segment [ANC], celui-ci maintient naturellement son trait emphatique et emphatise tout le suffixe, comme dans le cas de [bʰe:dʰe:nʰ], [χʰɑ:sʰsʰe:nʰ] et [hʰɑ:rʰrʰe:nʰ].

Reste un point très important qui, à notre connaissance, n’a jamais été soulevé et qui mérite de l’être concernant le /t/ du suffixe du pluriel /-ɑ:t/. Dans les exemples en (17) ci-dessus, à l’exception de [ʃʰɑnʰtʰejɑt], celui-ci ne s’emphatise pas, alors qu’il le devrait puisqu’il est dans le domaine de l’emphase, et que l’HE affecte la syllabe qui contient le segment [ANC]. Nous avons déjà brièvement mentionné (p. 48) la différence phonétique entre

segments emphatiques, points d’ancrage du trait emphatique, et segments emphatisés, qui font l’objet de la propagation de ce trait. Afin d’illustrer ce point, nous allons nous intéresser au suffixe du pluriel /-a:t/ et au préfixe du passif /tt(ə)-/. Examinons les exemples en (20a-b) et (21a-b) ci-dessous :

(20) a.

[tʰʌʳaqʰ]	‘ <i>lacher</i> ’	[ttəʰtʰʌʳaqʰ]	‘ <i>est laché</i> ’
[dʰrʌbʰ]	‘ <i>frapper</i> ’	[ttəʰdʰrʌbʰ]	‘ <i>est frappé</i> ’
[sʰajʰjadʰ]	‘ <i>pêcher</i> ’	[ttsʰajʰjadʰ]	‘ <i>est pêché</i> ’

b.

[fra]	‘ <i>acheter</i> ’	[ttəfra]	‘ <i>est acheté</i> ’
[χdəm]	‘ <i>travailler</i> ’	[ttəχdəm]	‘ <i>est travaillé</i> ’
[bna]	‘ <i>construire</i> ’	[ttəbna]	‘ <i>est construit</i> ’

(21) a.

[bʰasʰʌa]	‘ <i>oignons</i> ’	[bʰasʰʌa:t]	‘ <i>des oignons</i> ’
[mʰahʰʌʰa]	‘ <i>gare</i> ’	[mʰahʰʌʰa:t]	‘ <i>des gares</i> ’
[hʰa:mʰdʰa]	‘ <i>un citron</i> ’	[hʰa:mʰdʰa:t]	‘ <i>des citrons</i> ’
[bʰe:dʰa]	‘ <i>un œuf</i> ’	[bʰe:dʰa:t]	‘ <i>des œufs</i> ’

b.

[maħa:l]	‘ <i>boutique</i> ’	[maħəlla:t]	‘ <i>des boutiques</i> ’
[səlla]	‘ <i>panier</i> ’	[səlla:t]	‘ <i>des paniers</i> ’
[fu:ka]	‘ <i>épine</i> ’	[fu:kə:t]	‘ <i>des épines</i> ’

Des spectrogrammes de certains mots (cf. figures ci-dessous) ont été réalisés qui montrent qu’il y a, effectivement, une différence, au niveau des formants F1 et F2, entre les voyelles adjacentes à /t/, dans les deux affixes, selon que le mot est emphatique ou non. Regardons les spectrogrammes des mots [ttəʰdʰrʌbʰ], [ttəfra], [mʰahʰʌʰa:t] et [maħəlla:t] respectivement :

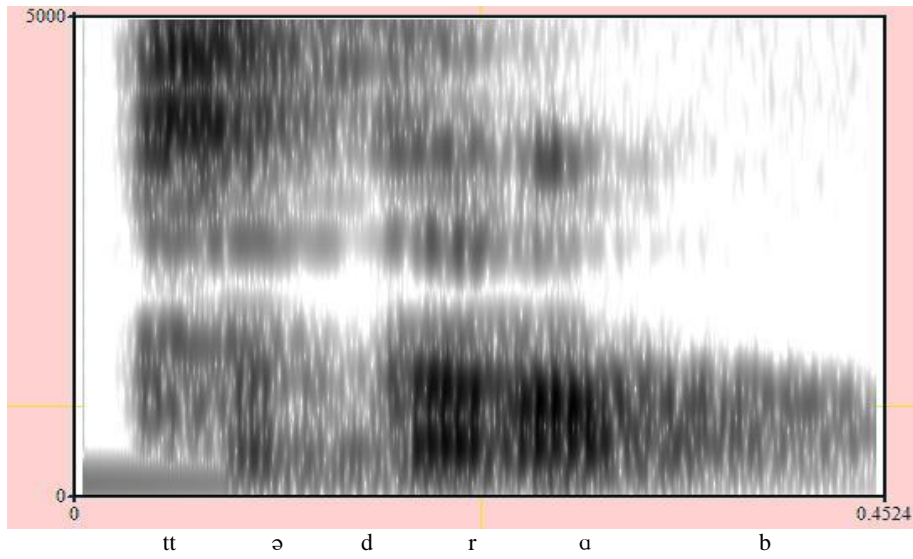


Figure 4.1. Spectrogramme du mot emphatique [ttəḏʁabʔ].

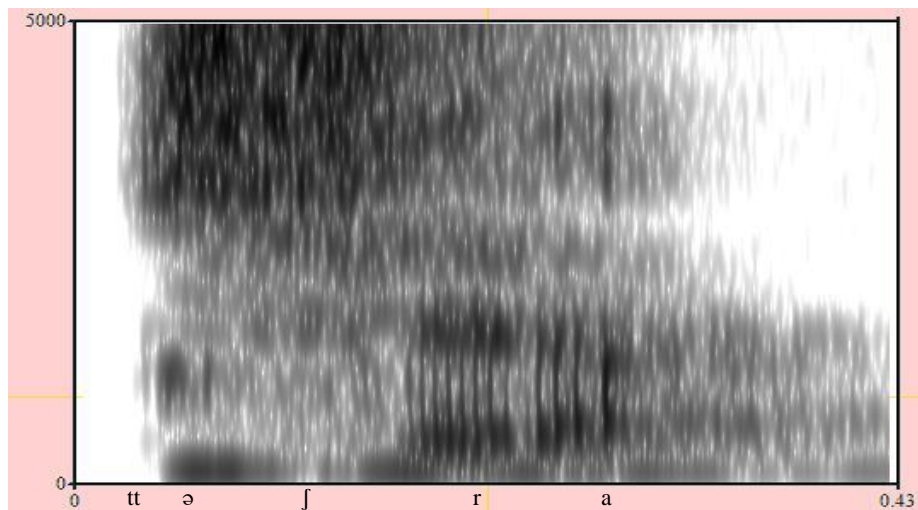


Figure 4.2. Spectrogramme du mot non emphatique [ttəfra].

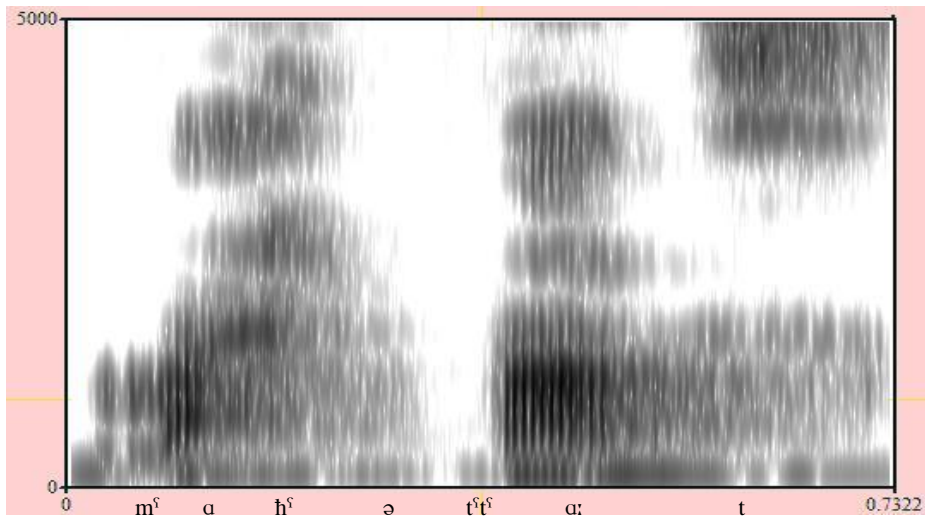


Figure 4.3. Spectrogramme du mot emphatique [mʰaħtʰaːt].

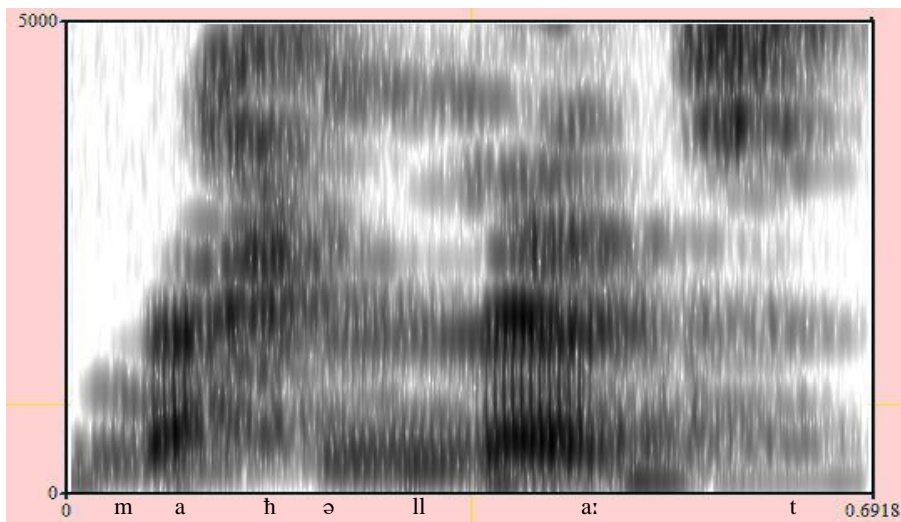


Figure 4.4. Spectrogramme du mot non emphatique [maħellaːt].

L'analyse des formants 1 et 2 des voyelles adjacentes à /t/, pour les mots ci-dessus, donne les résultats présentés dans le tableau 4.1 suivant :

	F1	F2
[ttə ^s d ^r ab ^s]	534 Hz	1459 Hz
[ttəfra]	507 Hz	1576 Hz
[m ^s ah ^s t ^t at]	704 Hz	1209 Hz
[mahəllat]	513 Hz	1882 Hz

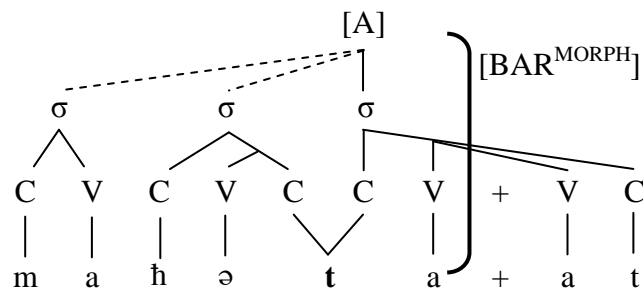
*Tableau 4.1. Valeurs des formants 1 et 2
pour les voyelles adjacentes à /t/.*

Comme on peut le voir, les valeurs de F1 et F2 des voyelles adjacentes à /t/ ne sont pas les mêmes selon que le mot est emphatique ou non, et ce bien que /t/ semble, du point de vue acoustique et perceptif, se réaliser de la même façon dans les deux cas, soit non emphatisé. En effet, dans les mots emphatiques [ttə^sd^rab^s] et [m^sah^st^tat], la valeur du F1 de la voyelle adjacente à /t/ est plus élevée que celle de la même voyelle dans les mots non emphatiques [ttəfra] et [mahəllat]. De même, la valeur du F2 de la même voyelle dans les mots emphatiques est plus basse que celle de la même voyelle dans les mots non emphatiques. C'est là, comme nous le savons, la caractéristique typique des contextes emphatiques. Si donc nous avons l'impression que, acoustiquement parlant, le /t/ des deux affixes se réalise de la même façon dans les deux contextes, c.à.d. sans emphase, c'est qu'il s'emphatise sans devenir une réelle emphatique. Aussi l'HE n'entraîne-t-elle pas de neutralisation de l'opposition entre segments [ANC] et leurs contreparties non marquées.

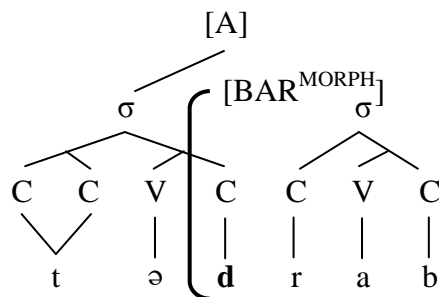
La propagation de l'autosegment [A] peut être représentée comme en (22) et (23), ci-dessous, pour les mots [m^sah^st^tat] et [ttə^sd^rab^s], respectivement. L'autosegment [A] est aligné avec les segments [ANC] /t/ et /d/, respectivement. La « barrière morphologique » ([BAR^{MORPH}]) à leur droite n'empêche pas les segments qui se situent au-delà de s'emphatiser, dès lors

qu'ils appartiennent au domaine syllabique du segment [ANC], sans que pour autant ils se confondent avec leurs contreparties emphatiques, s'il en existe¹²⁵.

(22) - /mahə**tt**a+at/



(23) - /ttə**d**rəb/



Enfin, tant le fait que l'autosegment [A] ne s'aligne pas, à droite, avec la coronale du morphème du pluriel que le fait qu'il ne se propage pas, à gauche,

¹²⁵ Une autre façon d'expliquer cela a été proposée par Lahrouchi et Barkat-Defradas (communication à RFP Nantes, 1-3 juillet 2013), selon que les phases morphosyntaxiques joueraient un rôle dans la délimitation de la propagation de l'emphase et empêcheraient ainsi tout ce qui se retrouve en dehors du domaine NP, VP ou AP de s'emphatiser. Nous trouvons l'idée très intéressante, cependant, comme le montre plusieurs exemples, comme [m^hə^tt^hə^tɑ:t] et [ttə^hd^hr^həb^h], la frontière morphosyntaxique n'empêche pas les affixes de s'emphatiser mais plutôt de devenir emphatique. Donc, la frontière morphosyntaxique empêche ce qui se trouve en dehors du domaine de la racine de devenir emphatique.

sur celle du morphème du passif renforcent notre hypothèse selon laquelle [A] est la propriété du radical.

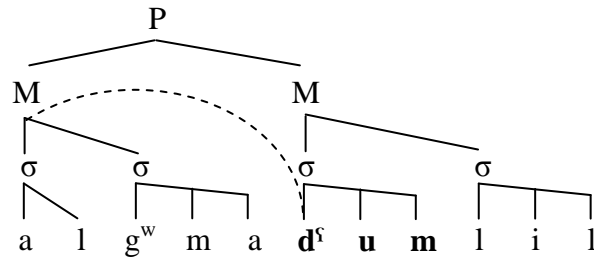
IV.2.2.3 L'harmonie emphatique et la phrase

Il a été rapporté dans certaines études que la propagation de l'emphase peut parfois dépasser la frontière du mot, pour affecter un autre mot, voire toute la phrase, plus particulièrement dans le sens régressif. Ce processus a été attesté dans quelques dialectes arabes, comme l'ASy (Adra 1999), l'AE et l'AQ, et aussi dans certains dialectes berbères comme le tamazight (Boukous 2009). Sur l'AQ, Watson (1999) rapporte, d'après Bukshaisha (1985), que :

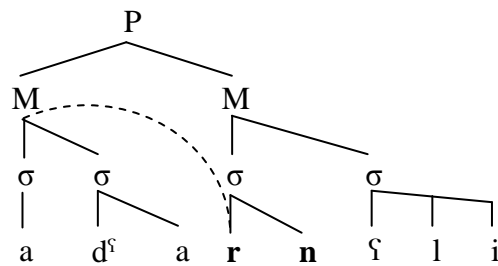
“Emphasis spreads bidirectionally over the whole word, and where the emphatic is the first segment of a word, emphasis may also spread leftward across the word boundary into the adjacent word” (Watson 1999 : 290 d'après Bukshaisha 1985 : 217-19).

La propagation à travers la frontière du mot et donc conditionnée, dans ce dialecte, par la position du segment emphatique qui doit être en début de mot. Boukous (2009) a montré qu'en tamazight la propagation de l'emphase peut affecter toute la phrase et que ceci est conditionné par le processus de resyllabation. Dans des phrases, comme en (24), (25) et (26) ci-dessous, lorsqu'un segment (emphatique ou emphatisé), appartenant à un mot qui contient une emphatique naturelle, est resyllabé avec la syllabe d'un autre mot, cette dernière est emphatisée à son tour et ce aussi bien dans le sens progressif que régressif.

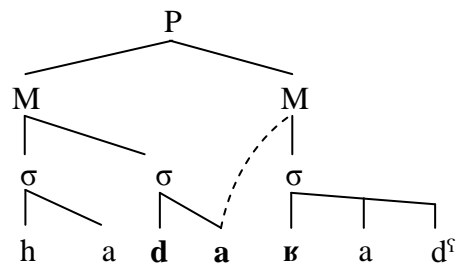
(24) /a+lg^wmad^ɕ # umlil/ → [ad^ɕg^wm^ɕad^ɕom^ɕlil] ‘le serpent blanc’



(25) /a+d^ɕar#n-ɕli/ → [ad^ɕar^ɕn^ɕɕli] ‘le pied de Ali’



(26) /ha-d#a+ɤad^ɕ/ → [had^ɕaɤ^ɕad^ɕ] ‘voici le bouc’



La resyllabation du segment emphatique [d^ɕ] avec [um], dans (24), entraîne l’emphatisation de cette syllabe, bien qu’elle appartienne au deuxième mot. Dans (25), le segment emphatisé [r] transmet son trait emphatique à la préposition [n], avec laquelle il est resyllabé. Et dans (26), l’emphatisation de la fricative uvulaire [ɤ] fait qu’elle emphatise, régressivement, à son tour les segments [da], avec lesquels elle est aussi resyllabée.

Ghazali (1981), quant à lui, a montré que l'emphase, en AT, ne dépasse jamais la frontière du mot :

“Si la coarticulation de l'emphase peut s'étendre sur tout un mot, elle ne semble pas, cependant, pouvoir aller plus loin que cela. Nous n'avons constaté aucun cas où l'emphase ait pu franchir la frontière du mot”
(Ghazali 1981: 266).

Cela semble être aussi le cas en AM. Dans le cadre de notre analyse plurilinéaire, nous avons constitué des phrases, dont certaines sont données en (27) ci-dessous, et nous les avons réparties en deux catégories : a) des phrases dans lesquelles un mot emphatique, finissant par un segment [ANC], est suivi par un mot non emphatique, et b) des phrases dans lesquelles un mot non emphatique est suivi par un mot emphatique, commençant par un segment [ANC]. Examinons les phrases suivantes :

(27)

- | | | | |
|--------------------------------------|---|---|--|
| a. /fa:d ^[A] ləhli:b/ | → | [f ^ɛ ɑ:d ^ɛ ləhli:b] | <i>'le lait a débordé'</i> |
| /hi:t ^[A] kbir/ | → | [h ^ɛ e:t ^ɛ kbir] | <i>'un grand mur'</i> |
| b. /wa:f lχubz ta:b ^[A] / | → | [wa:f lχubz t ^ɛ ɑ:b ^ɛ] | <i>'est ce que le pain est cuit ?'</i> |
| /wəldi sam ^[A] / | → | [wəldi s ^ɛ ɑ:m ^ɛ] | <i>'mon fils a jeuné'</i> |

Comme on peut le voir dans les deux types de phrases (27a-b), les segments non emphatiques qui suivent ou précèdent les mots emphatiques ne sont jamais emphatisés. Dans la phrase [f^ɛɑ:d^ɛ ləhli:b], même si le segment [ANC] /d/ précède /l/, qui est une coronale, cette dernière n'est pas emphatisée, alors que dans des mots emphatiques, comme [f^ɛɑd^ɛl^ɛ] *'bénéfice'* et [d^ɛf^ɛɑ:m^ɛ] *'noir'*, elle l'est d'habitude. Même chose pour la phrase [wəldi s^ɛɑ:m^ɛ], où la voyelle [i] n'est pas abaissée, malgré son adjacence avec le segment [ANC] /s/. En revanche, dans des mots comme [b^ɛe:s^ɛɑ:r^ɛɑ] *'soupe aux fèves'* et [m^ɛes^ɛr^ɛ]

‘Egypte’, cette voyelle est affectée par l’emphase, car elle se trouve dans le domaine de l’HE, à gauche de /s/, d’où son abaissement en [e].

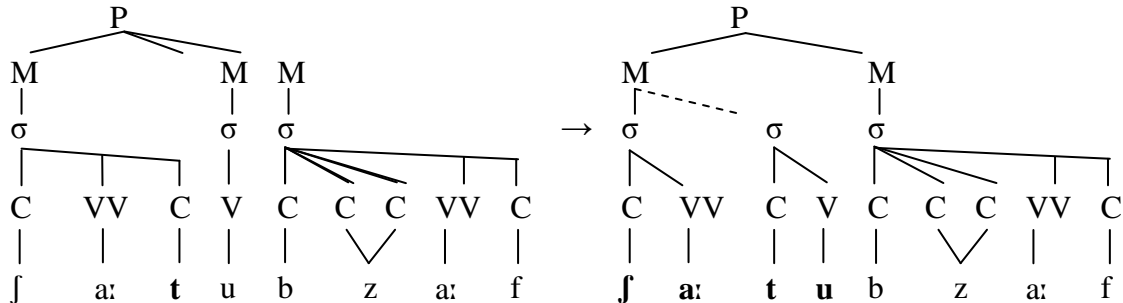
Cependant, dans les phrases en (27), aucun des segments concernés n’est resyllabé avec un mot emphatique. Des exemples de resyllabation de ce type sont très rares en AM, à tel point qu’il nous a été difficile d’en trouver. Les seuls exemples de resyllabation que nous avons réussi à trouver impliquent des mots grammaticaux, comme la conjonction /ʔu/ ‘et’, resyllabée avec les mots qui les précèdent, comme en (28) ci-dessous :

(28)

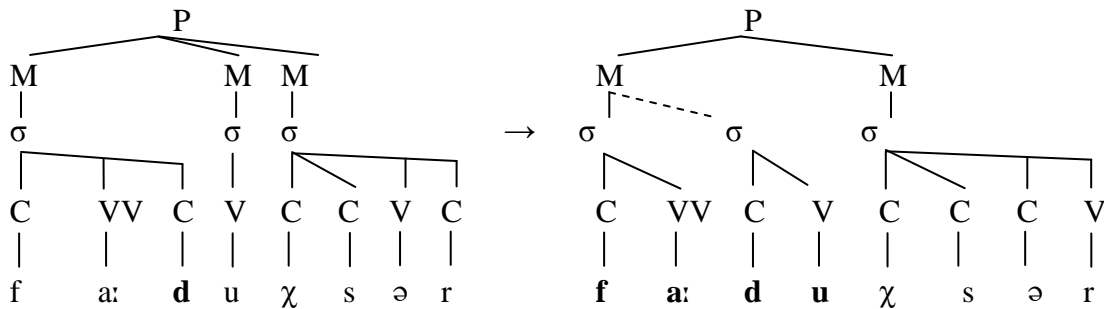
- | | | |
|--------------------------------------|---|-------------------------------|
| a. /ʃa:t ^[A] ʔu bzza:f / | → [ʃ ^ʕ a:t ^ʕ ɔ bzza:f] | ‘il en est resté et beaucoup’ |
| b. /fa:d ^[A] ʔu χsər/ | → [f ^ʕ a:d ^ʕ ɔ χsər] | ‘il a débordé et a périmé’ |
| c. /hada:k ʔu sa:fi ^[A] / | → [hada:k ɹ s ^ʕ a:fi ^ʕ e] | ‘celui-là et c’est tout’ |
| d. /ʃa:f ʔu d ^[A] rab/ | → [ʃa:f u d ^ʕ rab ^ʕ] | ‘il a vu et a frappé’ |

Comme on peut le voir, les exemples en (28a-b) contiennent la conjonction /ʔu/ ‘et’, précédée d’un mot emphatique, [ʃ^ʕa:t^ʕ] et [f^ʕa:d^ʕ] respectivement, finissant par un segment [ANC]. Cette adjacence fait que la conjonction est abaissée en [ɔ] dans les deux phrases. En termes de structure syllabique, la conjonction est resyllabée avec le mot emphatique, formant une nouvelle syllabe, dont elle est le noyau et dont l’attaque n’est autre que le segment [ANC], /t/ et /d/ respectivement, comme le montre les représentations en (29a-b) :

(29) a. /fat^[A] + ?u + bzza:f / → [f^σa:t^σ ɔ bzza:f]

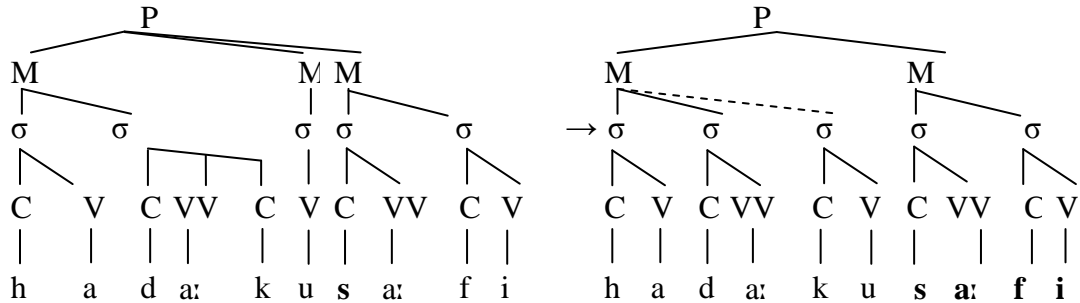


b. /fad^[A] + ?u + χsə:r / → [f^σa:d^σ ɔ χsə:r]

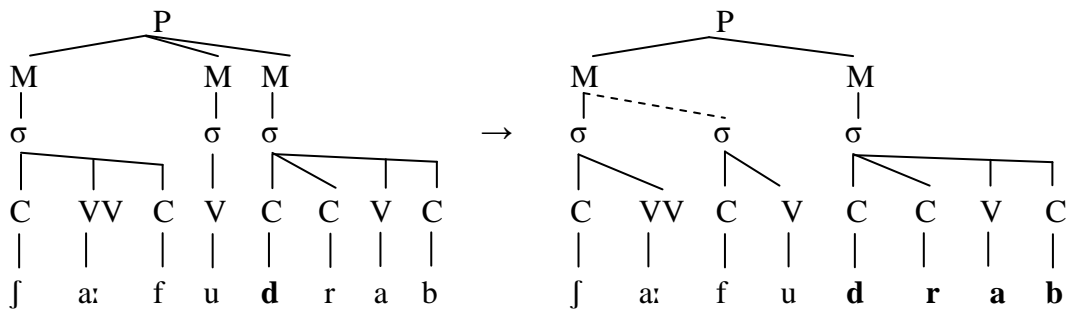


Les deux représentations montrent clairement que l'emphatisation de la conjonction est due à sa resyllabation avec le mot emphatique qui la précède. En effet, cela n'a pas lieu lorsque le mot emphatique suit cette dernière, même si le segment [ANC] est en début de mot, comme le montrent les représentations en (30a-b) des phrases en (28c-d), car il n'y a pas resyllabation avec celui-ci :

(30) a. /hadak + ʔu + sa:fi^[A]/ → [hadak ʔ s^ʕarfe^ʕ]



b. /ʃa:f + ʔu + drab^[A]/ → [ʃa:f ʔ d^ʕrab^ʕ]



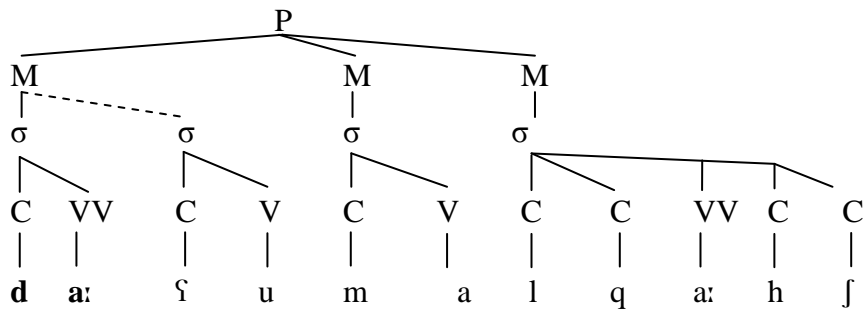
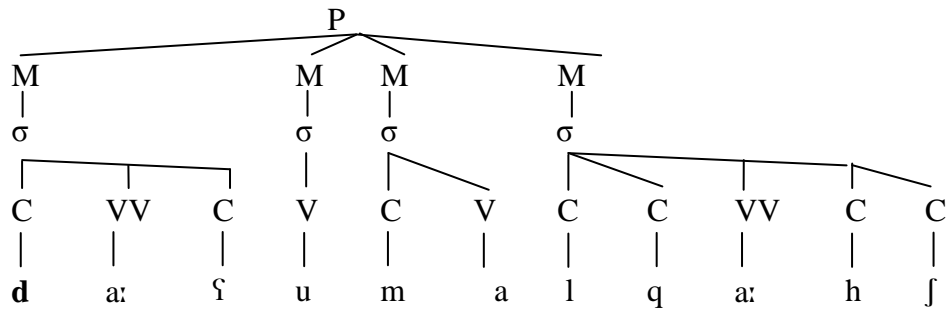
Donc, l'emphatisation de la conjonction n'a lieu que s'il y a resyllabation avec le mot emphatique, lequel doit obligatoirement finir par un segment [ANC] resyllabé avec la conjonction, puisque la propagation de [A] ne se fait qu'à gauche au niveau supra-syllabique. Examinons les phrases en (31a-b) et leur représentation en (32a-b), où le mot emphatique ne finit pas par un segment [ANC] :

(31)

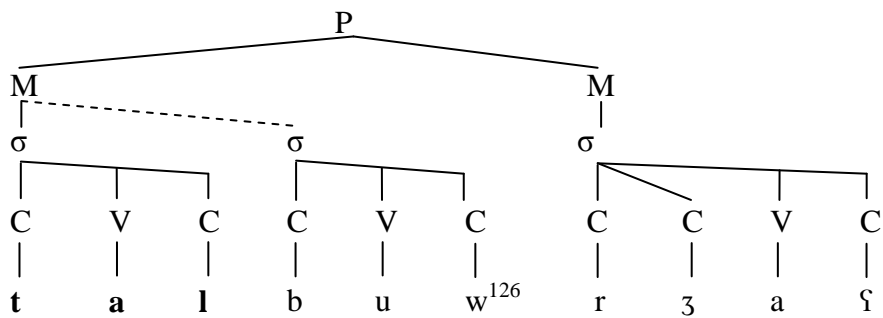
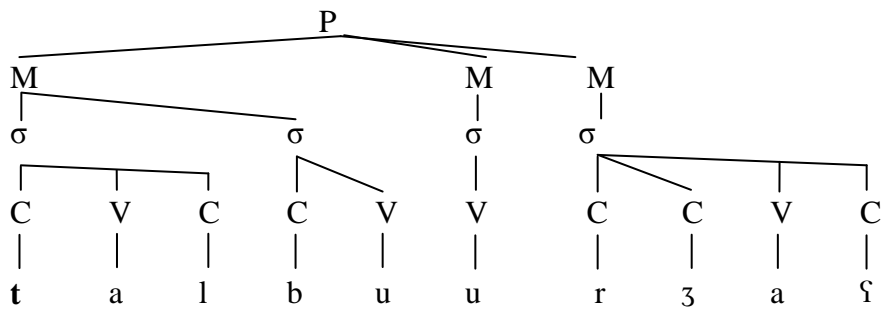
a. /da:ʕ^[A] ʔu ma lqa:hʃ/ → [d^ʕɑ:ʕ ʔ ma lqa:hʃ] 'il s'est égaré et ne l'a pas retrouvé'

b. /talbu^[A] ʔu r3aʕ/ → [t^ʕalʕbu w r3aʕ] 'il l'a supplié et est retourné'

(32) a. /da:ʕ^[A] ʔu ma lqa:hʃ/ → [d^ʕɑ:ʕ ʔ ma lqa:hʃ]



b. /talbu^[A] ʔu r3aɸ/ → [tʰɸlʰbu w r3aɸ]



¹²⁶ La semi-voyelle ici n'est que le fruit du PCO (Leben 1973) qui fait que la conjonction [u], qui se trouve adjacente au suffixe [u], qui n'est autre qu'une voyelle, est changée en [w] afin de satisfaire une contrainte qui interdit les hiatus vocalique en AM, en l'occurrence [uu].

La représentation (32a) montre que la dissociation de la consonne /ʕ/ du domaine de l'emphase, à savoir la syllabe emphatique [d^ʕɑ:], lui fait perdre le trait emphatique qu'elle avait, sans qu'il y ait resyllabation ([d^ʕɑ:ʕ^ʕ] 'il s'est égaré'). Cela ne fait que confirmer des résultats déjà obtenus : le domaine minimal de la propagation est la syllabe nucléaire CV et la directionnalité de la propagation est droite-gauche. Ainsi, les représentations ci-dessus montrent que la resyllabation de la conjonction avec le mot emphatique ne suffit pas à son emphatisation. Il faut, en plus, que la conjonction soit resyllabée avec la syllabe contenant le segment [ANC].

IV.2.3 Un domaine de l'emphase en évolution ?

Nous avons vu, dans les données analysées jusqu'ici, que l'autosegment [A] est tantôt associé à une syllabe spécifique, en général celle qui contient le segment [ANC], et est ainsi dépendant de celle-ci, tantôt non associé et ne dépendant d'aucun matériel segmental. Nous expliquons ce double comportement, au niveau phonologique, par une probable évolution du trait emphatique : celui-ci serait en train de devenir indépendant du matériel mélodique en AM, ce qu'on peut constater grâce à plusieurs exemples d'origine arabe et étrangère (mots d'emprunt), alors que l'emphase apparaît, en AC, comme un trait segmental, comme le traduit sa représentation alphabétique. L'emphase serait passée, dans un grand nombre de mots, d'un trait segmental à un autosegment, sans doute *ancré* dans un premier temps à des segments spécifiques, mais tendant, par la suite, à s'affranchir de tout contenu mélodique.

Nous proposons ainsi de représenter cette évolution par quatre phases, comme dans la figure 4.1, où la phase 1, probablement précédée par une phase 0, dans laquelle l'emphase aurait été un trait segmental, est suivie par la phase

2, où l'emphase est tantôt un autosegment ancré à des segments spécifiques (les coronales), tantôt, comme on l'a vu, ancré à droite par défaut ; cette phase semble annoncer une phase 3, où l'emphase sera uniquement un autosegment non ancré :

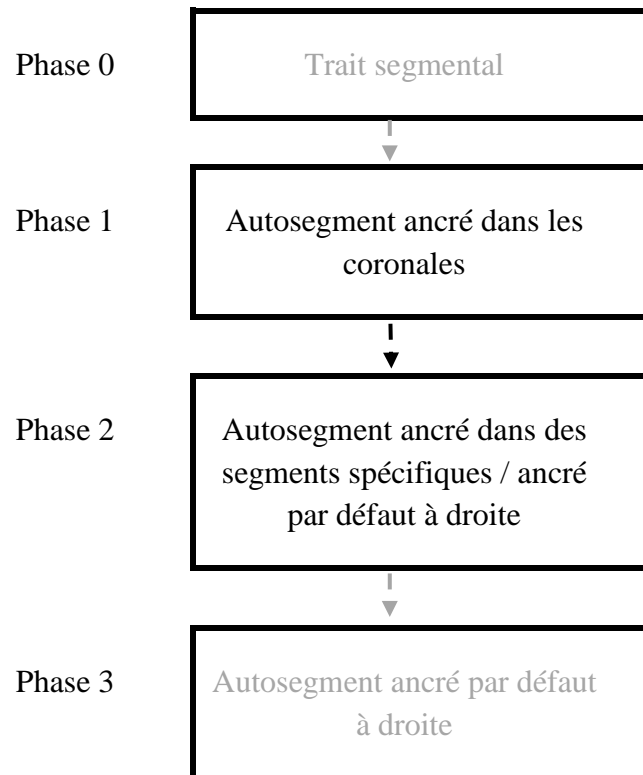


Figure 4.5. Les phases probables de l'évolution du trait emphatique.

La phase 0, correspondant au protosémitique, est considérée comme une phase de départ où le trait emphatique était probablement un trait segmental. Cette idée est basée principalement sur les reconstructions du système phonémique du protosémitique (cf. tableaux 3.1 (p.61) et 3.4 (p. 103)), où /t^s/ et /s^s/ étaient les seules emphatiques phonémiques présentes dans le système¹²⁷.

¹²⁷ Ces reconstructions incluent aussi dans cette classe l'occlusive uvulaire /q/, qui, selon nous, n'en est pas une, car l'emphase qui lui est associée n'a pas la même faculté de propagation.

Ce trait a évolué dans la phase 1, correspondant à l'arabique, vers un autosegment afin d'inclure d'autres coronales qui n'étaient pas des emphatiques, comme /d/ et /ð/, et à un certain degré /r/, en raison de leur sous-spécification. Dans la phase 2, après la propagation de l'arabe en dehors de la péninsule arabique et son contact avec les autres langues (berbère, persan, langues indoeuropéennes, etc.), l'emphase a commencé à se dissocier peu à peu des coronales et à englober d'autres classes de segments. Cela a résulté, dans les variétés arabes modernes, plus particulièrement en AM, en un double comportement, où l'emphase est à la fois un autosegment ancré à certains types segmentaux, comme dans la majorité des mots arabes, et ancré par défaut, comme dans beaucoup de mots d'emprunt et de néologismes. Enfin, lors de la phase 3, que l'on peut, selon nous, prédire sur la base de l'évolution antérieure, l'autosegment [A] devrait devenir entièrement autonome et indépendant du matériel mélodique, et affecterait ainsi toutes les classes de segments, comme c'est d'ailleurs déjà le cas en AM des palatales qui sont, du point de vue articulatoire et acoustique, antinomiques avec l'emphase.

Notre hypothèse sur l'évolution probable du trait emphatique est, de plus, confortée par l'intuition linguistique des locuteurs de l'AM chez lesquels nous avons récolté la plus grande partie de nos données. Ceux-ci ont eu parfois des avis différents quant à la réalisation de certains mots emphatiques. Un mot comme [f^hɑ:s^hel^hɑ] 'virgule', par exemple, qui est réalisé comme entièrement emphatisé par la majorité, ne l'est pas par certains, qui considèrent que seules la première et la deuxième syllabes le sont ([f^hɑ:s^hela]). Dans le premier cas, celui de l'emphatisation totale du mot, nous pouvons considérer l'autosegment [A] comme ancré à droite par défaut chez ces locuteurs, alors que dans le deuxième, il l'est dans la syllabe [s^he] et se propage donc uniquement à celle de gauche, selon le paramètre de directionnalité. Chez ces mêmes locuteurs, certains mots ont une réalisation emphatique inexistante en AC, comme les

chiffres de onze à dix-neuf¹²⁸, ou encore des mots comme [g^sab^ss^s] ‘*platre*’, [ħar^sʕe:s^s] ‘*gardien*’ ou [r^sɑ:ʔe:s^sɑ] ‘*présidente*’, qui se réalisent [zibs], [ħaris] et [raʔi:sah], respectivement, en AC.

L’hypothèse d’une telle évolution de l’emphase est aussi soutenue par le fait que les mots emphatiques de l’AC sont très rarement désémphatisés dans les variétés dialectales¹²⁹, alors que le contraire, c.à.d. des mots non emphatiques qui acquièrent ce trait, sont très nombreux.

Nous avons déjà évoqué ces variations dans la réalisation des mots emphatiques, entre locuteurs d’une même variété, et même parfois au sein d’une même famille, dans notre introduction, lorsque nous avons parlé de l’instabilité de l’emphase et des différents facteurs susceptibles d’en être la cause. Nous pouvons désormais expliquer cette variation, tout simplement, par le fait que le statut phonologique de l’emphase est en train de passer d’un autosegment à ancrage segmental, prédominant chez certains locuteurs, à un autosegment à ancrage positionnel, plus fréquent chez d’autres.

Dans tous les cas, au point de vue lexical, l’emphase peut être considérée comme une propriété de la racine. Nous distinguerons ainsi entre deux types de racines : a) les racines emphatiques et b) les racines non emphatiques :

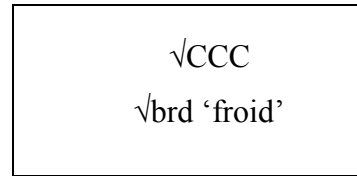
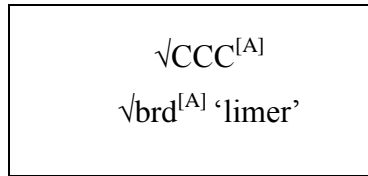
¹²⁸ Le chiffre onze, par exemple, se réalise comme [ʔihda: ʕaʃar] en AC, alors qu’en AM il se réalise comme [ħ^sd^sɑ:ʃ^s], où [d^s] est considéré par les locuteurs marocains comme une emphatique alphabétique à part entière, c.à.d. [ض] et non pas [د].

¹²⁹ En AM le seul exemple que nous connaissons est le mot [sdər] ‘*poitrine*’ qui se réalise avec emphase en AC [s^sɑd^sr^s].

a. racine emphatique

vs.

b. racine non emphatique



Les racines emphatiques se divisent à leur tour en deux types : les racines emphatiques où [A] est aligné avec la syllabe la plus à droite contenant un segment [ANC] et les racines emphatiques où il est aligné, par défaut, avec la syllabe la plus à droite. Quant à la question du niveau où l'association entre [A] et les autres éléments du mot (racine et éléments flexionnels) se fait, nous considérons que cette dernière a lieu au niveau lexical, après que tous les éléments grammaticaux aient été rajoutés. La raison en est que, si l'association se faisait au niveau de la racine, les éléments grammaticaux ne seraient pas emphatisés, ce qui est contredit par les règles de propagation.

Conclusion

Nous avons pu démontrer dans les sections qui ont précédé que l'HE est unidirectionnelle, c.à.d. elle va toujours de droite à gauche, commençant, en général, par la syllabe incluant le segment [ANC] le plus à droite dans la racine. Dans les mots emphatiques qui ne contiennent pas de segment [ANC], elle est aussi unidirectionnelle, étant alignée *par défaut* avec la syllabe la plus à droite. Son étendue minimale est la syllabe nucléaire (CV) et son étendue maximale le mot prosodique, n'incluant les éléments des affixes, s'il y en a, que lorsque la consonne avec laquelle ils sont resyllabés contient un segment [ANC]. Enfin, nous avons montré que l'autosegment [A] a un statut double, étant tantôt ancré, principalement dans des mots d'origine arabe, à des consonnes spécifiques, tantôt ancré à droite par défaut, principalement dans des mots d'emprunt. Enfin, il est dans les deux cas la propriété de la racine.

IV.3. Y a-t-il ou non blocage de l'HE ?

Après avoir analysé la directionnalité de l'HE et ses domaines, nous allons nous intéresser maintenant à son blocage. Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, l'HE connaît certaines limites, qui sont définies par les études segmentales comme résultant de la nature de certains segments, en l'occurrence les palatales, et la position qu'ils occupent par rapport au lieu d'ancrage de l'autosegment [A] dans le mot. Nous allons, dans les prochaines sections, voir comment, selon les études segmentales, ces segments bloquent cette harmonie, et comment notre analyse autosegmentale en rend compte.

IV.3.1 Les segments palatals

IV.3.1.1 La structure interne des palatales

En termes d'éléments, les segments palatals contiennent tous l'élément [I], l'élément de la palatalité (KLV (1985, 1990), Harris (1990), Harris et Lindsey (1995), Backley (2011), parmi d'autres). De par la configuration requise pour sa réalisation, qui nécessite une élévation de la langue vers le palais et un léger mouvement antérieur concomitant avec celle-ci, I, soit [-arrière], implique [+haut] et [+ATR]), et est donc antinomique avec l'élément de l'emphase ([A]), qui nécessite le geste contraire, c.à.d. l'abaissement et la rétraction de la langue, soit [+bas], [+arrière] et [RTR]). Comme le souligne Norman (1994) :

“In a sense, pharyngealization is the opposite of palatalization; in the case of the latter process the body of the tongue is moved forward rather than being retracted. Hence pharyngealized consonants are incompatible with palatalization”. Norman (1994: 403).

Les quatre segments palatals qui nous intéressent dans cette analyse sont /i, j, ʃ, (d)ʒ/. Plusieurs études segmentales de l'emphase, dans plusieurs dialectes

arabes, rapportent, d'une façon générale, que ces quatre segments empêchent l'emphase de se propager, plus particulièrement lorsqu'ils sont à droite de l'emphatique sous-jacente. Davis (1995), dans son étude sur les deux dialectes palestiniens du nord et du sud, a montré que la propagation de l'emphase est bloquée dans les deux dialectes par les quatre segments palatals mentionnés ci-dessus, mais aussi par [u, w], dans le sens progressif, dans le dialecte du nord, même lorsqu'ils font partie de la même syllabe que l'emphatique sous-jacente :

(33)

[tʰiːnak] ¹³⁰	'ton argile'	[sʰɑjjaːd]	'pêcheur'
[ʔatʰʃan]	'assoiffé'	[ðʰɑ33aːt]	'des bruits'
[tʰwaːl]	'grands'	[kʰatʰʰuːʕa]	'morceau de moquette'

Dans le dialecte de la capitale yéménite, Sanaa, Watson (1999) conclut à propos de l'effet des segments bloquants qu'il n'est pas tout à fait clair s'ils bloquent complètement l'effet de l'emphase ou s'ils le réduisent tout simplement. Ghazali (1981), en revanche, donne une analyse très détaillée de l'effet des segments palatals sur l'emphase, qui montre que ces derniers bloquent, en général, la propagation de celle-ci, mais qu'ils peuvent être, dans certains cas, affectés aussi par cette dernière. Cet effet est beaucoup plus important dans le cas d'une propagation régressive. Les résultats montrent

¹³⁰ Nous avons un doute quant à la non-emphatisation du /i/, appartenant à la même syllabe que l'emphatique /tʰ/, dans cet exemple. En tant que locuteur natif d'une variété arabe et en nous basant sur les données concernant l'emphase, nous pensons qu'au moins le /i/ doit être abaissé ici et dans d'autres exemples que Davis (1995 : 474, 484) donne dans son article, comme [mʰɑ3ʰasʰsʰasʰiːf] 'il n'a pas séché' et [nʰasʰiːha] 'conseil', car la syllabe CʰV est le domaine minimal de la propagation de l'emphase. Ce que nous retrouvons chez Davis (1995 : 474) dans l'exemple [sʰeːfʰakʰ] 'ton épée', où le /i/ est cette fois-ci abaissé.

aussi que les voyelles palatales semblent avoir plus d'effet sur l'emphase que les consonnes palatales, surtout dans le sens progressif. Qu'en est-il en AM ?

En termes d'éléments, les quatre segments palatals concernés ont les structures internes suivantes :

(34)

i	j	ʃ	ʒ
I	I	I	I
		H	H
			L

L'élément |I| occupe dans ces quatre segments la position de tête. Mais ceci n'est pas la seule raison de son supposé blocage de l'HE, car il faut aussi que ces segments n'appartiennent pas à la syllabe alignée avec l'autosegment [A] et qu'ils soient situés à sa droite, comme on peut le voir à partir des exemples de l'AM en (35), ci-dessous :

(35)

/tʰa:wi:la/	[tʰa:wi:la]	‘table’
/nasʰra:ni/	[nasʰra:ni]	‘chrétien’
/rʰa:ja/	[rʰa:ja]	‘drapeau’
/matʰi:fa/	[matʰi:fa]	‘tomate’
/tʰaʃri:za/	[tʰaʃri:za]	‘instrument musical’

Dans le cas contraire, c.à.d. si les segments palatals appartiennent à la syllabe alignée avec [A] ou s'ils sont situés à sa gauche, ils sont bizarrement emphatisés, comme on peut le voir dans les exemples en (36), ci-après :

(36)

/twi:l/	[t ^h w ^h e:l ^h]	'long, grand'
/ta:z/	[t ^h ɑ:z ^h]	'fuguer'
/sja:m/	[s ^h j ^h ɑ:m ^h]	'jeûne'
/bi:da/	[b ^h e:d ^h ɑ]	'un œuf'
/ʃta:ra/	[ʃ ^h t ^h ɑ:r ^h ɑ]	'marchandage'
/sajja:d/	[s ^h ɑ:j ^h j ^h ɑ:d ^h]	'pêcheur'

Les exemples en (36) montrent bien que l'élément [I] ne provoque aucun blocage de l'emphase car, si c'était le cas, compte tenu de la directionnalité de l'HE en AM, il devrait le faire dans ces exemples. L'occurrence ou l'absence de l'emphase paraît donc dépendre de la seule position de ces segments par rapport au lieu d'ancrage de [A]. A preuve, les mots de l'AM dépourvus de segment [ANC], où l'autosegment [A] est aligné par défaut avec la dernière syllabe : si ceux-ci contiennent des palatales, celles-ci sont emphatisées et laissent passer l'HE, comme on peut le voir en (37) :

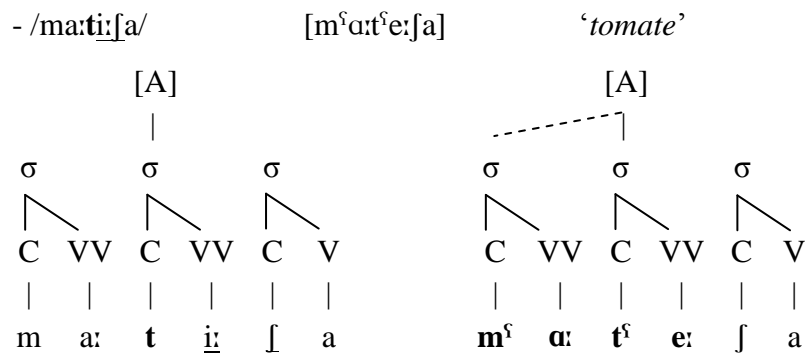
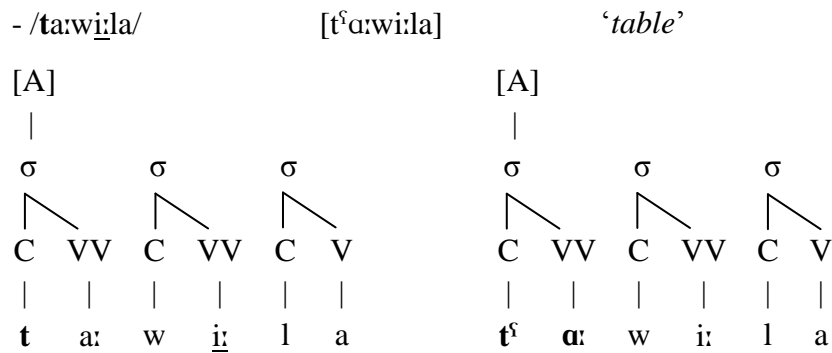
(37)

/ku:nzi/	[k ^h o:n ^h z ^h e]	'congé'
/zwwajja/	[z ^h w ^h w ^h ɑ:j ^h ɑ]	'sirène'
/da:ja/	[d ^h ɑ:j ^h ɑ]	'lac'
/banju/	[b ^h ɑ:n ^h j ^h o]	'bassine Es.'
/ʃufa:z/	[ʃ ^h o:f ^h ɑ:z ^h]	'chauffage'
/faja:z/	[f ^h ɑ:j ^h ɑ:z ^h]	'voyage'

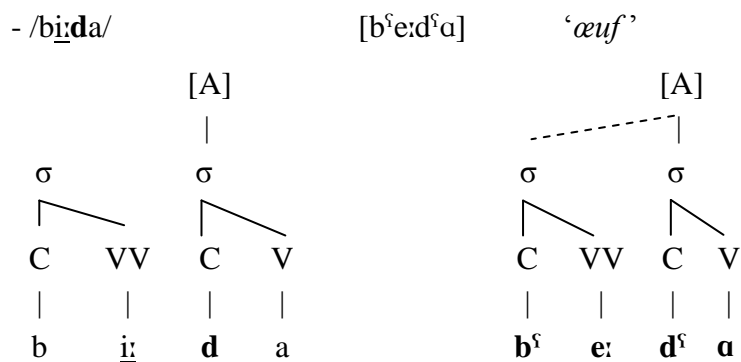
Donc le fait de considérer qu'il y a blocage de l'HE et qu'il est dû à la structure de certains segments n'est pas la bonne façon de rendre compte de la non emphatisation d'un segment donné. Dans le cadre de l'analyse que nous proposons, ce processus dépend principalement de la position qu'occupe ce

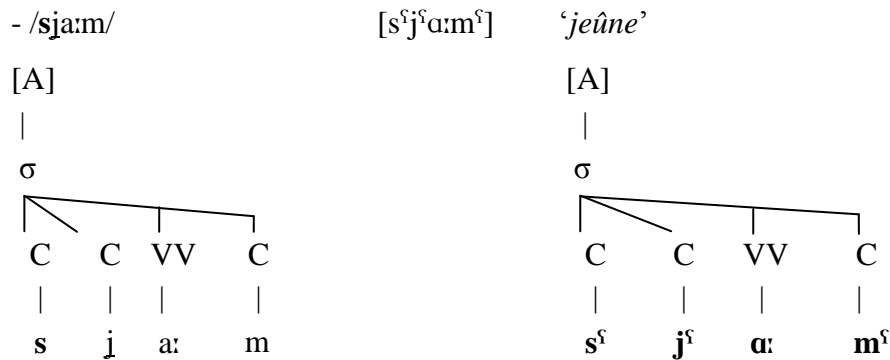
segment par rapport à la syllabe avec laquelle [A] est aligné. Examinons de nouveau en (38a-c) quelques-uns des exemples en (35) et (36) :

(38) a. Segment palatal à droite de la syllabe emphatique :



b. Segment palatal à gauche de la syllabe emphatique :





Comme on peut le voir, les exemples en (38a-c) montrent clairement que l'emphatisation d'un segment palatal ou son absence sont dues à sa position par rapport à la syllabe emphatique. Dans (38a), les syllabes [wi:] et [ja] sont à droite de la syllabe emphatique et ne se retrouvent pas de ce fait dans la trajectoire de l'HE (droite-gauche). C'est pour cette et unique raison qu'elles ne sont pas emphatisées. Dans (38b), en revanche, la syllabe [bi:] se trouve à gauche de la syllabe emphatique [da], donc dans la trajectoire de l'HE, et elle est donc emphatisée. Quant à (38c), [j] est emphatisé parce qu'il appartient, tout simplement, à la syllabe emphatique.

Aussi les segments palatals se comportent-ils exactement de la même façon que les autres segments ; lorsqu'ils sont à droite de la syllabe emphatique, ils ne sont pas emphatisés, alors que, lorsqu'ils sont à sa gauche, ils le sont, comme on le voit en (39), ci-dessous :

- (39)
- | | | |
|--------------------|----------------------|-----------------------------|
| /tu:b <u>ba</u> / | [tʰo:b <u>ba</u>] | 'taupe' |
| /ba: <u>ta</u> / | [bʰɑ:tʰɑ] | 'Bata' |
| /saj <u>ku:k</u> / | [sʰajʰ <u>ku:k</u>] | 'couscous au lait fermenté' |
| /ku:n <u>tra</u> / | [kʰo:nʰtʰrʰɑ] | 'côtelette' |

Il n'y a donc pas de blocage de l'HE par les segments palatals, ni par d'autres d'ailleurs, en AM.

IV.4 La *imālah*

Cette section est consacrée à l'étude de la *imālah*, dite inclinaison, un type d'harmonie vocalique qui fait partie des phénomènes les plus intéressants de la phonologie de l'arabe. L'intérêt de ce processus harmonique, qui consiste, d'après les grammairiens arabes, dans le rapprochement de la voyelle longue /a:/ (*alif*) ou brève /a/ (*fathah*) de la voyelle longue /i:/ (*yāʾ*) ou brève /i/ (*kasrah*) respectivement, en raison d'un /i/ présent dans la syllabe adjacente, est dû au fait qu'il est neutralisé dans le contexte des emphatiques et, dans certains dialectes, dans celui des gutturales /q, ɣ, ʁ/ aussi (Cf. McCarthy 1998). Nous allons essayer de voir comment cette neutralisation a lieu dans le contexte des mots emphatiques et quelles sont les règles phonologiques qui la génèrent. Mais avant cela, nous allons revenir brièvement sur les origines de ce phénomène et sur ses caractéristiques phonétiques et phonologiques.

IV.4.1 Les origines

D'après Chalabi (2008 :19), al-Suyūṭī considère qu'Abu al-Asouad al-Duʿali, l'un des tout premiers grammairiens arabes, est le premier à avoir introduit le terme *imālah*. D'autres (al-Nassir 1992 :91 et Owens 2009 :197) considèrent Sibawayhi comme étant le premier à avoir utilisé ce terme, dans son *Kitāb*, dans lequel il traite de tous ses aspects phonétiques, phonologiques et sociolinguistiques. Cependant, il est très difficile de dire avec exactitude à quand remontent les premières attestations de ce phénomène. La raison principale en est que les grammairiens arabes, dans leurs descriptions de la langue, ne donnaient pas autant d'importance à l'époque et aux sources dont ils prenaient leurs données qu'aux données elles-mêmes.

D'une façon générale, la *imālah* est un processus qui existait bien avant l'arrivée de l'islam. Les tribus arabes qui le pratiquaient sont en particulier celles du centre et de l'est de la péninsule arabique, comme les *Nadzds*, les *Tamīms*, les *Asads* et les *Qays*. Certaines sources incluent aussi des tribus de l'ouest, comme celles du *hidjāz*, mais en précisant que ces dernières ne l'utilisaient que rarement.

Quant à l'idée de savoir lequel des deux *alifs*, imalisé ou non imalisé, est plus ancien, trois théories s'opposent : a) celles qui le considèrent comme étant non imalisé à l'origine, b) celles qui le considèrent comme étant imalisé à l'origine et c) celles qui considèrent les deux réalisations comme originales. Il faut savoir que la majorité des personnes qui se sont intéressées à ce sujet sont principalement des récitateurs du Coran. Aucun grammairien (ni Sibawayhi, ni az-Zamakhshari, parmi d'autres) n'a traité le sujet en détail et ceux qui l'ont fait l'ont à peine abordé (cf. Grünert 1876 : 43 et Chalabi 2008 : 92). Néanmoins, la première thèse est la plus soutenue : compte tenu des contextes de la *imālah*, (cf. § IV.3.1.2.3), celle-ci paraît toujours conditionnée par un /i/, alors que le *alif* non imalisé (*munfatīḥ*), quant à lui, n'a pas de contexte spécifique.

IV.4.2 Phonétique de la *imālah*

Le terme *imālah* dénote, dans la langue arabe, le fait d'incliner, de se déplacer, ou de se rapprocher de quelque chose (al-Muṣṭamad, 2007). D'une façon générale, les grammairiens arabes la décrivent comme un processus où le *alif* (/a:/) est rapproché du *yāʾ* (/i:/) et la *fatḥah* (/a/) est rapprochée de la *kasrah* (/i/). Du point de vue articulatoire, ce rapprochement se fait par le déplacement de la langue et son rapprochement du palais, ce qui donne des sons proches de [æ, e, e:], selon le degré de rapprochement. D'après Levin (2006 : 311), les grammairiens arabes n'ont pas décrit avec exactitude la

qualité de la voyelle obtenu après *imālah*. Il est donc difficile de dire, du point de vue phonétique, à quoi ressemblait cette voyelle au 8^{ème} et 9^{ème} siècles. Cependant, les descriptions d’Ibn Jinni et d’Ibn Yaʿīsh, selon lui, la localise entre [a] et [i], ce qui signifie qu’elle ressemblait à [e].

Les grammairiens arabes faisaient la distinction entre deux types d’*imālah* : la *imālah shadīdah* (forte ou grande *imālah*), que nous représentons par [e], où la langue est plus proche du palais, et la *imālah khafīfah* (légère ou petite *imālah*), que nous représentons par [æ], où elle est moins proche, comme on peut le voir dans la figure suivante :

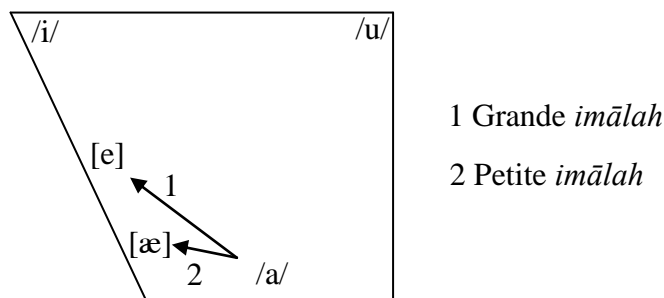


Figure 4.6 Les deux degrés de la *imālah*.

Grünert (1876 : 465), considère ce processus comme une sorte de diphtongaison en [aj], en se basant sur la description de la *imālah* donnée par az-Zamakhshari. Owens (2009) la voit comme une diphtongaison croissante [ja] :

The phonetic realization of imālah can be interpreted as a high falling diphthong: the tongue begins in the position of [i] and moves towards [a] under the influence of an [i] in the neighboring syllable. (2009 :199)

Cependant, dans la description d’az-Zamakhshari, dans son ouvrage *al-Mufaṣṣal*, rien ne laisse croire qu’il s’agit d’une diphtongaison :

.....وهي أن تتحو بالالف نحو الكسرة، فتميل الألف نحو الياء، ليتجانس الصوت..... و سبب ذلك أن تقع بقرب الألف كسرة أو ياء، أو أن تكون هي منقلبة عن مكسور أو ياء، أو صائرة ياء في موضع، وذلك نحو قولك: "عماد"، و"شمال"، و"عالم"، و"سيال"، و"شيبان"، و"هاب"، و"خاف"، و"ناب"، و"رمى"، و"دعا"، لقولك: "دعي"، و"معزى"، و"حُبلى"، لقولك: "معزَيان"، و"حُبليان".

“...*(la imālah) c’est de dévier le alif vers la voyelle brève [i], ainsi ; on incline le alif vers le yā?, pour que les deux sons soient homogènes...La raison en est qu’un alif est à côte d’un [i] ou d’un yā?, ou qu’il dérive lui-même d’un [i] ou d’un yā? sous-jacent. Par exemple quand on dit : ‘šimád’, ‘shimlál’, ‘šálam’, ‘suyál’, ‘shaybán’, ‘háb’, ‘kháf’, ‘náb’, ‘ramá’ et ‘dašá’ quand on dit : ‘dušiya’ et ‘mišzá’ et ‘hublá’ quand on dit : ‘mišzayán’ et ‘hublayán’*” . (az-Zamakhshari 1999 : 441)

Donc il ne s’agit pas d’une diphtongaison, comme Grünert et Owens le suggèrent, mais tout simplement d’un changement dans l’aperture et le point d’articulation de la voyelle, qui passe de [+basse] et [+arrière] à [-basse] et [-arrière]. Les spectrogrammes dans les figures 4.7 et 4.8, ci-dessous, de la syllabe /ra:/, dans le mot [madʒræhæ] ‘sa course’, le confirment¹³¹ :

¹³¹ Dans la riwāyah de Warsh, l’une des sept méthodes de lecture du Coran, le mot [madʒræhæ], qui se trouve dans le chapitre Hūd (verset 41), est le seul mot imalisé.

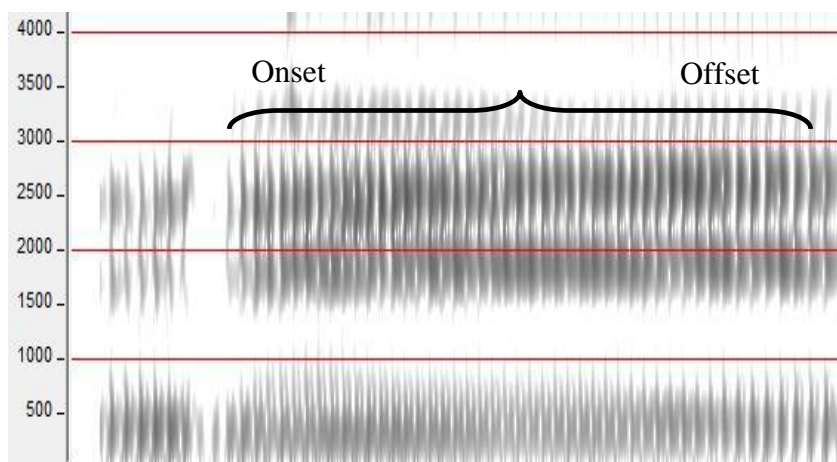


Figure 4.7 Spectrogramme d'un /a:/ imalisé.

Les valeurs des formants 1, 2 et 3, correspondant à l'onset et l'offset de la voyelle /a:/ imalisée, sont les suivantes :

	Onset	Offset
F1	324 Hz	404 Hz
F2	1771 Hz	1884 Hz
F3	2490 Hz	2603 Hz

Tableau 4.2 Valeurs des formants 1, 2 et 3 des phases onset et offset de la voyelle /a:/ imalisée.

Les valeurs des trois formants s'élèvent toutes après la phase onset, ce qui prouve que le /a:/ imalisé commence d'abord comme un [a] et se rapproche par la suite de [i], contrairement à ce que dit Owens dans le passage cité plus haut. Nous avons réalisé un autre spectrogramme, où nous avons volontairement réalisé une diphtongue croissante, afin de voir si la structure des formants sera la même qu'en 4.7. Examinons la figure 4.8., ci-après :

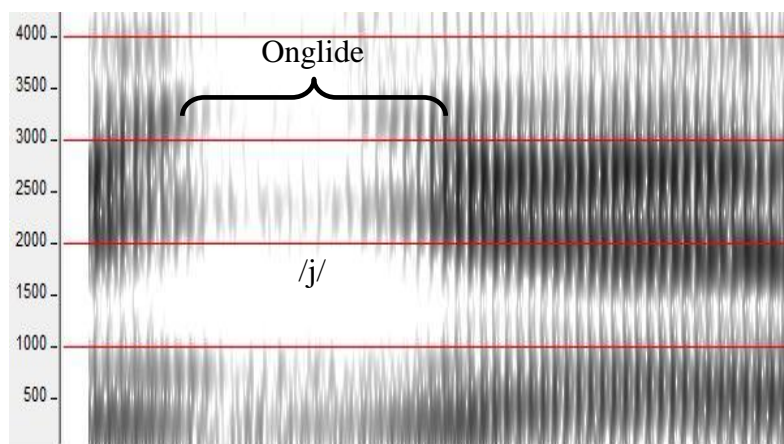


Figure 4.8 Spectrogramme d'un /a/ imalisé
contenant un onglide.

Comme on peut le voir, le F2 atteint sa valeur maximale (2306 Hz environ) au niveau du glide, qui se réalise clairement dans le spectrogramme 4.8, ce qui n'est pas le cas dans 4.7. On en conclut, que la *imālah* n'est pas une diphtongaison et qu'il s'agit plutôt d'une métaphonie ou umlaut, qui mène vers une antériorisation et une élévation de la voyelle basse /a/.

IV.4.3 Phonologie de la *imālah*

Du point de vue phonologique, la *imālah* est un processus harmonique conditionné, en général, dans les parlers qui la connaissent, par des environnements spécifiques. Le *alif* ou la *fatḥah* sont, en général, imalisés lorsqu'ils se trouvent dans le contexte d'un *yāʔ* ou d'une *kasrah*, qu'ils soient adjacents à ces derniers ou séparés par un autre segment¹³². En termes d'éléments, cette harmonie consiste en l'insertion de l'élément [I], présent dans le *yāʔ* et la *kasrah*, dans la structure du *alif* ou de la *fatḥah* ([A]), les rendant

¹³² Levin (2006 : 311), d'après Sibawayh, dit que le point d'articulation des consonnes qui précèdent le /a/ imalisé subit aussi une antériorisation.

tantôt comme [æ] ([A I]) tantôt comme [e] ([I A]), selon le degré d'inclinaison et ainsi le type d'*imālah* concerné (grande ou petite).

Levin (2006 : 311-12), d'après Sibawayhi, distingue entre deux types d'*imālah* : médiane et finale. La *imālah* médiane a lieu dans trois contextes que nous résumons dans les trois cas de figure suivants¹³³ :

1-Lorsque la voyelle de la syllabe adjacente à /a:/ est /i/, /i:/ ou /j/, qu'elle la précède ou la suit, comme dans :

[ʃim æd]	' <i>Imad</i> '
[kil æ b]	' <i>chiens</i> '
[ʃiml æ]	' <i>chameau vife</i> '
[ʃ æ bid]	' <i>serviteur</i> '
[ʃ æ lim]	' <i>savant</i> '
[maf æti h]	' <i>des clés</i> '
[baj j æʃ]	' <i>vendeur</i> '
[fajb æn]	' <i>nom propre</i> '

2-Dans le perfectif de la 3^{ème} personne du masculin singulier, des verbes de la classe II, qui contiennent /i/ comme première voyelle dans la 1^{ère} et 2^{ème} personne, comme dans :

[t æ ba]	' <i>il s'est repenti</i> '	→	[t i btu]	' <i>je me suis repenti</i> '
[χ æ fa]	' <i>il a eu peur</i> '	→	[χ i ftu]	' <i>j'ai eu peur</i> '
[m æ ta]	' <i>il est décédé</i> '	→	[m i ttu]	' <i>je suis mort</i> '

3-Dans les racines des mots de la classe II, lorsque le /a/ est adjacent à une consonne antérieure, excepté les *mustaʕliya*, comme dans :

¹³³ Sont notés en gras les segments qui déclenchent la *imālah* et sont soulignés les segments qui la subissent.

[bæb]	‘porte’	
[mæɪ]	‘s’est incliné’	
[hæɪ]	‘état’	
mais pas :		
[sa:q]	‘jambe’	*[sæq]
[kɑ:b]	‘fôret’	*[kæb]

Quant à la *imālah* finale, elle avait lieu uniquement dans certains dialectes irakien du 8^{ème} siècle. Elle n’était pas toujours conditionnée par l’adjacence à /i/, et n’était pas neutralisée dans le contexte des *mustaʕliya*, comme dans :

[hʊblæ]	‘enceinte’
[daʕæ]	‘inviter’
[m ^ʕ oʕt ^ʕ æ]	‘une donnée’
[saqæ]	‘donner à boire’

Le même phénomène est attesté dans les dialectes arabes d’Andalousie du 13^{ème} siècle, décrits par Jill (1981). La différence c’est qu’il s’agit là d’une apophonie, car la voyelle basse /a/ ayant subi la *imālah*, a complètement changé d’identité et donné [i] dans les mots concernés, après être passée, dans un premier stade, par [ɛ] puis [e]. Le plus important pour notre propos c’est que ce processus est là aussi causé par un /i/ dans le voisinage de /a/, qu’il soit réalisé ou sous-jacent. Plusieurs exemples attestent de ce changement comme ‘*alquivir*’, qui vient du mot arabe *al-kabīr* ‘grand’, ou ‘*aluet*’, qui vient du mot *al-wādi* ‘rivière’. Remarquez que le /a/ ayant subi l’apophonie est toujours suivi d’un /i/ en arabe.

IV.4.4. La *imālah* dans les dialectes arabes modernes

La *imālah* est très fréquente dans les parlers arabes modernes, parmi lesquels nous citons plus particulièrement l’AL, l’ASy, l’AT et l’arabe libyen

(ALi) (cf. Cantineau 1960, Marçais 1956 et Giuliano 2006 parmi d'autres), ou encore en turque, dans les dialectes d'Alexandretta et Antiocha (Levin, 2006 : 313). On la retrouve aussi, à un degré moindre, dans certaines variétés comme le şafidi (Khalafallah 1961) et le balyana (Lentin et Lonnet, 2003), parlées en Egypte. Cependant, la valeur phonétique du /a/ imalisé n'est pas toujours la même. En AL et en ASy, par exemple, le /a/ imalisé se réalise pratiquement toujours comme un [e] (grande *imālah*), comme en (40) ci-dessous, alors qu'en AT les analyses acoustiques (Giuliano, 2006 : 306) ont montré qu'il se réalise comme [æ] dans les syllabes atones, et comme [e, e, i] dans les syllabes toniques.

(40)

AC	AL	
[bæb]	[be:b]	'porte'
[kalimah]	[kilme]	'mot'

Les contextes d'application de la *imālah* diffèrent aussi d'un parler à l'autre. Nous faisons ainsi la différence entre une *imālah* spontanée et une *imālah* conditionnée. La première est non conditionnée par le contexte et s'applique pratiquement à tous les /a/, comme en AL et AT, exception faite de certains contextes consonantiques, comme les mots emphatiques et ceux contenant une gutturale (/q, χ, ʁ/), tandis que l'autre est conditionnée et liée à la présence d'un /i/ dans le mot, qu'il soit sous-jacent ou réalisé¹³⁴.

Au Maroc, la *imālah* est une caractéristique typique des variétés rurales, comme celles de la région du Gharb (nord-ouest), au tour de la ville de Kénitra. Elle caractérise aussi les dialectes du sud (Sahara), comme ceux de Dakhla et

¹³⁴ Sibawayh (ch, IV, p. 127-8) cite l'exemple de [ʔal hədʒdʒædʒ] et [ʔannæs], où le /a/ est imalisé sans qu'il n'y ait de ségment déclencheur, en l'occurrence /i/.

Tarfaya en passant par Laayoun. La valeur phonétique du /a/ imalisé diffère aussi. Dans les variétés rurales du Gharb, il se réalise comme un [æ], quelle que soit sa position, alors que dans celles du sud, il se réalise comme un [æ] plus antérieur lorsqu'il est en fin de mot.

Afin de rendre compte de ces différences, nous avons réalisé des spectrogrammes de cette voyelle dans plusieurs variétés. Pour cela, nous avons choisi l'AT, l'AL et une variété rurale de l'AM, parlée dans la région du Gharb, celle du village de Sidi Yahia¹³⁵. Les sujets de l'AT et l'AL sont des natifs, vivant en France. Quant à la variété de Sidi Yahia, je me base sur mes propres réalisations, ayant été, depuis tout jeune, en constant contact avec cette variété et la connaissant très bien.

Les contextes de la *imālah* sont, comme déjà noté, différents. Un mot imalisé par un Tunisien ne le sera pas forcément par un Libanais ou un locuteur de Sidi Yahia. Dans un premier temps, nous avons choisi, pour nos sujets, des mots contenant à la fois un /a/ précédé ou suivi par un /i/, afin de voir comment ils sont réalisés. Mais nous nous sommes rendu compte par la suite que certains mots qui ne contiennent pas de /i/ sont aussi imalisés par notre sujet Libanais, comme /sadʒdʒaːdah/ 'tapis' (cf. figure 4.12). En (41), ci-dessous, on trouvera les mots réalisés par chaque sujet :

¹³⁵ Un petit village rural qui se trouve à 25 Km au nord-est de Kénitra. A ne pas confondre avec Sidi Yahia des Zaer, à 25 Km au sud-est de Rabat.

(41)

	Loc. Tunisien	Loc. Libanais	Loc. de S. Yahia	Glose
[ʕamara]			[ʕæmər]	'rempli'
[sadʒdʒa:dah]		[səʒʒe:de]	[səʒʒædæ]	'tapis'
[ha:ða]	[hæðæ]		[hædæ]	'celui-ci'
[taʕa:laj]	_____	[taʕali]	[tʕæli]	'viens fém.'
[ba:b]	[bæb]	[be:b]	[bæb]	'porte'
[ʕima:d]	[ʕimæd]	[ʕime:d]	[ʕimæd]	'ʕima:d'
[kari:mah]	[kri:mæ]	[kri:me]	[kri:mæ]	'généreuse'

Avant de passer à l'analyse des spectrogrammes, notons que ces formes ne se réalisent pas toutes de la même façon dans les parlers illustrés. L'interdentale /ð/ du mot /ha:ða/, par exemple, a été préservé en AT, mais pas en AM. La voyelle /a/ de la syllabe initiale dans [taʕa:laj] a été préservé en AL mais pas en AM. Nous avons déjà mentionné ces variations, notamment en AM, où les interdentales /θ, ð/ ont subi une déspirantisation en [t, d], et où les voyelles initiales ont été soit effacées soit réduites à schwa. Intéressons-nous maintenant à l'analyse des spectrogrammes. Commençons par le locuteur de S. Yahia :

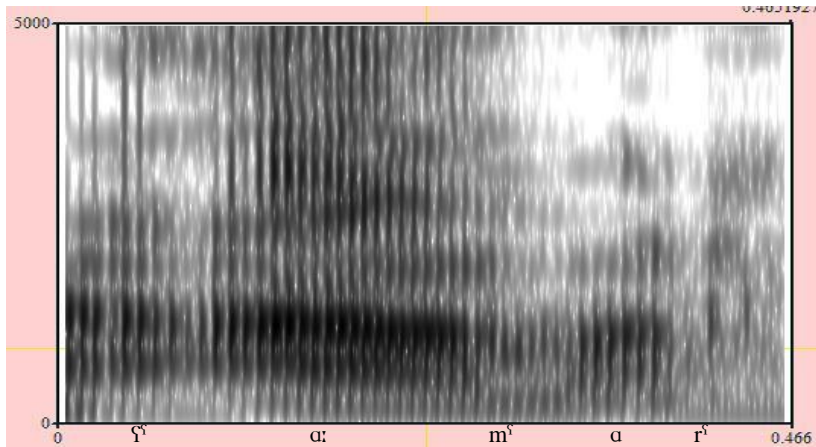


Figure 4.9 Spectrogramme du mot [ʕa:mʕarʕ] sans imālah prononcé par un locuteur de l'AM.

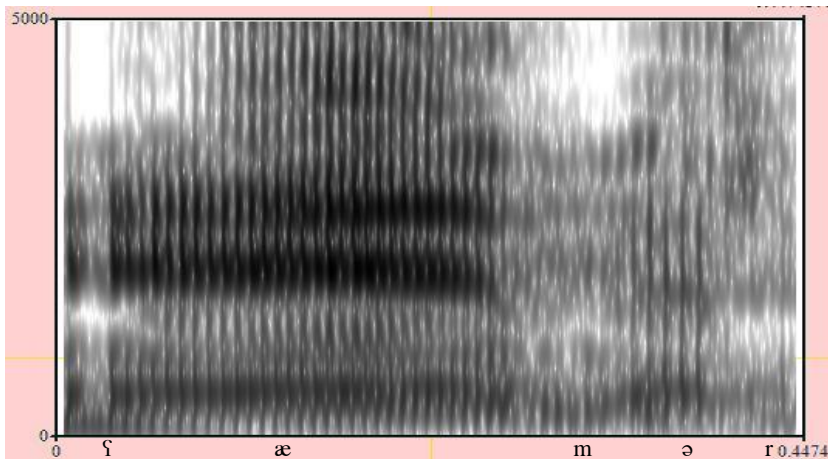


Figure 4.10 Spectrogramme du mot [ʕæmər] avec imālah, prononcé par le locuteur de Sidi Yahia.

Comme on peut le voir clairement, dans le tableau ci-dessous, il y a une différence dans les valeurs des formants 1 et 2 de la voyelle basse /a/ entre le locuteur de l'AM et celui de Sidi-Yahia, qui est due à la *imālah* présente dans la voyelle /a/ en 4.10.

	/a/ AM	/a/ SidiYahia
F1	728 Hz	595 Hz
F2	1088 Hz	1873 Hz

Tableau 4.3 Valeurs des formants 1, 2 de la voyelle /a/.

Les figures en 4.11 et 4.12 sont celles du mot [sɑdʒdʒɑːdɑh] ‘tapis’, prononcé par le locuteur de l’AM et par celui de l’AL, un natif de Beyrouth, respectivement. Examinons-les :

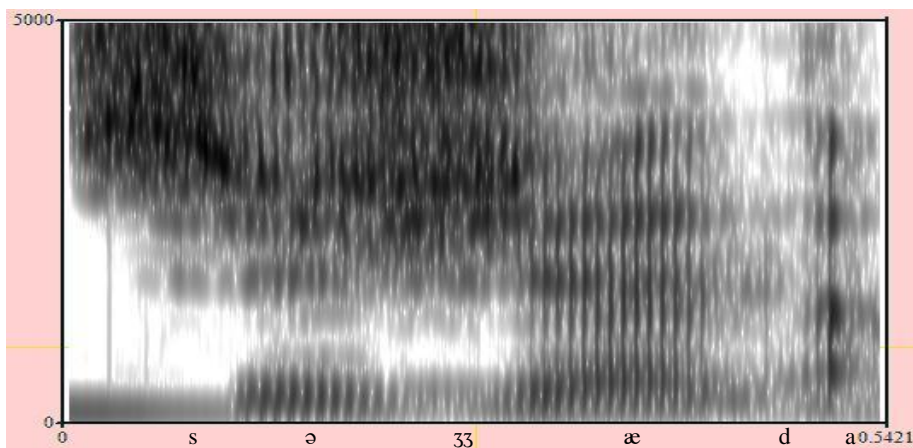


Figure 4.11 Spectrogramme du mot [səʒʒæda] prononcé par un locuteur de l’AM.

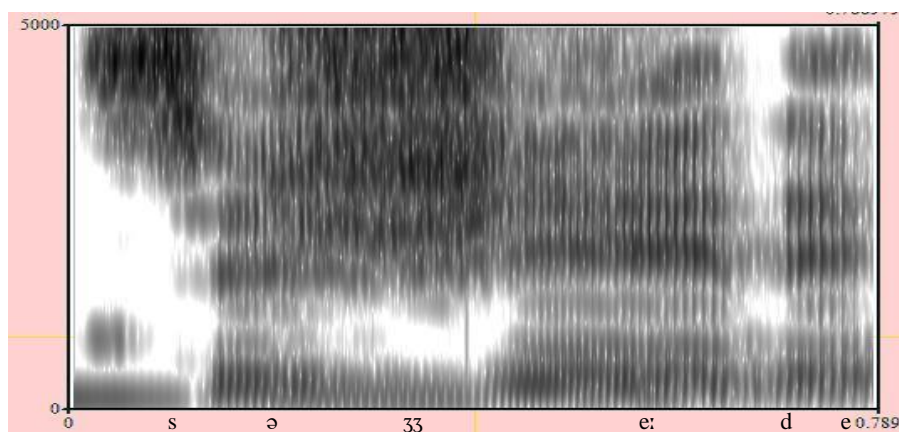


Figure 4.12 Spectrogramme du mot [səʒʒeːde] avec imālah prononcé par le locuteur libanais.

Comme le montrent les deux spectrogrammes ci-dessus, les deuxième et troisième voyelles imalisées dans la figure 4.12 se caractérisent par un F2 plus haut que celui des voyelles correspondantes de la figure 4.11, comme le montre le tableau ci-dessous :

	/a/ AM		/a/ AL	
Voyelle	V1	V2	V1	V2
F1	571 Hz	648 Hz	439 Hz	2076 Hz
F2	1598 Hz	1352 Hz	404 Hz	1959 Hz

Tableau 4.4 Valeurs des formants 1, 2 de la voyelle /a/ pour les locuteurs de l'AM et l'AL

On en conclut que pour le locuteur libanais le /a/ imalisé ressemble plus à [e, ε], d'où une grande *imālah*, alors que le locuteur marocain réalise pratiquement un [a] périphérique, surtout dans la dernière syllabe. Intéressons-nous maintenant aux productions du locuteur tunisien.

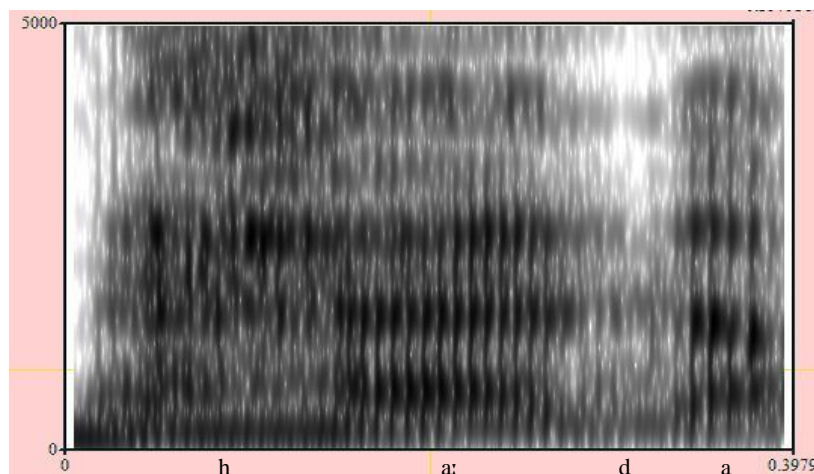


Figure 4.13 Spectrogramme du mot [h:ada] sans imālah prononcé par le locuteur de l'AM.

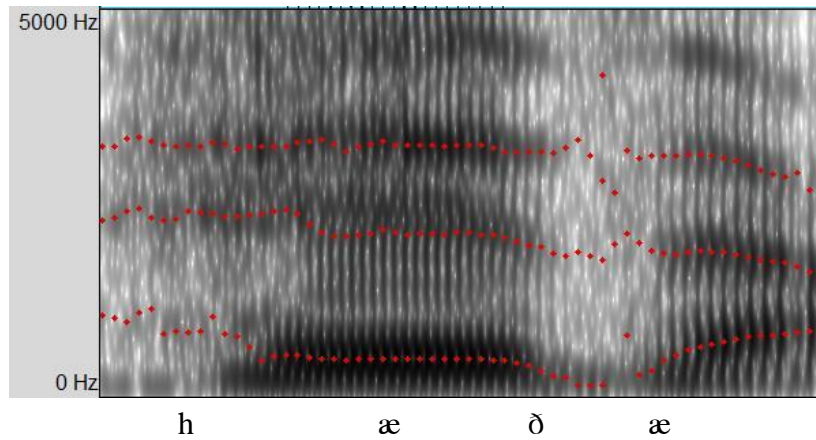


Figure 4.14 Spectrogramme du mot [hæðæ] avec *imālah* prononcé par le locuteur tunisien.

Les valeurs de F1 et F2 des deux voyelles pour le locuteur tunisien et marocain sont les suivantes :

Voyelle	/a/ AM		/a/ AT	
	V1	V2	V1	V2
F1	671 Hz	610 Hz	476 Hz	693 Hz
F2	1575 Hz	1444 Hz	2088 Hz	1812 Hz

Tableau 4.5 Valeurs des formants 1, 2 des deux voyelles /a/ pour les locuteurs de l'AM et l'AT

On voit clairement que les valeurs de F2 des deux voyelles sont plus élevées chez le locuteur tunisien que chez le locuteur marocain. Cela signifie que les deux voyelles sont réalisées plus antérieures chez notre locuteur tunisien, ce qui confirme l'existence de la *imālah* dans ce parler. Voyons à présent comment ce processus interagit avec l'emphase dans les mots emphatiques.

IV.4.5. La *imālah* et l'emphase

D'une façon générale, un /a/ qui se trouve dans l'environnement de l'emphase ne peut jamais s'imaliser¹³⁶. L'emphase inhibe donc la *imālah*. Les gutturales et /r/¹³⁷ auraient aussi le même effet sur les /a/ adjacents dans certains dialectes. Les arguments qui vont dans ce sens sont multiples et l'AL en est le meilleur exemple. Comme nous l'avons déjà noté, le parler libanais imalise tous les /a/, exception faite de ceux qui se trouvent dans le voisinage d'une emphatique ou d'une gutturale, comme le montrent les exemples en (42a, b) ci-dessous, pour le morphème final du féminin /a/ :

(42)

- a. [kri:me] 'génèreuse'
 [jirke] 'une société'
 [sane] 'une année'

¹³⁶ Exception faite des dialectes de ceratines tribus, cités d'après Sibawayh (Ch. IV, p. 129), où la *imālah* a lieu même dans l'environnement de l'emphase. Sibawayh (ibid.) considère ces dialectes comme non éloquents 'لا يؤخذ بعربيته'.

¹³⁷ D'après Sibawayhi (Ch. IV, 136), le /r/ peut, sous certaines conditions, inhiber lui aussi la *imālah*. Rappelons qu'il décrit cette vibrante comme doublement réalisée ([rr]). Elle empêcherait la *imālah* car elle correspond, selon lui, à deux [rr] *maftūḥah*, c.à.d. suivis de /a/ : [rara]. Il résume les cas où ce segment empêche ou permet la *imālah*, en AC, de la façon suivante :

/r/ qui empêche la <i>imālah</i>		/r/ qui n'empêche pas la <i>imālah</i>	
Lorsque /r/ précède le <i>alif</i> . /ra:/	Lorsque /r/ est en fin de mot et qu'il est précédé par un <i>alif</i> . /ar#/	Lorsque /r/ suit le <i>alif</i> et qu'il est à son tour suivi par /i/ ¹³⁷ . /ari/	Lorsque /r/ précède le <i>alif</i> et qu'il est à son tour précédé d'un /i/. /ira:/
[bara:ʕim] 'graines'.	[hima:r] 'âne'.	[annahæri] 'le jour'.	[firæʕ] 'couverture'.

b. [mni:ħa]	‘bonne’	*[mni:ħe]
[mas ^l laħa]	‘faveur’	*[mas ^l laħe]
[χare:t ^s a]	‘carte géographique’	*[χare:t ^s e]

L’ALi, où la *imālah* est, en général, conditionnée par un /i/, offre aussi de bons exemples où les emphatiques inhibent le processus. Mais, s’agissant des gutturales, seules les uvulaires /χ, ʁ/ le font dans ce dialecte, comme dans (43a, b) :

(43)

a. [me:ʃi]	‘partant’	
[be:lik]	‘attention’	
[se:mih]	‘pardonne !’	
b. [t ^s a:liʃ]	‘quittant’	*[t ^s e:liʃ]
[χalli]	‘laisse’	*[χelli]
[ʁa:li]	‘cher’	*[ʁe:li]

En AM, les choses fonctionnent un peu différemment, comme on peut le voir en (44), ci-après. Premièrement, toutes les consonnes ancrées à l’autosegment [A] inhibent la *imālah*. Deuxièmement, parmi les gutturales, seule l’uvulaire /q/ en a, dans certains cas, la capacité. Troisièmement, /r/ a un double comportement vis-à-vis de ce processus : tantôt il l’inhibe, tantôt non, même en l’absence d’un /i/. Ce dernier cas s’explique, selon nous, par le fait que l’AM, comme il a déjà été dit (cf. § III.5.3.2.1), a deux phonèmes /r/ : un /r/ sous-spécifié, appartenant à la catégorie [ANC], et un /r/ spécifié, contenant l’élément [A]. C’est le premier qui, lorsqu’il est précédé ou suivi d’un /i/, dans les mots non emphatiques, permet la réalisation de la *imālah*, comme en (44) :

(44)

[dæri]	‘conscient de’	[d ^s ɑ:r ^s e]	‘ma maison’
[biræn]	‘burin’	[b ^s er ^s ɑ:m ^s]	‘des bars’
[færi]	‘périmé’	[qɑ:r ^s e]	‘cultivé’

Par ailleurs, certains cas de /a/ imalisé en AM, comme [bræ] et [hæɾ] en (45) ci-dessous, ne manifestent aucun élément déclencheur, en l’occurrence /i, j/ :

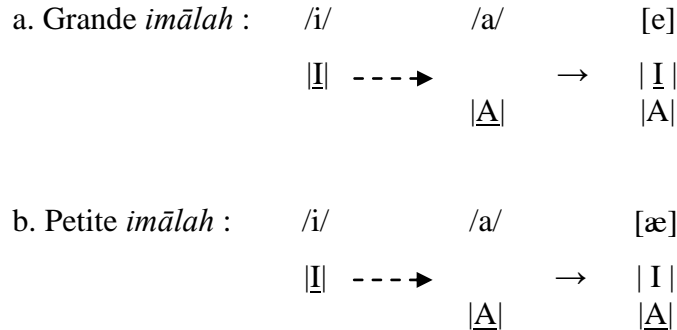
(45)

[hæɾ]	‘être en dilemme’	[h ^s ɑ:r ^s r ^s]	‘piquant’
[bræ]	‘aiguille’	[b ^s r ^s ɑ]	‘il est guéri’

Or, en se référant aux mêmes mots en AC, on s’aperçoit qu’il y a bel et bien un élément déclencheur étymologique. [bræ], par exemple, dérive du mot [ʔibrah] en AC, qui contient un /i/ précédant /r/. Le mot [hæɾ] dérive de [hajrah] ‘dilemme’, où, là encore, le /r/ est précédé en AC d’un /j/. Sachant que la plupart des cas de *imālah* en AM ont lieu en présence d’un élément |I|, nous ferons l’hypothèse que de tels cas d’opacité n’empêchent pas d’y postuler, en synchronie, des /i, j/ sous-jacents, disparus après que la *imālah* ait eu lieu.

En termes d’éléments, la *imālah*, en tant que processus déclenché par /i, j/, tous deux porteurs de l’élément |I| comme élément tête, peut être considérée comme une palatalisation de /a/. Cette palatalisation se fait par la projection de l’élément |I| tête dans la structure de /a/, comme représenté en (46a,b) pour les deux types d’*imālah* :

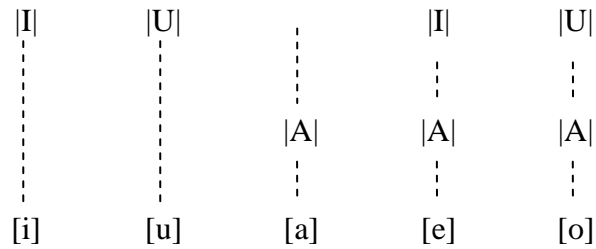
(46)



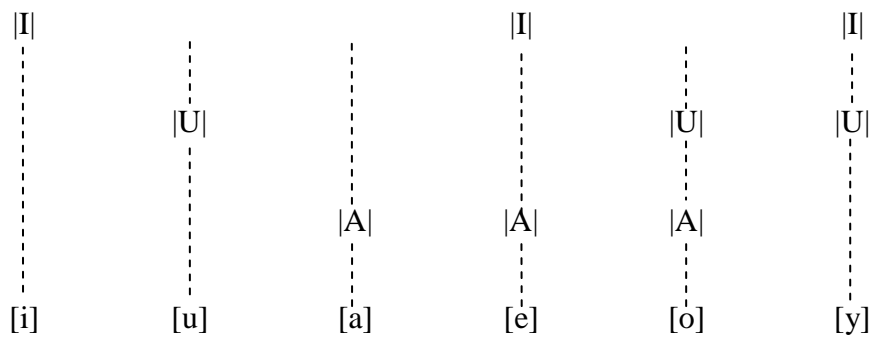
Comme on peut le voir, dans les deux types d'*imālah*, l'élément |I| se combine avec l'élément |A| de la voyelle /a/, qui se réalise tantôt comme [e], tantôt comme [æ]. Cependant, cela ne permet pas, selon nous, de rendre compte du blocage de la *imālah* par l'emphase : si l'autosegment [A] et l'élément |I| se situent sur des paliers distincts, rien ne les empêche de se combiner et de donner ainsi des voyelles à la fois imalisées et emphatisées. Nous posons que, pour que l'emphase inhibe la *imālah*, il faut que les deux éléments impliqués soient tous deux en relation d'exclusion mutuelle, et que cela ne peut avoir lieu que s'ils sont situés sur le même palier, c.à.d. le palier harmonique.

Nous allons donc considérer la *imālah* comme un trait harmonique, tout comme l'emphase, qui se situe sur le même palier que cette dernière et que nous représentons par l'élément de l'ATRité [H]. Ce dernier se réalise en l'absence de l'emphase ([A]) et est donc une propriété des mots non emphatiques dans les parlers concernés. Cette idée reprend celle de KLV (1985 : 308), dans leur description des systèmes vocaliques, qui font dépendre l'impossibilité ou la possibilité de voyelles antérieures arrondies, c'est-à-dire de la combinaison des éléments |I| et |U|, de ce qu'ils se situent sur le même autosegment ou sur des autosegments distincts, comme montré en (47) et (48) respectivement :

(47)

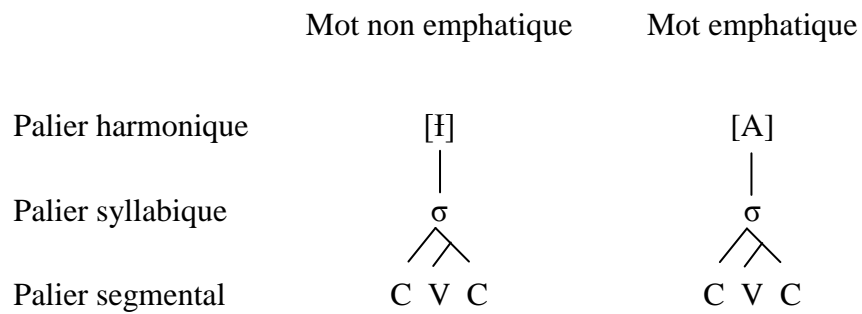


(48)



Ainsi, de même que l'impossibilité de la voyelle /y/ implique que les deux « couleurs » vocaliques opposées, |I| et |U|, partagent le même palier, l'incompatibilité entre emphase et *imālah* provient de ce qu'elles se situent sur le même palier harmonique, comme illustré en (49), ci-dessous :

(49)



Dans cette perspective, tantôt l'élément de l'ATRité est ancré au noyau vocalique /i/, là où la *imālah* est conditionnée, tantôt il apparaît comme l'effet par défaut de l'absence de [A], là où elle est spontanée. Aussi [æ, i, u] en sont-ils le résultat, alors que [ɑ, e, o] se réalisent là où il y a emphase.

L'analyse de la *imālah* vient donc appuyer notre hypothèse sur le statut autosegmental de l'emphase, en montrant que si les contextes emphatiques sont, en AM, les seuls où la *imālah* n'a pas lieu, c'est parce que [A] et l'élément responsable de la *imālah*, antinomiques et incompatibles, appartiennent précisément au même autosegment harmonique. La *imālah* affecte, en revanche, l'élément segmental |A| puisque celui-ci n'appartient pas au même palier.

D'autre part, notre hypothèse explique naturellement les deux types de *imālah* : si celle-ci est, en général, déclenchée par un trait Ǿ associé à un segment vocalique antérieur (sous-jacent ou étymologique), qu'en est-il de la *imālah* spontanée ? Cette dernière peut aussi avoir lieu dans des environnements où aucun /i/ ou /j/, même étymologique, n'est présent, comme nous avons pu le voir en AL, Ali, AT et dans les dialectes ruraux et du sud marocain, et implique, dans tous les mots, l'inclinaison de tous les /a/ non emphatisés¹³⁸.

¹³⁸ Sibawayhi a traité, dans son *kitāb* (ch. IV, p. 127-8), d'une *imālah* similaire, qu'il qualifie de non analogique, mais qui n'embrasse pas tous les mots. Il souligne que les tribus qui pratiquaient la *imālah* avaient tendance à incliner le /a/, dans des contextes dépourvus de /i/, dans des mots utilisés comme des noms propres en raison de leur fréquence. Lorsque ces mêmes mots appartenaient à une autre catégorie grammaticale, le /a/ n'était pas incliné. Il fallait donc que le mot, contenant un /a/ sans le /i/, soit utilisé comme nom propre et qu'il soit fréquent pour que la *imālah* puisse avoir lieu. Al-Khalīl, cité d'après Sibawayhi (ch. IV, p. 135), parle aussi de cette *imālah* qui peut avoir lieu dans certaines particules, comme [hatta:] 'jusqu'à' et [ʔamma:] 'tandis que', lorsqu'elles sont utilisées comme des noms propres, [hattæ] et [ʔammæ] respectivement.

S'il est vrai que l'élément [H] n'est que la réalisation du terme non marqué d'une opposition privative A/∅ dans l'autosegment porteur de l'emphase, cet élément – pas plus que l'emphase elle-même, dans les mots d'emprunt par exemple – n'a nul besoin d'un ancrage segmental. Il se réalise dès lors que l'emphase est absente.

Dans les dialectes à *imālah* spontanée, comme le dialecte rural du Gharb, deux types de mots s'opposeraient donc : a) les mots emphatiques, dont la racine contient [A], et b) les mots non emphatiques, dont la racine contient, littéralement par défaut, [H]. Dans les dialectes où la *imālah* est conditionnée par /i, j/, comme les dialectes citadins Marocains, deux types de mots s'opposeraient aussi : a) les mots emphatiques, dont la racine contient [A], et b) les mots non emphatiques, où [H] est associé aux voyelles antérieures. Les représentations en (50, 51), ci-dessous, illustrent les deux types de dialectes :

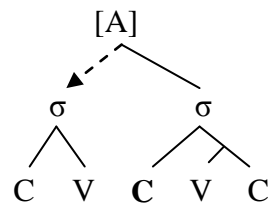
(50) Dialecte à *imālah* conditionnée

1-*Mots emphatiques* :

Palier Harmonique

Palier Syllabique

Palier Segmental

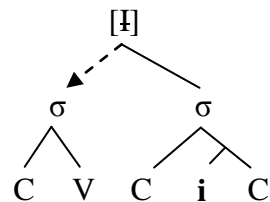


2-*Mots non emphatiques* :

Palier Harmonique

Palier Syllabique

Palier Segmental



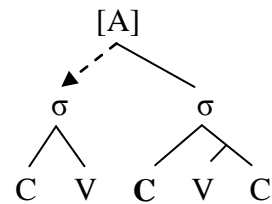
(51) Dialecte à *imālah* spontanée

1-*Mots emphatiques* :

Palier Harmonique

Palier Syllabique

Palier Segmental

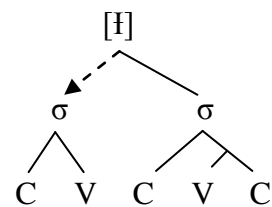


2-*Mots non emphatiques* :

Palier Harmonique

Palier Syllabique

Palier Segmental



En tout état de cause, la *imālah*, tout comme l'emphase,¹³⁹ met en jeu des facteurs sociolinguistiques, tels que l'origine géographique, l'âge, etc. Par exemple, deux études sur la *imālah* dans deux dialectes arabes d'orient, montrent que le phénomène a évolué et que les règles établies par les grammairiens arabes et les linguistes du 19^{ème} et 20^{ème} siècles ne valent plus pour expliquer son comportement actuel dans ces dialectes. La première étude est celle de Durand (2011) sur la *imālah* en fin de mot dans les dialectes contemporains du Levant, plus particulièrement en Syrie, Liban, Jordanie et dans les dialectes arabes d'Israël. Cette étude a comparé les résultats d'analyses faites dans les années 50 avec l'état actuel des conditions d'application de la *imālah* en fin de mot. Or les nouveaux résultats diffèrent de ceux obtenus auparavant :

¹³⁹ Qui, comme nous l'avons proposé, est passée d'un trait segmental à un autosegment, dont le lieu d'ancrage est de moins en moins conditionné par le matériel mélodique.

“The mistakes found in the LDC¹⁴⁰ in what was perceived by the transcribers as being word-final *imālah*, support the idea that we are witnessing a linguistic change in progress, and that the traditional frame used to describe the phenomenon is now insufficient.” Durand, E. P. (2011: 65)

La deuxième étude est celle de Muşliḥ (2012), sur un dialecte qeltu irakien, parlé dans la ville de Hīt (située sur l’Euphrate à 184 km à l’ouest de Baghdad.). Dans ce dialecte, et contrairement à toute attente, les mots emphatiques sont aussi concernés par la *imālah*. On trouve, par exemple, la forme de l’AC [ʃˤɑjˤɑrtˤemˤ] ‘des satans’ qui se réalise dans ce dialecte comme [ʃjetˤeːn], avec *imālah* du /a/ vers [e], alors que la racine √jtn^[A] est emphatique, avec le segment [ANC] /t/ qui suit le /a:/ imalisé. Dans ce cas, le trait ATR, ancré au glide et situé sur le même palier que [A], bloquerait la propagation à gauche de celui-ci. Si tel était le cas, de privative, l’opposition entre emphase et *imālah* serait devenue équipollente, et ATR un trait spécifié, dans ce dialecte. Ce qui prouve que l’interaction entre emphase et *imālah* est susceptible d’évoluer et qu’il est difficile de se référer uniquement aux principes et règles établis par nos prédécesseurs afin de rendre compte de sa réalisation actuelle dans tous les dialectes.

Pour conclure, le processus de la *imālah* implique de faire l’hypothèse d’un élément non marqué [ɸ] sur le même autosegment que celui de l’emphase. Cela explique l’incompatibilité entre emphase et ATRité. Dans le cas de la *imālah* conditionnée, cet élément est associé aux voyelles antérieures. Comme il est non marqué vis-à-vis de l’emphase, ces voyelles peuvent être emphatisées, alors que les voyelles emphatisées ne peuvent être imalisées. Dans le cas de la *imālah* spontanée, l’élément [ɸ] est présent dans les mots non emphatiques et les

¹⁴⁰ Base de données regroupant 982 conversations téléphoniques en arabe dialectal levantin.

segments non emphatisés des mots emphatiques, soit à droite du site d’ancrage de [A], qu’il y ait ou non des glides ou des voyelles antérieures. Dans les deux cas, que la *imālah* soit conditionnée ou spontanée, les trois voyelles /i a u/, faute d’emphase, se réalisent en général [i æ u], au lieu de [e a o]. Aussi la *imālah* affectant /a/ n’est-elle qu’un cas particulier de l’absence de l’emphase¹⁴¹.

¹⁴¹ Exception faite du parler *qultu* Irakien du Hīt où les principes qui génèrent la *imālah* et ainsi l’emphase sont, selon nous, différents.

CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons essayé de soulever certains points problématiques dans le traitement segmental de l'emphase en arabe, notamment son statut phonologique, et nous avons proposé une analyse alternative qui permet, selon nous, de rendre compte adéquatement du comportement actuel du phénomène.

La majorité des études, si ce n'est toutes, qui se sont intéressées à l'emphase l'ont considérée comme un trait segmental, appartenant à une classe de segments appelés les emphatiques. S'il y a un presque-consensus sur le corrélat articulatoire de l'emphase, à savoir un processus de pharyngalisation, les avis diffèrent, en revanche, quant à son statut phonologique, son mode et ses domaines de propagation. D'une façon générale, ce trait est attribué à une classe de consonnes coronales, que sont /t^ʕ, d^ʕ, s^ʕ, z^ʕ, r^ʕ, l^ʕ, ð^ʕ/, qui diffèrent d'une étude à l'autre. Son mode de propagation est parfois dit bidirectionnel (droite-gauche et gauche-droite) et parfois unidirectionnel (droite-gauche ou gauche-droite). Son domaine est aussi sujet à controverse passant de la syllabe CV, comme domaine minimal, au mot phonologique, voire la phrase, comme domaine maximal. Nous avons réanalysé, dans le cadre d'une analyse autosegmentale, tous ces points, en montrant les limites des analyses segmentales, en nous basant sur les données de l'AM.

Le premier objectif était d'identifier le corrélat articulatoire de l'emphase en AM. Comme nous l'avons dit, il y a un presque-consensus dans les études sur sa définition. Celui-ci est défini, en général, comme étant un processus coarticulatoire impliquant le pharynx, d'où le terme pharyngalisation, qui se traduit sur les spectrogrammes par une élévation du F1 et un abaissement du F2, ce qui est le cas en AM. Cependant, l'hypothèse de la vélarisation, dont les

effets acoustiques ne diffèrent pas beaucoup de ceux de la pharyngalisation, et qui est considérée par certains comme étant le processus impliqué dans l'emphase, n'est pas tout à fait exclue, du moins pour l'AC décrit par le grammairien Sibawayhi. Nous avons fait l'hypothèse que cette description, basée sur le terme arabe *iḥbāq*, donné par Sibawayhi, est probablement due aux origines persanes de ce dernier. En effet, selon certaines sources, Sibawayhi ne maîtrisait pas la prononciation éloquente (*foṣḥah*) de l'AC. Compte tenu de ce que l'on sait de la phonologie du persan, Sibawayhi a pu réaliser l'emphase sous la forme d'une vélarisation, ce qui justifierait le terme employé par lui.

Le deuxième objectif, qui est le point majeur de cette étude, était de définir le statut phonologique de l'emphase. La majorité des études précédentes sur l'emphase, si ce n'est toutes, considèrent ce trait comme étant la propriété d'un ensemble de coronales différant d'un parler à l'autre. On attribue, par exemple, à l'AC les quatre coronales /t^h, d^h, s^h, ḏ^h/, alors que pour l'AM on considère que ce sont les six coronales /t^h, d^h, s^h, z^h, r^h, l^h/ qui forment cette classe. Certains parlent aussi de voyelles emphatiques, notamment le /a/ rétracté. Notre analyse a montré que ni l'hypothèse d'un site consonantique ni celle d'un site vocalique ne permettent de rendre compte du comportement du phénomène, notamment en AM. La difficulté que rencontre la première hypothèse réside dans le fait que ce parler contient des mots emphatiques, formant des paires minimales avec des mots non emphatiques, qui ne contiennent aucune de ces consonnes. Plus encore, certains mots emphatiques ne contiennent aucune coronale, comme [b^hɑ:b^hɑ] 'papa' vs. [ba:ba] 'mie de pain'. L'hypothèse du site vocalique se heurte, quant à elle, au fait que les voyelles emphatiques se retrouvent majoritairement en contact avec certains types consonantiques comme les coronales ; une telle distribution paraît inexplicable si ces voyelles étaient des phonèmes à part entière.

Aussi avons-nous proposé que l'emphase soit considérée comme un trait harmonique, représenté par l'autosegment [A], lequel paraît, d'après les données analysées, tantôt dépendant, tantôt indépendant de certains éléments du palier segmental. Ce double comportement témoigne, selon nous, d'un processus d'évolution en cours par lequel le trait emphatique est en train de se dissocier du matériel mélodique contenu dans le palier segmental, alors que, dans un état antérieur de la langue arabe, il aurait été strictement associé à certains segments, notamment les coronales. Des faits similaires, en Néo Araméen, viennent appuyer cette conclusion où là aussi le trait emphatique a évolué passant

Le troisième et dernier objectif était de déterminer comment l'emphase se propage, quelles sont ses limites et quels sont les morphèmes porteurs. Sur la base de notre hypothèse autosegmentale, nous avons pu démontrer que, contrairement aux analyses précédentes, la propagation de l'emphase est unidirectionnelle. Elle va toujours de droite à gauche à partir du point d'ancrage de l'autosegment [A]. Ici deux cas se présentent. Dans l'un, ce point est la syllabe contenant le segment dit [ANC] ; dans l'autre, où il n'y a pas de tels segments, il s'agit de la dernière syllabe du mot. Nous avons expliqué la nature des segments [ANC] à travers la sous-spécification bien connue des coronales. Notre hypothèse sur la directionnalité de l'harmonie emphatique nous a, d'autre part, permis de montrer que les segments souvent considérés comme opaques, les palatales, ne provoquent aucun blocage de l'harmonie emphatique, qui obéit toujours au mécanisme général dégagé : placés à gauche du point d'ancrage de [A], les palatales sont emphatisées ; placés à sa droite, elles ne le sont pas.

Quant aux limites de la propagation de l'autosegment [A], notre analyse a montré qu'elles coïncident, en général, avec le domaine de la racine. Les

éléments appartenant à cette dernière sont, en général, emphatisés, dès lors qu'ils sont à gauche du point d'ancrage de [A] (syllabe contenant une coronale, ou syllabe finale). Certains affixes, notamment le suffixe du féminin [a] ou celui du pluriel [a:t], peuvent, cependant, être emphatisés dans une racine emphatique, à condition qu'ils soient resyllabés avec la syllabe emphatique, mais sans qu'ils deviennent des emphatique, une caractéristique spécifique des éléments de la racine.

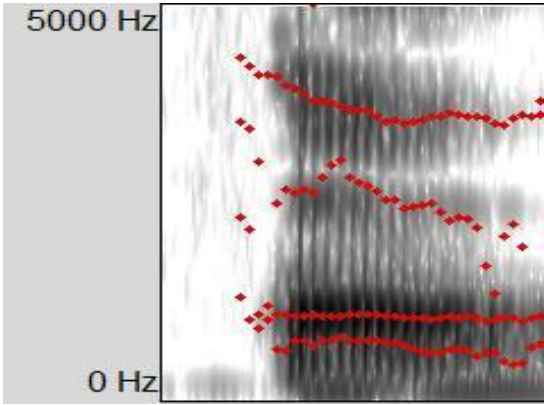
Cela nous a conduit à considérer que le morphème porteur de l'autosegment [A] est la racine, ce qui est compatible avec notre idée d'une évolution en cours de l'emphase : trait segmental dans un état antérieur de la langue, elle devient un autosegment de plus en plus indépendant du matériel phonologique et caractérisant un ensemble de racines qui sont les noyaux des mots emphatiques. Ainsi, nous ne faisons plus de distinction entre consonne emphatique et consonne non emphatique mais plutôt entre racine emphatique et racine non emphatique.

Le dernier point abordé dans ce chapitre était celui de la *imālah*, par lequel nous avons renforcé notre hypothèse sur le statut autosegmental de l'emphase. Nous avons pu montrer que les deux processus harmoniques (emphase et *imālah*), se situent sur un même palier - le palier harmonique – et s'excluent l'un l'autre. À partir de cela, nous avons divisé les parlers où la *imālah* est attestée en deux catégories : a) les parlers à *imālah* conditionnée, où deux types de mots s'opposent : 1) les mots emphatiques dont la racine contient [A] et 2) les mots non emphatiques dont la racine contient [ʔ], associé aux voyelles antérieures, et b) les parlers à *imālah* spontanée, où deux types de mots s'opposent aussi : 1) les mots emphatiques dont la racine contient [A] et 2) les mots non emphatiques dont la racine contient [ʔ] par défaut.

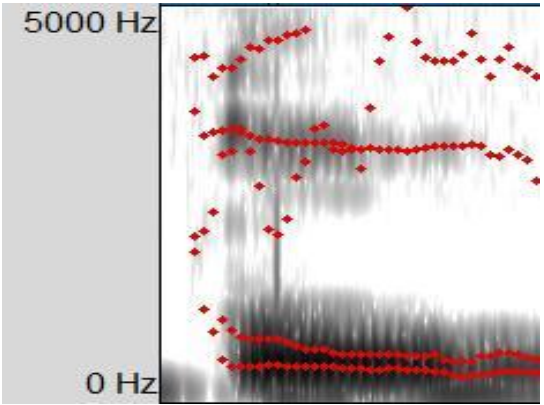
Enfin, nous souhaitons finir cette conclusion en soulignant que l'analyse proposée dans ce travail représente notre interprétation de l'emphase telle qu'elle ressort, en particulier, des données actuelles de l'AM. Néanmoins, cette analyse pourrait, selon nous, s'appliquer à d'autres parlers arabes, au moins en ce qui concerne une bonne partie des mots emphatiques issus de l'AC utilisés dans cette étude. Il reste, cependant, quelques questions liées à l'analyse de l'emphase que nous n'avons, malheureusement, pas pu étudier par manque de temps, notamment la relation entre l'emphase et les gutturales, sa dimension sociolinguistique (comme son rôle dans les variétés les moins standardisées de la langue), etc. Ces sujets méritent d'être analysés afin de déterminer la validité et l'utilité de l'hypothèse autosegmentale, chose que nous comptons faire dans des travaux ultérieurs.

ANNEXE

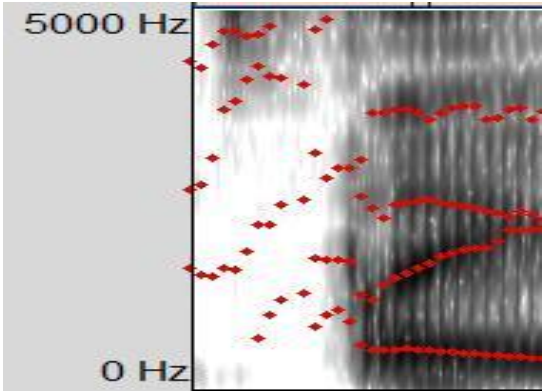
Corpus T₁ [C^vV] :



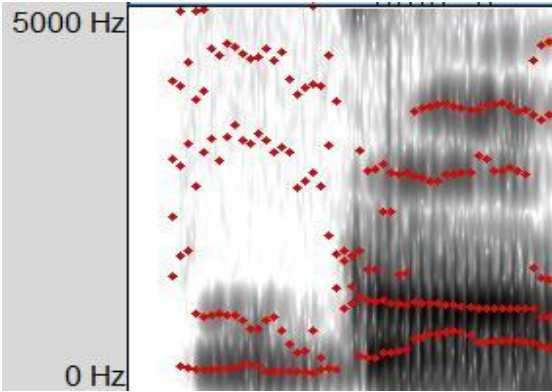
[t^sa]



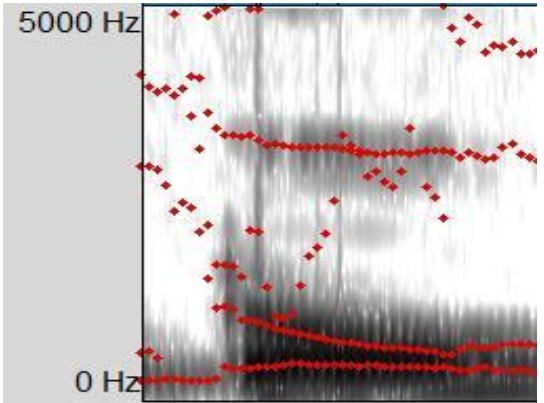
[t^su]



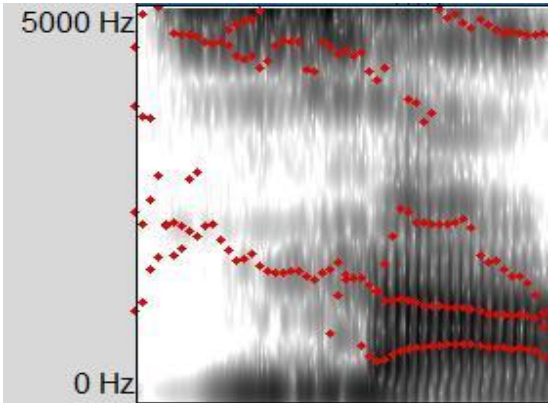
[t^si]



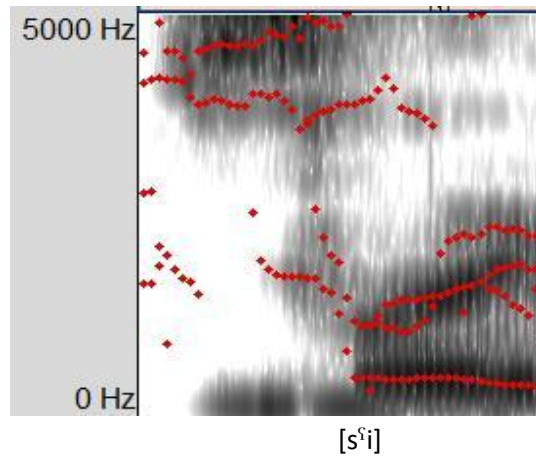
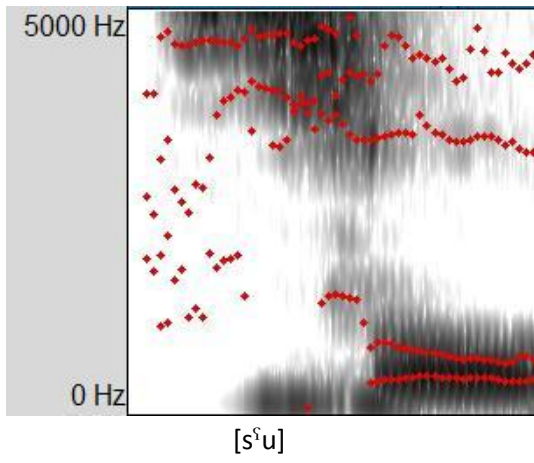
[d^sa]



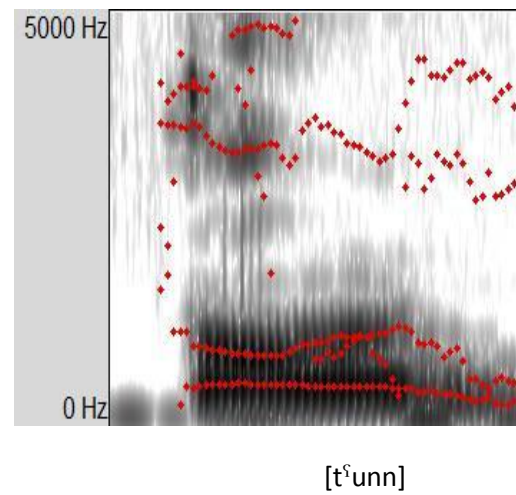
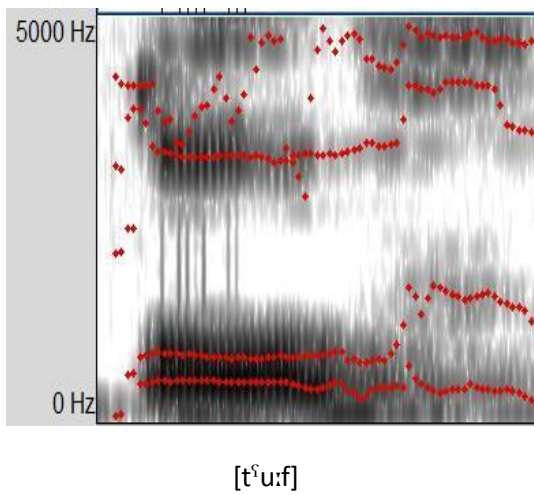
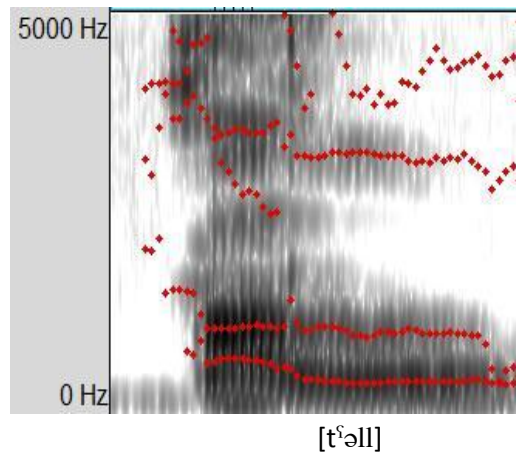
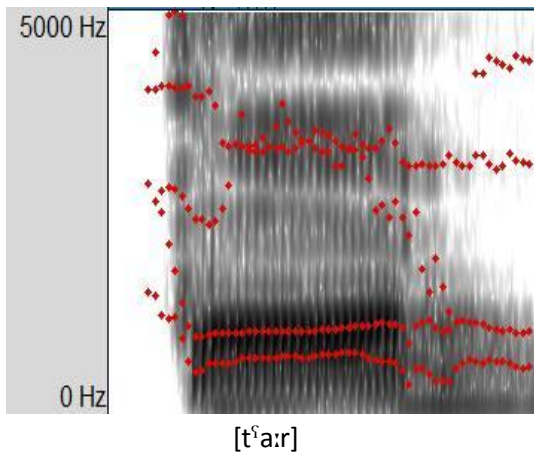
[d^so]

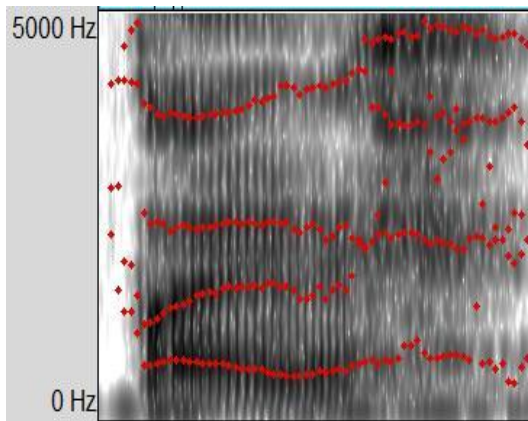


[s^sa]

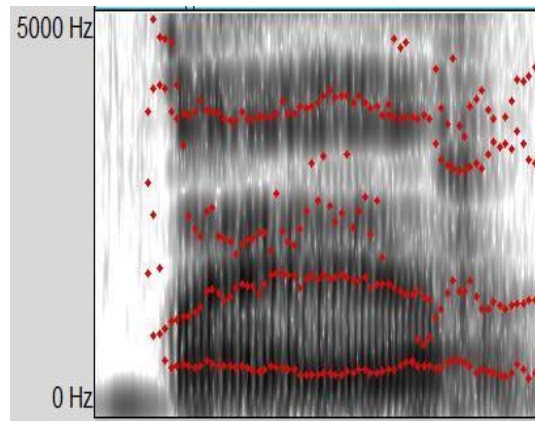


Corpus T₂ [C^{VC}] :

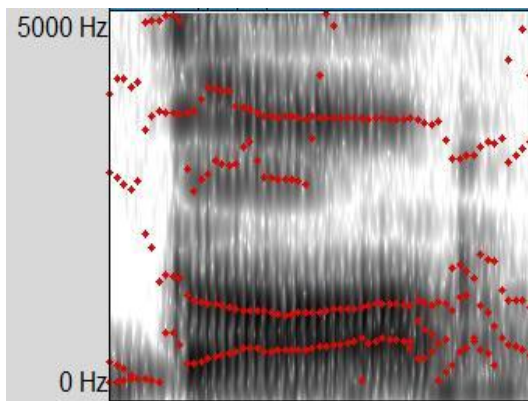




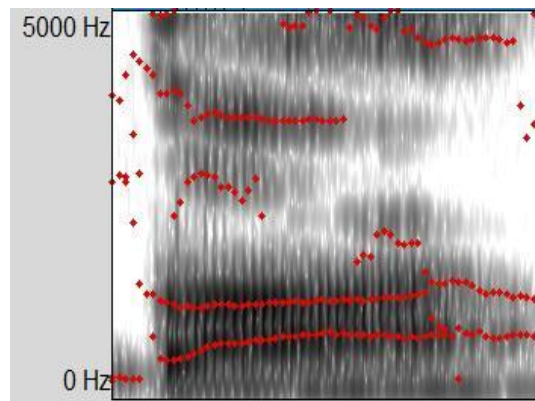
[tʰi:h]



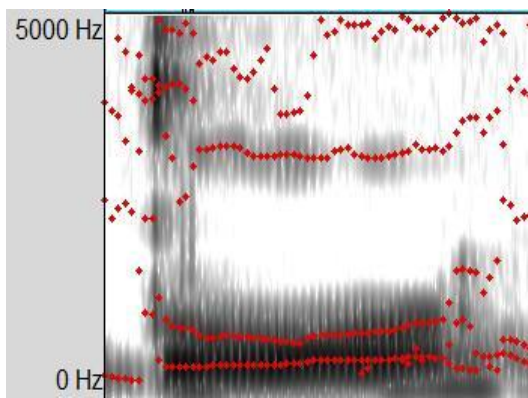
[tʰi:r]



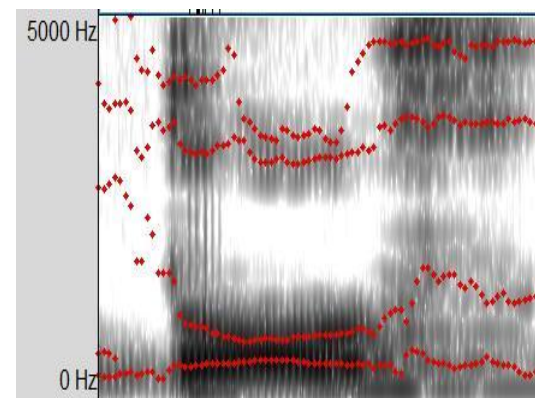
[dʰa:r]



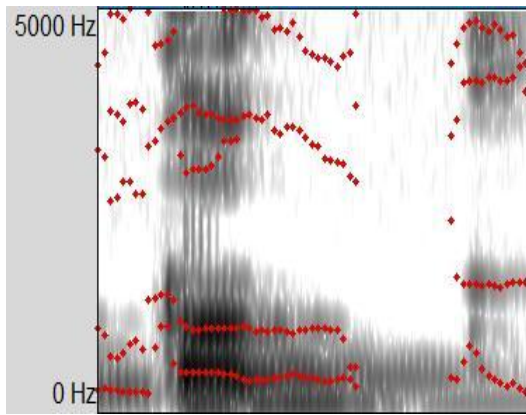
[dʰa:ɻ]



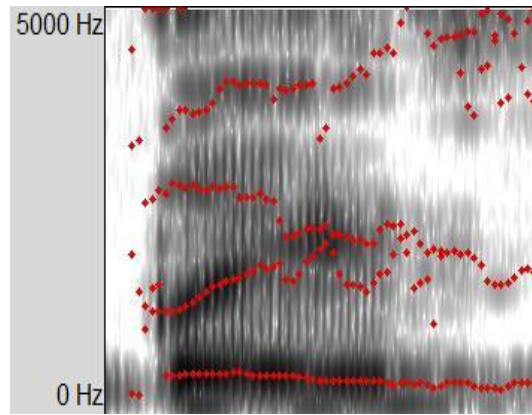
[dʰu:r]



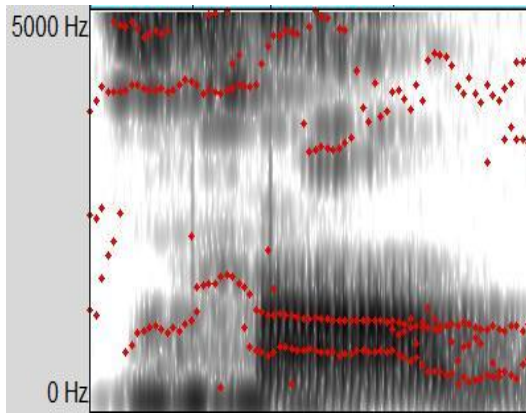
[dʰu:ɻ]



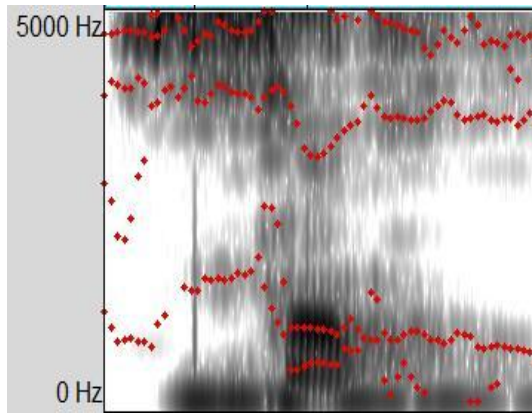
[d^sədd]



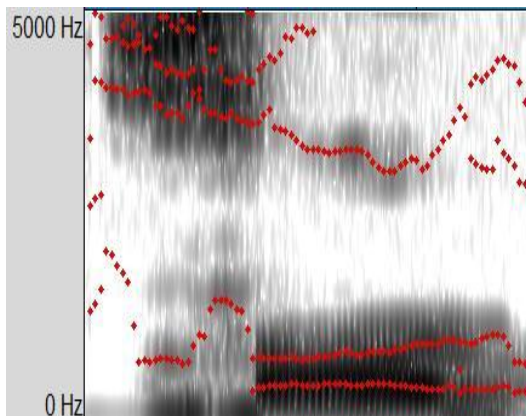
[d^sɪf]



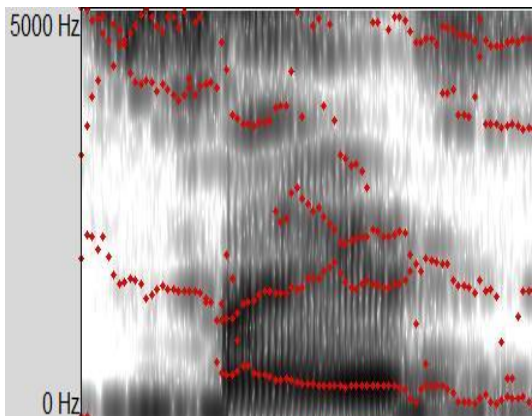
[s^sa:m]



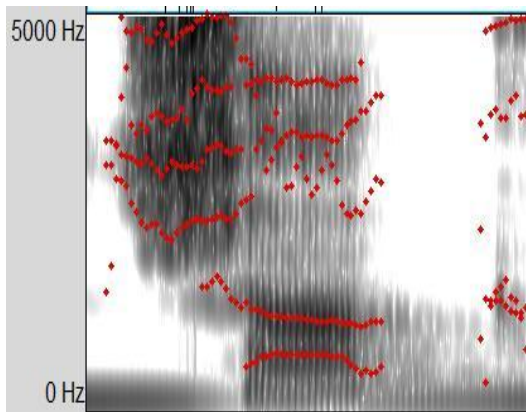
[s^səff]



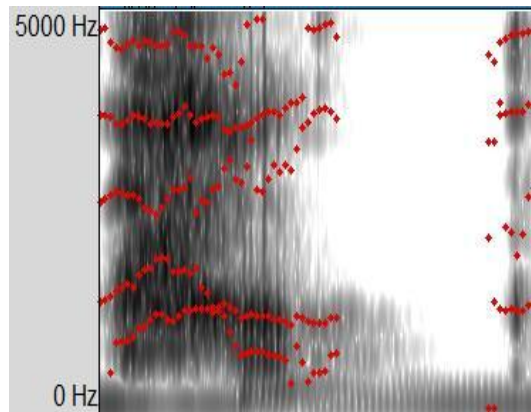
[s^su:m]



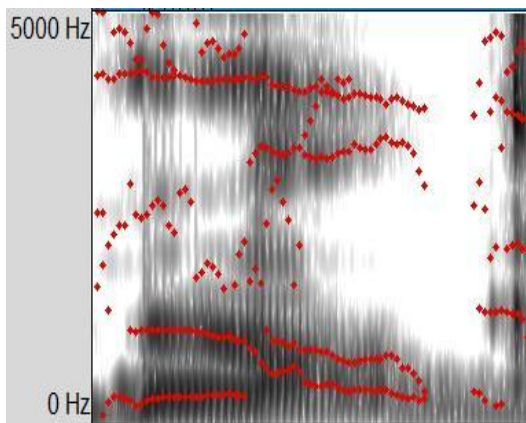
[s^sɪf]



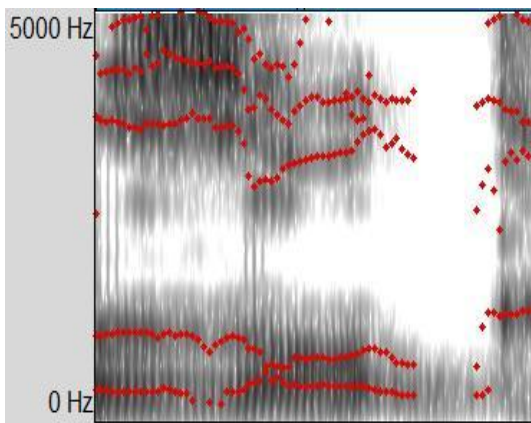
[fatʰ]



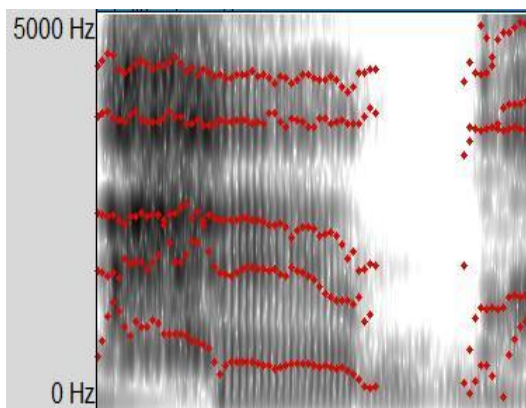
[hatʰtʰ]



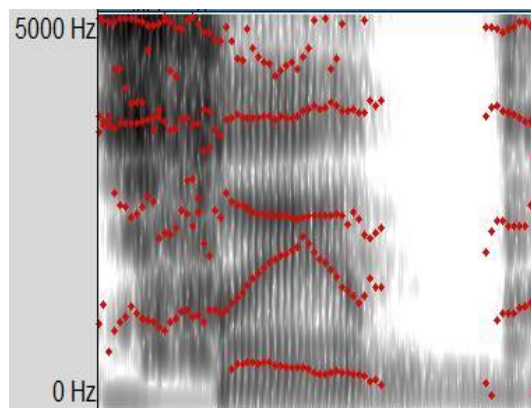
[nutʰ]



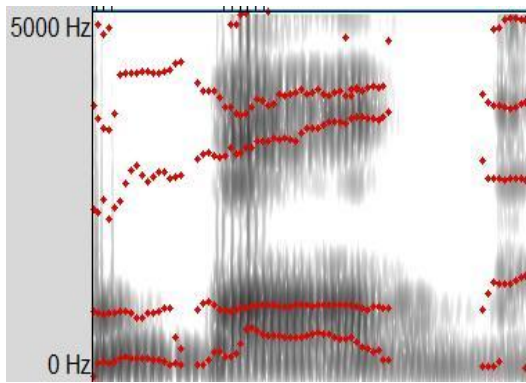
[zutʰ]



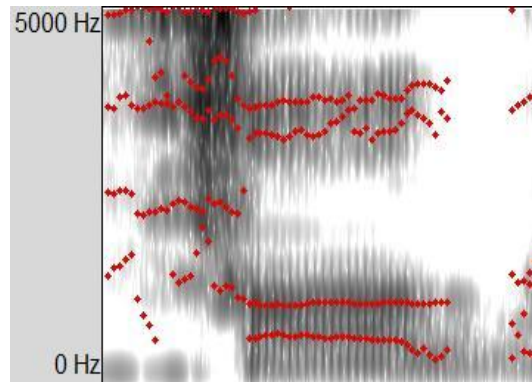
[hitʰ]



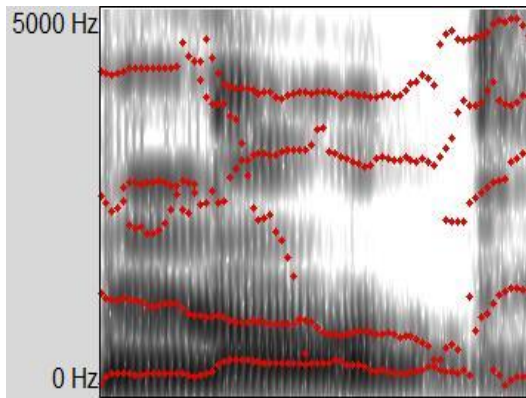
[fitʰ]



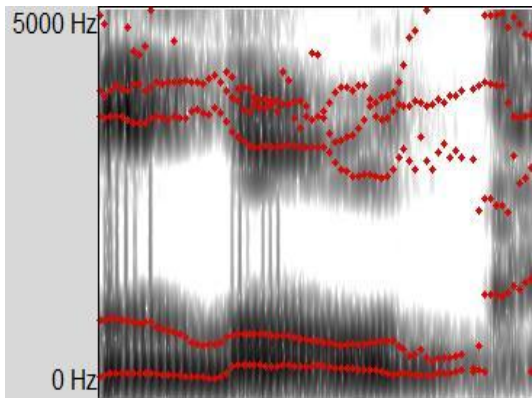
[ba:dʰ]



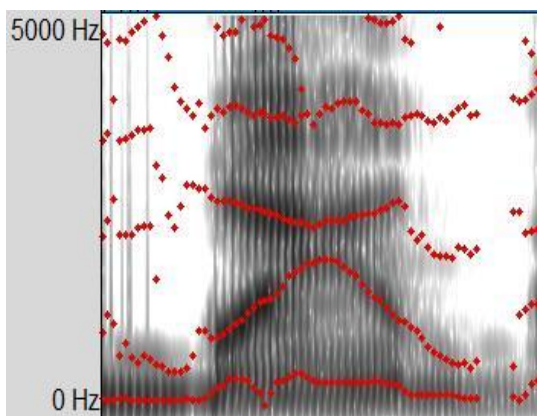
[fa:dʰ]



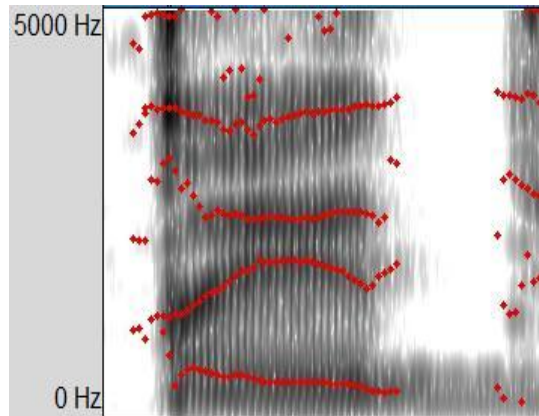
[nu:dʰ]



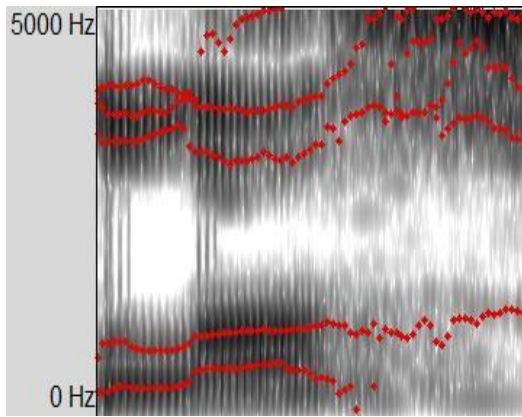
[lu:dʰ]



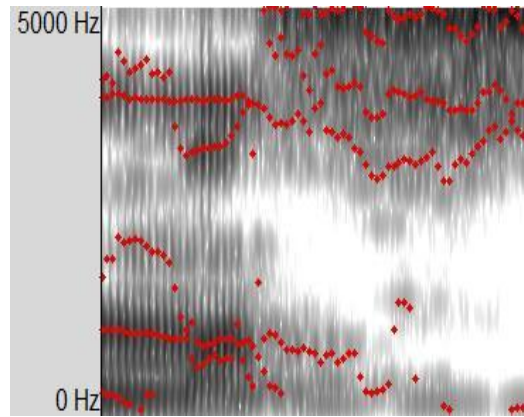
[bi:dʰ]



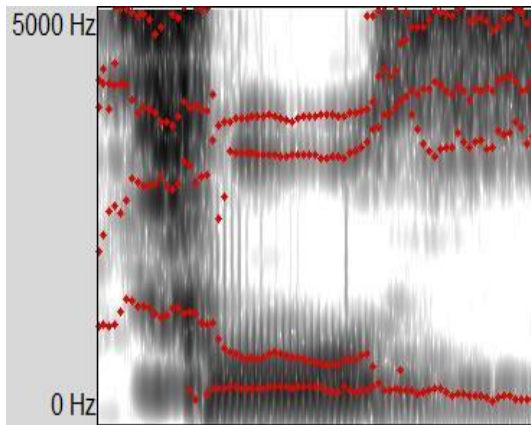
[ti:dʰ]



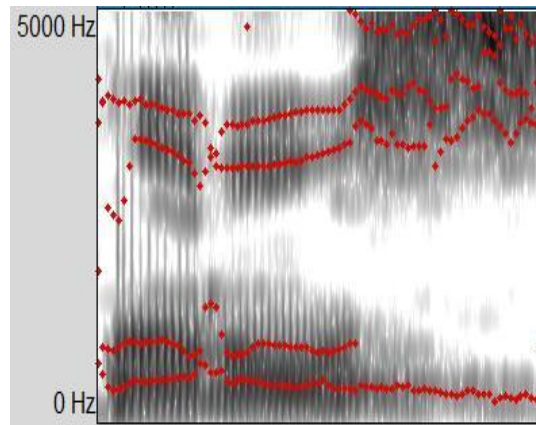
[la:sʰ]



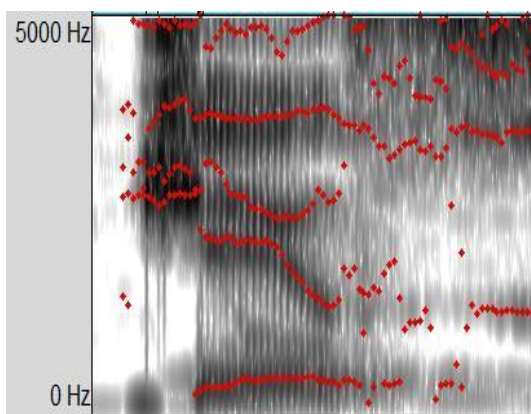
[ma:sʰsʰ]



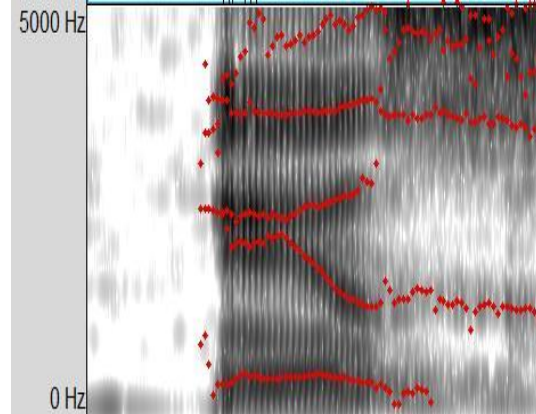
[fu:sʰ]



[ru:sʰ]



[ki:sʰ]



[ʔi:sʰ]

REFERENCES

- Adra, M. A. (1999). 'Identity Effects and Opacity in Syrian Arabic: An Optimality Theory Analysis'. University of Illinois at Urbana Champaign. PhD Thesis.
- Al-Ani, S. H. (1970). *Arabic phonology: An acoustical and physiological investigation*. The Hague: Mouton.
- Al-Azraqi, M. (2010). 'The ancient Dād in South-west Saudi Arabia'. *Arabica* 57 (1): 57-67.
- Al-Hassan, S. (1977). 'Educated spoken arabic in Egypt and the Levant : A critical review of diglossia and related concepts'. *Archivum Linguisticum* 8-2, 112-32.
- Al-Khalīl, I. A. F. (2003). *Kitāb al-ḥayn*. Dār al-Kutub al-ʿilmiyya, Beyrouth.
- Al-khatib, S. (2008) 'On the directionality of emphasis spread'. *Proceedings of the 2008 annual conference of the Canadian linguistic society*.
- Ali, H.A. & Danillof, R.G. (1972a). 'A contrastive cinefluorographic investigation of the articulation of emphatic non-emphatic cognate consonants'. *Studia Linguistica* 26: 81-105.
- (1972b). 'A cinefluorographic-phonologic investigation of emphatic sound assimilation in Arabic'. *Proceedings of the 7th International Congress of Phonetic Sciences*. A. Rigault & R. Charbonneau. The Hague: Mouton. 639-48.
- Al-Masri, M. & Jongman, A. (2004). 'Acoustic correlates of emphasis in Jordanian Arabic: Preliminary Results'. *Proceedings of the 2003 Texas Linguistics Society Conference*. A. Agwuele, W. Warren & S.-H. Park. Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project 96-106.
- Al-Muḥtamad (2007). *Dictionnaire arabe-arabe*. Dār al-Amān, Rabat.
- Al-Nassir, A. A. (1993). *Sibawayh the Phonologist: A Critical Study of the Phonetic and Phonological Theory of Sibawayh as Presented in his Treatise al-Kitab*. London & New York: Kegan Paul International.

- Al-Qurtubī, A. M. I. A (1953). *Tafsīr al-Qortobi*. Dār al-Kutub al-Misriyya, Le Caire.
- Al-Tamimi, F. Al-Zoubi, F. Tarawnah, R. (2009). 'A videofluoroscopic study of the emphatic consonants in Jordanian Arabic'. *Folia Phoniatr Logop* 61(4): 247-53.
- Angoujard (1995). 'Quelques éléments pour la représentation des gutturales'. *LOAPL*, 5 : 107-26.
- Archangeli, D. (1984). 'Underspecification in yawelmani phonology and morphology'. MIT. PhD Thesis.
- Archangeli, D. & Pulleyblank, D. (1986). *The Content and Structure of Phonological Representations*. MS, Universities of Arizona and of Southern California.
- (1994). *Grounded Phonology*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Avery, P. & Rice, K. (1988). 'Underspecification and the coronal node. In P. Avery (ed.) *Totonto working papers in linguistics*. Vol. 9 : 101-19.
- (1989). 'Segment structure and coronal underspecification'. *Phonology* 6: 179-200.
- Az-Zamakhshari, A. J. A. (1999). *Al-Mufasssal fi sanʿat al-iʿraab*. Dār al-Kutub al-ʿilmiyya, Beryrouth.
- Backley, P. (2011). *An introduction to element theory*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- (1993). 'Coronal: The Undesirable Element'. *UCL Working Papers in Linguistics* 5: 301-23.
- Badreddine, B. (1978). 'L'emphase dans les dialectes arabes : Aspects acoustico articulatoires à la lumière de la phonétique expérimentale'. *Travaux Vincennois. Analyse, théorie*, 1-44.
- Barkat-Defradas, M. et Embarki, M. (2008) 'Les dialectes arabes modernes : état et nouvelles perspectives pour la classification géo-sociologique'. *Arabica*, Vol. 55, No. 5/6 : 583-604.

- Bellem, A. (2007). 'Towards a comparative typology of emphatics: across Semitic and into Arabic dialect phonology'. University of London. PhD Thesis.
- Bergsträsser, G. (1928). *Einführung in die semitischen Sprachen. Sprachproben und Grammatische Skizzen*. Munich: Max Hueber.
- Bin Muqbil, M. S. (2006). Phonetic and phonological aspects of Arabic emphatics and gutturals. University of Wisconsin-Madison. PhD Thesis.
- Blanc, H. (1966). 'Les deux prononciations du qāf d'après Avicenne'. *Arabica* 13, Fasc. 2. 129-36.
- Boukous, A. (2009). *Phonologie de l'Amazigh*. Rabat : Institut royal de la culture Amazighe.
- Broselow, E. (1976). 'The phonology of Egyptian Arabic'. University of Massachusetts. PhD Thesis.
- Bukshaisha, F. A. M. 1985. 'An experimental phonetic study of some aspects of Qatari Arabic'. University of Edinburgh. PhD Thesis.
- Cantineau, J. (1936). *Etudes sur quelques parlers de nomades arabes d'Orient*. Paris, Larose.
- (1949) *Principe de phonologie*. Paris, C. Klincksieck.
- (1951). 'Le consonantisme du sémitique'. *Semitica* 4: 79–94.
- (1960a). *Cours de phonétique arabes*. Paris, C. Klincksieck.
- (1960b). *Etudes de linguistique arabe*. Paris, C. Klincksieck.
- Card, E. (1983). 'A phonetic and phonological study of Arabic emphatics'. Cornell University, Ithaca, N.Y. PhD Thesis.
- Catford, J. C. (1977b). 'Mountain of tongues: The languages of the Caucasus'. *Annual review of anthropology*. B.J. Siegel, A.R. Beals & S.A. Tyler. California: Annual Reviews. Vol. 6: 283-314.

- (1983). 'Pharyngeal and laryngeal sounds in Caucasian languages'. *Vocal Fold Physiology: Contemporary Research and Clinical Issues*. D.M. Bless & J.H. Abbs. San Diego: College-Hill Press. 344-50.
- (1991). 'The classification of Caucasian languages'. *Sprung from some common source: Investigations into the prehistory of languages*. S. M. Lamb and E.D. Mitchell, Stanford University Press, Palo Alto CA. 232-68.
- Chalabi, A. I. (2008). *Al-imālah fī al-qirāʾāt wa al-lahazāt al-ʿarabiyyah*. Dār al-Shurūq, Beryrouth.
- Chomsky, N. et Halle, M. (1968). *The sound pattern of English*. New York: Harper & Row.
- Clements, G. N. & Sezer, E. (1982). 'Vowel and consonant disharmony in Turkish'. Van Der Hulst, H. and Norval, S. Dordrecht, Foris. *The structure of phonological representations* part II. 213-55.
- Clements, G. N. (1987). 'Toward a substantive theory of feature specification'. NELS 18: 79-93.
- Cohen, D. (1969). 'Sur le statut phonologique de l'emphase en arabe'. *Word* 25 : 59-69.
- Colarusso, J. (1985). Pharyngeals and pharyngealization in Salishan and Wakashan. *International Journal of American Linguistics* 51 (4) : 366-68.
- Corbin, O. (2003). 'Disparition de phonèmes en anglais britannique spontané'. Actes des VIèmes RJC ED268 'Langage et langues', Paris III.
- Corriente, F. (1972). Review: 'Arabic phonology, an accoustical and physiological investigation' by Salman H. Al-Ani. *The Jewish Quarterly Review*, New Series, Vol. 63, No. 1: 76-78.
- Davis, S. (1995). 'Emphasis spread in Arabic and grounded phonology'. *Linguistic Inquiry*, Vol. 26, No. 3: 465-98.
- Diakonoff, I. M. (1994). *Afro-asiatic Languages*. Londres, Encyclopedia Britannica.

- Dolgopolsky, A. (1977). 'Emphatic consonants in Semitic'. *Israel Oriental Studies*. 7, pp. 1-13.
- Durand, E. P. (2011). 'Word-final *imaala* in contemporary Levantine Arabic: a case of language variation and change'. University of Texas at Austin. PhD Thesis.
- Ehret, C. (1995). *Reconstructing proto-Afroasiatic (proto-Afasian): vowels, tone, consonants, and vocabulary*. Berkeley, CA: University of California Press.
- El-Mdari, F. (1999). 'Aspects phonologiques et morphologiques du parler de Marrakech'. Université Paris VIII. Thèse de doctorat.
- El-Medlaoui, M. (1985). 'Le parler berbère chleuh d'Imdlawn. Segments et syllabation'. Université de Paris VIII, Saint -Denis. Thèse de 3^{ème} cycle.
- (1995). *Aspects des représentations phonologiques dans certaines langues chamito-sémitiques*. Publications de la Faculté des Lettres, Rabat.
- Encrevé, P. (1973). *Principes de phonologie générative*. Trad. Seuil. Paris.
- Erwin, W. (1963). *A short reference grammar of Iraqi Arabic*. Georgetown University Press.
- Fallon, P. D. (2009). 'The velar ejective in proto-Agaw'. *Proceedings of the 39th Annual Conference on African Linguistics*, ed. Akinloye Ojo and Lioba Moshi, 10-22. Somerville University of Mary Washington.
- Ferguson, C. A. (1956). 'The emphatic *l* in Arabic'. *Language*, Vol. 32, No. 3, pp. 446-452.
- (1959a). 'Diglossia' *Word*. 15: 325-40.
- (1959b). 'The Arabic koiné'. *Language*. 36: 616-30.
- Fleisch, H. (1961). *Traité de philologie arabe, Préliminaires, phonétique, morphologie nominale*. Vol. 1, Imprimerie Catholique, Beyrouth.
- Fre Woldu, K. (1986). 'Evidence of auditory similarity between Tigrinya ejective /t'/ and Arabic emphatic /t^s/'. *Orientalia Suecana* Vol. 33-35: 123-38.

- (1988). 'Phonetics and historical relationships in Semitic. A study of ejective and emphatic consonants'. In: BEYENE T., (ed.), *Proceedings of the 8th International Conference of Ethiopian Studies*. Vol. I. Addis Ababa, Frankfurt, 705-714.
- Geers, F. W. (1945). 'The treatment of emphatics in Akkadian' *JNES*, 4: 65-67.
- Ghazali, S. (1977). 'Back consonants and backing coarticulation in Arabic'. University of Texas. PhD Thesis.
- (1981). 'La coarticulation de l'emphase en arabe'. *Arabica*, T. 28 : 251-77.
- Giannini, A. & Pettorino, M. (1982) 'The emphatic consonants in Arabic' (SLR IV)'. *Speech Laboratory Report*. N. Minissi & M.V. Valle: Naples: Istituto Universitario Orientale di Napoli.
- Giuliano, M. (2006). 'Le vocalisme et l'imaala en arabe tunisien', In *Proceedings of the 7th AIDA conference*. Vienne.
- Goldsmith, J. A. (1976a). 'An overview of autosegmental phonology'. *Linguistic Analysis*, 2: 23-68.
- (1976b). 'Tone melodies and the autosegment'. In R.K. Herbert (ed.), *Proceedings of the 6th conference on African linguistics*. Ohio State Univesrity Working Papers in Linguistics, No. 20: 135-47.
- (1981). 'Towards an autosegmental theory of accent: The case of Tonga'. *Indiana University Linguistics Club*.
- (1990). *Autosegmental and Metrical Phonology*. Basil Blackwell. Oxford.
- Gouma, T. (2005). 'L'emphase en arabe marocain : théorie et syllabation'. Universté Paris VIII. Mémoire de Maîtrise.
- Grünert, M. T. (1876). *Die imâla, der umlaut im Arabischen sitzungsberichten der kaiserl. Akademie der Wissenschaften in Wien*.

- Gussenhoven, C. & Jacobs, H. (2005). *Understanding Phonology*. 2nd Edition. London: Hodder Arnold. New York: Oxford University Press.
- Harrell, R. (1957). *The phonology of Egyptian colloquial Arabic*. Washington, D.C.: Georgetown University Press.
- Harrington, J. & Cassidy, S. (1999). *Techniques in speech acoustics*. Kluwer Academic Press.
- Harris, J. (1990). 'Segmental complexity and phonological government'. *Phonology* 7: 255-300.
- Harris, J. & Lindsey, G. (1995). 'The elements of phonological representation'. *Frontiers of Phonology: Atoms, Structures, Derivations*. J. Durand & F. Katamba. London: Longman. 34-79.
- Haupt, P. (1890). 'Über die semitischen sprachlaute und ihre umschrift'. *Beiträge zur Assyriologie*, 1: 249-67.
- Healy, J. F. et Smith, G. R. (2009) *A brief introduction to the Arabic alphabet: Its origins and various forms*. Saqi books.
- Heath, J. (1987). *Ablaut and ambiguity: Phonology of a Moroccan Arabic dialect*. State university of New York press.
- (1989). *From code-switching to borrowing*. London: Kegan Paul International.
- HerzAllāh, R. (1990). 'Aspects of Palestinian Arabic Phonology: A Non-Linear Approach'. Cornell University. PhD Thesis.
- Hetzron, R. (1976). 'Two principles of genetic classification'. *Lingua*, 38: 89-108.
- Hoberman R. D. (1985). 'The phonology of pharyngeals and pharyngealization in pre-modern Aramaic'. *Journal of the American Oriental Society*, Vol. 105, No. 2: 221-31.
- (1988). 'Emphasis harmony in a modern Aramaic dialect'. *Language*, Vol. 64, No. 1: 1-26.

- Hussain, A. A. (1985). 'An experimental investigation of some aspects of the sound system of the Gulf Arabic dialect with special reference to duration'. University of Essex, Colchester. PhD Thesis.
- Ibn al-Jazri, M. M. (2006). *Al-Nashr fī al-qirāʾāt al-ʿashr*. Dār al-Kutub al-ʿilmiyya. Beyrouth.
- Ibn Jinni, A. F. U. (1952). *Al-Khasāʾis*. III volumes, (ed.). M. A. Al-Najjār. Dār al-Hudā, Beyrouth.
- (1954). *Sir Senaaʿat al-Ifraab*. (ed.). M. H. Ismāʿīl. Dār al-Kutub al-ʿilmiyya, Beyrouth.
- Ibn Khaldūn, (2007). *Al-Muqaddima* (Prolégomènes d'Ibn Khaldūn). Dār al-Kutub al-ʿilmiyya, Beyrouth.
- Ibn Mandūr, (2003). *Lisān al-ʿArab*. Dār al-ḥadīth, Le Caire.
- Ingham. B. (1971). Review: 'Arabic phonology: An acoustical and physiological investigation'. By Salman Al Ani. *Bulletin of the School of Oriental and African Studies, University of London*, Vol. 34, No. 2: 457-58.
- Jakobson, R. (1957). 'Mufakkhama: The 'emphatic' phonemes in Arabic'. *Studies Presented to Joshua Whatmough on his sixtieth birthday*. E. Pulgram. The Hague: Mouton. 105-15.
- Jakobson, R. Fant, G. & Halle, M. (1951). *Preliminaries to speech analysis: The distinctive features and its correlates*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Jill, B. H. (1981). 'Mutations vocaliques dans les dialectes hispano-arabes' *Arabica*, Vol. 28, Fasc. 2/3, Numéro Spécial Double: Études de Linguistique Arabe. 362-68.
- Johnstone, T. M. (1975). The modern South Arabian languages. *Afroasiatic Linguistics* 1: 93-121.
- (1987). *Mehri lexicon and English-Mehri word-list*. School of Oriental & African Studies: London.

- Kaye, J. Lowenstamm, J. & Vergnaud, J. R. (1985). 'The internal structure of phonological representations: A theory of charm and government'. *Phonology Yearbook 2*: 305-28.
- (1990). 'Constituent Structure and Government in Phonology'. *Phonology 7*: 193-231.
- Kaye, A. S. & Rosenhouse, J. (1997). 'Arabic dialects and Maltese'. In: Robert Hetzron 1997 (ed.), 263-311.
- Keating, P. A. (1991). 'Coronal place of articulation'. In Paradis, C. & Prunet, J. F. (eds.) *The special status of coronals: internal and external evidence..* NewYork: Academic Press. 29-48.
- Kenstowicz. M. (2003). *Phonology in generative grammar*. Bern. Blackwell publishing.
- (2010) 'Loanword phonology and enhancement'. Lectures on universal grammar and individual languages. Seoul international conference on linguistics. 104-12.
- Kenstowicz. M. & Louriz. N. (2009). 'Reverse engineering: emphatic consonants and the adaptation of vowels in French loanwords into Moroccan Arabic'. *Brill's Annual of Afroasiatic Languages Linguistics*. Vol. 1: 41-74.
- Kent, R. D. & Minifie, F. D. (1977). 'Coarticulation in recent speech models'. *Journal of phonetics*, 5: 115-33.
- KhalafAllāh, A. A. (1961). *A descriptive grammar of saʿī:di colloquial Egyptian Arabic*. The Hague: Mouton.
- Kingston, J. & Nichols, J. (1987). 'Pharyngealization in Chechen: Its Implications for Phonetics and Phonology'. Ms. Earlier version presented at 112th meeting of the ASA in Anaheim, CA, Dec. 1986.
- Kiparsky, P. (1982). 'Lexical Phonology and Morphology'. *Linguistics in the Morning Calm* 1: 3-91.
- Knudsen, E.E. (1961) 'Cases of free variants in the Akkadian 'q' phoneme'. *Journal of Cuneiform Studies*, Vol. 15, No. 3: 84-90.

- Kouloughli, D. E. (1978). 'Contribution à la phonologie générative de l'arabe : Le système verbal du parler arabe de Sra (Nord Constantinois, Algérie)', Université Paris VII, Thèse de doctorat.
- (2007). *L'arabe*. « Que sais-je ? ». Paris, P.U.F.
- Labov, W. (1963). 'The social motivation for a sound change'. *Word*, 19: 273-309.
- Ladefoged, P. (1976). 'How to put one person's tongue inside another person's mouth'. *Journal of the Acoustical Society of America*, 60, S77.
- (1993). *A course in phonetics*. (3rd edition). Fort Worth, TX: Harcourt, Brace, and Jovanovich.
- Ladefoged, P. & Maddieson, I. (1996). *The sounds of the world's languages*. Cambridge, MA: Blackwell.
- Lahrouchi, M. & Barkat-Deferdas, M. (2013). 'Quel domaine de propagation pour l'emphase en arabe marocain'. Colloque RFP 2013, Nantes.
- Laradi, W. (1983). 'Pharyngealisation in Libyan (Tripoli) Arabic'. University of Edinburgh. PhD Thesis.
- Laufer, A., Baer, T. (1988). 'The emphatic and pharyngeal sounds in Hebrew and Arabic'. *Language & Speech*, 24: 39-61.
- Leben, W. (1973). 'Suprasegmental phonology'. MIT. PhD Thesis.
- Leclerc, J. (2006). *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ, Université Laval.
- (2012). *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ, Université Laval.
- Lehn, W. (1963). 'Emphasis in Cairo Arabic'. *Language*, 39: 29-39.
- Lentin, J. & Lonnet, A. (2003). 'Le gīm caché et le qāf masqué'. *Mélanges David Cohen*, éd., Maisonneuve & Larose, 401-12.
- Leslau, W. (1952). 'The influence of Sidamo on the Ethiopic languages of Gurag'. *Language*, Vol. 28, No. 1: 63-81

- (1956). 'The Arabic loanwords in Gurag (Southern Ethiopia)'. *Arabica*, T. 3, Fasc. 3: 266-84.
- (1944). 'The Position of Gafat in Ethiopic'.
- Levin, A. (2006). 'Imāla'. *Encyclopedia of Arabic language and linguistics*. Vol. II. Eg-Lan. Eds K. Versteegh, M. Eid, A. Elgibali, M. Ubidich & A. Zaborski. Brill.
- Lewis, M. Paul, G. F. & Simons and Charles, D. F. (eds.). (2013). *Ethnologue : Languages of the world*. Seventeenth edition. Dallas, Texas: SIL international.
- Liberman, A. M., Cooper, F. S., Shankweiler, D. P. & Studdert-Kennedy, M. (1967). 'Perception of the speech code'. *Psychological review*, Vol. 74, No. 6: 431-61.
- Louali, N. (2001). 'Contribution des données de phonétique instrumentale à l'analyse phonologique du berbère', *Frankfurter Afrikanistische Blätter*, 13 : 121-30.
- MacNeilage, P. (1972). 'Speech physiology, speech and cortical functioning'. New York. Academic Press.
- Marçais, P. (1948). 'L'articulation de l'emphase dans un parler maghrébin'. *Annales de l'institut d'études orientales*, tome VII : 5-28.
- Martinet, A. (1953). 'Remarques sur le consonantisme sémitique'. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 49: 67-78.
- McCarthy. J. J (1979). *Formal problems in Semitic phonology and morphology*. New York.
- (1981b). 'A prosodic theory of nonconcatenative morphology'. *Linguistic Inquiry*, 12 : 373-418
- (1986). 'OCP effects: Geminataion and antigeminataion'. *Linguistic Inquiry*, 17 : 207-63.

- (1994). 'The phonetics and phonology of Semitic pharyngeals. Phonological Structure and Phonetic Form'. P. Keating. Cambridge University Press. *Papers in Laboratory Phonology III*, 191-233.
- (1998). 'Morpheme structure constraints and paradigm occultation'. In M. Catherine Gruber, Derrick Higgins, Kenneth Olson and Tamra Wysocki (eds.) CLS 32, Part 2: The Panels. Chicago, IL: *Chicago Linguistic Society*, 123-50.
- Mester, R. M. & Ito, J. (1989). 'Feature predictability and feature specification: palatal prosody in Japanese mimetics'. *Languange*, 65: 289-93.
- Morag, S. (1972). 'Pronunciation of Hebrew'. *Encyclopedia Judaica*. (Jerusalem: Keter), 13: 1120-45.
- Moscato *et al.* (1980). *An introduction to the comparative grammar of the Semitic languages: phonology and morphology*. (3^{ème} edition) Otto Harrassowitz. Wiesbaden.
- Muflih al-Qudāt, M. I. (1998). *Al-Wādiḥ fī Ahkām Attajwīd*. No 3, Dār annafāʿis.
- Muslih, S. A. (2012). 'A phonological analysis of vowel intrusion, elision and imālah (deflexion) in HIA with reference to English'. *Tikrit university journal for humanities*, Vol. 19, No. 9: 1-26.
- Newman, D. (2002). 'The phonetic status of Arabic within the world's languages: the uniqueness of the lughat al-dād'. *Antwerp papers in linguistics*, 100: 65-75.
- Norman, J. (1994). 'Pharyngealization in early chinese'. *Journal of the American Oriental Society*, Vol. 114, No. 3: 397-408.
- Obrecht, D. H. (1968). *Effects of the second formant on the perception of velarization consonants in Arabic*. The Hague : Mouton.
- Odden, D. (1986). 'On the role of the obligatory contour principle in phonological theory'. *Language*, 62: 353-83.
- (1988). 'Antigeminatation and the OCP'. *Linguistic Inquiry* 19: 451-75.

- Owens, J. (2009). *A linguistic history of Arabic*. (2nd edition). Oxford University Press.
- Paradis, C. & Prunet, J. F. (1989). 'On coronal transparency'. *Phonology*, 6. 2 : 317-48.
- (1990). 'On explaining some OCP violations'. *Linguistic Inquiry*, Vol. 21, No. 3 : 456-66.
- (1991). *The special status of coronals: internal and external evidence..* New York: Academic Press.
- Petráček, K. (1981). 'Le système de l'arabe dans une perspective diachronique'. *Arabica*, Vol. 28, No. 2-3 : 162-77.
- Prince, A. & Smolensky, P. (1993). *Optimality Theory: Constraint Interaction in Generative Grammar*. Rutgers University Center for Cognitive Science Technical Report 2.
- Pulleyblank, D. (1986). 'Underspecification and low vowel harmony in Okpe'. *Studies in African linguistics*, 17: 119-53.
- (1988). 'Vocalic underspecification in Yoruba'. *Linguistic Inquiry*, 19 : 233-70.
- Ridouane, R. (2003). 'Suites de consonnes en berbère : phonétique et phonologie'. Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3. Thèse de doctorat.
- Roman, A. (1981). 'De la langue arabe comme un modèle général de la formation des langues sémitiques et de leur évolution'. *Arabica*, T. 28, Fasc. 2/3 : 127-61.
- Sacy, S. A. I. (1810). *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'École Spéciale des Langues Orientales Vivantes*. (Vol II) Paris : Institut orientaliste.
- Sadiqi, F. (1997). *Grammaire du berbère*. Paris : L'Harmattan.
- Säid, E. (1978). *Orientalism: Western Representations of the Orient*. London: Routledge and Kegan Paul,
- Scheer, T. (1998). 'La structure interne des consonnes'. *Langues et Grammaire II-III, Phonologie*, Université Paris 8. 140-72.

- Shahin, K. N. (2002). *Postvelar Harmony*. Amsterdam: John Benjamins.
- Shalabi, A. I. (2008). *Al-imālah fī al-qirāʾāt wa al-lahajāt al-ṣarabiyya*. Dār ashurūq, Beyrouth.
- Simeone-Senelle, M.C. (1997). 'The modern South Arabian languages'. *The Semitic Languages*. London : Routledge. 378-423.
- (2005). 'A survey of the Dahalik language, an Afro-Semitic language spoken exclusively in Eritrea'. LLACAN, INALCO –CNRS.
- Sibawayh, A. A. U. (1982). 'Al kitāb'. Deuxième éd. Maktabat AL-Khānjī. Le Caire.
- Steriade, D. (1987). 'Redundant values'. In A. Bosch. B.Need et E. Schiller (eds) *Papers from the Parasession on Autosegmental and Metrical Phonology (Proceedings of the 23rd Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society, Part 2)*, Chicago Linguistic Society.
- Troubetzkoy, N. S. (1948). *Principes de phonologie*. trad. Cantineau, Paris. Klincksieck.
- Ullendorff, E. (1955). *The Semitic languages of Ethiopia: A comparative phonology*. London: Taylor's Press.
- Wallin, G. A. (1979). *Travels in Arabia*. New York: Oleander Press.
- Watson, J. C. E. (1996). 'Emphasis in Sanaani Arabic'. *Three Topics in Arabic Phonology (CMEIS Occasional Paper 53)*. CMEIS, University of Durham. 45-52.
- (1999). 'The directionality of emphasis spread in Arabic'. *Linguistic Inquiry*, Vol. 30, No. 2: 289-300.
- (2002). *The phonology and morphology of Arabic*. Oxford University Press.
- Wellsted, J. R. (1978). *Travels in Arabia*. 2 vols. London : John Murray.
- Yeou, M. (2001). 'Pharyngealization in Arabic: Modelling, acoustic analysis, airflow and perception' *Revue de La Faculté des Lettres El Jadida*, Vol. 6: 51-70.

- Younes, M. (1994). 'On Emphasis and /r/ in Arabic'. In *perspectives on Arabic VI*, (ed.) M. Eid *et al.* Amsterdam: John Benjamin. 216-35.
- Zeroual. C. (2002). 'Etude aérodynamique et acoustique des occlusives emphatiques et non emphatiques de l'arabe marocain'. *XXIV^{èmes} Journées d'Etude sur la Parole*. Nancy, France.